TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9158 | 40 PAGES | MERCREDI 26 JUIN 1974



# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

## A PÉKIN

**Deux personnalités chinoises mises en cause par les affiches murales**

LIRE PAGE 5

*APRÈS UN RAID REVENDIQUÉ PAR LE FATH*

# M. Rabin déclare que Jérusalem «ne tolérera plus» les attaques des fedayin

## Le Liban entre l'enclume et le marteau

Deux constatations s'imposent après les affrontements meurtriers de Kiryat-Shmoneh, de Maalot, de Chamir et de Naharya. La première est d'ordre politique : les fedayin palestiniens préfèrent la mort à la reddition, tandis que les Israéliens prennent le risque de sacrifier la vie d'otages plutôt que de céder au chantage. La deuxième, de caractère technique, incite également à la réflexion : en raison du terrain, ni le « barrage d'acier » élevé par Israël le long de la frontière libanaise, ni la vigilance de tous les instants des patrouilles armées, ni la constitution de milices para-militaires n'ont empêché les commandos palestiniens de s'infiltrer.

En désespoir de cause, les dirigeants de Jérusalem croient pouvoir mettre fin au « terrorisme » en demandant au gouvernement de Beyrouth de liquider la résistance palestinienne ou, pour le moins, de « verrouiller » ses frontières. L'idée n'est pas nouvelle. Avant M. Rabin, Mme Meir et le général Dayan avaient tenté, mais en vain, d'atteindre cet objectif. Cependant, ni les bombardements massifs, qui ont provoqué, ces dernières années, la mort de centaines de civils palestiniens et souvent même libanais, ni la perturbation de la vie économique, ni les troubles politiques qui en ont été la conséquence n'ont conduit le président Frangié à rompre avec M. Yasser Arafat.

Le Liban, à vrai dire, est pris entre le marteau et l'enclume. Il subit les raids d'Israël sans pouvoir se parer contre les coups que lui portent ou que peuvent lui assener les fedayin et leurs amis. Petit pays à vocation pacifique, disposant plutôt d'une gendarmerie que d'une armée véritable, le Liban n'est pas en mesure d'engager une épreuve de force avec quelque trois cent mille Palestiniens vivant sur son sol et qui représentent plus de 10 % de sa population. Un tel affrontement creuserait d'ailleurs un fossé entre chrétiens et musulmans, remettant en cause le délicat équilibre inter-confessionnel.

Il y a plus grave : tous les pays arabes, y compris ceux qui restreignent chez eux les activités des fedayin, exigent du Liban qu'il demeure le principal « sanctuaire » des guérilleros. Or, Beyrouth, plaque tournante des activités commerciales et financières de la région, ne peut se payer le luxe de se brouiller avec des pays comme l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Syrie ou l'Egypte, dont l' « amitié » est garante de la stabilité économique et politique du Liban.

M. Sauvagnargues a attiré, le lundi 24 juin, l'attention de l'ambassadeur d'Israël, M. Ben-Natan, sur les effets néfastes de l' « engrenage de la violence ». La France ne peut rester indifférente devant le danger qui pèse sur l'intégrité d'un pays traditionnellement ami et qui n'y peut mais, d'autant moins que les raids israéliens risquent de compromettre, de surcroît, la détente relative qui a été instaurée sur les lignes du cessez-le-feu.

Inquiet, lui aussi, de l'évolution de la situation, le gouvernement de Washington a entrepris des démarches parallèles à Jérusalem et à Beyrouth. Et s'il est vrai que M. Nixon n'exerce pas, à cet égard, des pressions sur M. Rabin, il est évident que le chef de la Maison Blanche, objet lui-même de sollicitations pressantes de la part de ses nouveaux « amis » arabes, souhaite que les raids israéliens cessent.

Rien ne peut se substituer à la négociation quand il s'agit de résoudre un problème éminemment politique comme celui de l'avenir du peuple palestinien.

## M. Sauvagnargues se rendra en Israël à l'automne

*El Fath a revendiqué l'opération meurtrière lancée lundi soir 24 juin contre une habitation de la ville balnéaire israélienne de Nahariya. L'attaque s'est soldée par sept morts quatre Israéliens, dont deux enfants, et les trois auteurs de l'attaque.*

*Le premier ministre israélien, qui s'est rendu sur les lieux, a affirmé qu'*« Israël ne tolérerait plus ces attaques et ferait tout ce qui est possible pour châtier les responsables et empêcher qu'elles se reproduisent ».

*Recevant lundi l'ambassadeur d'Israël, M. Sauvagnargues a attiré son attention sur la gravité des événements et a souligné que le climat favorable créé par le dégagement en Syrie n'est pas encouragé par une telle évolution.*

*Il lui a fait part de son intention de mettre à exécution le projet d'échange de visites arrêté par M. Michel Jobert. Il se rendrait en Israël à l'automne et M. Ygal Allon viendrait à Paris à la fin de l'année.*

Parlant à des journalistes de la radio israélienne, M. Rabin avait affirmé lundi qu'Israël se trouvait « *dans une période de guerre permanente et active contre les fedayin* », et devrait « *s'adapter au mieux de ses possibilités* » à cette situation. Le chef du gouvernement avait ajouté : « *L'armée israélienne fait de son mieux pour bloquer hermétiquement la frontière libanaise, mais des infiltrations resteront toujours possibles. Les localités du Nord devront faire face à cette réalité et s'y organiser aussi bien du point de vue de leur défense que de leur train de vie social et économique.* »

Selon des témoignages cités par l'A.F.P., le commando palestinien qui a pénétré à Nahariya s'est infiltré dans la nuit de lundi à mardi par la mer, dans la station balnéaire qui est située à une dizaine de kilomètres du Liban.

Les trois hommes furent interceptés presque aussitôt après avoir débarqué d'une barque de pêche découverte à l'aube sur la plage. Ils eurent néanmoins le temps de s'engouffrer dans un immeuble résidentiel situé au numéro 19 de la rue Balfour. D'après des témoins, leur brève course entre la plage et l'immeuble fut accompagnée de coups de feu tirés par des habitants du quartier mis en alerte par les tirs de deux gardes civils.

*(Lire la suite page 3, 1re col.)*

SUR LE CHEMIN DE MOSCOU

# M. Richard Nixon va signer à Bruxelles avec les chefs de gouvernement occidentaux la nouvelle «déclaration atlantique»

**Pour la première fois depuis décembre 1957, la plupart des chefs de gouvernement des pays membres de l'alliance atlantique se réuniront comme on le sait à Bruxelles, le mercredi 26 juin, autour du président des Etats-Unis.**

**Ils signeront la nouvelle « déclaration atlantique », dont le texte a été adopté le 19 juin à Ottawa par le ministre des affaires étrangères.**

**Dans son exposé, M. Nixon fera sans doute un bilan de sa récente tournée au Proche-Orient et dira ce qu'il attend de ses conversations avec les dirigeants soviétiques : celles-ci commenceront le 27 juin à Moscou.**

**Après avoir séjourné en U.R.S.S., M. Nixon compte regagner directement Washington. Mais M. Kissinger doit, du 4 au 9 juillet, se rendre à Bruxelles, Londres, Paris, Munich, Rome et Madrid.**

# LE HARAS DE TROIE

Par MAURICE DUVERGER

L'empereur d'Atlantie va recevoir à Bruxelles l'hommage de ses vassaux qui lui renouvelleront leur serment féodal. L'éloignement embellit les choses : il donnera peut-être aux Américains l'illusion d'une cérémonie grandiose, redonnant quelque lustre à une couronne passablement dédorée. Les Européens seront moins sensibles aux fanfares des propagandes officielles. Ce n'est point le texte de la déclaration commune qui réveillera leur enthousiasme. Rarement document diplomatique a été plus plat, plus incolore, plus médiocre. Dire que ce « texte est bon », comme le fait M. Sauvagnargues, traduit qu'on le voulait insignifiant. Sous cet angle, la réussite est parfaite.

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing au corps diplomatique n'ont guère plus de profondeur ni de vigueur. Le genre ne permettait pas qu'elles en aient beaucoup. Mais on aurait pu profiter de l'occasion pour préciser une orientation toujours noyée dans le brouillard. Dire pendant la campagne électorale qu'on ne voyait pas de contradiction entre la politique extérieure de M. Pompidou et celle de M. Lecanuet, c'était une plaisante façon de détourner la question. Parler aujourd'hui de « changement » dans l'abstrait, sans préciser ce qu'on veut changer (comme l'autre parle de « la Réforme » avec un grand R), cela n'est guère plus sérieux.

Va-t-il falloir développer une exégèse giscardienne comme autrefois une exégèse gaullienne pour découvrir un sens caché derrière des formules banales ou sybillines ?

*(Lire la suite page 3, 5e col.)*

*RETOMBÉE DE LA CRISE PÉTROLIÈRE*

# Michelin et Peugeot entament le regroupement de leurs activités automobiles

*Michelin, l'actionnaire principal de la société Citroën, et Peugeot ont décidé de regrouper leurs activités automobiles.* « L'objectif final des deux groupes est la constitution, sous une forme juridique à préciser, d'un ensemble cohérent, dont Peugeot assurera la direction et dans lequel Michelin restera présent à ses côtés », *précise un communiqué, diffusé lundi 24 juin à 20 heures. Dès maintenant, une société commune sera créée pour* « préparer les moyens du rapprochement puis en constituer éventuellement le pivot ».

*Le regroupement de Peugeot et de Citroën, s'il se confirme, fera du nouvel ensemble le second constructeur automobile français, juste derrière Renault, et le quatrième européen, derrière Volkswagen, Fiat et Renault.*

*Dans un communiqué, la C.F.D.T. déplore que les organisations syndicales n'aient été averties et indique qu'elle agira pour que* « la quantité et la qualité de l'emploi, ainsi que sa répartition régionale, soient maintenues et que des garanties sociales nouvelles soient négociées pour que progresse la situation de l'ensemble du travail de Peugeot et de Citroën ». *F.O. s'inquiète des conséquences que pourrait avoir éventuellement ce rapprochement sur l'emploi. La C.G.T. devait faire connaître sa position dans l'après-midi.*

## Sauver Citroën

A force de prédire l'imminence du mariage de Citroën avec un partenaire plus riche — une fois c'était Ford, une autre fois Volvo, une troisième Mercedes — on avait fini par penser que l'inévitable ne se produirait plus malgré l'accumulation des nuages financiers et commerciaux sur la tête du troisième constructeur français. Aussi, l'annonce du processus de rapprochement entre Peugeot et Citroën a-t-elle causé une surprise, comme tous les événements prévus depuis trop longtemps.

A dire vrai, on imaginait mieux un accord avec un partenaire étranger, habitué qu'on est à voir Michelin, actionnaire principal de Citroën, chercher plutôt hors des frontières d'éventuels alliés pour les sociétés de son groupe, comme ce fut le cas récemment pour Berliet, qui discuta en vain, pendant un an, avec la société suédoise Volvo. Et l'on ne pensait guère, en la circonstance à Peugeot, pour les deux raisons, apparemment solides, qu'une vieille tentative d'union entre la firme de Sochaux et Citroën avait abouti en 1965 à un échec ; et que, ensuite, Peugeot a depuis 1966 partie liée dans un accord original, de type coopératif, avec la régie Renault, laquelle, par son statut, a toujours fait figure d'épouvantail aux yeux du patron « très vieille France » qu'est M. François Michelin.

P.-M. DOUTRELANT.

*(Lire la suite page 34, 1re col.)*

*AU JOUR LE JOUR*

## DES CENTRES ET DES HOMMES

*On a sans doute trop dit et trop répété que la France voulait être gouvernée au centre. En tout cas beaucoup de gens s'y pressent et M. Lecanuet, qui ne tient pas déjà tant à y retrouver M. Duhamel, en expulse M. Jobert avec l'indignation du dernier occupant qui n'en revient pas d'avoir enfin trouvé une place assise au gouvernement après avoir si longtemps voyagé sur le marchepied. Il n'a pas dû être fâché de voir M. Jean-Jacques Servan-Schreiber tomber par la portière.*

*Quoi qu'il en soit, cela fait au moins quatre centres, sans compter tous ceux qui se révéleront par la suite.*

*Cela ne doit pas nous surprendre outre mesure, car il y a plusieurs façons de découper l'hémicycle parlementaire. Mais, en tout état de cause, la géométrie la plus élémentaire nous montre que c'est en se plaçant au centre de l'hémicycle qu'on se trouve le plus près du banc ministériel.*

ROBERT ESCARPIT.

# Les Japonais en Europe

**L'ambassadeur du Japon à Paris doit participer, ce mardi 25 juin, aux festivités franco-japonaises qui marqueront l'inauguration du casino de Port-Barcarès, l'une des six stations touristiques en cours d'aménagement sur le littoral du Languedoc-Roussillon. Le groupe nippon Seibu a en effet acquis des terrains pour y édifier des hôtels et des résidences de vacances et exploiter le « Lydia », un bateau mis à sec et dans lequel est installé un casino. L'investissement total prévu par le groupe Seibu à Port-Barcarès serait de l'ordre de 70 millions de francs.**

**A travers tout l'Europe, le Japon a investi dans de nombreux domaines. Quelle est sa politique et quels en sont les résultats ?**

## I. — L'honorable Sumo

Par JACQUELINE GRAPIN

« *Lorsque l'honorable Sumo tord un fer à cheval de sa seule main gauche et qu'il ne peut plus apercevoir son nombril, il est temps de l'envoyer au combat* », dit — paraît-il — un proverbe japonais. Avec un produit national brut qui dépasse les 290 milliards de dollars, un revenu par habitant de 2 700 dollars par tête, un taux de croissance annuel de 10 % en moyenne pendant la dernière décennie, des soucis d'expansion, d'hyperurbanisation et de lutte contre le déchaînement de la pollution, le Japon, « troisième Grand », débordera-t-il assez de lui-même pour se lancer dans la lutte économique mondiale aussi correctement que ses « hommes montagnes » abordent traditionnellement le ring de sable avec forces révérences, conjurations et exercices d'assouplissement... pour la plus grande joie du public nippon ?

Vue du quartier de l'Opéra, la réponse n'est guère douteuse. On invite un ami dans une brasserie alsacienne où l'on a ses habitudes. En huit jours, elle est s'est transformée en restaurant japonais. On s'apprête à entrer chez le parfumeur du coin, mais il ne vend plus que « tax free » aux souriants sujets de l'empereur sagement alignés en file sur le trottoir.

Une visite au rayon japonais inauguré par l'un des deux grands magasins parisiens en association avec une firme de Tokyo ? L'ambiance y est on ne peut plus authentique : vendeuses japonaises, affiches en japonais, clientèle japonaise... On s'avise bien que les produits sont bizarres : ce sont des produits français. C'est que le « stand » est moins destiné à la clientèle locale qu'à la récupération des devises apportées par les touristes aux yeux bridés.

Il arrive aux habitants du centre de Paris de se sentir dépaysés. Mitsukoshi a installé son magasin au 46, avenue de l'Opéra, où il voisine avec Okura Trading, la Banque de Tokyo, les sociétés d'investissement Yamaïchi et Nikko Securities, un autre restaurant japonais : Aï... Les Champs-Elysées prennent parfois de faux airs de Ginza, la grande artère commerçante de Tokyo. Le Seiko Center impose son orgueilleuse façade au 60, le Sony Show plastronne au 66, les Japan Air Lines pavoisent au 75, les services japonais de toutes les autres compagnies aériennes du monde se sont massés autour, le Centre japonais du commerce extérieur est installé dans le bel immeuble du 50, ainsi que plusieurs firmes nippones.

*(Lire la suite page 36, 1re col.)*



*UN DOSSIER DE LA TÉLÉVISION*

# La France sous l'occupation

**Alors que le débat sur l'avenir de l'O.R.T.F. se poursuit, la première chaîne de télévision devait présenter, ce mardi à 20 h. 30, le premier volet d'une émission-dossier consacrée à la France et aux Français sous l'occupation, qui illustre avec éclat ce que pourrait, ce que devrait faire une télévision de service public.**

*C'était dans l'air depuis quelque temps. Aux débats des « Dossiers de l'écran » sur l'occupation et la Résistance, des témoins du passé s'élevaient contre les interprétations mythiques et tendancieuses à la mode aujourd'hui. Avec* la Bataille de France, *Jean-Louis Guillaud, Henri de Turenne et Daniel Costelle nous réapprenaient l'histoire exacte de la tragédie de mai-juin 40. Comme si la télévision prenait soudain conscience qu'il fallait sortir des silences prudents, du conformisme politique, pour faire refluer cette vague de nostalgie de morbidité, de fascination à l'égard de la « faute des pères » et des sociétés effondrées, apportée par la sensibilité « rétro ».*

*La télévision fournit enfin l'étude historique que l'on attendait d'elle : « La France et les Français sous l'occupation de 1940-1944 », une émission-dossier en deux parties, de Georgette Elgey, René Rémond et Daniel Landu.*

JACQUES SICLIER.

*(Lire notre dossier page 20.)*

## DEUX CONGRÈS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

**Des milliers de spécialistes réunis à Paris**

(Lire page 19 l'article du docteur Escoffier-Lambiotte.)

# LA VISITE DU CHAH D'IRAN

LES DISCOURS AU CHATEAU DE VERSAILLES

## M. Giscard d'Estaing : le champ s'ouvre largement à notre coopération en matière économique

M. Giscard d'Estaing a affirmé lundi soir 24 juin, au cours du dîner qu'il offrait au château de Versailles, en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice d'Iran, le désir de la France de contribuer *« à l'immense tâche de rénovation économique et sociale »* entreprise par le chah dans son pays.

« ... *L'Iran*, a-t-il dit, *s'est engagé dans un immense effort de mise en valeur de ses ressources naturelles, en même temps qu'il se dote de tous les instruments d'une économie moderne et qu'il veille à répartir parmi sa population les bienfaits d'une prospérité en plein essor (...). La France, pour sa part, conduit depuis quinze ans une entreprise de modernisation de ses appareils de production, de rajeunissement de ses structures sociales et de plus large ouverture de ses activités sur l'extérieur. Ce changement, elle est décidée à le poursuivre et à l'accélérer.* »

M. Giscard d'Estaing a poursuivi, évoquant la coopération culturelle entre les deux pays : *« Plus de trois mille étudiants iraniens fréquentent actuellement nos établissements d'enseignement supérieur, et* [s'adressant à l'impératrice] *nous n'oublions pas, madame, que vous fûtes l'une de ces jeunes filles venues à Paris pour y effectuer de brillantes études. Le lycée franco-iranien Razi de Téhéran, dont le général de Gaulle posa la première pierre en 1963, abrite deux mille six cents élèves auxquels est dispensée une éducation absolument bilingue qui les rend également sensibles aux valeurs de l'Orient et de l'Occident. Et maintenant l'université franco-iranienne de Hamadan va manifester par sa vocation technique et scientifique le tour nouveau que les nécessités de notre temps nous commandent de donner à nos échanges culturels.* »

### Une « profonde solidarité »

*« Mais*, a continué le président de la République, *c'est en matière économique que le champ s'ouvre le plus largement à notre coopération. Votre Majesté sait avec quelle attentive sympathie mon gouvernement suit les progrès de l'immense tâche de rénovation économique et sociale que vous avez entreprise. Il en comprend l'esprit. Il mesure l'ampleur des objectifs qu'elle vise, et Votre Majesté peut être assurée qu'il en souhaite ardemment le succès.*

*» Ai-je besoin d'ajouter que la France est disposée à y contribuer dans la mesure de ses moyens. Au reste, votre programme est si vaste et si évidente la complémentarité de nos économies qu'il n'est presque point de secteurs de l'activité industrielle où l'Iran et la France ne puissent trouver un intérêt mutuel à associer leurs efforts et à conjuguer leurs moyens.* »

M. Giscard d'Estaing a souligné ensuite que, outre *« les affinités spirituelles et la complémentarité des économies, l'Iran et la France sont liés par une profonde solidarité. Appartenant à des continents différents, mais situés l'un et l'autre à un de ces carrefours essentiels de l'équilibre du monde, également attachés pour eux-mêmes et pour les autres au principe de l'indépendance nationale, mais également convaincus de la nécessité et des vertus de la coopération internationale, l'Iran et la France portent une part de responsabilité dans la solution des problèmes qui assaillent les hommes d'aujourd'hui. Problèmes de l'énergie, problèmes du développement, problèmes de l'ordre monétaire international, autant de sujets sur lesquels nos deux pays ne peuvent que trouver avantages, dans leur propre intérêt, comme dans celui de la paix et de la prospérité générale, à échanger leurs vues et à harmoniser leurs positions* ».

Le président de la République a fait observer à ce sujet la responsabilité que détiennent les dirigeants dans le monde. Le poète persan Omar Khayyam écrivait : *« Bien des gens, après nous, dans le monde, auront leur part. Nul ne se souviendra de nous autres plus tard. Rien ne manquait sur terre avant notre arrivée. Tout restera tel quel après notre départ. » « Eh bien, Sire, ce soir,* a dit M. Giscard d'Estaing, *j'ose m'inscrire partiellement en faux contre Omar Khayyam. Nous savons que les temps que nous vivons, et il est bien qu'il en soit ainsi, ne permettent pas tant de sérénité, presque de renoncement. Le progrès et le bonheur de trop d'êtres humains dépendent du jugement et de l'efficacité des responsables. Ceux-ci prennent chaque jour davantage conscience de ce qui ne va pas. Ils doivent faire en sorte que rien ne se fige et que demain soit meilleur qu'hier. C'est ça le changement. C'est cela que nous voulons accomplir.* »

## L'empereur : la France doit jouer un rôle important dans le monde

Le chah d'Iran a déclaré, pour sa part, dans son allocution : *« Nos deux pays, héritiers d'une amitié séculaire et d'efforts civilisateurs communs, se voient actuellement engagés dans la voie d'une coopération bilatérale de plus en plus fructueuse et de plus en plus détendue, qui est le résultat normal de nos identités de vues tant dans le domaine international que dans notre conception analogue d'une politique d'indépendance nationale.* »

Après avoir rappelé le protocole d'accord signé en février dernier pour une large coopération économique entre les deux pays, le souverain iranien a déclaré : *« Ce protocole, je me plais à le préciser, est un des plus importants que mon pays ait conclus jusqu'ici et prévoit une coopération technologique, scientifique et industrielle portant sur la chimie, la pétrochimie, l'exploitation du gaz naturel, à production d'énergie d'origine nucléaire, l'agriculture et beaucoup d'autres domaines encore. D'ores et déjà, de très importants investissements sont prévus, et je pense que la coopération entre nos deux pays peut être encore plus vaste à l'avenir.* »

Après avoir rendu hommage au président Giscard d'Estaing, *« chef d'Etat éclairé, courageux et dynamique, qui dirige les destinées d'une nation parmi les plus avancées du monde »*, le chah a conclu en disant : *« J'ai la ferme conviction que la France, terre privilégiée de l'esprit et de la culture, est profondément consciente du rôle important qu'elle doit jouer dans le monde, non seulement en contribuant au progrès technique et au bien-être matériel de la société, mais aussi en défendant les valeurs éternelles de l'esprit, de la beauté et de la morale, sans lesquelles aucun progrès matériel ne peut suffire à assurer le bonheur de l'homme.* »

Lundi après-midi, le président Giscard d'Estaing avait salué, en accueillant le chah et l'impératrice d'Iran dans le salon d'honneur de l'aéroport d'Orly, le *« souverain prestigieux d'une grande nation ». « La France,* a-t-il poursuivi, *éprouve aussi une grande joie à vous recevoir. Si les relations de nos deux pays furent de tous temps excellentes, c'est que, entre nos deux peuples, les affinités du cœur et de l'esprit sont anciennes et profondes, l'estime réciproque et la sympathie naturelle. Dans votre visite, Sire, la France voit le témoignage de cette vivante amitié que vous incarnez vous-même si parfaitement.* »

Dans sa réponse, le chah a évoqué *« la profonde affinité de cœur et d'esprit qui,* a-t-il dit, *a toujours existé entre nos deux peuples* ». Il a ajouté : *« Ces liens très étroits se sont encore resserrés à la suite des récents accords de coopération économique, technique, scientifique et culturelle.*

*» Vous en connaissez l'importance et l'étendue mieux que quiconque, monsieur le président, puisque vous-même avez été du côté français le digne artisan de cette grande entreprise. Vous dirigiez alors brillamment la politique économique de la France avant d'avoir à diriger sa politique tout court, avec tant de garanties de succès, et les destinées de ce grand peuple qui n'a cessé de marquer l'histoire de son empreinte depuis les origines...* »

## Sept formations politiques et syndicales dénoncent « le caractère publicitaire » donné à la visite du souverain

Sept formations politiques et syndicales de gauche (P.C., P.S., radicaux de gauche, P.S.U., C.G.T., C.F.D.T. et FEN) *« dénoncent énergiquement »*, dans un communiqué commun, *« le caractère publicitaire donné à la visite du chah d'Iran à Paris »*.

Elles *« protestent contre le soutien que lui accorde ostensiblement M. Giscard d'Estaing en recevant avec éclat, pour des raisons évidemment commerciales, le représentant d'un régime réactionnaire, ennemi de toutes les libertés, qui sacrifie l'avenir économique de son pays aux intérêts de l'impérialisme et des sociétés multinationales ».*

*« Depuis les fêtes de Persépolis, où M. Pompidou lui-même n'avait pas cru devoir se rendre,* déclarent-elles, *le régime iranien n'a pas changé. (...) Les rapports de juristes et de démocrates revenant de Téhéran sont accablants : la répression s'abat avec une particulière dureté sur les milieux ouvriers, les intellectuels et les artistes, les jeunes militants.*

*» Lors de cette visite, les organisations signataires entendent rappeler à M. Giscard d'Estaing les engagements qu'il a pris lorsqu'il était candidat, tant sur les libertés qu'à l'égard des régimes qui ont institutionnalisé la torture. Elles veulent fermement marquer ainsi leur soutien à la lutte du peuple iranien pour la liberté et la démocratie »*, conclut le communiqué.

De son côté, le mouvement de la jeunesse communiste de France proteste dans un communiqué contre cette visite et *« appelle les jeunes et les étudiants de France à exiger la libération de tous les emprisonnés et la vie sauve pour tous les condamnés ».*

Pour sa part, le Front progressiste (gaullistes de gauche) *« tient à rappeler*, dans un communiqué, *que l'Iran est la plus grande puissance militaire impérialiste du Moyen-Orient où elle joue le jeu de l'impérialisme américain par ses interventions armées dans la péninsule Arabique, par son attitude agressive à l'égard de l'Irak, par ses positions négatives notamment par rapport aux aspirations des populations du Baloutchistan et enfin par la répression effroyable qu'elle mène à l'intérieur même du pays* (notamment par le moyen de sa police politique, la Savak) *contre tous les éléments progressistes, en particulier les jeunes et les étudiants : toutes choses que le Front progressiste condamne irrémédiablement* ».

### UN MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU TOUDEH (communiste) SERAIT MORT SOUS LA TORTURE

Le comité central du parti iranien Toudeh (communiste), dans un communiqué publié le 22 juin et rendu public le 24, annonce la mort sous la torture, dans une prison de Téhéran, de l'un de ses membres, Parviz Hekmatdjou. Ancien officier, arrêté après le « coup d'Etat » de 1953 — qui a ramené le chah d'exil, — libéré, puis réfugié à l'étranger, indique le communiqué, Hekmatdjou était revenu en Iran *« pour continuer le combat »*. Arrêté à nouveau en 1964, il est condamné à mort, mais sa peine est commuée en détention perpétuelle. Pendant ces dix dernières années, aucun membre de sa famille — dont son épouse — n'a été autorisé à le voir. C'est *en essayant de l'obliger, par la* torture, à abjurer ses convictions que les *« bourreaux du chah »* l'ont *« assassiné »*, déclare encore le communiqué.

Le comité central du Toudeh tient pour responsable le chah lui-même ainsi que son *« régime sanguinaire »* des conditions prévalant dans les prisons, *« qui sont en réalité, des lieux d'assassinat de prisonniers politiques »*. Le parti lance un double appel, l'un à toutes les forces d'opposition pour qu'elles s'unissent, l'autre à l'opinion mondiale pour que les protestations des « libéraux » et des « progressistes » s'accentuent.

*De la Galerie des glaces au feu d'artifice*

## L'EMPEREUR CHEZ LE ROI-SOLEIL

**Le chah d'Iran, qui poursuit sa visite officielle à Paris, et le président Giscard d'Estaing se sont entretenus ce mardi 25 juin dans la matinée, pour la deuxième fois en tête à tête, au palais de l'Elysée. Le chah a été reçu en fin de matinée à l'Hôtel-de-Ville avant d'être l'hôte à déjeuner de M. Chirac. L'empereur devait visiter dans l'après-midi le centre atomique de Saclay, dans les environs de Paris.**

**Le premier entretien politique entre les deux chefs d'Etat s'était déroulé lundi après-midi au Grand Trianon, aussitôt après l'arrivée à Versailles du chah et de l'impératrice.**

Ce n'étaient certes pas les fastes de Persépolis. Non plus d'ailleurs la simplicité convenue qui sied désormais au protocole de l'Elysée. Costume de ville et marche à pied n'auraient-ils pas semblé mœurs trop « démocratiques » pour Sa Majesté Impériale Mohammed Reza Pahlevi, chah d'Iran, et l'impératrice Farah ? L'arrivée à Orly fut, il est vrai, brève et sans cérémonie. Mais, le soir venu, dans le Versailles du Roi-Soleil, habits et robes longues, valets en livrée bleue et culotte de soie, ont rendu à la Galerie des glaces son éclatant passé. Les hôtes de la France n'en furent, après tout, que moins dépaysés.

Accueillis au pied de la passerelle du Boeing impérial par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing, le chah et son épouse ont d'abord écouté les hymnes nationaux, puis les deux hommes d'Etat ont passé en revue les détachements qui rendaient les honneurs, avant de pénétrer, aux accents sourds de la *Marche consulaire*, dans le pavillon d'honneur de l'aéroport.

Là attendaient, impeccablement alignés, les membres du gouvernement, représentants des grands corps de l'Etat et présidents des Assemblées. Mains derrière le dos, ils ont écouté les courtes allocutions qu'ont échangées M. Giscard d'Estaing et le chah. Assises sur deux fauteuils, plantés seuls au milieu du grand salon ovale, les épouses, fleuries de bouquets multicolores, ont attendu sagement. Et il fallut que le président de la République rende hommage *« au charme et à la générosité »* de l'impératrice pour que celle-ci lève enfin un regard timide sur l'assemblée et remercie d'un large sourire. Photographes et cameramen n'en attendaient pas davantage.

Les présentations ne prirent qu'un instant. Les souverains et leurs hôtes s'envolèrent aussitôt à bord d'un hélicoptère frappé de la cocarde tricolore vers le château de Versailles. Sous bonne garde : leur appareil était, en effet, escorté de trois Alouette militaires. Ils atterrirent à l'extrémité du grand canal, et un long tapis rouge permit aux majestés de ne pas fouler du pied une pelouse encore tout imbibée de pluie.

La « fête » ne devait commencer que plus tard. A 20 heures, par un dîner d'apparat, offert dans la Galerie des glaces par M. et Mme Giscard d'Estaing à leurs hôtes et cent soixante autres convives. Vaisselle de vermeil, table ornée de roses, éclairée aux chandelles par des candélabres géants : on a goûté aux charmes de la Grande Epoque. Les invités ont ensuite assisté, au Théâtre Louis-XV, à un spectacle de ballets, suivi d'un feu d'artifice auquel pour la première fois étaient conviés à assister les gens des alentours. Ainsi le peuple a joui, assis sur les pelouses du parc, du bouquet final d'un soir de réjouissance.

## L'Iran demanderait un doublement du prix du gaz exporté vers l'U.R.S.S.

De notre correspondant

**Téhéran. — Une délégation dirigée par le directeur général de la Société nationale iranienne du gaz (SNIG) a commencé, lundi 24 juin dans la capitale soviétique, des pourparlers pour l'augmentation du prix du gaz iranien exporté vers l'U.R.S.S. L'augmentation demandée par l'Iran est de 100 % (88 F au lieu de 44 F les 1 000 mètres cubes), malgré la hausse des prix pétroliers qui donnerait à l'Iran le droit de demander une augmentation de 400 % (176 F).**

En application de l'accord irano-soviétique de 1966, l'U.R.S.S. devait construire une aciérie au nord de la ville d'Ispahan, pour un coût estimé de 1 750 millions de francs. Cette unité devait être payée par l'exportation du gaz iranien à travers un gazoduc géant et à raison de 33 francs les 1 000 mètres cubes. Toutefois, en 1972, au moment de la mise en service de l'aciérie, il apparut que son prix de revient avait finalement atteint 3 750 millions de francs, tandis que le prix du gaz était de 44 francs les 1 000 mètres cubes. En effet, aux termes de l'accord de 1966, l'Iran avait le droit d'augmenter le prix de son gaz chaque fois que le prix posté du fuel augmentait de 30 %. L'U.R.S.S., qui achetait le gaz iranien à ce prix modique, vend son propre gaz à l'Europe occidentale actuellement cinq à six fois plus cher. Pour éteindre sa dette, l'Iran devait exporter *10 milliards de mètres cubes de* gaz par an vers l'U.R.S.S., et ce pendant huit ans. Mais, avec le nouveau prix, cette dette sera payée dans les deux à trois prochaines années et l'U.R.S.S. devra ensuite payer comptant, ou en troc, le gaz iranien importé.

D'autre part, l'Iran est actuellement en pourparlers avec les pays occidentaux, dont la France, pour la vente de son gaz. Ce gaz devrait être acheminé vers la frontière irano-soviétique grâce à un second gazoduc, dont le coût est estimé à 10 milliards de francs (le premier avait coûté 3,5 milliards). L'U.R.S.S. utilisera le gaz acheminé par ce gazoduc pour sa propre consommation et acheminera à son tour à travers un autre gazoduc qui partira de ses frontières occidentales et vers l'Europe de l'Ouest du gaz produit sur son propre sol. Le volume de gaz reçu par l'U.R.S.S. sera de 13 milliards de mètres cubes par an tandis que le volume délivré aux pays occidentaux ne sera que de 10 milliards de mètres cubes, le reste étant perçu par l'U.R.S.S. comme droit de transit.

Selon la presse de Téhéran, les attaques récentes des organes de presse soviétiques contre l'Iran et la réactivation de certaines radios clandestines d'opposition, dont les émetteurs se situent sur le sol de pays alliés à l'U.R.S.S., avaient pour but de faire pression sur le gouvernement iranien afin de l'obliger à modérer les nouveaux prix demandés. Ces attaques ont toutefois diminué depuis quelques jours, et l'on croit savoir que les Russes voudraient assainir le climat des pourparlers actuels de Moscou. — D. A.

### UN CLIENT DE « CONCORDE »

*L'Iran et la Chine sont, à ce jour, les deux seuls Etats étrangers ayant exprimé leur intention de commander Concorde, à raison de deux ou trois exemplaires chacun. Les discussions commerciales qui continuent font apparaître une certaine communauté d'intérêts à long terme entre ces deux pays.*

*Outre le fait que leurs compagnies aériennes ont tout à gagner à laisser Air France et British Airways « essuyer les plâtres » d'une exploitation commerciale de Concorde qui commencerait en 1976 sur l'Atlantique nord, la Chine souhaite pouvoir utiliser l'escale de Téhéran sur une ligne Pékin - Paris, par exemple. Cette nécessité d'un accord réciproque de trafic aérien contraint l'Iran et la Chine à lier leur sort dans leurs négociations commerciales et techniques.*

*Le fait que les Chinois ne disposent pas d'une infrastructure adaptée aux avions de ligne très modernes affecte indirectement les négociations avec l'Iran.*

*De surcroît, la compagnie Iran Air est, après Pan American, la deuxième à avoir commandé trois exemplaires du dernier courrier à réaction Boeing-747 SP (special performance), qui vole plus loin que n'importe quel autre avion civil et qui, finalement, est un redoutable concurrent de Concorde. Ce quadriréacteur, qui commencera à être livré à Iran Air à partir de mars 1976, est capable de parcourir environ 11 000 kilomètres sans escale, avec deux cent quatre-vingts passagers.*

*La compagnie, basée à Téhéran, exploite un réseau intérieur, régional et intercontinental, et le Boeing-747 SP lui permettra, par exemple, de relier sans escale New-York à Téhéran. Un tel avion, avec sa très longue autonomie de vol, a pour effet de raccourcir les distances de vol, ce qui est aussi, en principe, l'un des avantages de Concorde. Tant et si bien que les deux appareils peuvent entrer en compétition et l'achat de l'un porter préjudice à l'avenir de l'autre.*

## Des achats massifs d'armes

S'adressant principalement à des fournisseurs américains et, dans une moindre mesure, à des industriels de l'armement britannique ou français, les forces armées iraniennes sont en passe de devenir les plus puissantes de cette région du monde, avec les matériels de guerre les plus modernes conçus actuellement. Pour l'an dernier, on évalue à l'équivalent de 15 milliards de francs le montant total des commandes militaires de l'Iran à l'étranger et, pour les deux années qui suivent, on estime que les contrats d'armes qui sont ou seront passés représenteront une somme égale à l'ensemble de ses dépenses militaires des quinze dernières années.

Selon des sources de renseignements occidentales, le montant des importations d'armements par l'Iran qui était en moyenne de 8,5 millions de dollars par an au début des années 60, s'élevait à 156 millions de dollars en 1968, pour atteindre 2 à 3 milliards de dollars par an, avec le V[e] plan quinquennal lancé en 1973.

### Une très importante aviation

Les forces aériennes iraniennes sont en passe de doubler le nombre de leurs avions de combat ou de transport et leur flotte d'hélicoptères, après avoir acquis, aux Etats-Unis, cent quatre-vingts chasseurs-bombardiers Phantom, quatre-vingts biréacteurs F-14 Tomcat à flèche variable, cent cinquante avions d'attaque Northrop F-5 Tiger-2, dix quadriréacteurs de ravitaillement en vol et sept cents hélicoptères de tous les modèles.

La puissance de la marine de guerre sera quadruplée au cours du V[e] plan quinquennal, avec l'achat ou la construction sur place de huit escorteurs, quatre frégates, de sous-marins et de quatorze hydroglisseurs de conception britannique, capables d'acheminer cent cinquante commandos-marine en tous points du golfe Persique et d'Oman. Les Britanniques ont fourni, également, huit cents chars de combat Chieftain et, plus récemment, tout un système de radars et de missiles de défense antiaérienne.

A côté de ces achats massifs d'armes aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, qui délèguent de nombreux conseillers techniques, la part des livraisons militaires françaises reste, pour l'instant, très modeste. En février, a été signé à Téhéran un contrat pour la fourniture de six canonnières rapides qui seront construites à Cherbourg, mais qui seront dotées, vraisemblablement, de missiles surface-surface produits aux Etats-Unis. Chacune de ces canonnières coûte environ 50 millions de francs. Plus récemment, la France a accepté de vendre à l'Iran des machines-outils pour la fabrication de munitions américaines de 20 mm.

Des discussions, au stade de la prospection, portent actuellement sur des matériels que la France produit en coopération européenne : des avions d'entraînement et d'appui tactique Alphajet (avec la République fédérale d'Allemagne), des missiles air-sol Martel guidés par télévision (avec la Grande-Bretagne), des chars de combat SK-105 (avec l'Autriche) et des sonars de détection pour des chasseurs de mines.

# PROCHE-ORIENT

## M. Sauvagnargues se rendra en Israël l'automne prochain

Le communiqué publié à l'issue de l'entretien qu'a eu lundi 24 juin dans la soirée M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, avec l'ambassadeur d'Israël, M. Asher Ben Natan, précise qu' « *un échange de visites au niveau ministériel a été évoqué qui pourra contribuer au développement des relations franco-israéliennes* ». En réalité, cet échange de visites a été décidé. De source israélienne on apprenait en effet un peu plus tard que M. Sauvagnargues se rendrait en visite en Israël en automne et que M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, viendrait en France avant la fin de l'année.

On ajoute, au Quai d'Orsay, qu'avant la fin de l'année également M. Sauvagnargues compte aller au Liban et en Egypte, dont les ministres des affaires étrangères viendraient de leur côté à Paris.

Le 15 mai dernier, M. Abba Eban, alors ministre israélien des affaires étrangères, aurait dû faire une visite officielle en France, mais le voyage avait été ajourné à la suite de la mort du président Pompidou. Une invitation avait déjà été adressée à M. Jobert, qui fut empêché d'y répondre une première fois par la guerre du Kippour, puis par le décès du président de la République.

Cette visite d'un ministre français en Israël sera la première depuis la création de l'Etat juif et, en particulier, la guerre des six jours, en 1967, à la suite de laquelle la France avait mis l'embargo sur les armes à destination du Proche-Orient.

Depuis 1967, pourtant, des ministres israéliens sont venus en France : le ministre israélien des transports, du 5 au 8 mars 1968 ; puis le vice-ministre israélien de la défense, du 7 au 13 mars 1968. Mme Golda Meir, premier ministre israélien, avait assisté en janvier 1973, en France, à la conférence des leaders de l'Internationale socialiste, mais elle n'avait eu alors aucun contact officiel. Plusieurs rencontres des ministres des affaires étrangères ont eu lieu à New-York, en marge des sessions des Nations unies.

## JÉRUSALEM AURAIT DEMANDÉ AUX ÉTATS-UNIS POUR 6 MILLIARDS DE DOLLARS D'ARMEMENTS

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, s'est entretenu, le lundi 24 juin, avec M. Kissinger. Il a déclaré qu'il avait attiré l'attention du secrétaire d'Etat américain sur les trois problèmes les plus urgents du Proche-Orient : l'aggravation du terrorisme, le durcissement de l'attitude égyptienne et les fournitures d'armes soviétiques à certains pays arabes.

M. Peres a rappelé que le président Nixon avait promis, lorsqu'il se trouvait à Jérusalem, de maintenir l'équilibre militaire entre Israël et ses voisins arabes. Il a souligné que l'Union soviétique s'apprêtait à fournir aux pays arabes des armements pour une valeur de 30 milliards de dollars répartis sur dix ans. De source israélienne officielle, on assure que Jérusalem aurait demandé aux Etats-Unis la fourniture d'armements pour une valeur totale de 6 millards de dollars, répartis sur quatre ans.

## LE SOUDAN A REMIS A L'O.L.P. LES PALESTINIENS CONDAMNÉS A KHARTOUM POUR LE MEURTRE DE TROIS DIPLOMATES

Les huit Palestiniens, membres de Septembre noir, qui avaient attaqué le 1er mars 1973 l'ambassade d'Arabie Saoudite à Khartoum, et tué trois diplomates occidentaux, ont été condamnés, lundi 24 juin, à la prison à vie par un tribunal de Khartoum (nos dernières éditions du 25 juin). Mais cette peine a été aussitôt réduite à sept années de prison par le chef de l'Etat soudanais, le général Memeiry. Ce dernier a également décidé de remettre les huit hommes à l'Organisation de libération de la Palestine, qui se chargera d'appliquer la sentence. Dans la soirée on apprenait que les Palestiniens avaient quitté le Soudan et étaient arrivés à leur « *destination* » sans que celle-ci soit précisée.

Les huit hommes avaient attaqué l'ambassade d'Arabie Saoudite au cours d'une réception, et pris cinq diplomates en otages. Après un siège de deux jours et demi, MM. Cleo Noel, ambassadeur des Etats-Unis à Khartoum, Curtiss Moore, conseiller américain de l'ambassade, et Guy Eid, chargé d'affaire belge, avaient été tués. Le commando s'était ensuite rendu aux autorités soudanaises après avoir libéré les deux derniers diplomates qu'il retenait, M. Abdallah Al Mabrouk, ambassadeur saoudien, et le chargé d'affaires jordanien. — (*A.F.P.*)

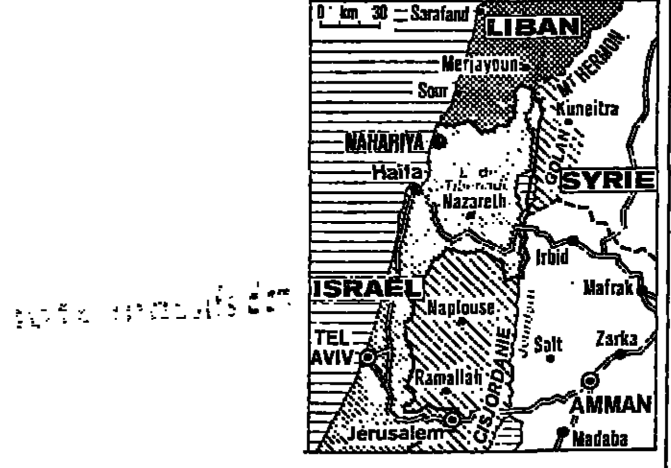
## JÉRUSALEM « NE TOLÉRERA PLUS » LES ATTAQUES DES FEDAYIN

*(Suite de la première page.)*

Toujours selon ces témoins, les fedayin tuèrent à coups de feu Mme Irka Zarkin, trente-huit ans, et ses deux enfants, Ronith, une fillette de dix ans, et Gildad, un garçonnet de cinq ans. Le chef de famille, M. Motta Zarkin, ne fut que légèrement blessé (1).

Après s'être engouffrés dans l'immeuble de trois étages comprenant neuf appartements, les trois hommes commencèrent à tirer et à lancer des grenades contre toutes les personnes qu'ils apercevaient dans la rue. L'immeuble fut pris d'assaut trois heures plus tard par l'armée qui l'investit par le toit, où l'un des fedayin fut tué. Les deux autres furent tués à l'intérieur de l'édifice. Un soldat israélien fut mortellement atteint et six autres furent blessés.

L'affaire dura un peu plus de trois heures, entre le moment où les fedayin débarquèrent et celui où l'armée donna l'ordre d'investir l'immeuble.




La ville de Nahariya, où les fedayin ont pénétré dans la nuit de lundi, est une importante station balnéaire située sur la Méditerranée, entre Haïfa et la frontière libanaise.

La ville compte quelque vingt-cinq mille habitants, mais, en cette période de l'année, la population se trouve augmentée par des milliers d'estivants.

A l'heure même où se déroulaient ces tragiques événements, un porte-parole israélien signalait que la ville de Kyriath-Shmoneh, au nord de la Galilée, subissait des tirs de mortiers provenant du territoire libanais, mais aucune victime n'a été signalée.

L'opération de Nahariya, qui survient quelques jours après les raids de l'aviation israélienne contre les camps palestiniens du sud du Liban, est la quatrième organisée par les fedayin en moins de trois mois. Il y eut d'abord l'attaque contre la petite ville de Kyriath-Shmoneh le 11 avril dernier (dix-huit Israéliens et trois fedayin tués) puis, le 15 mai, la prise d'otage de Maalot, au cours de laquelle vingt-deux adolescents ont été tués sauvagement. Le 13 juin enfin, quatre fedayin ont tué trois femmes du kibboutz de Chamir avant d'être tués eux-mêmes par les forces de sécurité.

(1) Selon une autre version des faits, les membres de la famille Zarkin avaient été pris en otage par les fedayin et ont été tués au cours des combats qui ont suivi l'assaut du bâtiment par les forces de sécurité.

# DIPLOMATIE

VIVEMENT ATTAQUÉ

## M. Kissinger se défend de pratiquer une diplomatie secrète avec Moscou

**Washington. — A quelques heures de son départ pour Moscou avec le président Nixon, M. Kissinger était engagé dans une vive controverse avec le sénateur Jackson au sujet des arrangements conclus avec l'Union soviétique concernant l'accord intérimaire de 1972 sur la limitation des armements nucléaires stratégiques.**

De notre correspondant

Pendant plus d'une heure dans une conférence de presse le lundi 24 juin, puis pendant plus de trois heures devant la commission sénatoriale des forces armées, le secrétaire d'Etat a répété qu'aucun arrangement « secret » n'avait été conclu avec l'Union soviétique modifiant l'accord de 1972 au sujet du nombre des engins nucléaires lancés à partir de sous-marins respectivement attribués à chacun des deux Super-Grands (950 pour l'Union soviétique, 710 pour les Etats-Unis). Le sénateur Jackson, dans ses déclarations antérieures (*le Monde* du 23-24 juin) avait laissé entendre que M. Kissinger avait accepté que les Soviétiques augmentent cette catégorie d'engins de quelque soixante-dix unités, tandis que les Américains réduisaient leur total de cinquante-quatre. Tout en répétant que les allégations du sénateur Jackson étaient « *totalement fausses dans tous les détails* », le secrétaire d'Etat a admis, d'une part, qu'un document interprétant l'accord de 1972 avait été conclu avec l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Dobrynine et, d'autre part, qu'à la fin du « sommet » de 1972 le président Nixon avait assuré ses interlocuteurs soviétiques que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de construire autant de sous-marins équipés d'engins nucléaires que l'accord le prévoyait. Cette réduction répondrait au vœu des militaires américains, qui, plutôt que de développer un arsenal de vieilles armes, songeaient déjà à un nouveau programme axé sur le Trident, sous-marin de gros tonnage porteur de fusées à têtes multiples à très longue portée. Ce programme doit entrer en application en 1977.

En ce qui concerne l'accord d'interprétation, M. Kissinger a affirmé que le Congrès, sans en avoir été saisi officiellement, avait été mis au courant. Pour ce qui est de l'engagement pris par M. Nixon, M. Kissinger estime que c'est un geste visant à créer un bon climat dans les relations soviéto-américaines ; il n'était pas nécessaire d'en référer au Congrès.

### La méfiance du Congrès

Le Congrès, appuyé par la presse, accepte mal une diplomatie secrète, et sa méfiance naturelle ne pouvait être que renforcée par l'affaire du Watergate. Le manque de confiance du législatif à l'égard de l'exécutif complique évidemment la tâche de M. Kissinger, qui, en termes mesurés, a pris soin lundi de n'accuser personne, et s'est engagé à remettre au Congrès et au public les accords qui pourraient être conclus à Moscou dans les prochains jours. Ses arguments n'ont pas en tout cas désarmé le sénateur Jackson, qui, à nouveau, a dénoncé un accord « secret » dont le Congrès et l'opinion n'ont pas été informés, et affirmé, de surcroît, qu'il y a quelques jours un nouvel arrangement avait été négocié avec l'U.R.S.S. en vue de ramener les engins nucléaires sous-marins à leur nombre autorisé de neuf cent cinquante.

Bref, la controverse, la « guerre des deux Henry », continue, et il n'est pas sûr que M. Kissinger, qui a sué sang et eau pour expliquer dans tous les détails le sujet compliqué des arrangements nucléaires, ait convaincu le Congrès qu'il n'était pas nécessaire, et même peut-être qu'il était contre-indiqué, de communiquer au pouvoir législatif tous les détails de cette négociation.

Le secrétaire d'Etat n'a pas à négocier seulement avec des interlocuteurs tenaces et difficiles, il lui faut aussi, à tout moment, songer aux réactions de l'intérieur. D'où sa prudence dans l'évaluation des perspectives du « sommet » américano-soviétique. « *Des progrès substantiels peuvent être envisagés,* a-t-il dit, *mais il est douteux qu'on aboutisse à un accord global sur la limitation des armements nucléaires stratégiques.* » M. Kissinger n'a pas exclu qu'un accord de principe soit conclu sur l'interdiction des explosions nucléaires souterraines de faible puissance. Il a précisé les trois « volets » des discussions envisagées : identifier les zones de conflits pour les réduire, et, si possible, dégager des secteurs de coopération ; contrôler la course aux armements nucléaires ; établir les relations soviéto-américaines sur une structure plus positive. « *Le « sommet » intervient à un moment où, à beaucoup d'égards, les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sont cruciales pour le maintien de la paix mondiale* », a dit encore M. Kissinger

HENRI PIERRE.

## Le programme du voyage de M. Nixon en Europe et en Union soviétique

**Le président Nixon quitte Washington, ce mardi 25 juin, pour Bruxelles et Moscou. Il est attendu à 20 h. 30 dans la capitale belge. Après une courte visite de courtoisie au roi Baudouin et à la reine Fabiola, M. Nixon se rendra à l'ambassade des Etats-Unis, où il passera la nuit.**

**Mercredi 26, après avoir reçu le premier ministre d'Italie, M. Rumor, il prendra part à une réunion du Conseil atlantique « au sommet », puis il participera à la cérémonie de la signature de la « déclaration atlantique », adoptée le 19 juin au Conseil atlantique d'Ottawa (« le Monde » des 19 et 20 juin).**

**M. Nixon assistera ensuite à un déjeuner offert aux chefs de délégations par le roi des Belges, et recevra dans l'après-midi le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, ainsi que le premier ministre britannique, M. Wilson.**

**Jeudi 27, M. Nixon quittera Bruxelles à 9 h. 30 (heure locale) et arrivera à Moscou à 15 heures (heure locale). Il se rendra directement en cortège au Kremlin, où il résidera pendant son séjour, et aura aussitôt un premier entretien avec le secrétaire général du parti communiste, M. Brejnev, et le président du conseil M. Kossyguine. Dans la soirée, le président du Soviet suprême, M. Podgorny, donnera un dîner au Kremlin en l'honneur de M. Nixon.**

**Vendredi 28, la journée du président Nixon sera consacrée à une série d'entretiens avec M. Brejnev et les autres dirigeants soviétiques, ainsi qu'à la signature d'un accord. Dans la soirée, le président et Mme Nixon assisteront à un concert au Théâtre Bolchoï.**

**Samedi 29, M. Nixon visitera le centre spatial soviétique la Ville-des-Etoiles, où il rencontrera les équipages américain et soviétique qui prendront part en juillet 1975 au premier rendez-vous dans l'espace des capsules Apollo et Soyouz. L'après-midi M. Nixon quittera Moscou pour Simféropol, en Crimée, d'où il se rendra par la route à la datcha de M. Brejnev, au bord de la mer Noire. Il y passera la journée du dimanche 30.**

**Lundi 1er juillet, M. Nixon ira à Minsk, où il rencontrera les dirigeants de la République de Biélorussie, et il regagnera Moscou dans la soirée.**

**Mardi 2 juillet, M. Nixon, M. Kissinger et leurs conseillers auront de nouveaux entretiens au Kremlin. Le président Nixon prononcera un discours télévisé et donnera à l'ambassade des Etats-Unis un dîner en l'honneur des dirigeants soviétiques.**

**Mercredi 3 juillet, M. Nixon aura avec M. Brejnev et ses collègues un ultime entretien, qui doit précéder la signature de l'accord sur l'interdiction des explosions nucléaires souterraines à forte puissance. Après une réception par le Soviet suprême, le président Nixon et ses conseillers quitteront Moscou à 15 h. 30 (heure locale) et, en principe, rentreront directement à Washington.**

**En marge du « sommet » atlantique de Bruxelles, outre les entretiens de M. Nixon, plusieurs rencontres bilatérales sont prévues. C'est ainsi que M. Chirac, qui représentera la France, s'entretiendra avec M. Tindemans, premier ministre belge, et M Wilson, premier ministre britannique. Arrivé le matin à Bruxelles, le premier ministre français regagnera Paris aussitôt après le déjeuner offert par le roi Baudouin.**

A Caracas

## LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER EST AJOURNÉE « SINE DIE »

Caracas (*A.F.P.*). — La conférence des Nations unies sur le droit de la mer est encore dans l'impasse. La controverse sur les modalités de scrutin, qui doivent régir l'adoption finale des textes, n'a pu être réglée définitivement, et la séance plénière, prévue d'abord pour la matinée, puis pour la fin de l'après-midi de lundi, a été remise *sine die*.

L'atmosphère de la conférence est empreinte d'un certain malaise. Les participants ont conscience que la controverse, sous ses dehors juridiques, est en réalité profondément politique.

A la commission spéciale des Nations unies

## DIVERGENCES SUR LES « DROITS ET DEVOIRS ÉCONOMIQUES DES ÉTATS »

*(De notre correspondant.)*

Mexico — A Mexico, les travaux de la commission spéciale des Nations unies pour la rédaction d'un projet de « charte des devoirs et des droits économiques des Etats » sont dans l'impasse en raison de l'opposition entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement.

Marquant l'interdépendance économique le bloc des pays industrialisés mené par les Etats-Unis demande à être garanti contre d'éventuels embargos de matières premières. Il réclame également le libre accès aux ressources naturelles pour garantir « l'expansion équilibrée de l'économie mondiale » En dépit des promesses antérieures de M. Kissinger, les Etats-Unis ont été extrêmement durs.

Quant aux pays en voie de développement ils désirent contrôler les activités des entreprises multinationales, qui, selon les Etats-Unis, devraient être soumises au droit international.

Un groupe spécial de négociation, composé de treize membres, a été créé par la commission en vue de tenter de mettre fin à cette impasse avant la fin des travaux, qui doivent se terminer le 28 juin.

## LE HARAS DE TROIE

*(Suite de la première page.)*

Avec une telle lecture, les termes et formules de la déclaration atlantique paraissent confirmer ce que suggèrent la nomination au Quai d'Orsay d'un artisan de la CED, les formules chaleureuses pour parler des Etats-Unis et bien d'autres indices. Rien de tout cela n'est décisif cependant. Plus qu'une volonté de changement, c'est l'absence de volonté qui retient l'attention, au niveau des attitudes sinon des intentions.

Mais cette absence de volonté n'est-elle pas précisément un moyen de tout changer ? Dans les derniers mois du régime Pompidou, deux faits décisifs sont intervenus, qui modifient profondément le contexte de la diplomatie des nations occidentales. En premier lieu, les Etats-Unis ont modifié leur politique à l'égard de la Communauté européenne. Au lieu d'en favoriser le développement, comme ils l'avaient fait dans les deux décennies précédentes, ils ont décidé d'y faire obstacle. A la conception d'un monde « libre » à caractère plus ou moins bipolaire, que Kennedy résumait dans la formule du *partnership*, MM. Kissinger et Nixon ont substitué celle d'un leadership américain, affirmé avec force et brutalité.

Ce changement est d'autant plus important qu'il correspond à une évolution parallèle des Soviétiques. Ils n'ont jamais été favorables à l'« Europe européenne », où ils voyaient un pôle d'attraction pour les démocraties populaires. Mais ils l'appréciaient cependant comme un moyen d'affaiblir l'influence de Washington. Aujourd'hui, les Deux Grands sont plus d'accord que jamais sur le partage du Vieux Continent. L'échange de diplomates entre les deux Allemagnes consacre la reconnaissance du *statu quo* territorial et politique en Europe dont l'U.R.S.S. pense que la docilité de l'Ouest à l'égard de Washington est devenue le plus sûr garant. « *Chacun ses satellites et la paix sera mieux gardée* » : tel est à peu près le raisonnement qu'on fait à Moscou et à Washington.

* * *

Pendant que les Etats-Unis voient s'accroître ainsi leur liberté d'exiger que les nations de l'Ouest européen se conduisent en protectorats dociles, celles-ci se résignent de plus en plus à cette subordination, quand elles ne l'acceptent pas avec plaisir. A de rares exceptions près, elles n'ont jamais manifesté une grande volonté d'indépendance. Le thème de l'Europe unie n'a guère traduit une ferme volonté de créer un « Troisième Grand », autonome comme les deux autres. Il a plutôt servi à contenir les rébellions nationales contre la domination de Washington et à masquer celle-ci sous l'apparence d'une Communauté libre. Ce camouflage n'est même plus nécessaire. Depuis l'avènement de M. Wilson, la Grande-Bretagne justifie les pires appréhensions du général de Gaulle : elle est un agent de la politique américaine plutôt qu'un partenaire de la Communauté. Le chancelier Schmidt agit plus discrètement, mais pas moins efficacement.

Voici quelques années on se demandait qui, de l'Angleterre ou de la République fédérale, jouerait en Europe le rôle d'un cheval de Troie des Etats-Unis. Il est clair aujourd'hui qu'elles le jouent l'une et l'autre, mais qu'elles ne sont pas les seules. Les Pays-Bas manifestent depuis longtemps dans ce domaine un activisme dont leur exiguïté dissimule l'ardeur. Dans la pagaille où elle s'enfonce allègrement, l'Italie reste docilement fidèle à Washington, comme elle l'a presque toujours fait. Le fameux cheval est entouré maintenant de beaucoup de congénères, et l'on pourrait parler d'un haras de Troie.

Il semble même que les institutions communautaires en fassent partie, à voir les résultats de la négociation entre les Neuf et les Etats-Unis, que l'investiture de leur nouveau président a trop dissimulé aux yeux des Français. On nous répète depuis des années que l'Europe résisterait mieux à Washington en parlant d'une seule voix. Elle vient de le faire plus ou moins, pour discuter les aménagements du tarif extérieur commun : et c'est la déroute. Les Américains sont victorieux sur toute la ligne, et tellement conscients de l'impuissance de leurs partenaires qu'ils exigent encore des concessions nouvelles.

* * *

En face de la pression des Etats-Unis, de la complicité qu'elle rencontre chez nos principaux alliés et dans les institutions mêmes de la Communauté, une politique d'indépendance de l'Europe devrait être très rigoureuse et très ferme pour avoir quelque chance de n'être pas submergée. Mais voilà précisément où l'on trouve un changement. Pendant des années, le « non » du général de Gaulle a permis de résister à la pression des flots, bien qu'il fût isolé. Il s'était affaibli déjà sous Georges Pompidou, malgré le durcissement des derniers mois : Michel Jobert lui-même a cédé dans la négociation douanière.

N'est-on pas en train de franchir aujourd'hui une étape plus décisive ? L'ambiguïté de la diplomatie giscardienne est plus apparente que réelle. En face d'une pression si forte, se taire c'est se résigner. L'hésitation, la mollesse, le laisser-aller, l'indifférence, le silence suffisent à permettre la domination de Washington sur l'Europe occidentale. Ils la favorisent même en la dissimulant, ce qui atténue les réactions possibles. Telle n'est peut-être pas la volonté consciente du nouveau président de la République. Nul ne peut dire si son comportement actuel résulte d'une stratégie délibérée ou d'une incertitude. Mais les résultats seront identiques si ce comportement n'est pas modifié. L'opposition prêterait elle-même la main à ce changement invisible de la diplomatie française si elle ne surmontait pas ses contradictions et si elle n'obligeait pas M. Giscard d'Estaing à se découvrir. Il est urgent qu'un grand débat de politique étrangère s'ouvre au Parlement et dans la nation.

MAURICE DUVERGER.

# EUROPE

## Grande-Bretagne

APRÈS L'ANNONCE D'UNE EXPLOSION NUCLÉAIRE

### La gauche travailliste adresse une protestation énergique à M. Wilson

De notre correspondant

Londres. — La Grande-Bretagne a fait exploser une bombe atomique souterraine dans le désert du Nevada il y a quelques semaines, a annoncé le 24 juin dans la soirée à la Chambre des communes le premier ministre britannique. Loin de calmer la gauche travailliste, qui n'apprécie guère d'être mise devant le fait accompli, la déclaration de M. Harold Wilson a exacerbé sa méfiance.

Le groupe *Tribune*, fer de lance de la gauche travailliste, qui réunit une trentaine de députés, a aussitôt décidé d'adresser une protestation énergique au Parlement et a demandé que le groupe parlementaire se réunisse dans une quinzaine de jours pour voter une motion concernant la politique nucléaire du Labour.

Le premier ministre n'a donné aucune précision sur l'explosion elle-même — la première depuis neuf ans — se bornant à déclarer qu'elle avait été prévue et préparée par le gouvernement conservateur, et qu'elle avait pour objet de s'assurer de l'efficacité de l'armement nucléaire britannique. Selon toute vraisemblance, l'essai a porté sur une fusée Polaris A-3, à têtes multiples, qui équipe les sous-marins nucléaires britanniques. M. Wilson a assuré les députés que l'expérience avait utilisé un engin de faible puissance et respecté les traités en vigueur ainsi que le programme du parti travailliste.

Il est peu probable que ces assurances suffiront à apaiser la gauche du parti. Tout au plus M. Wilson peut-il espérer qu'en ayant joué la carte de la franchise à la Chambre des communes, les critiques s'éteindront plus rapidement et que l'unité du parti travailliste ne sera pas battue en brèche à la veille de difficiles élections générales.

*(INTERIM.)*

Seul des alliés « atlantiques » et des Etats européens, le secrétaire au Foreign Office avait cru bon, le 12 juin, d'exprimer à l'ambassadeur de France, convoqué à cet effet, « *son regret de voir la France se proposer de faire une série d'essais nucléaires dans l'atmosphère* ». Cette démarche eût été plus convaincante si le gouvernement britannique n'avait pas, à la même époque, mené, dans une discrétion qui, à l'égard de son opinion intérieure, touchait à la dissimulation, ses propres essais souterrains.

## Union soviétique

### PLUSIEURS CENTAINES DE P.-D.G. OCCIDENTAUX PARTICIPENT A UNE CONFÉRENCE A MOSCOU

Moscou *(A.F.P.)*. — En lever de rideau à la visite du président Nixon une conférence sur le commerce est-ouest a commencé le lundi 24 juin à Moscou avec la participation de plusieurs centaines de P.-D. G. de grandes firmes industrielles et banques de trente-deux pays du monde occidental. La conférence, organisée conjointement par le Standford Research Institute de Californie et le Comité d'Etat soviétique pour la science et la technique, se poursuivra jusqu'au vendredi 28 juin.

Le physicien contestataire André Sakharov, de son côté, a lancé un appel à MM. Brejnev et Nixon pour la libération de quatre-vingt-trois dissidents soviétiques, dont le général Grigorenko, le mathématicien ukrainien Leonid Pliouchtch, Vladimir Bouovski, l'historien Andrei Amalrik, l'ami de Soljénitsyne Gabriel Superfine, et Igor Ogourtsov, l'ancien dirigeant de l'Union pan-russe des chrétiens sociaux.

« *Ces hommes*, écrit Sakharov, *n'ont pas enfreint les lois soviétiques.* » L'académicien demande pour eux l'application des articles 13 et 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme sur la liberté de circulation et d'émigration et la liberté religieuse.

## Yougoslavie

### DES ÉTUDIANTS PASSENT EN JUGEMENT

**Belgrade (A.F.P.). — Le procès de Vladimir *Palantchina*, étudiant en philosophie, arrêté le 28 mars pour avoir lu en public un texte interdit (celui d'une motion libérale adoptée par les étudiants de philosophie de plusieurs villes), s'est ouvert le mardi 25 juin dans la capitale yougoslave. Le procès d'un autre étudiant en philosophie, M. Vukalitch, s'ouvrirait vendredi, selon des informations proches de la faculté de philosophie. Enfin, Mme Liljana Mijanovitch, la femme du célèbre « Vlado la Révolution », ancien président des étudiants en philosophie de Belgrade, dont la condamnation en 1970 fut liée à une vive agitation estudiantine, comparaîtra le 2 juillet devant un tribunal de Belgrade.**

**D'autre part il se confirme que M. Djura Djurovitch, soixante-quinze ans, ancien assistant du général Draja Mikhaïlovitch, le rival malheureux du président Tito pendant la guerre de libération contre les Allemands, sera jugé en juillet pour contacts avec des mouvements hostiles au *régime*.**

## Suisse

Après le meeting antifranquiste de Genève

### Mme DOLORÈS IBARRURI ET M. SANTIAGO CARRILLO SONT FRAPPÉS D'INTERDICTION DE SÉJOUR DANS LA CONFÉDÉRATION

(De notre correspondant.)

**Berne. — Le gouvernement suisse a décidé, le lundi 24 juin, de frapper Mme Dolorès Ibarruri et M. Santiago Carrillo, *respectivement présidente et* secrétaire général du parti communiste espagnol, « d'interdiction de séjour sur le territoire helvétique pour une durée illimitée ». Le Conseil fédéral a estimé que Mme Ibarruri et M. Carrillo avaient « contrevenu » à *l'interdiction qui* leur avait été signifiée de prendre la parole au cours de la manifestation antifranquiste qui s'est déroulée dimanche à Genève (« le Monde » du 25 juin).**

**Pour répondre à l'enthousiasme de la foule, les deux dirigeants communistes espagnols avaient brièvement pris la parole après la diffusion de *l'enregistrement de leurs discours*. M. Carrillo s'était adressé aux assistants pendant quatre minutes. La manifestation s'était déroulée dans une discipline totale et sans le moindre incident.**

**Le Parti suisse du travail (communiste), organisateur de la réunion, a élevé une « protestation indignée contre l'inqualifiable attitude du Conseil fédéral ». De leur côté, plusieurs journaux suisses estiment que le moment est venu de réviser les *dispositions prises en 1948* pour réglementer les discours politiques d'étrangers en Suisse. La réglementation en vigueur ne leur paraît plus de mise aujourd'hui.**

● *Ce n'est pas seulement « l'Archipel du Goulag »*, mais l'ensemble de l'œuvre d'Alexandre Soljenitsyne qui a été retiré de la vente dans les kiosques du Palais des nations de Genève. Les clients qui désirent un ouvrage du prix Nobel peuvent néanmoins le commander, puis en prendre livraison sous emballage discret.

C'est la mission permanente de l'U.R.S.S. à Genève qui serait intervenue auprès de l'administration de l'Office européen des Nations unies pour que cesse l'exposition des œuvres de Soljenitsyne. — *(Corresp.)*

A la frontière hollandaise

### LE CHANCELIER SCHMIDT S'EST ENTRETENU AVEC M. DEN UYL

Bonn *(A.F.P., Reuter)*. — Le chancelier fédéral allemand, M. Helmut Schmidt, s'est entretenu le samedi 22 juin avec son collègue néerlandais, M. Joop Den Uyl. Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Boelling, a indiqué que la rencontre s'est déroulée à la frontière germano-hollandaise en territoire allemand.

La réunion avait été fixée une semaine auparavant. Elle n'a pas été annoncée à l'avance.

Les deux chefs de gouvernement ont discuté de la situation économique des pays membres de la *Communauté européenne*, de la hausse du pétrole et des matières premières, de la lutte contre l'inflation.

M. Schmidt, qui s'est déjà entretenu avec M. Giscard d'Estaing et M. Harold Wilson, poursuivra ses consultations européennes en rencontrant, le 3 juillet prochain à Bonn, M. Tindemans, *chef du gouvernement* belge. Le ministre allemand et le ministre belge des affaires étrangères participeront aux discussions.

## Pays-Bas

### M. SAUVAGNARGUES SE RENDRA A LA HAYE LE 16 JUILLET

La Haye *(A.F.P.)*. — Dans un bref communiqué remis le lundi 24 juin à la presse, le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas a annoncé qu'à l'invitation du ministre des affaires étrangères néerlandais, M. Max Van Der Stoel, M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, se rendra le 16 juillet à La Haye pour y avoir des entretiens avec son homologue néerlandais.

M. Sauvagnargues rendra ainsi la visite que le chef de la diplomatie hollandaise avait faite à Paris en novembre dernier et au cours de laquelle il s'était entretenu avec M Michel Jobert et avait été reçu par le président Pompidou.

## Turquie

### Un comité européen pour l'amnistie réclame la libération des quatre mille détenus politiques

Le Comité européen pour l'amnistie en Turquie (1) a tenu, lundi 24 juin, une conférence de presse pour réclamer une amnistie pleine et entière en Turquie. Le porte-parole du Comité, qui vient de se constituer, et qui regroupe un certain nombre d'organisations, notamment l'Union des étudiants turcs de France, a rappelé que le projet de loi d'amnistie du gouvernement de coalition de M. Ecevit était déjà incomplet. En effet, tout en supprimant la peine de mort, il se bornait à accorder aux « terroristes » une remise de cinq ans. Or ce texte avait encore été tronqué par l'Assemblée nationale turque.

En effet, le 15 mai dernier, vingt députés appartenant au Parti du salut national, associé dans le gouvernement au Parti républicain du peuple, sont revenus sur leur engagement d'approuver le projet gouvernemental et ont exclu de la loi d'amnistie les condamnés pour délit politique aux termes des articles 141 et 142. Ces deux articles, imités du code mussolinien, répriment la création d'une organisation illégale destinée à « *établir l'hégémonie d'une classe sociale* », l'activité communiste étant évidemment visée. Seuls sont amnistiés les condamnés aux termes de l'article 146, qui réprime les atteintes au bon fonctionnement des organes de l'Etat et la rébellion armée. Mais les quatre mille condamnés politiques relevant des articles 141 et 142 restent emprisonnés.

C'est pour mettre fin à cette situation, qu'il juge « *absurde* », que le Comité a décidé d'agir « *jusqu'à la libération du dernier prisonnier politique en Turquie* ». Le Comité entend notamment prendre l'initiative des diverses manifestations dans plusieurs pays européens, notamment en France, en République fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne.

Tout en reconnaissant le caractère positif de certaines mesures prises par le gouvernement Ecevit et en appelant à le soutenir, « *car il n'y a pas de solution de rechange* », le porte-parole du Comité a conclu en insistant sur la nécessité de faire échec aux forces de droite, qui ont réussi à priver de signification le projet de loi d'amnistie du gouvernement. Par rapport au malaise créé en Turquie par la situation actuelle, le Comité a enregistré comme un signe encourageant la décision de la Cour constitutionnelle, qui a déclaré, samedi 22 juin, contraire à la Constitution, le vote de l'Assemblée excluant de l'amnistie les condamnés politiques. — R. D.

(1) 6, place Saint-Michel, Paris.

## Allemagne fédérale

### Mme Beate Klarsfeld comparaît devant un tribunal de Cologne

**Mme Beate Klarsfeld, qui se consacre à l'identification et à la recherche des anciens nazis, comparaît ce mardi 25 juin devant le tribunal de grande instance de Cologne. Elle est poursuivie pour avoir participé, le 22 mars 1971 à Cologne, à la tentative d'enlèvement de Kurt Lischka, ancien SS Obersturmbannfürer, qui fut de novembre 1940 à octobre 1943 chef adjoint de la police de sécurité allemande en France et chef de la Gestapo pour la région parisienne.**

**Mme Klarsfeld devra répondre aussi de plusieurs autres actions contre d'anciens nazis, dont l'occupation en juin 1971, à Essen, du bureau d'un député libéral, M. Ernst Aschenbach, ancien chef de la section politique à l'ambassade d'Allemagne pendant la guerre. Le mari de Mme Klarsfeld, Serge Klarsfeld, qui est inculpé des mêmes chefs d'accusation, ne s'est pas présenté à l'audience mardi, ce qui devrait aboutir à une disjonction des deux cas. Mme Klarsfeld risque une peine de prison.**

Ce procès, qui aurait dû s'ouvrir le 5 février dernier, mais n'avait pu se tenir en l'absence des accusés, est un nouvel épisode dans l'action entreprise depuis plusieurs années déjà par les époux Klarsfeld pour obtenir la condamnation des anciens nazis ayant opéré en France pendant la dernière guerre. Ce combat opiniâtre a déjà conduit à des succès importants, puisque c'est à l'acharnement de Serge et de Beate Klarsfeld que l'on doit la découverte en Bolivie, sous le nom d'Altmann, de Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon et tortionnaire de Jean Moulin qui fut le chef de la Résistance pour la zone sud.

Depuis dix-huit mois, Beate et Serge Klarsfeld ont intensifié leurs recherches et multiplié leurs manifestations publiques, ce qui leur a permis, notamment fin 1972, de démasquer à Celle, en Basse-Saxe, l'ancien chfe de la Gestapo de Paris et adjoint de Kurt Lischka, l'ancien SS *hauptsturmführer* Heinrich Illers, devenu président du tribunal des affaires sociales du Land et spécialiste des litiges sur les dommages de guerre...

Cette pression constante des époux Klarsfeld est motivée par la volonté de voir ratifier rapidement par le Bundestag la convention judiciaire franco-allemande du *2 février 1971, qui transfère* aux tribunaux allemands la compétence pour juger les criminels de guerre condamnés en France par contumace après 1945. Cette convention a été rendue nécessaire par suite d'une imprudence juridique commise en 1954 par le gouvernement français. Lors de la signature des accords de Paris, en 1954, par lesquels *l'Allemagne fédérale obtenait sa souveraineté*, la France souhaita éviter que les anciens criminels nazis ne bénéficient de l'indulgence des tribunaux de la R.F.A. Elle introduisit donc dans le protocole une clause retirant à l'Allemagne toute compétence sur les affaires issues de la guerre et de l'occupation. Les procès qui avaient eu lieu en *France après 1945, et au cours* desquels un millier d'anciens nazis furent condamnés, relevaient par conséquent de cette disposition.

Toutefois, nombre d'accusés avaient été jugés par contumace et la France ne put obtenir qu'ils soient rejugés, du moins ceux qui sont encore en vie, puisque l'Allemagne fédérale, selon une règle générale, n'extrade pas ses nationaux (article 16 de la loi fondamentale). Il ne restait donc plus à la France qu'à demander une modification du protocole du 23 octobre 1954 afin que la justice allemande puisse être saisie des cas des anciens nazis condamnés en France. C'est la démarche qui a abouti à la convention judiciaire franco-allemande de février 1971.

Le Bundestag a délibéré en première lecture de cette convention, mais le texte a été renvoyé en commission, où il se trouve toujours. Sa discussion n'est pas inscrite à l'ordre du jour des *prochaines séances du Parlement de* Bonn. C'est pour attirer l'attention sur ces retards que Mme Beate Klarsfeld a manifesté, le 1er avril dernier, dans l'ancien camp de Dachau, où la police bavaroise, apparemment peu au fait du dossier, devait procéder à son arrestation. — M. L.

### Une déclaration de M. Jean Pierre-Bloch

*Nous avons reçu de M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), la déclaration suivante :*

Il y a trente ans, les camps de déportation nazis, où les internés devaient, sur ordre d'Henrich Himmler, être exterminés jusqu'au dernier, étaient libérés par les armées alliées.

Les soldats qui pénétrèrent dans ces pourrissoirs et ces abattoirs humains furent pétrifiés d'horreur. Il était impossible, en effet, d'imaginer que de tels crimes contre l'humanité puissent être commis. Pour beaucoup, cette libération était accompagnée d'un goût mortel : elle venait trop tard. Elle était parfois inutile.

Tout cela a été dit, répété, crié. Serait-il possible qu'après trente ans l'immense martyr soit oublié ? Que l'indifférence ensevelisse de tels souvenirs ? Qu'un avertissement aussi tragique soit négligé ? Nous pouvons, hélas, le craindre, puisque le 25 juin va s'ouvrir devant un tribunal allemand, à Cologne, le procès de Beate Klarsfeld.

*Qui est Beate Klarsfeld ? Quel* crime a-t-elle commis ?

Cette jeune Allemande chrétienne, française par son mariage, mère de deux jeunes enfants, est allée dans son pays d'origine pour protester publiquement, non sans courage et sans risques, contre l'impunité dont jouissent les pires criminels nazis qui sont responsables en France, à l'époque de l'occupation, de la déportation de centaines de milliers de Français. Ils ont été condamnés à mort en France. Mais ils continuent tranquillement à cultiver leur jardin dans leur pays d'origine.

Et si aujourd'hui on assassine impunément à travers le monde, et que les fascistes et les nazis relèvent la tête, c'est sans doute parce que ces gens-là n'ont jamais purgé leur peine. Beate Klarsfeld a réagi en demandant que le Parlement allemand ratifie la convention judiciaire signée par les gouvernements français et allemand le 2 février 1971. En allant en Allemagne, elle a demandé l'application de cette loi que le Parlement allemand, chose curieuse, met tant de temps à ratifier.

En avril 1970, *le Monde* s'était étonné de voir que d'anciens nazis notoires étaient désignés pour représenter la R.F.A. à la grande commission européenne de Bruxelles, et *le Monde* ajoutait : « *Il n'est pas certain que les Français aient la mémoire si courte.* » C'est sans doute ces mêmes hommes qui empêchent aujourd'hui la ratification du traité, et qui demandent la condamnation de Beate Klasfeld.

Si nous recherchons la ratification de cette Convention, si Beate Klasfeld a décidé de risquer la prison en utilisant des méthodes plus directes pour attirer l'attention sur le scandale que constitue l'impunité des criminels *nazis condamnés par contumace* en France, ce n'est pas par souci de vengeance. Ce n'est pas par souci de vengeance non plus que nous demandons aux Allemands d'éliminer de leur vie politique des hommes qui incarnent des principes politiques et racistes odieux que nous n'avons cessé de combattre. L'enjeu de la lutte est plus important que les personnes de ces anciens nazis. Il concerne la volonté démocratique de l'Allemagne avec laquelle nous vivons en relations de plus en plus étroites.

Ce que nous voulons, c'est la justice. C'est que les responsables de l'appareil policier nazi qui a sévi en France soient enfin jugés. Cette exigence de justice que nous avons réussi à transmettre à une autre génération, et que nous retrouvons chez certains Allemands de bonne volonté, ce n'est pas seulement la LICA, ce sont toutes les associations, organisations, amicales de la résistance et de la déportation qui la revendiquent. Les plus grands noms de la Résistance et de la déportation ont répondu à notre appel Cela est pour nous un grand réconfort.

Laisser condamner Beate Klarsfeld serait non seulement un *scandale, mais un défi* à nos morts.

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### Le président Nixon annonce que le budget de 1976 sera en équilibre

Washington (A.F.P.). — Le président Nixon a annoncé, le lundi 24 juin, que, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, le prochain budget des Etats-Unis, celui de l'année fiscale 1976, dont la préparation va commencer dans quelques semaines, serait en équilibre. Depuis l'arrivée du président Nixon à la Maison Blanche, le budget fédéral a été tous les ans en déséquilibre, accumulant sur cinq exercices un déficit de plus de 75 milliards de dollars. M. Nixon, qui a conféré lundi avec les principaux responsables économiques de l'administration, précise qu'un effort va être engagé dès maintenant pour essayer de contenir les dépenses de l'exercice fiscal 1975, qui commence lundi prochain, à 300 milliards de dollars. Cette mesure devrait permettre de ramener le déficit du budget à 6 milliards de dollars, au lieu de 11 prévus initialement. Enfin, M. Nixon indique que le déficit de l'exercice 1974, qui va se terminer, sera d'environ 3 milliards de dollars, au lieu des 5 prévus.

La décision de rechercher pour 1976 un équilibre des recettes et des dépenses pour freiner l'inflation constitue un abandon du concept de « *budget en équilibre de plein emploi* » qui avait prévalu jusqu'ici. Celui-ci permettait, en effet, au président d'affirmer « sur le papier » qu'il présentait au Congrès un budget sans déficit dès lors que le plein emploi était réalisé. Or le chômage aux Etats-Unis n'est jamais descendu depuis l'arrivée à la présidence de M. Nixon au seuil de 4,5 % qui aurait permis au gouvernement d'équilibrer recettes et dépenses et de lutter efficacement contre l'inflation. Le président reconnaît, d'autre part, qu'il n'escompte pas la « *fin rapide* » de l'inflation, qui sévit actuellement à un taux de 11 à 12 % par an. L'objectif de l'administration est de ramener ce taux aux alentours de 7 % en fin d'année.

Le « *coordinateur économique* » de la Maison Blanche, M. Kenneth Rush, a confirmé que l'administration s'attendait à une augmentation du chômage cet été, qui pourrait atteindre 5,8 % de la population active au lieu de 5,2 % en mai.

## Canada

### LES AUTORITÉS N'ENVISAGENT PAS DE DEMANDER L'EXTRADITION DE DEUX DES RAVISSEURS DE M. JAMES CROSS

Montréal (A.F.P.). — Avant même d'avoir été officiellement porté à la connaissance des autorités, le cas des deux membres du Front de libération du Québec qui seraient arrivés à Paris jeudi 20 juin en provenance de Prague après un exil de près de quatre ans à Cuba a été réglé.

Le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a, en effet, déclaré lundi soir à Montréal que Jean-Marc Carbonneau et Jacques Lanctot, qui sont accusés d'avoir enlevé et séquestré en octobre 1970 le diplomate britannique James Cross, ne feront pas l'objet d'une procédure d'extradition.

« *Nous leur avons délivré des sauf-conduits qui demeurent valides tant qu'ils ne chercheront pas à franchir les frontières du Canada* », a déclaré M. Choquette.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a abondé dans le même sens : « *Il n'est pas de notre intention d'engager des procédures d'extradition*, a-t-il dit, à Ottawa. *Nous ne voulons justement pas qu'ils reviennent. Nous les voulons hors du Canada et nous n'allons certainement pas nous déranger pour aller les chercher.* »

**[Le 5 octobre 1970, le conseiller commercial britannique à Montréal, M. James R. Cross, est enlevé à son domicile par des membres d'une cellule de Front de libération du Québec. Un message du F.L.Q. menace de l'exécuter si « vingt détenus politiques » ne sont pas remis en liberté. Le gouvernement fédéral consent seulement à laisser les ravisseurs prendre le large en leur accordant des sauf-conduits en règle si M. Cross est libéré. Condition remplie le 3 décembre. Trois des ravisseurs, dont Jacques Lanctot et Jean-Marc Carbonnier, chauffeurs de taxi déjà soumis à la surveillance de la police pour leurs activités clandestines, sont alors transportés à Cuba à bord d'un appareil militaire canadien.]**



# AFRIQUE

## Côte-d'Ivoire

### LES RESPONSABLES D'UN SOULÈVEMENT TRIBAL SONT JUGÉS A GAGNOA

**Abidjan (Reuter). — Le mardi 25 juin devait s'ouvrir à Gagnoa, localité située à 200 kilomètres d'Abidjan, un important procès, celui de M. Kragbe Gnagbé et de cent quatre-vingt-onze de ses complices contre lesquels ont été retenus douze chefs d'inculpation : assassinat, séquestration arbitraire, coups et blessures volontaires, détention illégale de fusil de chasse, vol de munitions, etc.**

**L' « affaire Kragbe Gnagbé » remonte à la nuit du 28 au 29 octobre 1970. Alors que les dirigeants ivoiriens mettaient la dernière main aux préparatifs du cinquième congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.), parti unique, M. Gnagbé, profitant d'une coupure de courant dans la région, prenait la tête de quelques éléments de sa tribu et marchait sur la ville de Gagnoa, où il se proclamait « chancelier de l'Etat d'Eburnie » (1). Repoussé par la police, il attaquait alors ses compatriotes qui n'avaient pas voulu le suivre et provoquait la mort de plusieurs personnes. Il se retranchait ensuite dans la forêt, où l'armée devait l'arrêter quelques jours plus tard.**

**M. Gnagbé s'était signalé une première fois à l'attention du président Félix Houphouët-Boigny en 1963, en lui adressant une lettre pour solliciter une fonction politique. Simultanément, selon les documents publiés à l'époque par le quotidien ivoirien « Fraternité-Matin », M. Gnagbé s'adressait aux présidents Kwame Nkrumah du Ghana et Sekou Touré de Guinée, ainsi qu'aux autorités de Pékin et de Moscou, pour demander de l'argent et des armes afin d'entrer en lutte contre le président Houphouët-Boigny, en se réclamant du titre de chef d'un gouvernement révolutionnaire clandestin.**

**(1) Nom latin de la Côte-d'Ivoire.**



# ASIE

## Philippines

### L'ARMÉE FAIT ÉTAT DE LOURDES PERTES INFLIGÉES AUX REBELLES MUSULMANS

Manille (A.F.P., Reuter). — Environ cent cinquante rebelles musulmans et quatre soldats des forces gouvernementales ont été tués au cours de combats qui se sont déroulés ces jours derniers dans la partie méridionale de l'île de Mindanao, apprend-on de source militaire à Manille. De même source on précise que les combats avaient commencé le 20 juin à la suite d'une embuscade tendue par les rebelles à un camion de transport de troupes dans la région de Cotobato. Cette province avait déjà été le théâtre, en mars 1973, d'actions d'envergure de la part des rebelles, dont la force était estimée alors à seize mille hommes.

Toujours de source militaire, on indique que les rebelles voulaient apparemment « attirer l'attention », au moment où se déroule à Kuala-Lumpur, la conférence islamique des ministres des affaires étrangères — où le cas des musulmans philippins a fait lundi l'objet de débats.

## Chine

### SUR LES JOURNAUX MURAUX DE PÉKIN

### Deux hautes personnalités sont nommément attaquées

Pékin (A.F.P., Reuter). — Deux hautes personnalités chinoises sont nommément prises à partie dans une nouvelle série d'affiches apparues, ce mardi matin 25 juin, sur les murs de Pékin. Il s'agit de MM. Chia Ting, vice-président du Comité révolutionnaire de la capitale, et Ti Fu-tsai, membre du groupe culturel du Conseil d'Etat. Les auteurs des affiches — un groupe d'ouvriers de l'usine de locomotives de Pékin — accusent ces deux personnalités d'avoir « comploté » avec M. Chen Po-ta, ancien secrétaire de M. Mao Tse-toung et membre du comité permanent du bureau politique, avant la session du comité central du mois d'août 1970 à Lushan. C'est à l'occasion de cette session que M. Chen Po-ta, qui s'était opposé, en compagnie de Lin Piao, au président Mao Tse-toung, fut écarté de la direction du parti. Il devait disparaître un an plus tard dans l'affaire du coup d'Etat tenté par Lin Piao en septembre 1971. Selon les auteurs des affiches apparues mardi à Pékin, MM. Chia Ting et Ti Fu-tsai auraient refusé, malgré des directives récentes du comité central, d'admettre l'existence de leurs anciens entretiens avec M. Chen Po-ta.

Une autre série d'affiches, signées du « Singe d'or » (pseudonyme tiré d'un poème de M. Mao Tse-toung contre le « révisionnisme soviétique ») porte une série d'accusations contre le comité du parti de la municipalité de Pékin. Pourquoi, demandent notamment ces affiches, certains organes dirigeants ont-ils une attitude « à double face » ? Pourquoi d'anciens responsables, qui suivaient la voie capitaliste, ont-ils été réinstallés dans leurs fonctions et parfois même à des postes plus importants que par le passé ? Pourquoi des impératifs de « profit » et de « production » prennent-ils le pas sur le principe « *la politique au poste de commandement* » ? Le « Singe d'or » accuse, en outre, « *un haut dirigeant du parti* », qu'il ne nomme pas, d'être venu à plusieurs reprises dans son usine pour « persécuter » les « rebelles révolutionnaires ».

## Pakistan

### L'OPPOSITION AFFIRME QUE L'AVIATION A TUÉ HUIT CENTS PERSONNES AU BELOUCHISTAN

**Islamabad (A.F.P.). — Huit cents personnes ont été tuées au Belouchistan il y a une semaine lors de bombardements par l'aviation pakistanaise, ont déclaré lundi 24 juin des dirigeants des partis de l'opposition au Parlement. La déclaration des deux personnalités de l'opposition, MM. Abdul Whali Khan et Ghaffor Ahmed, qui ont cité le sénateur du Belouchistan, M. Abdoul Wahid Khan, contredit les déclarations du gouvernement en avril décidant l'arrêt des opérations militaires au Belouchistan le 15 mai (« le Monde » du 17 avril).**

**Le ministre de la justice et des affaires parlementaires a cependant démenti que les opérations se poursuivaient. Mais, il a admis qu'un incident avait eu lieu.**

# A TRAVERS LE MONDE

## Allemagne fédérale

- LE MARECHAL TITO, qui est arrivé le lundi 24 juin en fin de matinée à Bonn, s'est entretenu dans l'après-midi avec le chancelier Helmut Schmidt. Trois autres rencontres sont prévues entre les deux hommes d'Etat pendant le séjour du maréchal en Allemagne fédérale. Au cours de cette première entrevue, MM. Tito et Schmidt ont évoqué la situation au Proche-Orient, la politique des pays non alignés, ainsi que les problèmes liés à la conférence sur la sécurité européenne et aux négociations de Vienne sur la réduction des forces. — *(A.F.P.)*

- DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont mis aux prises, le lundi 4 juin, à Duisbourg, les forces de police et environ mille cinq cents manifestants, rassemblés à l'appel du parti communiste maoïste (K.P.D.). Ce dernier avait organisé une marche de protestation après l'enterrement d'un de ses membres, Günther Routhier, décédé le 18 juin, dans un hôpital de Duisbourg, des suites, selon le K.P.D. de brutalités policières. Quatre-vingts manifestants ont été appréhendés. — *(A.F.P.)*

## Argentine

- Mme MARIA ESTELA MARTINEZ PERON, vice-présidente de la République argentine, est arrivée le lundi 24 juin, à Madrid, pour une visite officielle de trois jours. — *(A.F.P.)*

- TREIZE EXPLOSIONS ont eu lieu le lundi 25 juin dans la nuit, à Buenos-Aires. Elles visaient les installations d'entreprises étrangères. Le principal entrepôt de Coca Cola, les locaux de la société Philips, un garage de la compagnie Chevrolet, diverses succursales de la banque de Londres et de la banque des Etats-Unis ont été endommagés.

## Chine

- M. LEONID ILLYTCHEV, vice-ministre des affaires étrangères soviétique et chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières entre la Chine et l'U.R.S.S., est arrivé ce mardi 25 juin à Pékin, apprend-on de source diplomatique dans la capitale chinoise. M. Leonid Illytchev avait été absent de Pékin pendant un an environ. — *(A.F.P.)*

## Espagne

- LE POETE ET EDITEUR CATALAN CARLOS BARRAL, poursuivi pour « blasphème » et « attaque contre la religion » pour avoir édité *les Tarahumaras* d'Antonin Artaud, a été acquitté par le tribunal de Barcelone, le lundi 24 juin. Le procureur avait réclamé, mercredi dernier, deux peines de trois mois de prison contre l'éditeur, ainsi qu'une amende de 1 600 F et l'interdiction d'exercer une fonction publique ou d'enseigner pendant neuf ans. — *(A.F.P.)*

## Irlande du Nord

- UN NOUVEAU GROUPE D'EXTREMISTES PROTESTANTS s'est manifesté le lundi 24 juin. Il s'agit de l'Association des jeunes militants, dont le porte-parole s'est présenté sous le nom de « *colonel Ashburton* ». Elle revendique notamment les attentats de Dublin et de Monaghan, qui avaient fait trente-deux morts le mois dernier. Par ailleurs, deux jeunes militants de l'IRA ont trouvé la mort, lundi, alors qu'ils manipulaient une bombe devant un supermarché à Londonderry. Un militaire britannique, M. Eugen John Patton, a été enlevé dimanche soir à son domicile. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

## Mali

- SELON DES INFORMATIONS DE SOURCE PRIVEE EN PROVENANCE DU MALI, de nombreuses arrestations ont été opérées à Bamako à la suite de la parution d'un tract qui appelait à voter « non » lors du référendum constitutionnel du 2 juin dernier. Ce tract, rédigé par un groupe d'opposants au régime militaire, et signé « *le regroupement des patriotes maliens* », fait notamment état de malversations dont se seraient rendus coupables plusieurs officiers, membres de la junte qui a évincé du pouvoir le président Modibo Keita le 19 novembre 1968. Parmi les personnes arrêtées figurent notamment MM. Oumar Ly, ancien directeur de la Société malienne d'import - export (SOMIEX) ; Sadibou Cissé et Samba Sidibé, ingénieurs ; Ibrahima Ly, professeur à l'Ecole normale supérieure, ancien président de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

## République Sud-Africaine

- QUATRE HOMMES, DONT DEUX NOIRS, ont été pendus le lundi 24 juin à la prison centrale de Pretoria. Les quatre condamnés s'étaient rendus coupables de crimes de droit commun. Ces pendaisons portent à vingt-quatre le nombre de personnes exécutées depuis le début de l'année en Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*

## Tunisie

- LE PRESIDENT BOURGUIBA fera une visite à Rabat, du 27 au 29 juin. D'autre part, M. Chatti, ministre des affaires étrangères, a regagné Tunis, lundi soir 24 juin, après un entretien à Paris avec M. Sauvagnargues, au cours duquel il a été essentiellement question des perspectives du dialogue euro-arabe. *(A.F.P.-UPI)*.

## Union soviétique

- LE NOUVEAU SOVIET SUPREME, élu le 16 juin dernier, est convoqué en première session le 25 juillet prochain, à Moscou. — *(A.F.P.)*

# POLITIQUE

## Libres opinions

# Nous sommes en 1932

Par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

A période nouvelle réponse nouvelle. Avec la crise de l'énergie, après l'élection de Giscard, le programme commun serait-il déjà une vieille lune. Le mettra-t-on au placard en parlant d'autre chose ? Ces questions dominent implicitement le projet d'élargissement du parti socialiste. Il faut donc en parler si nous voulons réussir cette opération.

Je vois bien la tentation de la table rase. Je vois aussi la conjonction toujours possible des critiques de droite et de gauche : il est plus facile et plus habile d'évacuer ce que le programme commun comporte d'intolérable pour le capitalisme au nom de ses insuffisances — réelles ou supposées — que de s'y attaquer de front. Mais si le programme commun, au lieu d'être périmé du fait de la crise, devenait plus actuel au fur et à *mesure que celle-ci s'approfondit* ? Si au lieu d'être en retard il était en avance sur l'événement ?

Le programme commun, en effet, n'est pas n'importe quel programme. Il signifie non seulement l'accomplissement de l'union de la gauche mais plus profondément matérialise la stratégie de rupture avec le capitalisme adoptée à Epinay. La chance historique du programme commun n'est pas derrière nous, mais devant nous.

Le programme commun, en effet, n'est qu'accessoirement un programme de relance ou de redistribution, et par conséquent de *« croissance »* au sens banal du terme (et à ce titre il peut être actualisé à tout moment). Il affirme, avant tout, vouloir « ouvrir la voie au socialisme ». C'est là, son « noyau dur ». Et effectivement, par son assise sociologique et politique — un accord de gouvernement conclu entre le P.S. et le P.C. — et par les mesures qu'il prévoit : nationalisations, contrôle des travailleurs, nouvelle logique de croissance, il remet en cause profondément le type de société actuel. Le parti socialiste ne doit pas cesser de le répéter sous prétexte que le parti communiste aurait tendance à gommer cet aspect. Dans l'état actuel des choses, le P.S. ne peut pas encore s'autoriser les libertés que, par sa tradition léniniste, le P.C. s'estime en mesure de prendre.

Si cette conception du programme commun — inscrite dans les textes — doit prévaloir, il est naïf de voir dans la crise de l'énergie le phénomène qui rendrait caduc le programme commun. Au contraire, pour l'Europe, coincée entre la détérioration *des termes de l'échange* au profit des pays producteurs de matières premières et la colonisation croissante de son économie par les firmes multinationales, l'heure des vaches maigres est arrivée. Les « pauvres pays riches » *constituent aujourd'hui* un des maillons faibles du système de l'exploitation. Il ne faut pas se tromper sur la « crise de l'énergie ». La pénurie est une fable. La réalité c'est une stratégie de monopoles dont le résultat est double :

— dégager des marges de profit nouvelles pour les sociétés multinationales ;
— remédier à la contradiction, devenue insoutenable au cours des années 60, entre le développement de ces firmes à l'échelle mondiale, et l'affaisssement de l'hégémonie américaine sans laquelle elles ne peuvent survivre.

Mais cette crise, qui va maintenant frapper notre pays de plein fouet, exprime quelque chose de plus profond encore : c'est la *fin d'une époque, celle de* la croissance accélérée à la mode keynesienne telle que nous l'avons connue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. L'accélération de l'inflation et le flottement des monnaies en étaient les *signes précurseurs*. Désormais, tous les dérapages sont possibles, y compris d'ailleurs la mutation du vieux bonhomme capitaliste. Nous sommes en 1932.

Cette mutation, le socialisme peut la mettre à profit pour apporter la seule réponse qui vaille, en posant le problème des pouvoirs à tous les niveaux de la société, la réponse de l'autogestion. La *transformation* du modèle de développement occidental est d'ailleurs de plus en plus la condition de la survie de l'espèce dans son ensemble. La crise de la croissance capitaliste ne rend certes pas le capitalisme plus tolérable. Elle le rend plus vulnérable. Bien loin de valoriser la stratégie du programme commun, elle lui donne sa chance historique en créant en France le rapport de forces sociales sans lequel il n'y a pas de vraie victoire électorale, et en Europe, la conscience de la nécessité d'une organisation independante des Etats-Unis. La stratégie du programme commun est donc un acquis historique décisif. *Y renoncer aujourd'hui serait* pour les socialistes jeter le bébé avec l'eau du bain.

Mais le bébé doit grandir. A cet égard, nous sommes parfaitement conscients de la chance historique qui s'offre de rassembler dans un puissant parti socialiste, les militants du P.S., la majorité de ceux du P.S.U., et de nombreux syndicalistes. Le CERES ne boude pas le regroupement des socialistes. Il est prêt à *faire tout* ce qu'il faut pour parvenir à ce qu'il n'existe plus qu'un seul parti socialiste mieux enraciné dans le monde ouvrier. Mais ceci ne saurait faire dévier le P.S. de la ligne politique s'il s'est donnée à Epinay. Au contraire, il s'agit d'aller plus loin. Dans la réponse globale bien sûr, au niveau d'un projet de société autogestionnaire. Mais plus encore dans la réflexion sur la transition et dans la construction d'un parti capable, *non seulement d'amorcer*, mais de conduire le passage au socialisme dans notre pays.

Sur la question de l'autogestion, la rencontre, j'en suis sûr, sera facile. Encore faut-il *ne pas confondre* la *perspective* autogestionnaire avec le rêve qui dispense de voir la réalité d'aujourd'hui. L'autogestion est actuelle dans les luttes pour « le contrôle » qui remettent en cause le système capitaliste et qui préfigurent le socialisme de demain. Sur ce point, tout est dans l'exécution. Ces luttes communes doivent enfin trouver leur prolongement sur le terrain politique et elles le trouvent naturellement dans le programme commun actualisé, enrichi, renouvelé même, mais intact dans ce qui constitue son « noyau dur ». C'est l'existence de ce noyau dur destiné à amorcer le passage au socialisme qui fait que le programme commun ne peut pas être opposé à l'autogestion, mais en est, au contraire, la condition préalable et nécessaire.

Ceci admis, il est bien vrai que le programme commun ne *règle pas tous les problèmes de la transition* au *socialisme*. Le programme commun n'est pas une panacée. Mais il n'est pas juste de lui faire grief d'être un programme électoral quand on accepte de jouer le jeu des élections. S'il s'agit de trouver un lien entre le mouvement d'en haut et le mouvement d'en bas, entre le gouvernement d'unité populaire et les masses, ce lien a un nom : il s'appelle un parti. C'est cela que sans tarder nous devons construire ensemble.

A cet égard, le problème du parti socialiste n'est plus de gagner une élection, mais de préparer ses hommes et ses structures à cette éventualité desormais probable, pour que, à partir de là, *« changer la vie »* devienne réalité. Cette mutation est difficile, car un parti adapté à une victoire électorale ne répond pas *naturellement aux exigences d'une stratégie de passage* au socialisme.

Pour réussir, l'élargissement du parti doit être mené au *grand jour. On ne crée pas une dynamique sur des équivoques*. A ceux qui évoquent Epinay, je rappellerai que la ligne politique Unité et Rénovation, défendue par le CERES et ratifiée par le congrès, ne prêtait pas, elle, à la moindre ambiguïté, comme la suite l'a montré. De la clarté du débat politique dépend aujourd'hui le succes, car je suis convaincu que, entre le P.S.U. unitaire et le P.S. autogestionnaire, tous les malentendus « stratégiques » du passé peuvent maintenant être balayés. Le colloque ouvert que le CERES organise le 30 juin, à Paris, sur les problèmes de la transition au socialisme entend pour ce qui le concerne y contribuer.

(*) Membre du secrétariat du parti socialiste, député de Belfort.

## LA RÉORGANISATION DE LA GAUCHE SOCIALISTE

# Réserves persistantes au sein du P.S.U.

Les secrétaires des fédérations départementales du P.S.U. ont siégé à huis clos dimanche 23 juin pour examiner les problèmes posés par la réorganisation de la gauche socialiste. A cette occasion, les représentants de seize fédérations (Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Bouches-du-Rhône, Charente-Charente-Maritime, Cher, Doubs-Territoire de Belfort, Marne, Haute-Marne, Nord-Pas-de-Calais, Région parisienne, Sarthe, Seine-et-Marne, Somme, Var et Yonne) ont publié une déclaration qui précise :

*« Depuis que, le 26 mai, la direction politique nationale du P.S.U. a décidé d'envisager un regroupement des « forces socialistes » incluant le P.S., les membres du P.S.U. opposés à ce projet ont combattu pour qu'il soit soumis à la discussion collective dans le parti, préalablement à tout engagement de la part des « négociateurs ».*

*» Ce faisant, ils réaffirment leur attachement à la démocratie interne de leur organisation, qui veut qu'une direction ne se mandate pas elle-même, et ne puisse prendre des décisions contradictoires avec des votes de congrès.*

*» Force leur est cependant de constater que le débat préalable a déjà été faussé par le bureau national, qui a exprimé abondamment dans la presse une ligne politique qui n'était pas encore tranchée, comme si c'était celle du P.S.U. tout entier.*

*» Les représentants de fédérations tiennent dans ces conditions à faire savoir que leurs fédérations ne se considèrent pas comme engagées par des prises de position publiques de membres du bureau national, contraires aux orientations fixées par les congrès et notamment par le congrès de Toulouse qui, dans son « Manifeste », énonce la stratégie du P.S.U., seule valable jusqu'à présent. »*

La direction du P.S.U. indique que les représentants des fédérations qui ont signé ce texte ne peuvent prétendre engager l'ensemble de leurs fédérations. M. Robert Chapuis, secrétaire national du P.S.U., a préconisé au cours de la réunion qu'un conseil national soit convoqué pour les 5 et 6 octobre, avant toute rencontre nationale des forces socialistes. *« Les sections et les fédérations*, a-t-il expliqué, *pourront ainsi délibérer sur les positions que tiendraient les militants du P.S.U. dans une telle rencontre. Il importe, en effet, que ce soit le parti, et tout le parti, qui participe à un tel débat pour lui donner toute sa valeur et en tirer la meilleure expérience. Les résultats de la rencontre pourraient ensuite être examinés par le congrès ordinaire du parti à la fin de l'année 1974. Chaque militant pourra ainsi, cette fois encore, contribuer à définir la position et l'orientation du parti. »*

Dans une interview publiée mardi 25 juin par *Libération*, M. Michel Rocard, membre du bureau national du P.S.U., envisage déjà pour sa part les modalités d'un accord avec le P.S. Après avoir expliqué que *« les trois lettres P.S.U. ne sont pas un problème »*, M. Rocard ajoute : *« Actuellement, nous étudions attentivement les statuts du P.S. Ils sont assez souples. Il ne faut pas les rigidifier. Ils n'interdisent pas de créer des sections ou des groupes d'entreprises, donc tout est ouvert. En ce qui concerne les structures régionales, auxquelles le P.S.U. croit beaucoup, les statuts actuels du P.S. permettent la controverse. En ce domaine d'ailleurs, il ne faut pas anticiper sur les pratiques. Même le P.S.U. n'est pas vraiment arrivé à faire vivre en son sein des structures régionales* (1). »

Il conclut : *« Dans la gauche aujourd'hui, il y a quatre composantes :*

*» 1) Les communistes (P.C. et C.G.T.);*

*» 2) L'extrême gauche (non autogestionnaire);*

*» 3) Les autogestionnaires, en gros : le P.S.U., la C.F.D.T., une part du P.S. (pas uniquement le CERES et pas tout le CERES);*

*» 4) Les élus locaux républicains.*

» La victoire viendra d'une alliance de ces quatre ensembles.

*» Le P.S. comprend un peu de tout. Rien n'y est très clair. »*

(1) Devant la convention nationale du P.S., le 15 juin, M. Mitterrand avait précisé que ni le sigle, *ni les statuts, ni la stratégie* du P.S. n'étaient négociables.

# MM. CHINAUD (rép. ind.) ET MAUROY (P.S.) A L'ÉMISSION « LES TROIS VÉRITÉS »

L'émission « Les trois vérités », diffusée mercredi 26 juin à 20 h. 30 sur la première chaîne, mettra en présence MM. Roger Chinaud, républicain indépendant, et Pierre Mauroy, membre *du secrétariat du parti socialiste*.

M. Roger Chinaud est député de Paris depuis mars 1973. Il est issu de l'appareil du parti giscardien. Secrétaire politique national, il devrait être désigné mardi 25 juin par le comité directeur de sa formation pour succéder à M. Michel d'Ornano au poste de secrétaire général. M. Roger Chinaud est né en septembre 1934 à Paris.

M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, est président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. *Chargé de la coordination au sein* du secrétariat national du parti socialiste, il assure l'intérim de M. Mitterrand lorsque celui-ci ne peut remplir ses fonctions de premier secrétaire du P.S., comme ce fut le cas notamment durant la campagne pour l'élection présidentielle.

# LA DÉLÉGATION DU P.C. D'U.R.S.S. A TERMINÉ SON SÉJOUR EN FRANCE

A l'issue du séjour en France d'une délégation du P.C. d'U.R.S.S. dirigée par M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, membre du secrétariat (*le Monde* du 21 juin), le P.C.F. a publié un communiqué qui précise :

*« La délégation du P.C.F. a informé les camarades soviétiques du grand succès obtenu par la gauche unie aux dernières élections présidentielles. Elle a souligné la volonté du P.C.F. de contribuer de toutes ses forces à l'union du peuple français dans la lutte pour un changement démocratique.*

*» De son côté, la délégation du P.C.U.S. a donné une information sur le travail tenace accompli par le parti pour l'application des résolutions de son XXIVe congrès, sur les importants succès enregistrés dans le développement de l'économie et de la culture, l'amélioration du bien-être des travailleurs soviétiques, le perfectionnement de la démocratie socialiste, le renforcement du P.C.U.S. et la mise en œuvre du programme de paix adopté par le congrès.*

*» Les deux délégations ont également échangé leurs vues sur une série de problèmes d'intérêt commun, parmi lesquels la situation internationale et l'unité d'action du mouvement communiste mondial. Elles sont convenues des mesures propres à poursuivre et à développer la coopération entre les deux partis, profondément attachés l'un et l'autre au marxisme-léninisme et à l'internationalisme prolétarien.*

*» Elles ont réaffirmé leur détermination de poursuivre leur action pour le développement de l'amitié et de la coopération entre l'Union soviétique et la France. »*



## RÉUNIS A FÉNIERS (Creuse)

# Les comités Volum viure au pais se proposent d'organiser une force socialiste dans le midi de la France

Les comités Volum viure au pais qui, dans une vingtaine de départements du midi de la France, s'étaient mis en place pour soutenir le projet de candidature du professeur Robert Lafont à l'élection présidentielle se sont réunis samedi et dimanche sur le plateau de Millevaches à Féniers (Creuse). Selon les organisateurs, après l'échec de cette candidature qui devait être avant tout la revendication du droit à la parole pour l'Occitanie, il s'agissait de rassembler les forces dégagées à cette occasion pour affirmer les espoirs mis dans le combat occitan.

Dans une première période au moins, les comités V.V.A.P. pourraient être le point central d'un mouvement d'opinion développé autour des idées et des analyses de M. Robert Lafont et de ses amis. Avec les comités territoriaux, qui sont à distinguer des *formations occitanes proprement* politiques, il s'agissait donc de mettre en place un appareil pour franchir une nouvelle étape : passer du rassemblement des occitanistes à une organisation politique des Occitans.

L'assemblée générale, qui a réuni cent quarante délégués de vingt-six comités, a mis en évidence le courant d'opinion que mobilise dans le sud de la France le programme en sept points esquissé par M. Robert Lafont. Si la prochaine étape doit être une large discussion de ces propositions, notamment pour ce qui touche à l'écologie, l'unanimité s'est faite d'ores et déjà pour affirmer la volonté des comités d'être présents dans les débats et les luttes populaires par une pratique quotidienne d'un engagement résolument socialiste. Le projet est donc de dessiner et d'établir une force occitane socialiste, autonome par son emprise dans le pays mais fraternellement liée aux formations de gauche. Les relations avec les partis réunis autour de la candidature de M. François Mitterrand ont été examinées.

On retiendra l'intérêt qui s'exprime à la base pour la revendication occitane dans des situations concrètes comme les manifestations et les grèves pour le droit à l'emploi sur place, en dépit de la variété des engagements *politiques ou syndicaux*. Si les comités V.V.A.P. ont été constitués par des initiatives individuelles de militants, de syndicalistes, de paysans travailleurs ou d'enseignants, ils ont parfois, comme en Provence, trouvé accueil dans des locaux mis à leur disposition par la C.G.T. Quelque chose se dégrippe à gauche. Des cellules communistes du Vaucluse organisent des cours d'occitan et des discussions dans cette langue. Pour les fêtes fédérales, la chanson occitane s'inscrit au pro*gramme*.

A l'opposé de cette évolution, à l'intérieur même du mouvement occitan, des militants de tendance déjà engagée comme Lutte occitane, si intéressés soient-ils par les initiatives des comités V.V.A.P., redoutent une récupération qui dans un élan d'espoir sacré aboutirait à une *position frontiste*. Ils soulignent en conséquence la nécessité de mener une discussion pour clarifier les positions. Ce sera l'une des tâches du secrétariat qui a été désigné à Féniers. Pour les prochains mois, il siégera à Toulouse avec des délégues limousins et périgourdins.

### « Maudite soit la guerre »

Un rassemblement occitan à quelques kilomètres d'un camp militaire comme La Courtine ne vas pas sans mobiliser l'attention des autorités, d'autant que le bruit avait couru que des commandos gauchistes attaqueraient les postes de garde. Bien sagement, en fait, les comités occitans se sont contentés d'aller déposer une gerbe au monument aux morts de Bentioux, monument ignoré par les autorités depuis cinquante ans en raison de l'inscription « Maudite soit la guerre » qu'il porte.

Dans l'après-midi de dimanche, au cours de la fête, M. Pierre Laurent, conseiller général (P.S.) de Gentioux, a dit le refus des derniers habitants du plateau de Millevaches de disparaître. Ici, la densité de la population n'est plus que de huit habitants au kilomètre carré. C'est le seuil du désert. Le seul avenir est-il l'extension du camp militaire ? *« Nous refusons d'être des parias*, dit M. Laurent. *Nous ne voulons pas vivre dans l'amertume des aumônes de Paris. Nous ne voulons pas être simplement la clientèle des hommes au pouvoir. »*

Au nom des comités, M. Pierre Maclouf affirme que *« la reconquête occitane est commencée à Féniers »*, car la mort de ce pays n'est pas une mort naturelle : *« Ici, c'est un pays qu'on tue. »*

Le Limousin représente le point extrême actuel de la pente sur laquelle glisse une grande partie de l'Occitanie, nationalité périphérique victime de la concentration capitaliste qui domine « le quadrilatère d'or » de l'Europe riche. *Le Massif Central, jadis* ensemble humain homogène, est vidé de toutes ses forces pour n'être bientôt plus que le jardin public de l'Europe des trusts.

Pour M. Robert Lafont, *« il y a deux mois on a tenté de nous empêcher de parler, mais nous ne nous tairons plus »*.

Doivent prendre la parole tous ceux qui quelque part luttent contre un système écrasant et qui ont décidé qu'ils veulent vivre au pays. De Nice au Béarn et de Béziers à Limoges, le pays occitan est en train de se reconstruire dans sa jeunesse. *« Jamais notre combat n'a été aussi profond, aussi mobilisateur. »* M. Robert Lafont énumère les points d'ancrage du programme occitan : la restauration de la langue, signe d'une dignité reconquise ; le refus de la colonialisation intérieure, de l'exploitation capitaliste, de la mainmise militaire ; la revendication d'une démocratie vécue, dont la réforme régionale octroyée est une caricature ; la présence dans les luttes populaires pour la construction d'une société socialiste dans un monde habitable par l'homme.

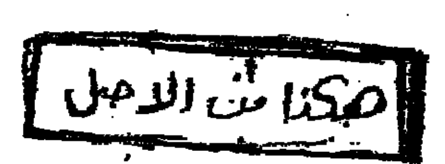
A la *fin de cette soirée*, les acteurs du Théâtre du Cri de Brive décrivaient encore devant un millier de participants les *manœuvres militaires* contre l'adversaire intérieur, mais les soldats de La Courtine ne purent apprécier : ils avaient été consignés *au camp. Quant* à la farce du *Jeune loup, le ministre qui résout tous vos problèmes*, elle a réjoui fort la population locale. Féniers n'est qu'à quelques kilomètres de la circonscription de M. Chirac. — H. D.

● *Les représentants du Front progressiste (gaullistes de gauche) et de l'Union progressiste*, que préside M. Pierre Cot, ancien ministre, se sont rencontrés le 24 juin à Paris. Les deux délégations ont constaté *« leur identité de vues sur la nécessité de développer et de renforcer l'union des forces populaires dans le respect du caractère spécifique de chaque formation »*.

● *Les responsables féminines* des quatre principales formations politiques de la majorité actuelle, Mmes Jacqueline Gastinne (réformateurs - Centre démocrate), Florence d'Harcourt (U.D.R.), Chantal Malaud (républicains indépendants), Colette Rivoal (C.D.P.), ont créé, le 24 juin, un comité de liaison des femmes de la *nouvelle* majorité. Le comité a décidé de proposer au gouvernement la création d'une délégation auprès du premier ministre qui serait chargée d'étudier *« une meilleure insertion des femmes dans le monde moderne »*.

● *La commune de Mirepoix* (Ariège) a reçu le trophée du civisme décerné par le Centre d'information civique. Avec 98,55 % de participation au second tour de l'élection présidentielle, Mirepoix (3 557 habitants), dont le maire est M. Gilbert Faure, député socialiste, est en tête des communes de plus de 2 000 habitants pour la participation électorale.





# POLITIQUE

## L'Assemblée nationale examine en même temps l'abaissement des majorités civile et pénale

*Les députés vont examiner, à partir de ce mardi 25 juin, le projet de loi sur l'abaissement de l'âge de la majorité électorale à dix-huit ans. Une querelle constitutionnelle pourrait amener le gouvernement à discuter dans le même temps de l'abaissement de l'âge de la majorité civile. C'est dire que les débats seront longs et techniques.*

Les majorités électorale et civile peuvent-elles être dissociées constitutionnellement ? Si le Conseil d'Etat avait approuvé le projet de loi qui prévoyait pour l'actuelle session parlementaire la discussion sur l'abaissement de l'âge de la majorité électorale à dix-huit ans et réservait à l'automne prochain l'étude de l'abaissement de la majorité civile, la commission des lois de l'Assemblée nationale ne l'a pas entendu ainsi.

Parce que l'article 3 de la Constitution précise que « *sont électeurs dans les conditions déterminées par la loi tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques* », M. Alain Terrenoire, député de la Loire (U.D.R.), rapporteur de la commission, a estimé « *d'une constitutionnalité et d'une opportunité discutables* » une telle dissociation.


(Dessin de CHENEZ.)

Aussi la commission des lois, lors de ses travaux préparatoires, a-t-elle proposé de compléter le projet gouvernemental par une série d'amendements tendant à abaisser à dix-huit ans l'âge de la majorité civile.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, semble s'être rallié à cette idée puisqu'il déclarait, dimanche 23 juin, après la réunion du conseil politique du Centre démocrate : « *Je vais très vraisemblablement obtenir l'accord du gouvernement pour que la loi qui sera discutée porte également sur l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité civile et pénale* (la majorité pénale est déjà à dix-huit ans), *tout en laissant de côté la majorité sociale qui comporte des dispositions d'ordre fiscal et social. Ainsi sera vidée la querelle de la constitutionnalité de la loi.* »

Il va donc falloir aux députés, à partir de ce mardi 25 juin, étudier les conséquences juridiques de telles dispositions. S'il semble exclu, au nom de la « *majorité sociale* », que soient révisés pour l'instant la prise en compte des enfants dans le quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu, le versement d'une pension alimentaire à la femme divorcée qui a des enfants à charge, le versement des allocations familiales, la Sécurité sociale, etc., les conséquences juridiques n'en sont pas moins innombrables.

La majorité signifie la reconnaissance de la pleine capacité d'un individu à exercer ses droits et à défendre ses intérêts. Sur le plan civil, l'autorité parentale s'arrêtera lorsque l'adolescent aura atteint l'âge de dix-huit ans. Plus besoin d'autorisation paternelle pour se marier à dix-huit ans, pour choisir un métier. Corollaire : la responsabilité civile des parents pour des dommages commis par leurs enfants s'arrêtera, elle aussi, lorsque ceux-ci auront atteint l'âge de dix-huit ans.

Conséquence sur le code civil — l'émancipation pourrait intervenir à l'âge de seize ans, — sur le code pénal — il faudra modifier de nombreuses dispositions sur la protection des mineurs, — sur le code de commerce — on pourra être commerçant à l'âge de dix-huit ans, — sur le code de la santé publique, sur le code de la nationalité : du long débat technique auquel vont être astreints députés et sénateurs devrait sortir non seulement un bouleversement juridique mais aussi une large évolution sociale. — B. D.

## LES RÉFORMATEURS ALSACIENS VEULENT CRÉER UN PARTI RÉGIONAL

**Les réformateurs d'Alsace, qui avaient organisé samedi 22 juin à Colmar — à l'initiative des parlementaires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin — une « journée régionale », ont décidé de créer un mouvement régional fédéral qui pourrait s'intituler Centre réformateur et dont les structures pourraient être définies lors d'une assemblée « constituante » qui se réunirait à l'automne.**

**La réunion de Colmar, à laquelle participaient environ deux cents militants, a été l'occasion pour les centristes alsaciens de multiplier les critiques à l'égard de M. André Bord, U.D.R., président du conseil régional et secrétaire d'Etat aux anciens combattants (« le Monde » du 22 juin 1974). Ceux des participants appartenant à la formation de M. Jean Lecanuet ont donné à leur absence du conseil politique du Centre démocrate, qui siégeait le même jour à Paris, valeur de contestation.**

**M. Jean-Marie Caro, vice-président de la formation que dirige M. Jean Lecanuet, a souhaité que le nouveau parti régional soit à l'origine d'un nouveau mode d'articulation — de type fédéral — du parti tout entier. M. Pierre Schiélé (dont la nomination au gouvernement avait été envisagée avant que la préférence ne fût donnée à M. André Bord) a, pour sa part, affirmé que le Centre réformateur alsacien devrait être « réformiste », attaché à la suppression des privilèges, à la revendication des libertés, au combat contre la société de gaspillage et à la recherche d'une société de promotion.**

**Parmi les parlementaires qui ont participé à cette journée régionale figuraient, outre MM. Caro et Schiélé, MM. Zeller, député du Bas-Rhin, Hausherr et Muller, députés du Haut-Rhin.**

### A Paris

## LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER ÉLISENT TROIS SÉNATEURS

M. Sauvagnargues a pris la parole au banquet donné le lundi 24 juin à l'occasion de la session annuelle de l'Union des français de l'étranger, qui s'était ouverte la veille. Le ministre des affaires étrangères a donné l'assurance qu'il aurait « *le souci constant de protéger d'une manière efficace les personnes et les biens de nos ressortissants à l'étranger* ».

Le conseil supérieur des Français de l'étranger, qui siège toujours immédiatement après la session de l'Union des Français de l'étranger, a commencé ses travaux ce mardi sous la présidence de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Sa première tâche sera de procéder à l'élection de trois sénateurs sur les six qui représentent les Français de l'étranger.

Deux de ces sièges sont occupés actuellement par MM. Maurice Carrier et Louis Gros, qui appartiennent à la série B du Sénat renouvelable en 1974. Un troisième siège est vacant à la suite du décès de Jacques Rosselli. Etant donné le nombre des candidats — une douzaine, — cette élection risque d'être longue et difficile.

Le conseil supérieur des Français est composé de quatre-vingt-quatorze membres élus et vingt et un membres de droit, dont dix désignés par le ministre des affaires étrangères.

## L'U.D.R. RENFORCE LES RELATIONS ENTRE LE GROUPE PARLEMENTAIRE ET LE MOUVEMENT.

M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., a ainsi défini les attributions des deux nouveaux secrétaires généraux adjoints qu'il vient de nommer, MM. Alain Terrenoire, député de la Loire, et Jacques Legendre, député du Nord.

« *Ils ont pour mission d'assister le secrétaire général dans l'animation du mouvement. Ils sont en outre chargés de l'organisation et de la coordination des commissions d'études et de réflexion créées au sein du mouvement. A cet égard, il est précisé que vont être mis en place, afin de compléter l'activité des commissions « prospective » et « propositions », de nouveaux groupes de travail qui correspondront, quant à leur domaine de recherche, aux commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Ils seront composés de députés et de non-parlementaires. Par l'identité de leurs activités et par leur composition, ils renforceront l'osmose qui doit exister entre le groupe parlementaire et le mouvement, pour une plus grande efficacité des fonctions d'action et de proposition de l'U.D.R.* »

● *M. Maurice Couve de Murville*, ancien premier ministre, s'adressant le lundi 24 juin aux militants U.D.R. du pays Basque à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), a évoqué en ces termes les élections présidentielles :

« *Vous savez que les choses ne se sont pas exactement passées comme nous l'aurions souhaité. Il y a eu une transformation profonde des choses qui doit se traduire par une transformation non moins profonde de notre mouvement. Surtout, nous devons rester assemblés, ne pas nous perdre dans des querelles de personnes. Les militants, loin de se laisser aller à la mélancolie, doivent être plus dévoués que jamais afin que le mouvement reprenne et poursuive sa marche en avant.* »

## DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Sont nommés aux cabinets de :

● M. Michel Durafour, ministre du travail : *conseiller technique*, M. Alain Thomas, ingénieur des mines.

● M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) : *chargé de mission*, M. Nicolas Theis, administrateur civil.

● M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme : *conseillers techniques*, MM. Jean-Jacques Pignard, agrégé de l'Université, et Gérard Peyte, ingénieur des ponts et chaussées.

# PRESSE

*Quotidien italien contrôlé par la rédaction*

## « Il Giornale » publie son premier numéro

De notre correspondant

Rome. — Annoncé depuis plusieurs mois, entouré de rumeurs plus ou moins vraisemblables sur ses sources de financement, un nouveau quotidien italien a fait paraître son premier numéro le 25 juin. Publié à Milan, il a pour titre *Il Giornale* et pour directeur M. Indro Montanelli : on ne parle d'ailleurs, dans la presse italienne, que du « journal de Montanelli ». Par sa mise en pages très classique, ses titres et ses signatures, ce quotidien se place sur le terrain du *Corriere della Sera*, et il jouera de toute évidence un rôle de concurrent nécessaire aux deux grands quotidiens italiens, *la Stampa* et *Il Corriere della Sera*.

« *Ce quotidien naît d'une révolte et d'un défi* », écrit Indro Montanelli dans un premier éditorial. La révolte est dirigée contre un état de fait qui expose les journalistes à toutes sortes de conditionnements patronaux et corporatifs. Le défi s'adresse au caractère inéluctable de cette situation. C'est pourquoi les promoteurs du *Giornale* sont tous des journalistes réunis en une société et qui se sont partagé les actions du journal.

Selon M. Montanelli, le financement provient d'une société de publicité, la S.P.I., qui garantit la société des rédacteurs pour trois ans auprès des banques et qui laisse les journalistes propriétaires du titre. Le seul engagement pris par la société des rédacteurs est de réserver à la S.P.I. l'exclusivité de la publicité et la moitié des bénéfices éventuels, jusqu'au remboursement complet des charges initiales. Le groupe espère atteindre l'équilibre financier dans le délai de trois ans.

Peu de journalistes, une cinquantaine, mais beaucoup de collaborateurs extérieurs, parmi lesquels, pour la France, sont cités les noms de MM. Raymond Aron, François Bondy et Jacques Monod, et pour la Grande-Bretagne celui de Peter Nicols, correspondant à Rome du *Times*. La société des rédacteurs aligne quelques noms importants du journalisme italien, qu'il s'agisse d'Indro Montanelli lui-même, de l'écrivain Guido Piovene, président de la société, de Cesare Zapulli, journaliste économique de renom ou de Enzo Pettiza, spécialiste des questions d'Europe de l'Est.

Tout en se proclamant impartial et objectif sur le plan politique, il semble bien que *Il Giornale*, pour attirer à lui cent cinquante mille lecteurs des classes libérales, aura une orientation sensiblement plus modérée, plus détachée de l'engagement, que ses concurrents éventuels. — J. N.

● *En Italie, une grève tournante de protestation* contre la concentration des entreprises de presse affectera tous les secteurs de la presse italienne, écrite et télévisée, du 27 juin au 27 juillet. Ce mouvement a été décidé par la Fédération de la presse italienne et la Fédération unitaire des syndicats C.G.I.L. (communiste et socialiste), C.I.S.L. (démocrate-chrétien) et U.I.L. (social-démocrate. — *(A.F.P.)*

● *Concentration en Allemagne fédérale.* — Les deux plus grands journaux économiques de la République fédérale d'Allemagne, le quotidien de Düsseldorf *Handelsblatt* et l'hebdomadaire de Hambourg *Wirtschaftswoche*, seront édités à partir du 1er juillet par le même groupe de presse, le Holtsbrink Konzern.

La société Gerd Bucerius KG, propriétaire du *Wirtschaftswoche*, vient, en effet, de céder la totalité de ses parts au Holtsbrink Konzern. Le *Handelsblatt*, très proche de l'opposition chrétienne-démocrate, et le *Wirtschaftswoche*, de tendance social-démocrate, ne devraient pas voir leurs contenus rédactionnels et leurs orientations modifiés, affirme-t-on des deux côtés. — *(A.F.P.)*

## M. J.-P. DUBOIS-DUMÉE DIRECTEUR DES RÉDACTIONS DU GROUPE « LA VIE CATHOLIQUE »

M. Jean-Pierre Dubois-Dumée, directeur de l'hebdomadaire de radiotélévision *Télérama*, a été nommé directeur général du groupe *la Vie catholique* — auquel appartient *la Vie catholique*, *Télérama*, *Croissance des jeunes nations*, *les Informations catholiques internationales*, — chargé des rédactions.

M. Pierre Vilain devient directeur de *la Vie catholique*, dont il était rédacteur en chef.

Pour sa part, M. Georges Hourdin — ancien P.-D. G. de *la Vie catholique*, qui vient de céder ce poste à M. Michel Houssin (*le Monde* du 22 juin) — demeure conseiller du groupe de presse ainsi que directeur de *Croissance des jeunes nations*.

Dans le dernier numéro de *la Vie catholique* il écrit :

« La Vie catholique *a cheminé avec l'Eglise nouvelle en dialoguant avec ses lecteurs, réfléchissant aux événements de l'actualité, et qu'elle a fait, ainsi, un travail honorable.*

» *Je vous parle ainsi du passé parce que j'ai, désormais, soixante-quinze ans. Je ne suis plus, depuis hier, président de notre groupe de presse. L'âge, la législation, le droit à un certain repos, la nécessité de laisser les jeunes porter les responsabilités, expliquent une décision prise il y a déjà deux ans.*

» *Il ne s'agit pas d'un départ total. Il s'agit d'une étape nouvelle et, si j'ose dire, d'un* « Au revoir ». *Je continuerai de rédiger chaque semaine dans ce journal une page qui ne sera plus l'éditorial.* »

● *Le « Times » de Londres* n'a pas paru le mardi 25 juin, en raison d'une « *grève sauvage* » déclenchée par une partie du personnel. — *(A.F.P., Reuter.)*

# JUSTICE

*Poursuivi en correctionnelle pour fraude fiscale*

## Le chanteur Claude François remercie l'administration

Les grandes vedettes de variétés veulent fréquemment aujourd'hui être à la fois cigale et fourmi, *s'efforçant d'investir dans des* « affaires » plus ou moins fructueuses leurs gains qui risquent de s'avérer aussi éphémère que fabuleux. Encore leur faut-il avoir la possibilité d'acquérir cette double personnalité. Certains d'entre eux y réussissent fort bien. Le chanteur Claude François, qui a comparu le 24 juin à la onzième chambre correctionnelle de Paris sous la prévention de fraude fiscale, à côté de sa sœur et de son beau-frère, Mme et M. Eschenlhor, affirma son impuissance à connaître des questions financières et comptables. Et, comme il lui est nécessaire en conséquence de se fier à des personnes qualifiées, sa confiance a pu être trahie. Tous ses ennuis avec le fisc, assure-t-il, sont venus de là.

L'attitude inconciliable d'un imprésario étonnament brouillon l'a conduit à se séparer d'une comptable au caractère difficile qui n'a pu, de ce fait, s'entendre avec celui-ci. Et il l'a remplacée par un comptable masculin à qui tout le monde devait reprocher une exceptionnelle mollesse.

C'est ainsi que durant plusieurs années, ledit comptable n'a présenté à la signature de Claude François, pour ses impôts personnels, pour ceux de sa sœur et de son beau-frère, pour ceux des deux sociétés de disques et d'édition de musique qu'ils étaient censés diriger (les Créations artistiques et les éditions Jeune Musique), aucune déclaration fiscale.

En 1972, les impôts éludés atteignirent un total impressionnant. L'administration porta plainte. Claude François fut poursuivi. Proclamant son ignorance, il congédia son comptable, et depuis lors la situation a été redressée.

« *A ce jour*, a indiqué non sans fierté le chanteur à l'audience, *4 772 613 F ont été payés, soit près d'un demi-milliard d'anciens francs.*

— Vous avez accompli un effort certain, a reconnu le président, M. Guillemot. Vous ne devez plus au fisc que quelque 500 000 F... Mais les conditions dans lesquelles ont été gérées vos affaires étaient effarantes. »

Claude François. — *Je m'en rends compte maintenant et très sincèrement je remercie l'administration de m'avoir averti à temps. Sinon cela aurait pu continuer longtemps...*

Le président. — Vous avez été large pour vos proches qui se sont montrés dispendieux.

Claude François. — *Moi je n'ai pas pris de vacances depuis dix ans. Je vais quinze jours par an au plus dans ma propriété. Je ne vis que pour ma profession et pour mon public. Si j'ai mis mes affaires en sociétés c'est pour ne pas apposer d'étiquette commerciale sur un nom d'artiste.*

Mᵉ Urbino-Soulier, avocat du Trésor, et M. Tacchella, substitut, ne lui ont pas dénié le bénéfice de circonstances atténuantes de diverses formes.

Et Mᵉ Curtil défenseur a conclu sa plaidoirie en suggérant au tribunal de n'infliger à son client plein de bonne volonté qu'une simple amende.

Jugement le 8 juillet.

### L'OBLIGATION DE RÉSERVE NE PEUT FAIRE OBSTACLE A L'EXERCICE DE L'ACTION SYNDICALE rappelle le garde des sceaux

*« L'obligation de réserve qui s'impose à tous les membres du corps judiciaire (...) ne peut cependant faire obstacle à l'exercice de leur action syndicale et doit, en conséquence, à condition qu'ils s'expriment avec prudence et modération, connaître, en ce qui les concerne, certains tempéraments »*, explique le ministre de la justice en réponse à une question écrite de M. Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes (Réf.) (*Journal officiel*, Débats Ass. Nle, 13 juin 1974).

Le parlementaire, faisant référence au Syndicat de la magistrature, en estimant qu'il prônait un *« gauchisme judiciaire »* avait demandé au garde des sceaux quelles mesures il comptait prendre *« pour enrayer cette contestation de la loi organisée par une fraction non négligeable du corps des magistrats regroupés au sein du Syndicat de la magistrature »*.

Le ministre précise à cet égard : *« Il convient de noter que le problème évoqué a fait l'objet d'un débat très approfondi lors du VIᵉ congrès de cette organisation et qu'une des motions qu'elle a adoptées définit la ligne de conduite qu'elle s'est fixée pour l'avenir en ce qui concerne ses prises de position relatives à l'application des textes en vigueur et à l'élaboration des textes nouveaux. Le refus affirmé de remettre en cause les textes votés par les élus de la nation permet de penser que le Syndicat de la magistrature a nettement pris conscience de l'impérieuse nécessité de se conformer aux grands principes rappelés par l'honorable parlementaire. »*

### COMMISSION PUBLIQUE D'ENQUÊTE APRÈS LE « GAZAGE » DONT SE PLAIGNENT DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS RETENUS AU COMMISSARIAT DE L'OPÉRA.

Une commission publique d'instruction s'est réunie le samedi 22 juin dernier à Paris pour examiner le bien-fondé des accusations portées par *une cinquantaine de* travailleurs immigrés qui se plaignaient d'avoir été « gazés » le 24 mai dans les locaux du commissariat de l'Opéra, affirmation que la préfecture de police avait démentie (*le Monde* du 25 mai). La commission comprenait des représentants du Mouvement d'action judiciaire, du Front des mouvements des travailleurs immigrés, du Comité de défense des droits des travailleurs immigrés, du Syndicat de la magistrature, de la *C.F.D.T.-Police nationale*, de la C.F.D.T. de l'administration centrale du ministère de la justice, de l'union départementale de Paris de la C.F.D.T.

Au terme de ses travaux, la commission, estimant qu'elle « *a reconstitué publiquement les faits devant tous ceux qui en avaient été les victimes et les témoins* », affirme que ces faits constituent des « *agressions, notamment sous la forme de l'intoxication volontaire commise par des fonctionnaires de la police* ».

[A la préfecture de police, on estime au contraire que, au vu des premiers résultats de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale, ces affirmations ne sont pas conformes à la réalité. Aussi n'écarte-t-on pas la possibilité que le ministère de l'intérieur dépose plainte pour diffamation si l'instruction conduite par M. Jean Sablayrolles aboutissait à une ordonnance de non-lieu.]

### SUICIDE D'UN DÉTENU A LA PRISON DE GRADIGNAN

*(De notre correspondant.)*

Bordeaux. — Un jeune détenu âgé de dix-neuf ans, M. Mohamed Limane, de nationalité algérienne, s'est pendu, dimanche 23 juin, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde). Arrêté pour plusieurs vols, M. Limane avait déjà tenté de mettre fin à ses jours, il y a deux semaines. Le 9 novembre 1973, un autre *mineur*, âgé de quinze ans, lui aussi d'origine algérienne, s'était suicidé dans la même prison.

● *Mise au point.* — Après l'information publiée dans *le Monde* du 19 juin faisant état d'une condamnation de l'association Nouvelles Frontières, la compagnie Egyptair précise que M. Loufti ne fait plus partie de son personnel depuis le mois de juillet 1973.

*L'instruction de l'affaire Markovitch touche à sa fin*

## LA MORT D'UN FACTOTUM

*Ce fut une affaire d'Etat. Fût-ce pour une faible part, — et sans aucun fondement — elle contribua, assure-t-on aujourd'hui, à causer la perte (provisoire) de Georges Pompidou auprès du général de Gaulle, inquiet d'un premier ministre qui avait trop bien gagné les élections de juin 1968. N'est-ce plus aujourd'hui qu'un fait divers, dont M. Jean Ferré achève au palais de justice de Versailles l'instruction et qui ne mériterait pas plus l'attention que celle de tout autre maître chanteur disparu brutalement ? A cette réserve près que ce dernier fut retrouvé une balle de P 38 dans la tête (1), son corps découvert le 1ᵉʳ octobre 1968 sur une décharge publique d'Elancourt (Yvelines), qu'il s'appelait Stefan Markovitch et que, tels Puntila et son valet Matti, Alain Delon était son maître.*

*L'affaire a-t-elle tant perdu de son caractère vénéneux que l'on puisse envisager un renvoi en cour d'assises ? M. Ferré le pense, qui s'applique à peaufiner un dossier lourd de 70 000 cotes — six ans, ou presque, de procédure, dont une partie conduite par M. René Patard avec deux ans d'interruption — avant de partir en vacances.*

### La chambre d'accusation

*A son retour, il saisira la chambre d'accusation — seule instance compétente pour décider la suite à donner à une instruction criminelle — si M. Pierre Bézio, procureur de la République à Versailles, lui a fait connaître, comme la loi le commande, les réquisitions du ministère public, en faveur soit d'un non-lieu, soit d'un renvoi en juridiction de jugement. Il y tarde, dit-on. Ce dossier, à propos duquel il fut si longtemps urgent d'attendre, est-il encore marqué de la révérence due aux personnages qu'on y croise ? Jusqu'au plus ambigu des groupements qu'ait secrétés la Vᵉ République, le SAC (Service d'action civique), avec lequel M. François Marcantoni entretient des relations avérées.*

*Il n'y reste pourtant que celui-ci, parlant haut, mais assez ordinaire personnage pour répondre, au seul titre de complice, de l'assassinat de Stefan Markovitch, selon ce qui lui avait été notifié le 17 janvier 1969 et le retint en détention jusqu'au 3 décembre suivant. De bonnes relations avec le SAC et les antennes qu'on lui connaît peuvent-elles suffire à de telles incriminations ? A moins de s'étonner qu'elles ne les évitent pas.*

### Marathon de lenteurs

*Il y a, bien sûr, de surcroît, trois éléments qui, pour M. Ferré, sont établis, à charge pour d'autres, le cas échéant et si nul ne vient entraver la suite de la procédure, d'en déterminer le degré de gravité. Ces trois éléments sont :*

*1) La rédaction d'une lettre remise entre les mains d'un ami, Yougoslave comme Stefan Markovitch, dont les termes peuvent être rappelés, encore qu'ils soient parfaitement connus :* « Quoi qu'il advienne, et pour éviter les ennuis qui pourraient m'être causés, adressez-vous à Alain Delon, à sa femme et à son associé Marcantoni, un Corse, vrai gangster, demeurant 42, boulevard *(sic)* des Gobelins, téléphone : GOB. 01-98. »

*2) Le rendez-vous, raison d'être de cette lettre, entre la victime et celui qui, selon la procédure, est prévenu d'avoir concouru à sa mort. Le 23 septembre, à 3 heures du matin, le Yougoslave se rend chez Marcantoni, qui l'aurait attiré pour l'entretenir d'un « coup ». Dans la meilleure tradition des romans policiers, l'un appâte, l'autre se protège. Pour sa part, M. Bézio estime que ce rendez-vous anéantit, en raison du contexte, les craintes exprimées par Markovitch.*

*3) La housse, la très fameuse housse d'un matelas de marque Tréca, de type Impérial, dans laquelle fut retrouvé le corps du factotum de M. Alain Delon. A son propos, les expertises se sont multipliées, jusqu'à la dernière, demandée le 28 septembre 1973 par la défense, et qui ne paraît pas avoir tourné à son avantage. Faisant usage de techniques « électroniques », impraticables jusque-là, paraît-il, elle se fonde sur le fait, d'une part, que du 10 au 17 juin 1968, une quinzaine de matelas Impérial, d'une taille exceptionnelle, ont été fabriqués et que, d'autre part, à la même époque, la machine fabriquant les plastiques d'emballage provoquait des défauts de confection, des trames décelables uniquement grâce aux nouvelles techniques d'expertise.*

### Les acquéreurs d'un matelas coûteux

*Or, tous les acquéreurs de ce matelas coûteux — et de sa housse défectueuse, comme celle qui enveloppait le corps — ont été retrouvés et, comme par un fait exprès, un seul connaissait la victime : M. Marcantoni. Quand même ce dernier serait le donneur d'ordre, ou un « fournisseur de moyens » (la housse...), rien n'indique pourquoi un tel ordre aurait été donné, ni au profit indirect de qui, ni à quelles fins.*

*En vain se succéderont les interrogatoires. M. Alain Delon, vedette du procès puisque « vedette » tout court, subira même, à la fin de janvier 1969, trente-cinq heures de garde à vue : épuisante et singulière méthode d'instruction que celle qui risque de faire se contredire un témoin sur les paroles duquel repose la plus large partie de l'affaire et jusqu'à la preuve même de sa propre innocence. Il ne sera d'ailleurs pas le seul à devoir subir de tels marathons.*

*Marathons, mais aussi, après six ans, marathon de lenteurs, qui n'a pas abouti pourtant à ce que beaucoup souhaitaient : la vérité judiciaire que la vérité était impossible à découvrir.*

### L'ombre et la lumière

*Si l'ombre l'emporte à ce point sur la lumière, que n'est-ce en pleine lumière, devant une juridiction de jugement qu'on l'examine. Que peut y craindre un inculpé qui s'affirme innocent et à qui, selon l'usage, doit au moins profiter le doute ? Qu'y risqueraient des témoins assurés des limites de leur rôle ?*

PHILIPPE BOUCHER.

(1) L'expert désigné ne retrouva pas, lors de la première autopsie, cette balle logée dans l'arrière du crâne. Il est toujours expert près les tribunaux.



# FAITS DIVERS

Dans la Drôme

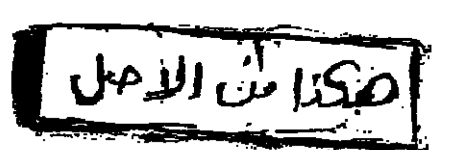
### UN GARDIEN DE LA PAIX EST ARRÊTÉ AVEC TROIS COMPLICES APRÈS UN HOLD-UP

*Un policier* figure parmi les quatre personnes arrêtées le lundi 24 juin après un hold-up commis à Valence (Drôme). Il s'agit de M. Joseph Ledoux, un gardien de la paix, âgé de trente-sept ans, muté récemment pour raisons disciplinaires de Valence au Creusot (Saône-et-Loire) ; avec ses complices, André Conreur, un débitant de boissons du Creusot ; Daniel Estiot, son beau-frère, et Armand Mancone, déjà condamné pour l'attaque d'une bijouterie, il avait attaqué une voiture blindée de la Société générale, à Valence, et dérobé 20 000 francs.

Puis pour une raison encore inconnue, l'un des bandits a fait placer face à un mur les deux convoyeurs de fonds et tiré une balle dans le dos de chacun d'eux : M. Georges Maurice, un étudiant, âgé de vingt-cinq ans, qui avait été engagé la veille à titre temporaire, a été mortellement blessé. L'autre employé, M. André Debaux, moins grièvement atteint, a dû être hospitalisé.

On indique, au ministère de l'intérieur, que M. Joseph Ledoux, en congé au moment du hold-up, était mal noté par ses chefs et que son dossier disciplinaire portait la trace de fautes de service nombreuses, mais insuffisamment lourdes, jusqu'à présent, pour entraîner sa révocation.

● *Deux avions Mirage III-E* sont entrée en collision, le lundi 24 juin, alors qu'ils étaient en vol d'entraînement, au-dessus de la commune de Traubach-le-Bas (Haut-Rhin). L'un des pilotes, le sergent-chef Jean-Pierre Cano, vingt-cinq ans, a trouvé la mort dans cet accident. L'autre pilote a pu faire fonctionner son siège éjectable.





# JUSTICE

## LA MORT DU BATONNIER CHARPENTIER

# LE MAITRE DE SANTIAGO

Par JEAN-DENIS BREDIN *

Je le revois, d'abord, plaidant : mince, sec comme un officier de cavalerie, racé comme s'il était l'héritier de vingt ducs, appuyé à la barre, un peu courbé, souverain d'allure et de hauteur. Personne n'eût osé l'interrompre, quand même il allait au pire de l'insolence, et il aimait y aller. Eloquent ? Mieux que cela. Rien qui trahît l'éloquence. Jamais le ton ne s'enflait. Les mots venaient, précis, détachés, les mots de tous les jours, mais assemblés dans la phrase la plus dépouillée, la plus élégante qui se puisse concevoir. La voix était admirable sans que cela s'aperçût : il semblait toujours que c'étaient les idées, les arguments qui emportaient, non l'orateur qui séduisait. Pas un mot inutile. Pas un accent superflu. Tout, de son discours, était à la fois nécessaire et décisif. Et quand, pour conclure et frapper il haussait son débat, pour prendre appui sur la Morale et le Droit, il semblait qu'il en devenait l'incarnation : la rigueur et la vertu mises en parole. Il donnait leçon au juge, leçon au législateur, leçon à ses adversaires. Il cinglait l'erreur, la routine, la mauvaise foi : une sorte d'ange exterminateur.

Il fut sans doute — durant un long règne — le plus grand avocat de son temps, si même son nom resta inconnu du public. Il était aussi souverain dans les grandes affaires civiles, qui firent l'essentiel de sa carrière, que dans les procès politiques, que dans les rares procès d'assises où il s'aventura. Le plus grand, par la parole. Mais pour lui le métier d'avocat c'était de plaider, encore et toujours. Parce qu'il était le meilleur, il avait reçu, sans peine et sans démarche, l'hommage de ses confrères : il avait été élu bâtonnier pour cette première raison qu'il ne pouvait pas ne pas l'être. Après quoi il se crispa sur une conception vieillissante de sa profession. Il devint l'ennemi de toutes les réformes et bientôt apparut comme le champion du refus à l'évolution : « *Debout sur le seuil de l'ère nouvelle, je refuse d'entrer.* » Maître de Santiago en robe noire, il assista d'abord ironique, puis hostile, et enfin désespéré, au succès d'un avocat nouveau, postulant, conseillant, négociant. Il resta jusqu'à sa mort l'illustration — et le chantre — de l'avocat qui plaide, de l'avocat qui défie le pouvoir, de l'avocat qui défend la liberté, de l'avocat porté par une mission, homme de vertu et de défi dans un monde d'affaires, de compromis et de servilités : il imaginait son métier à son image. Et il donnait une fière image de son métier.

Au-delà, que sait-on de lui ? On sait qu'il fut bâtonnier sous l'occupation, qu'il refusa que les avocats fussent contraints de prêter un serment « civique », qu'il s'opposa à toute atteinte à l'indépendance de l'Ordre, qu'il entra dans la Résistance, et resta, pour les avocats, le « bâtonnier de la Résistance », qu'il fut gaulliste en des temps où les gaullistes étaient rares, et qu'il cessa de l'être quand beaucoup le devinrent : qu'il défendit Paul Reynaud à Riom ; qu'à la libération il plaida devant les cours de justice et adressa aux jurés de la colère de terribles philippiques : qu'il plaida ensuite devant toutes les juridictions d'exception, et souvent devant la Cour de sûreté de l'Etat. « *Le pouvoir a fabriqué autrefois des cours de justice : elles n'ont jamais été que des Cours de sûreté. Voici que, plus franc, le pouvoir vous désigne comme une Cour de sûreté : aurez-vous le courage de devenir une cour de « justice » ?* » On sait qu'il se battit pour la cause de l'Algérie française, avec passion, puisqu'il se détourna de la politique quand elle lui parut avoir brisé son rêve de grandeur et de fidélité.

Au-delà encore ? Son allure, son autorité, mais aussi sa conception de la vie tenaient les autres à distance. Il était timide : un rire sarcastique et fréquent, presque un ricanement, le rire que l'on eût prêté à Voltaire, lui permettait d'interrompre, de s'interrompre, et d'éloigner. Au fond, il aimait être seul. Travailler seul. Se battre seul. Si l'on excepte le combat de la Résistance, il ne fit rien, ou presque, en commun. Il n'eut ni maître ni disciple. Quelques amis qui furent les complices attentifs de sa solitude. Beaucoup d'admirateurs. Pas de compagnons.

* * *

Sans doute a-t-il espéré un plus grand destin à la mesure de ses dons exceptionnels. Mais il ne le voulut jamais tout à fait. Et il n'en voulut pas les moyens. Il fut sur le point d'être garde des sceaux, plus tard sur le point de devenir parlementaire. Mais il eût aimé que son ambition fût comblée d'elle-même, sans qu'il y mît la main ou presque. Il était incapable d'intriguer, et il voulait que son destin vienne à lui, sans effort, sans risque d'échec. Puis il était tenté par le refus, symbole de la distance. Chaque fois que la chance frappa à sa porte, il ne sut, ou ne voulut l'ouvrir. A chaque nouvelle sollicitation, il répondait par une nouvelle exigence. La rigueur fut chez lui plus qu'une vertu : une obstination. Et quand devenu vieux, il comprit qu'il ne laisserait aucun nom, il y trouva raison de fierté et d'amertume : c'est qu'il n'avait pas consenti à se compromettre.

Cette vie trop douée et solitaire connut un échec : l'Académie française qui lui refusa ses suffrages. Ce fut un étrange caprice de cette Compagnie. Il avait écrit quelques bons livres, de très belles pages sur la profession d'avocat, et il illustrait celle-ci mieux qu'aucun autre. Il aurait donné à l'Académie l'occasion d'entendre un beau discours. Jacques Charpentier ressentit cruellement cet échec : ce n'était pas dans ses habitudes. L'Académie française, cela comptait pour lui. Son échec accrut son écart : rien, décidément, dans la société où il vivait, ne méritait qu'il se détournât.

Finalement, il n'a été qu'avocat, rien qu'avocat. Il a très bien décrit l'étrangeté de ce métier où tout le travail, le talent, l'invention s'en vont en paroles, et dont, la mort venue, il ne reste rien : au mieux un recueil de plaidoiries illisibles. Chacune de ses plaidoiries fut un chef-d'œuvre mort-né. De cette totale vanité, il fut conscient et fier. Il l'a dit, parlant d'un de ses camarades de promotion, mais parlant aussi de lui : « *J'ai été avocat, rien qu'avocat. Ai-je bien fait tout mon devoir envers moi-même ?* »

* * *

C'est vrai qu'il a été l'un des rares, dans le panier grouillant des élites françaises, à accorder strictement sa vie et ses principes, si même ses principes ne s'ouvraient pas à la vie ; l'un des seuls à vivre l'indépendance comme l'air que l'on respire ; l'un des seuls à tenir le courage, le courage physique et le courage civil, comme une règle de vie qui va de soi, et dont on paie le prix quand il le faut ; l'un des rares à tenir la liberté pour une exigence qui ne se divise pas, et qui se défend même contre ses amis

Il rêvait d'un temps exceptionnel, et n'acceptait pas celui où il vivait. Le Parlement c'était pour lui Clemenceau affrontant Briand, le Palais Viviani plaidant contre Poincaré. Il rêvait d'un monde de fortes personnalités, s'affrontant dans les plus grands débats : et partout il ne croyait voir que des nains. De conservateur il était devenu réactionnaire. Il lui semblait qu'autour de lui s'effondraient toutes les valeurs auxquelles il s'était attaché : un individualisme intransigeant, le respect scrupuleux des libertés publiques, l'ordre et la hiérarchie qu'il imaginait fondés sur le gouvernement des meilleurs. Toute forme d'évolution lui paraissait suspecte. Il vint au secours des causes les plus désespérées, et sans doute les aima-t-il d'être désespérées. Et plus il s'éloigna des autres, plus il reprocha aux autres de s'éloigner de lui.

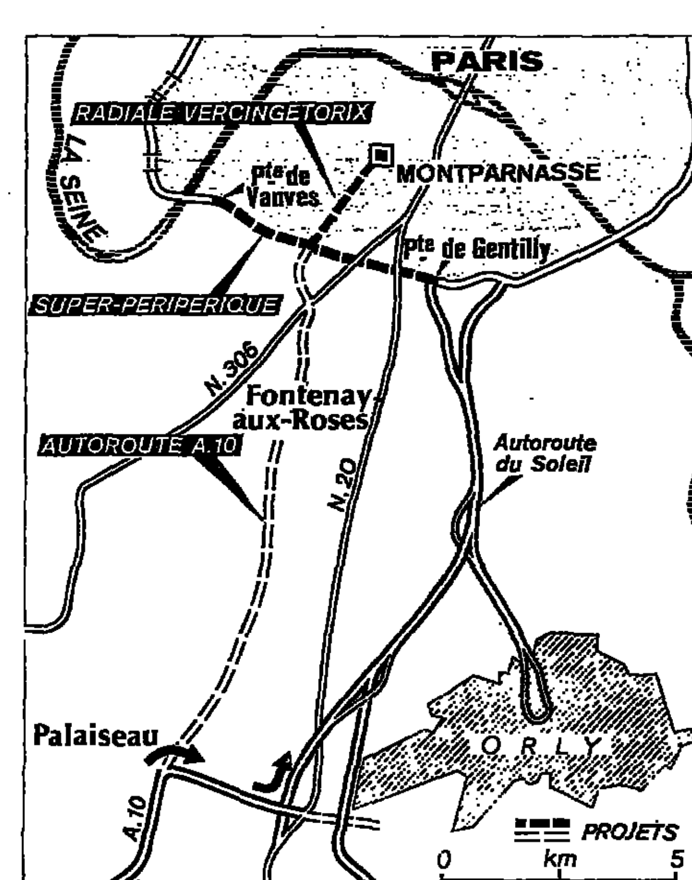
D'une certaine manière, la vieillesse le transfigura. Il se figea, dans son meilleur et dans son pire. Il devint décharné. Son rire cingla davantage. Jusqu'au bout, ou presque, il resta avocat. Allant de l'avenue Marceau au Palais. Puis de sa bibliothèque à sa chambre. Puis prisonnier de son lit. Le monde ne cessa de se replier, de se refermer sur lui. Il fut lui-même jusqu'au bout, déjà sa propre médaille : intransigeant, lucide, courageux. Ce que serait sa mort, il l'avait raconté : « *Que faire ? Simplement relever le col de son manteau et attendre sur le quai de la gare, en silence, comme ceux qui n'ont plus rien à dire, le train qui va vous emporter.* »

C'est dommage que tant de vertu l'ait placé à tant de distance ; que nous n'ayons pu nous reconnaître en lui, ni être avec lui. Par sa mort, comme par sa vie, il nous a laissés seuls.

* Avocat au barreau de Paris.

# LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

DURANT la campagne électorale, M. Giscard d'Estaing s'était non seulement engagé à réexaminer le dossier de la voie express rive gauche, mais aussi celui du superpériphérique, ouvrage qui pourrait être construit au-dessus de l'actuel boulevard périphérique, entre la porte de Sèvres et la porte de Gentilly. Et il avait précisé, « les autoroutes urbaines doivent être limitées au strict indispensable ». Sur le premier dossier, et malgré les critiques qui peuvent être faites sur la façon dont il n'a pas été tenu compte de l'avis du Conseil de Paris, on voit que le président de la République a tenu parole. Il n'y aura pas, du moins avant longtemps, de voie express devant Notre-Dame. Sur le second, c'est-à-dire le superpériphérique, il est douteux que le chef de l'Etat ait à intervenir. En mars dernier, le Conseil de Paris a de lui-même repoussé le projet, sinon définitivement, du moins sous l'aspect jugé inesthétique d'un viaduc.




En revanche, se pose dès aujourd'hui, après l'intervention de l'Elysée, la question de la réalisation de la radiale Vercingétorix, une autoroute de près de 2 kilomètres, qui selon le calendrier prévu pourrait, courant 1977, relier le quartier et la gare Montparnasse à la porte de Vanves. Pour reprendre l'expression du président de la République, doit-elle être considérée comme « indispensable » ?

Cela n'est pas seulement contesté par un comité de quartier et diverses associations, mais aussi par des instances officielles. Ainsi, M. Jean Gardin, président du Comité consultatif économique et social de la région parisienne, vient de rappeler sa « très grande réserve à l'égard des radiales et pénétrantes vers et dans Paris ».

En outre, cette autoroute urbaine doit s'insérer dans un ensemble autoroutier qui est lui-même remis en cause, et sans lequel elle ne peut jouer aucun rôle.

## 2 000 mètres en cul-de-sac...

*LE projet de voie express rive gauche et celui de la radiale Vercingétorix sont bien différents. La défunte autoroute des berges, pour se frayer un chemin dans le centre de Paris, privait les Parisiens d'un lieu de détente et de promenade. Sa réalisation représentait une grave menace pour un site historique et sa construction une acrobatie technique, coûteuse. La radiale, longue de près de 2 000 mètres, si elle est construite, n'empiétera pas sur le domaine public, les terrains nécessaires étant libérés par expropriation et destruction de logements vétustes et insalubres situés le long du faisceau de voies ferrées de la gare Montparnasse, côté quatorzième. Les expropriations sont déjà largement entamées depuis 1972. Tout le long de la rue Vercingétorix apparaissent déjà de larges zones vacantes.*

*En mars 1972, le projet a été approuvé par le Conseil de Paris, pour deux chaussées en trois files l'emprise prévue ne devant pas excéder 30 mètres. Mais, dans certains secteurs, celle-ci sera considérablement réduite. Entre les rues Maurice-Rouvier et Paturle, les deux chaussées seraient superposées pour réduire l'importance des démolitions. Dans un autre secteur, à la hauteur de la rue de Gergovie, l'ouvrage serait couvert sur 300 mètres de longueur, à proximité d'un immeuble construit il y a dix ans pour les employés de la S.N.C.F. et qui ne sera pas démoli.*

*La rue du Commandant-René-Mouchotte, qui longe la gare Montparnasse servirait à l'un des deux accès à la radiale. Une voie de raccordement partant de l'avenue du Maine, coupant la rue Vercingétorix, aboutirait au carrefour, au débouché du Pont-des-Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon. Puis, sans feux rouges ni croisement, on parviendra à un premier échangeur au niveau du boulevard Brune, à une second niveau du boulevard périphérique. Ensuite, la radiale se raccorde au prolongement — à construire — de l'autoroute A 10 Poitiers-Paris.*

*Dans l'hypothèse où cet ensemble serait créé et raccordé, il resterait à juger — comme pour la voie express rive gauche — de l'opportunité de consacrer des sommes importantes (200 millions de francs environ) au détriment des transports en commun, et au profit d'une utilisation discutable de la voiture individuelle en ville.*

P. B.

## ... ou le massacre de Fontenay

« UN énorme égout à ciel ouvert », « le saccage d'une ville », « en contradiction avec le plan global des transports de la région parisienne », « non à l'autoroute A-10. » Les autoroutes urbaines ont de plus en plus de mal à se frayer un chemin dans les villes et la A-10, qui s'arrête aujourd'hui à Palaiseau (Essonne), aura le plus grand mal à rejoindre la porte de Vanves et le boulevard périphérique de Paris face à l'opposition des associations de défense.

L'autoroute A-10 Paris-Chartres est *le tronc commun des autoroutes* Aquitaine (vers Orléans, Tours, Poitiers et Nantes), et Océane (vers le Mans et Nantes). A l'heure actuelle, le trafic qui s'y écoule parvient à Paris par deux trajets distincts à partir de Palaiseau. Les automobilistes ont d'abord la possibilité de rejoindre la porte d'Orléans par une bretelle autoroutière, puis par l'autoroute du Soleil (A-6 et C-6). Ils peuvent aussi emprunter la voie rapide F-18 jusqu'au Pont-de-Sèvres.

L'autoroute du Soleil et la voie F-18 étant très chargées, il a paru souhaitable aux techniciens de prolonger, grâce à la plate-forme de l'ancienne voie ferrée de Gallardon, l'autoroute A-10 à travers la banlieue sud jusqu'à la porte de Vanves. D'autant que ce tracé direct constituait une voie d'accès idéale au quartier Montparnasse, via la radiale Vercingétorix.

La situation est favorable aux associations de défense. Bien sûr, le terrain est exproprié et les travaux pourraient commencer séance tenante. Bien sûr, la municipalité de Fontenay est favorable au projet d'autoroute, mais elle est seule dans ce cas : les conseils municipaux de Sceaux, Malakoff, Châtillon et Bagneux se battent contre l'autoroute. Enfin, la composition du gouvernement a apporté une satisfaction de taille aux contestataires : le nouveau secrétaire d'Etat près du ministre de l'éducation nationale (enseignement préscolaire), le docteur Annie Lesur, a exprimé son opposition au projet d'autoroute lorsqu'elle était candidate réformatrice aux dernières élections législatives dans la douzième circonscription des Hauts-de-Seine.

### Péage et rapidité

Le manque de crédits et la perspective d'engorger encore un peu plus le boulevard périphérique sud, où doit déboucher l'autoroute A-10, ont empêché qu'elle soit inscrite au VIe Plan. Les études n'en ont pas moins continué et la société privée Cofiroute, concessionnaire de l'autoroute Paris-Chartres, a proposé de prendre à sa charge une partie des travaux afin d'accélérer sa réalisation. Cofiroute demande, en contrepartie, de pouvoir instaurer un système de péage urbain sur le tronçon Palaiseau-Porte-de-Vanves. Dans une réponse écrite parue au *Journal officiel* du 2 mars dernier, le ministre de l'équipement confirmait qu' « *aucune décision n'est prise à l'heure actuelle quant à une éventuelle concession de l'une ou l'autre section de la partie urbaine de l'autoroute Aquitaine* ».

### L'avis du ministre

La perspective d'accéder à l'autoroute A-10 par des échangeurs appropriés n'a pas empêché les habitants des communes traversées de manifester une hostilité de principe. C'est, semble-t-il, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) que la contestation est la plus vive. Plusieurs associations y ont entamé, l'an dernier, une campagne de dénonciation, et l'on pouvait lire dans les prises de position de M. Louis Pouey-Mounou, président du comité de défense de la Fédération des usagers des transports de la région parisienne (section de Fontenay) : « *Il n'y a pas, dans toute la banlieue, de commune qui risque d'être aussi massacrée que Fontenay-aux-Roses par le tracé des infrastructures prévues : la ville serait coupée en deux parties presque égales : (...) la presque totalité des espaces verts publics serait dans la zone de pollution intense ainsi que de nombreux établissements culturels et sociaux (...) ; dans la moitié sud de Fontenay, l'autoroute est prévue en viaduc, ce qui multiplierait plusieurs fois la surface de la zone polluée.* »

Et M. Pouey-Mounou concluait : « *L'autoroute en projet serait pour nous comme un énorme égout à ciel ouvert, dans le nord de la ville, et suspendu au-dessus de nos têtes, dans le sud.* »

ALAIN FAUJAS.

# Plus d'autoroutes dans la ville

## RUE VERCINGÉTORIX
## Le nez contre la radiale

DU côté de la rue « Vercin », comme l'appellent les habitants du quartier, le ciel s'agrandit. Là où les immeubles sont tombés, le vide s'installe, l'herbe pousse. Tels des animaux préhistoriques, quelques gros immeubles du début du siècle, noirs de crasse, *semblent indestructibles*. Pourtant, au bout du hall d'entrée, un mur hâtivement monté limite *le chantier voisin : derrière* ce décor en trompe-l'œil, la poussière et le bruit ont tout envahi. *L'abandon des boutiques* n'a pas complètement entamé un reste de respectabilité : loge de concierge, poignées de cuivre.

Plus loin, le soleil illumine la maison du peintre Beaufort Delaunay, ami d'Henry Miller : une maison de village, aux lignes déformées par le temps, et l'inscription « Café » qui ne veut pas s'effacer. De l'autre côté de la rue, au bout d'un terrain vague, patrie des chats, quelques ateliers où vivent encore une dizaine d'artistes. Couverts *de fleurs et de feuillage*, anachroniques, ils attendent l'heure et la pioche des démolisseurs.

### « Laissons-le finir sa toile »

Dans l'immeuble voisin habite le peintre Claude Delsault, sorte d'Utrillo du 14e. « Je n'en ai plus pour longtemps, six mois peut-être. » Il ne sait pas où il ira, lui qui habite ce quartier depuis vingt-cinq ans. Ni combien cela lui coûtera, sûrement plus cher que les 150 francs par trimestre qu'il paie pour un logement, peu confortable il est vrai. En attendant, il fixe sur sa toile, en couleurs plus gaies que celles de la réalité, la maison d'en face, les coins de rue, les cafés, « Au bougnat », où le sculpteur Giacometti avait ses habitudes, ou « Chez Fernand ».

La moitié des toiles de son atelier pourraient aller au musée... *en tout cas celui du Paris* qu'on ne verra plus. Il peint aussi les chantiers, couleur d'orage. Un jour, il avait installé son chevalet au bord d'un de ces ravins qu'on creuse dans le sol de Montparnasse. La police ayant refusé de le déloger — « laissons-le finir sa toile », — les excavatrices et les bouteurs se sont tellement approchés de lui qu'il a dû fuir sous la poussière...

### Le Pérou

Dans l'immeuble, chaque fois qu'un locataire s'en va, la porte de son appartement est murée : curieuse impression de coquille qui se vide et qui s'écroulera toute seule faute de vie pour la remplir. Ceux qui restent habitent dans la poussière, le provisoire et l'insécurité : l'appartement du peintre a été cambriolé deux fois en quelques mois.

Au café qui fait le coin de la rue de Gergovie, du côté qu'on ne démolit pas pour la radiale — « peut-être dans dix ans pour construire autre chose », dit la patronne, — un monsieur cherche des moellons, de la pierre. « Moi, je construis une maison, explique-t-il. Eux, ils vont faire du béton. »

Les boutiques ferment les unes après les autres. La teinturière prend le soleil devant son magasin. Il y a de moins en moins de clients, c'est vrai, « mais la racaille est partie ». C'est toujours cela. « Le propriétaire a vendu les murs, je crois », dit-elle calmement. L'idée de partir un jour n'émeut pas cette dame. La retraite, peut-être. L'indifférence pour l'instant.

Indifférence, fatalisme ? La plupart des gens ne savent pas pourquoi on démolit, pourquoi on les chasse. Ils ont des problèmes d'argent, d'expropriation, d'indemnités. Des organismes *comme la Confédération nationale du logement* s'occupent d'eux, les aident à se défendre. *Mais, comme toujours*, les quelques millions d'anciens francs qu'on offre à des habitants souvent âgés leur semblent une aubaine, un Pérou. D'ailleurs, comment auraient-ils envie de s'accrocher à un quartier qui s'effondre autour d'eux, à des immeubles que le projet d'autoroute a condamnés à devenir des taudis ?

> **PLANTER LE BÉTON**
>
> **Puisque la Ville a consenti, depuis plusieurs années, des efforts financiers importants pour acheter les terrains, les immeubles, et les démolir, que faire ? Un usage excellent impose : l'aménagement d'un vaste jardin public.**
>
> **Dans ce quartier où tout change, les projets d'espaces verts se promènent de dossier en dossier, sans jamais « pousser » sur le terrain. L'organisme chargé de la rénovation de l'îlot Vandamme avait ainsi été autorisé à densifier ses constructions, « par suite du report de l'espace libre prévu sur le secteur, sur la dalle de couverture de l'opération Maine-Montparnasse », comme l'écrivait M. Doublet, alors préfet de Paris, dans un mémoire de mars 1968. Or, il est moins que jamais question de construire, à grands frais, au-dessus des voies de la gare Montparnasse, la dalle qui aurait supporté un jardin de plus de 4 hectares.**
>
> **Au fil des promesses non tenues et des transferts d'un projet à l'autre, le quartier risque de se trouver un jour complètement privé d'espaces verts. Pourquoi ne pas les aménager, dès maintenant, sur les terrains libérés pour la radiale ? Planter des arbres dans la terre coûterait certainement beaucoup moins cher que construire d'abord un sol artificiel en béton.**

*Quant aux futurs riverains de* la radiale, on dirait qu'ils sentent confusément qu'ils ne seront pas *là pour la voir et en souffrir*. Ils pensent qu'on démolira aussi leur immeubles — des maisons qui *n'ont parfois qu'un étage* — pour en construire de plus modernes, comme les cubes lisses et *blancs de la rue Didot* Les seuls qui devraient être vraiment inquiets, les habitants de l'immeu*ble construit par* la S.N.C.F. le long du chemin de fer il y a dix ans, sont déjà rassurés : devant *chez eux*, et à cause d'eux, la radiale sera souterraine.

### Adieu Montparnasse

Les animateurs du comité Vercingétorix (1), créé au printemps pour lutter contre le projet d'autoroute urbaine, ont du pain sur la planche. Pour faire craquer *l'indifférence*, il leur faut informer des habitants que l'administration n'a pas accablés d'explications et qui n'en ont pas beaucoup demandé. Soutenu par la Fédération des usagers des transports en commun et l'association les Droits du piéton, le comité organise des réunions publiques, promène des panneaux explicatifs sur les marchés, diffuse des tracts.

« Ce n'est pas une autoroute de plus qui résoudra le problème des transports entre la banlieue et Paris », estime le comité. Ce projet, qui « pouvait à la rigueur se concevoir il y a vingt ans », est, selon lui, « nuisible, inutile et ruineux ».

« *Adieu Montparnasse*, il fallait que les autos passent... », disait Apollinaire. « Plus de vingt *mille personnes travailleront dans* la tour Maine-Montparnasse et autour, explique le comité. Le *quartier est déjà saturé d'automobiles*. Ou bien la radiale ne sera destinée qu'aux privilégiés *qui pourront payer une des deux* mille places de stationnement *dont la construction est prévue*. Ou bien il faudra remodeler tout le quartier compris entre la rue du Départ et le cimetière... pour faire des parcs de stationnement. »

Quant à désencombrer le quar*tier Plaisance, il ne faut pas y compter*. On sait bien que chaque nouvel ouvrage destiné aux au*tomobiles provoque un nouvel af*flux de voitures et qu'un nouvel état de saturation est atteint plus *ou moins vite*.

### Ruineuse et inutile

Une autoroute pour rien, donc, et ruineuse. « Un mètre d'auto*route urbaine* coûte le prix d'un logement », rappelle le comité, qui dénonce le gaspillage parti*culièrement flagrant que repré*senterait un tel ouvrage en pleine crise de l'énergie. « Tout cela *pour arriver à rouler* dans les villes à 20 kilomètres à l'heure de moyenne, à 10 kilomètres à l'heure aux heures de pointe ! »

Nuisible, enfin. Parmi les quatre cents logements qu'il faut détruire, beaucoup étaient vétustes, admet le comité. Mais fallait-il pour autant « rayer un quartier d'un coup de bulldozer » ? Par la suite, quatre mille logements auront, selon les contestataires, « le nez contre la radiale ». Certaines habitations seront même coincées entre la radiale et le chemin de fer, comme le foyer de travailleurs immigrés prévu à la hauteur du passage de Gergovie. Au total, plus de dix mille logements seront situés dans la zone de *nuisance*, à moins de 100 mètres *de l'autoroute*. Enfin, l'ouvrage occupera 5 hectares, soit « deux fois la surface d'espaces verts prévue dans l'ouest du 14e arrondissement une fois rénové ».

### Balcons sur carrefour

Certains des opposants les plus convaincus de la radiale se recrutent parmi les habitants de l'ensemble Maine-Montparnasse. Ils *ont de bonnes raisons* d'être inquiets. La rue du Commandant-Mouchotte, qui borde leur immeuble et les sépare de l'hôtel Sheraton à peine terminé, doit être élargie à 45 mètres. *Au-dessus des quatre ou six voies* qui y seront aménagées, deux passerelles métalliques sont pré*vues pour les piétons. C'est tout.* Si la radiale est construite, la rue du Commandant-Mouchotte fera le lien entre la voie rapide et la tour de bureaux. Ce sera aussi une autoroute... qui ne dira pas son nom.

Si la radiale est abandonnée, il est inutile de prévoir une telle *largeur*, et autant de voies de circulation. De toute façon, les habitants demandent, par l'intermé*diaire de l'association des loca*taires, que la voie soit couverte...

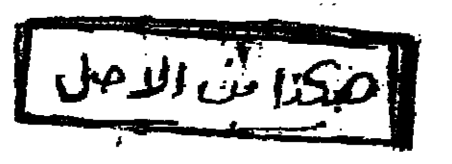
Un jour peut-être les habi*tants des « Balcons de Montpar*nasse » dont le chantier va bon train à l'angle des rues du Com*mandant-Mouchotte* et Vandamme, se joindront à eux, ayant « découvert » qu'ils ont acheté la vue sur un carrefour d'autoroutes...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) 220, boul. Raspail, Paris-14e.







# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## District parisien

*LA CITÉ FLEURIE APRÈS LA VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE*

## Les élus de la capitale se sentent dépossédés par les interventions du président de la République

*En faisant connaître publiquement son désir de voir sauvegarder la Cité fleurie* (nos dernières éditions de lundi), *le président de la République a suscité à l'Hôtel de Ville une émotion d'autant plus vive que c'est en fait en quelques jours la troisième intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing dans les affaires de la Ville.*

Première intervention : c'était à l'occasion de l'élection à la présidence du Conseil de Paris quand, à la veille du scrutin, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, convoqua M. Yves Milhoud, candidat du groupe Paris-Majorité, pour lui demander, au nom de M. Giscard d'Estaing, de se retirer en faveur de M. Jacques Dominati (R.I.) qui briguait un second mandat. M. Milhoud refusa de céder et fut élu.

Vint ensuite la décision de retirer la participation de l'Etat dans le financement de la voie express rive gauche, ce qui aboutit pratiquement à renoncer à ce projet.

Aujourd'hui, la présidence intervient dans une affaire qui agite depuis plusieurs années l'Hôtel de Ville.

Le lundi 24 juin, à 15 heures, les élus parisiens étaient à peine rentrés en séance quand ils prirent connaissance de la dépêche de l'agence France-Presse en provenance de l'Elysée qui indiquait que « *le président Valéry Giscard d'Estaing avait reçu, en fin de matinée, deux représentants des artistes de la Cité fleurie et leur avait manifesté son souci de voir une solution qui préserverait l'existence de leur cité et son caractère* ».

On savait que, à l'occasion du débat prévu jeudi 27 juin, M. Gilbert Gantier (cent. - Libertés de Paris), président de la commission de sauvegarde spécialement créée pour cette affaire, ferait état d'une proposition nouvelle : l'immeuble construit à la place de la Cité comprendrait trente ateliers réservés à des artistes. Le projet actuel serait conservé intégralement et agrandi de telle façon qu'un square public puisse y être aménagé ; ce que l'exiguïté du projet actuel interdit (*le Monde* du 13 juin).

Intervenant à la veille de ce débat, M. Giscard d'Estaing a déconcerté jusqu'aux plus ardents défenseurs de la Cité. M. Lionel Assouad (C.D.P.), tout en déclarant que « *le vœu que vient de publier le président de la République rejoint très exactement celui du Conseil* », a reconnu que « *trop, c'est trop* », et que la déclaration de l'Elysée était de nature à irriter les conseillers. Les élus de gauche, qui n'ont jamais faibli dans leur détermination de sauvegarder les ateliers, que ce soit MM. André Vieuguet (commun.), Louis Moulinet (socialiste), Pierre Mattéi (radical-socialiste), se sont également émus de cette prise de position. En séance, M. Daniel Bennassaya (socialiste) a déclaré : « *Devrons-nous nommer le président de la République maire de Paris et mettre aux champs le Conseil ?* » Et l'ensemble des groupes de la gauche publiait un communiqué, disant notamment : « *A la veille de la discussion (...) qui doit être organisée à partir des travaux très poussés d'une commission d'études (...), une nouvelle intrusion du président de la République intervient pour peser sur les décisions du Conseil de Paris* »

Pour sa part, le groupe Paris-Majorité (U.D.R.-C.D.P.-Union du centre) a rédigé un communiqué rappelant que « *c'est par une décision de l'Etat qu'a été accordé le permis de construire. Placé devant cette situation légale, le Conseil a cherché sans répit, depuis près de trois ans, une solution tentant de sauvegarder à la fois l'environnement et l'intérêt des artistes. Il a même accepté d'affecter à cette fin une somme de 1 million de francs* ». Aussi le groupe « *se félicite que le vœu du président de la République rejoigne son combat et attend une participation de l'Etat, qui permettra, en complétant les efforts faits par la Ville, de mettre fin à la pénible incertitude sur l'avenir de la Cité* » Une déclaration que M. Christian de La Malène (U.D.R.), rapporteur général du budget, a expliqué, en ajoutant, à propos du vœu de M. Giscard d'Estaing : « *Que l'intendance suive ! Nous sommes fondés à penser que M. Jean-Pierre Fourcade, ministre des finances, nous donnera l'argent nécessaire. Pour notre part, nous estimons que payer plus pour acheter la Cité aboutirait à demander à la collectivité des efforts injustifiés en faveur d'une certaine catégorie de Parisiens* » Bien qu'elle lui paraisse moins critiquable que la décision de retirer les crédits de la voie express rive gauche, M. de La Malène a cependant estimé que la déclaration en faveur de la Cité fleurie était bien une « pression ».

Seuls les vingt-deux élus du nouveau comité « Paris Avenir », présidé par M. Dominati et où cohabitent les centristes, Libertés de Paris et les giscardiens, ne se sont pas manifestés

Au demeurant, ce n'est pas sur le fond mais sur la forme que l'initiative de M. Giscard d'Estaing est critiquée par les conseillers de Paris. Recevoir à l'Elysée les seuls représentants des locataires de la Cité et aucun des élus parisiens chargés de cette affaire, choisir de s'adresser directement à l'opinion sans consulter ni saisir les instances parisiennes responsables, cela, une fois de plus, est ressenti au Conseil comme un camouflet.

Il est vrai que l'assemblée prête le flanc à de tels coups. N'a-t-elle pas, en particulier dans cette affaire de la Cité fleurie, montré son incapacité à trancher, à aligner ses décisions sur ses vœux ? N'a-t-elle pas, d'autre part, par la mollesse de sa réaction à propos de la voie express rive gauche, incité l'Elysée à récidiver. Mais l'autoritarisme de celui-ci à l'égard des élus, le peu de cas que l'on a fait de leur susceptibilité, augurent mal en tout cas du désir profond de libéraliser le statut de la capitale.

PIERRE BRANCHE.

### Trois années de litige

**La Cité fleurie : sur un terrain de 4 300 mètres carrés, donnant 65, boulevard Arago, dans le treizième arrondissement, ces vingt-neuf ateliers d'artistes sont bordés au sud par un jardin. Un permis de construire est délivré le 24 mars 1971 à un promoteur parisien, la SEFIMA, pour un immeuble de dix étages, comprenant cent quarante logements, sept ateliers de sculpteurs, et quatorze ateliers de peintre, à céder en copropriété.**

**Divers locataires acceptent un compromis et libèrent des ateliers. Les autres, une vingtaine, se groupent en association de défense. A l'heure actuelle, on compte parmi eux six artistes reconnus.**

**Le 2 juillet 1971, puis le 23 mars 1972, le Conseil de Paris, à l'unanimité, émet le vœu que soit classée la cité. Mais le ministère des affaires culturelles n'y consentira pas. Jusqu'ici les diverses tentatives de faire annuler le permis de construire n'ont pas abouti. Un dernier recours devant le Conseil d'Etat a été tenté par l'association.**

**A ce jour, toutes les solutions imaginées au Conseil de Paris pour conserver la cité, notamment en créant une zone d'aménagement concerté sur l'ensemble de l'îlot, n'ont pas abouti, pour des raisons financières, mais aussi urbanistiques. On estime à environ 18 millions de francs, la somme nécessaire pour acheter la cité et indemniser le promoteur.**

● *D'autres artistes protestataires.* — Dans un communiqué, l'Association de défense des artistes et ayants droit de l'îlot Arago, Glacière, Nordmann, Santé, au sein duquel est située la Cité fleurie, s'élève contre des projets qui aboutiraient à la destruction des immeubles l'entamant, et notamment des ateliers. Son président, M. Jean-Denis Malclès, peintre et décorateur, déclare « *élever la protestation la plus vive du fait qu'il est question de résoudre le problème posé en créant sur l'îlot concerné, soit une ZAC privée, soit une ZAC publique, solution qui aboutirait à exproprier et à spolier lesdits ayants droit afin de permettre aux artistes, locataires de la Cité fleurie, de faire valoir leurs privilèges. On aboutirait, en outre, à ce paradoxe incroyable : sept ateliers d'artistes détruits ; quatre artistes propriétaires et deux artistes locataires expropriés, au bénéfice des artistes de la Cité fleurie* ».

### LA REMISE EN CAUSE DU CENTRE DE COMMERCE COUTERAIT AU MOINS 80 MILLIONS DE FRANCS

Répondant à M. Jean Gajer, conseiller communiste, qui s'étonnait que les travaux d'édification du Centre français de commerce international (C.F.C.I.) continuent sur le carreau des anciennes halles malgré l'annulation du permis de construire de cet ensemble (*le Monde* du 23 et 24 juin), M. Jean Verdier, préfet de Paris, a précisé le lundi 24 juin à l'Hôtel de Ville, qu'il fallait, auparavant, assurer la sécurité du chantier ouvert.

Le préfet a également souligné que la remise en cause de la concession du C.F.C.I., alors que la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles) a reçu légalement des avances sur la charge foncière, déséquilibrerait gravement l'opération d'aménagement des Halles.

Les spécialistes du Conseil de Paris affirment que la dénonciation du contrat signé avec les promoteurs du Centre impliquerait un remboursement par la SEMAH d'environ 80 millions de francs, intérêt compris. Mais il faudrait compter aussi avec les dommages et intérêts que les promoteurs, s'estimant lésés, pourraient réclamer.

Selon M. Christian de La Malène (U.D.R.), rapporteur général du budget et président de la SEMAH, il ne faudra guère plus d'un mois pour obtenir un nouveau permis, en règle.

C'est la raison pour laquelle, l'Union des Champeaux, qui est à l'origine de l'annulation du permis, entend dès à présent réexaminer le bien-fondé de cette implantation de bureaux à Paris. Suivi en cela par les groupes de gauche du Conseil de Paris, elle réclame, à la place du Centre, « *davantage d'équipements culturels ou sportifs, d'espaces libres et surtout de vrais jardins* ».

### M. MICHEL BOSCHER SUCCÈDE A M. GABRIEL KASPEREIT A LA TÊTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DISTRICT

M. Michel Boscher, député (U.D.R.) et maire d'Evry (Essonne) a été élu président du conseil d'administration du District de la région parisienne. Il succède à M. Gabriel Kaspereit député (U.D.R.) de Paris.

Ce dernier a précisé ses vues sur les réformes qu'il préconise pour les institutions de la région parisienne.

Pour renforcer la « prise de conscience régionale » des élus, le conseil doit, selon lui, voir son rôle accru. Aussi, M. Kaspereit suggère-t-il d'accroître le nombre des conseillers jusqu'à cent ou cent cinquante, d'élire les parlementaires comme membres à part entière, de porter la durée de la présidence du conseil d'administration de un à trois ans et enfin de rendre public les débats de celui-ci. Il estime que par une politique de décentralisation et de déconcentration on devrait obtenir un meilleur équilibre des responsabilités entre l'Etat, le District et les départements. Il pense aussi qu'il faudrait modifier les méthodes de travail en assurant aux élus un meilleur contrôle des dossiers que les administrations détiennent. En particulier, il réclame un débat annuel d'orientation budgétaire au conseil d'administration.

[Né le 19 novembre 1922 à Evry, M. Boscher est commissaire-priseur à Paris. Maire d'Evry depuis 1946. Il a été successivement élu député de la Seine-et-Oise (1958), puis de l'Essonne, et conseiller général (1967-1973) Il a été chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré, garde des sceaux (juin-octobre 1958). Il préside le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry.

M. Michel Boscher s'est, de tout temps, signalé par ses prises de position très marquées, qui l'ont opposé hier à M. Paul Delouvrier, lorsque celui-ci était, jusqu'en 1969, préfet de la région parisienne, et aujourd'hui à M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Il est le principal auteur de la loi qui porte son nom et qui prévoit les institutions chargées d'aménager les villes nouvelles.

M. Boscher a perdu son mandat de conseiller général lors des élections cantonales de l'automne 1973. Il est très menacé à Evry même par le parti socialiste, et sa réélection en mars 1973 comme député, face au candidat communiste, n'a tenu qu'à 528 voix.]

### SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT DE LA LIGNE D'AÉROTRAIN CERGY - LA DÉFENSE

Un « contrat d'engagement global » pour la réalisation de la ligne d'aérotrain entre le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine) et la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) vient d'être signé entre la société Aéropar, filiale commune de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., mandataire de l'Etat, et la société de l'Aérotrain, mandataire des deux groupements industriels chargés d'une part de la construction des véhicules et d'autre part de celle des infrastructures. Un protocole d'accord avait été signé, le 5 décembre 1973, entre les sociétés Bertin et Cie, Aérotrain, Grands Travaux de Marseille-B.T.P., SPIE-Batignolles, Jeumont - Schneider, S.G.T.E. et Francorail-M.T.E., en vue de prendre en charge l'ensemble de cette opération.

Ce « contrat d'engagement global » fixe les obligations de chacune des parties en cause et les conditions générales de déroulement de l'opération. Le délai de réalisation de la ligne, tel qu'il est actuellement prévu, est de cinquante-six mois, ce qui laisse supposer une mise en service de l'Aérotrain au début de 1979. C'est la signature, dans le courant du mois de juillet, du marché d'études et de construction du prototype qui déclenchera réellement le feu vert.

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes avait critiqué la manière dont la décision avait été prise, en juillet 1971, de construire une ligne d'Aérotrain, et émis des réserves sur la date d'ouverture de cette liaison, vu les difficultés de mise au point du moteur linéaire qui équipera l'Aérotrain (« le Monde » du 22 juin).

● AUTOBUS GRATUITS A PROVINS — M. Alain Peyrefitte, maire de Provins (Seine-et-Marne), a décidé de rendre gratuite la ligne d'autobus, longue de 4 kilomètres, qui dessert la ville « *Je prétends*, a-t-il déclaré, *que c'est une économie de ne pas faire payer les gens quand le recouvrement de la recette coûte aussi cher que la dépense.* »

● LA STATION DE METRO LOUVRE, décorée d'œuvres d'art depuis 1967, a été totalement réaménagée. Les œuvres exposées dans les vitrines et les niches ont été changées, ainsi que la décoration. Y sont présentées des antiquités orientales, égyptiennes, grecques et romaines, ainsi que des œuvres d'art françaises.

● LES ELUS BLOQUENT LES ACCES DU PARC DE SAINT-VRAIN. — L'ouverture du parc animalier de Saint-Vrain (Essonne) a été troublée le samedi 22 juin par le maire, les conseillers municipaux et le conseiller général du canton. Les élus ont bloqué provisoirement les accès pour protester contre le fait qu'une convention de ZAC (Zone d'aménagement concertée) entre le promoteur du parc et la commune n'ait pas été respectée. Une route de déviation aurait dû être construite. Les élus ont décidé de saisir le tribunal des référés.

## Bretagne

### LE CELIB SE TRANSFORMERAIT EN BUREAU D'ÉTUDES

*(De notre correspondant.)*

Rennes. — L'acte de décès du CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons) n'a pas été signé lundi 24 juin à Rennes. Mais le diagnostic formulé au cours de son comité directeur prouve que la maladie est grave et que la mort est sans doute prochaine.

En effet, malgré le lyrisme de rigueur, les trois piliers actuels de l'organisme, MM. Georges Lombard, sénateur, président de la communauté urbaine de Brest, Edouard Ollivro, député, maire de Guingamp, et Joseph Martray, membre du Conseil économique et social, n'ont pas caché les préoccupations financières qui les assaillent. Car ce sont finalement les conseils généraux qui semblent avoir porté le dernier coup au CELIB. Trois sur quatre (sauf le Morbihan) n'ont voté cette année leur subvention au Comité qu'en annonçant qu'elle serait la dernière. Venant après le départ des partis et syndicats de gauche, l'ajournement d'idées ambitieuses comme l'organisation d'assemblées de « pays », la concurrence des nouvelles institutions régionales, cette décision, que semblent vouloir suivre aussi certaines municipalités, enlève un peu plus de crédibilité au CELIB.

Toutefois, devant l'ampleur du mal, les responsables n'ont pas choisi le suicide ni voulu que l'organisme s'éteigne tout doucement. M. Lombard a déclaré : « *Le CELIB ne se justifie qu'à la condition qu'il apporte quelque chose aux autres.* » Aussi a-t-il proposé la création d'un bureau d'études et de développement rural qui prendrait en main « les études ponctuelles qui conditionnent l'avenir immédiat ». En effet, étant donnés les « temps morts » entre les sessions, les assemblées régionales ont de la peine à « coller à l'actualité ». Ce bureau d'études et de développement pourrait le faire. — D. P.

---

*A PROPOS DE...*

### LA MISE EN SERVICE DU BARCELONA-TALGO

## La S.N.C.F. joue l'Espagne

**La S.N.C.F. et la Société nationale des chemins de fer espagnols (RENFE) viennent de mettre en service un nouveau train de nuit — le Barcelona-Talgo, — composé de voitures-lits de conception moderne, qui relie directement entre elles la capitale française et la métropole catalane. Cette innovation traduit la résolution des deux réseaux de renforcer leur collaboration pour mieux placer le train face à l'avion et à l'automobile.**

*Les responsables de la S.N.C.F. croient en l'Espagne. Il ne fait, à leurs yeux, aucun doute que les automobilistes, soucieux d'économiser un carburant vendu à prix d'or, se lasseront, tôt ou tard, des « bouchons » de Béobie ou du Perthus, que le trafic des marchandises gagnera, un jour ou l'autre, à l'entrée probable de Madrid dans le club européen des Neuf, qu'enfin, pour répondre à cette demande potentielle, les techniciens du rail sauront bientôt « gommer » la différence d'écartement de 23 centimètres qui sépare la voie française (1,44 mètre) au gabarit européen et la voie espagnole (1,67 mètre) au gabarit... castillan.*

*Pour l'heure, les relations ferroviaires entre la France et l'Espagne souffrent passablement de ces obstacles politiques et techniques. En 1972, non compris le trafic frontalier, 1,47 million de voyageurs en provenance ou à destination de la France ont franchi en train les Pyrénées — dont un fort pourcentage de travailleurs immigrés, — 2,13 millions les Alpes et 2,05 millions le Rhin. L'an dernier, le rail a acheminé 1,10 million de tonnes de fret — pour les deux tiers des agrumes et des primeurs — dans les deux sens entre la France et la péninsule Ibérique alors même que le volume du commerce avec la Belgique atteignait 11,66 millions et avec l'Allemagne de l'Ouest 19,28 millions.*

### Un procédé suisse

*L'inauguration d'une liaison ferroviaire entre l'Espagne et la France date du 15 août 1864 avec l'achèvement de la ligne Madrid-Irun. Une vieille histoire. Mais c'est seulement depuis le 1er juin 1969 que les trains franchissent la frontière sans transbordement de voyageurs. La solution adoptée à Hendaye pour la « Puerta del Sol » (Paris-Madrid) consiste à soulever les voitures-lits pour en échanger les boggies ; il faut compter trois quarts d'heure pour mener à bien ces opérations. Le système retenu à Port-Bou pour le « Catalan-Talgo » (Genève-Barcelone) consiste à modifier automatiquement l'écartement des roues indépendantes ; le convoi roule alors à environ 10 kilomètres à l'heure.*

*Préoccupés d'améliorer les performances du rail, les dirigeants de la S.N.C.F. fondent beaucoup d'espoir sur une invention suisse — des voitures à essieux à écartement variable — beaucoup moins onéreuse que le procédé espagnol et tout aussi pratique : cinq minutes de mise au gabarit. Mais il est exclu de délivrer à ce matériel un « certificat de navigabilité » avant plusieurs semestres d'essais. Ce système majorera d'environ 10 % le prix d'un wagon, ce qui obligera à le réserver aux seuls trains rentables, comme la « Puerta del Sol », capable d'économiser ainsi une bonne demi-heure de trajet.*

*Quant au transport des marchandises, la société espagnole Transfesa construit et exploite un parc d'environ quatre mille wagons à essieux interchangeables Cette solution, appliquée déjà depuis plus de vingt ans, est sûre et économique. Mais elle exige cinq à six heures d'opérations sur chantier : celui d'Hendaye traite, chaque jour, six cent soixante wagons, et celui de Cerbère, neuf cent quatre-vingts. L'objectif, pour 1980, est d'atteindre mille six cent quatre-vingts wagons respectivement aux deux bouts de la frontière Dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun et d'un triplement du trafic de fret, les responsables ferroviaires craignent d'être à l'étroit dans ces zones de transit.*

### Au gabarit européen

*A vrai dire, pour les voyageurs et pour les marchandises, la meilleure solution consiste à faire pénétrer en Espagne la voie française de 1,44 mètre. Madrid, qui cherche toutes les occasions de donner des gages de sa bonne volonté européenne, y songe sérieusement et a pris en considération le projet de construction d'une voie nouvelle à grande vitesse entre Barcelone et Madrid. La S.N.C.F. pourrait alors utiliser son matériel banalisé, développer le trafic des conteneurs, offrir des trains autos-couchettes ; en clair, concurrencer sérieusement la route*

*Mettre l'automobile au pas, à la longue le train compte y parvenir. L'avion ne l'effraie plus autant qu'auparavant. Certes, il continuera à drainer le gros de la clientèle de l'Europe du Nord qui fait les beaux jours de la Costa Brava et de la Costa del Sol. Mais les distances entre les villes françaises et les plages espagnoles permettent aux ferroviaires de se mesurer valablement aux aviateurs. Le succès de la « Puerta del Sol » est tel que la S.N.C.F. envisage sans crainte d'en relever prochainement les tarifs. Redouter le bateau ? Hormis Barcelone, l'Espagne ne possède pas de grands ports. Fos peut, au contraire, suppléer aux insuffisances de ses voisins et, du coup, renforcer le rôle du rail chargé de desservir son arrière-pays.*

*A la demande de Madrid, une commission franco-espagnole se réunit plusieurs fois par an depuis 1966. A son ordre du jour, une « partie gaie » — l'évolution du trafic — et des dossiers délicats — le stockage des essieux, la répartition des voitures sur les axes, la révision des accords de pool, la concurrence routière, etc. Il n'y a plus de Pyrénées, mais il y a encore, d'Hendaye à Cerbère, des voies ferrées qui soulèvent des montagnes.*

JACQUES DE BARRIN.

---

## P.T.T.

## M. Lelong : deux sociétés nationales pour les postes et télécommunications

M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a fait siennes les conclusions de la commission parlementaire de contrôle de la gestion du service public du téléphone (*le Monde* du 21 juin) : « *Il est possible*, a-t-il déclaré le 24 juin à la deuxième chaîne de télévision, *qu'on puisse envisager (mais absolument rien n'est décidé) de faire, à terme, des P.T.T. une société nationale du genre de l'E.D.F. et de la S.N.C.F., ou deux sociétés nationales plutôt, le téléphone et la poste. C'est une chose qu'on peut envisager, mais la privatisation du service public du téléphone, à mon avis, pas.* »

Quels sont les coupables du marasme téléphonique actuel ? D'après lui, un peu « *tout le monde* » et plus précisément « *tous les gouvernants français depuis 1930 jusqu'à 1970. Depuis cette date, la croissance de nos équipements téléphoniques est l'une des plus rapides qui soient dans le monde* ».

« *Nous manquons d'argent*, a encore dit M. Lelong, *et en même temps le téléphone est une activité extrêmement rentable qui devrait pouvoir emprunter et rembourser avec l'argent des futurs abonnés. Actuellement, les P.T.T. sont défavorisés parce que les règles qui leur sont imposées pour la présentation de leur budget ne permettent pas de voir et de démontrer facilement que leur activité est extrêmement rentable.* »

L'O.R.T.F. n'a pas pu diffuser la dernière phrase de l'intervention du secrétaire d'Etat, qui déclarait en conclusion : « *Il faut être très prudent, et je pense surtout qu'il ne faut rien faire pour le téléphone qui ne procède en même temps d'une volonté de régler les problèmes de la poste. On parle beaucoup du téléphone, mais je voudrais bien qu'on n'oublie pas la poste.* »

### Hausse des tarifs postaux et des taxes téléphoniques ?

Interviewé le même jour, par l'O.R.T.F. Bretagne, M. Lelong a déclaré qu'il jugeait souhaitable un relèvement des tarifs postaux et des communications téléphoniques. Il a précisé que rien n'était encore décidé, mais il estime que cette augmentation permettrait à la fois d'améliorer les salaires du personnel et de faire face au relèvement du prix du cuivre qui joue un rôle important dans les installations téléphoniques. En effet, la hausse des prix, a-t-il précisé, ampute de 15 % les programmes d'équipements des P.T.T. prévus pour cette année.

L'ÉVÉNEMENT

# Les vacances

## LA GRANDE RUPTURE DE L'ÉTÉ

DANS quelques jours, plusieurs millions de Français partiront ou s'apprêteront à partir en vacances. Après le grand remue-ménage du printemps, la vie économique, sociale, politique, marquera le pas et pour beaucoup ce sera, personnellement, le moment de la grande parenthèse annuelle, de la grande rupture de l'été.

Le Français en vacances a été plus tardivement et est encore moins exactement connu que le Français au travail. On peut toutefois cerner aujourd'hui avec assez de précision ses caractéristiques, ses goûts, ses manies.

Un Français sur deux — ou presque — part en vacances. Ce qui veut dire aussi qu'un Français sur deux ne part pas parce qu'il n'en a pas les moyens, la possibilité ou le désir. Cadres supérieurs ou moyens, membres des professions libérales, employés, forment plus du tiers de la cohorte des vacanciers alors qu'ils ne représentent guère plus de 20 % de la population. C'est parmi eux également que l'on trouve les revenus les plus élevés. Les deux tiers des Français en vacances viennent des villes de plus de cent mille habitants et la proportion des « partants » tombe à 20 % chez les ruraux, à presque rien chez les agriculteurs.

### 28 juin - 11 août

Il est donc normal que désormais la revendication pour un « droit réel » aux vacances fasse partie des dossiers défendus par les représentants des catégories les moins favorisées au même titre que le droit au travail, au salaire ou au logement.

Les vacances n'étaient qu'un luxe ; elles sont devenues un besoin imposé par la vie industrielle moderne, encouragé par les moyens d'information modernes. Pour le satisfaire, il faut donner au plus grand nombre la possibilité de partir, soit par une aide individuelle, soit en encourageant la construction d'installations hôtelières correspondant aux possibilités financières de chacun. Le tourisme social — le terme n'est pas satisfaisant — exprime cette première grande préoccupation.

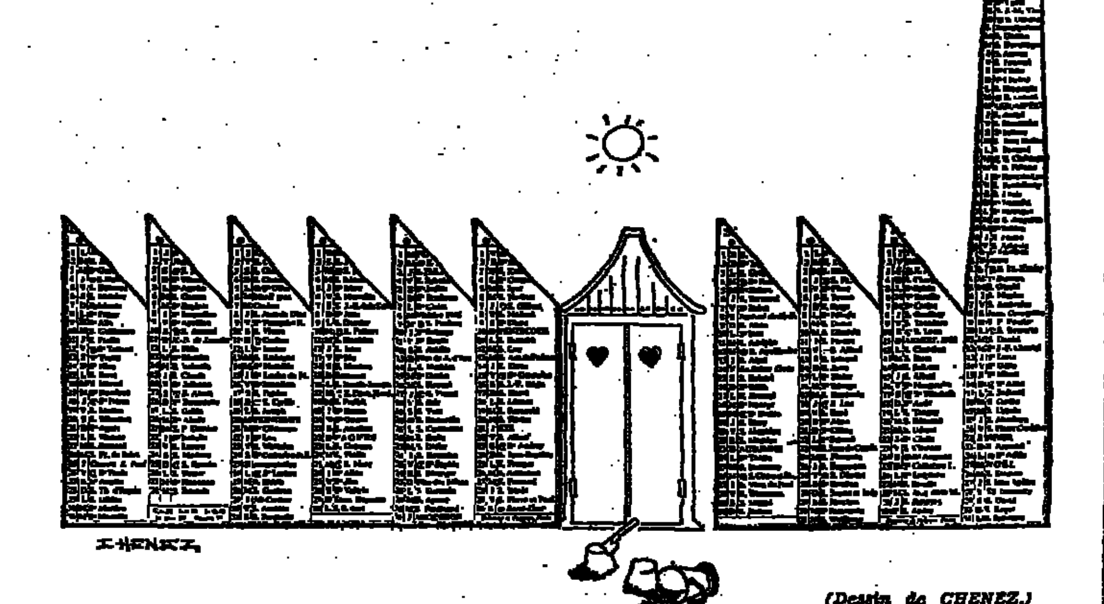
Quatre-vingt-seize pour cent des Français qui sont partis en vacances l'an dernier l'ont fait en été et pour la plupart entre le 28 juin et le 11 août. C'est en France que la concentration des congés est le plus poussée et, en dépit de toutes les campagnes de persuasion entreprises au cours des dernières années, on n'est pas parvenu à rompre cet enchaînement fatal qui veut que tout le monde souhaite partir en même temps parce que tout le monde part en même temps.

### Autre style

L'étalement des vacances est devenu une sorte de serpent de mer. Ce n'est pas une raison pour y renoncer. Les dernières études faites à ce propos (1) suggèrent que l'on prenne le mal à la racine en commençant par réformer fondamentalement le calendrier scolaire, établi d'ailleurs à partir des besoins d'une société rurale (l'été c'est le temps des moissons) qui a aujourd'hui presque disparu.

Mais au-delà de ce débat relativement classique commence une recherche plus neuve sur ce que pourrait — ou devrait — être un style de vacances mieux adapté aux véritables besoins de l'homme moderne.

La plupart du temps la période des vacances est définie et vécue par opposition à celle du travail. C'est le temps du non-travail destiné à oublier et à réparer la vie laborieuse. Notre société industrielle s'organise sur cette rupture et peut choisir d'accentuer la coupure entre le temps du travail et de la monotonie et le temps du loisir et de la fête. C'est la voie la plus immédiate et peut-être la plus sûre.



(Dessin de CHENEZ.)

On peut aussi imaginer une autre forme de société dans laquelle on chercherait, au contraire, à intégrer davantage les mondes du loisir et du travail en introduisant des haltes courtes mais plus nombreuses dans l'acte de production et la vie des travailleurs, en s'efforçant de meubler le vide souvent accablant des vacances à la chaîne que les marchands de soleil mettent sur le marché. Cela suppose, il est vrai, un réaménagement complet des temps de travail et de loisir ; une véritable révolution à laquelle *s'opposent*, particulièrement en France, des habitudes très solidement ancrées.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) *Prendre le temps de vivre*, de Philippe Lamour et Jacques de Chalendar (le Seuil).

## LE FRANÇAIS EN LIBERTÉ

ENTRE le 1er octobre 1972 et le 30 septembre 1973, 24,4 millions de Français sont partis en vacances. Si l'on exclut, comme le font les statisticiens, tous ceux qui vivent en collectivité (dans une caserne, un hospice, un couvent...), 49,2 % des habitants de l'Hexagone ont donc, l'année dernière, passé au moins quatre jours et 29,6 jours en moyenne hors de chez eux pour des motifs autres que professionnels ou médicaux. Depuis cinq ans, cette proportion augmente régulièrement.

L'étude que vient de publier le commissariat général au tourisme (1) permet de dresser, avec toutes les réserves d'usage, une sorte de portrait robot du Français en vacances.

### C'est souvent un citadin et un cadre

L'année dernière, sont partis en vacances :

— 79 % des Parisiens, mais seulement 25 % des habitants des communes rurales, et les premiers sont restés absents deux fois plus longtemps (44 jours en moyenne) *que les seconds (22 jours)* ;

— 88 % des cadres supérieurs et des membres des professions libérales, mais 15,7 % seulement des exploitants et salariés agricoles, et 44,7 % des ouvriers. Si le cadre supérieur a pris en moyenne près de 40 jours de vacances, l'agriculteur n'en a pris que 25 :

— 61,5 % des Français âgés de vingt-cinq à trente ans, mais 26 % des plus de soixante-dix ans. Les moins de quatorze ans battent, on s'en doute, le record de la durée des vacances : 32 jours en moyenne.

### Il part en été mais commence à partir en hiver

Les Français continuent de partir *en vacances en été et*, la plupart du temps, seulement en été : cela a été le cas en 1973 pour 76 % d'entre eux. Et, en été, les départs restent toujours très concentrés. Sur l'ensemble des séjours « pris » entre le 1er juin et le 30 septembre, plus de 72 % avaient débuté entre le 28 juin et le 11 août.

Les spécialistes du commissariat général au tourisme remarquent avec un certain désenchantement : *« On ne note guère d'évolution vers un étalement des départs d'été. Seules des raisons conjoncturelles ou des considérations pratiques (conditions atmosphériques, possibilités de « ponts ») permettent d'expliquer les différences observées d'une année à l'autre. »* Les vacances d'hiver sont toutefois de plus en plus fréquentes, surtout à l'occasion des congés scolaires, mais il s'agit surtout de vacances d'appoint, et les inégalités entre les « taux de départ » suivant le lieu d'habitation, la situation professionnelle et l'âge sont, pour ce qui les concerne, très accusées. Elles sont en général de courte durée : quinze jours en moyenne. Une fois sur cinq seulement il s'agit d'un séjour aux sports d'hiver.

### Il préfère la mer

Les vingt millions de Français environ qui ont décidé du lieu de leurs vacances ont, dans plus d'un cas sur trois, choisi d'aller au bord de la mer.

Ce sont pratiquement toujours les mêmes départements qui ont leur préférence : le Var d'abord (trente millions de journées de vacances en 1973), les Alpes-Maritimes ensuite, puis, dans l'ordre, le Finistère, la Haute-Savoie, la Savoie, la Charente-Maritime... A l'exception des deux départements de la Savoie, il s'agit de départements côtiers.

Après la mer, c'est la campagne qui attire le plus volontiers le Français en vacances.

Dans 36 % des cas, le Français choisit pour ses vacances de descendre chez des parents, des amis, surtout s'il va à la campagne. Dans 8 % des cas, il utilise une résidence secondaire ; dans 20 % des cas, il habite en *meublé. Mais plus du quart* de ceux qui sont sur le littoral couchent sous la tente ou dans une caravane.

### Il aime toujours l'Espagne mais redécouvre l'Angleterre

Au cours des cinq dernières années, le nombre des journées de vacances que les Français ont passées à l'étranger a augmenté régulièrement.

Qui part à l'étranger ? Le revenu a moins d'influence qu'on ne pourrait le penser. Bien sûr, les ménages aux revenus les plus élevés s'expatrient en plus grand nombre dans la mesure où ils partent davantage *en* vacances. Mais la part des séjours à l'étranger ne dépasse 20 % dans aucune des catégories de revenus considérées, bien qu'elle soit plus forte pour la frange des revenus très élevés (celle qui comporte la plupart des vacanciers qui utilisent l'avion pour les destinations les plus lointaines), mais aussi, curieusement, pour la tranche des revenus moyens.

Les vacances à l'étranger sont davantage recherchées par les professions libérales et les cadres supérieurs, mais aussi par les ouvriers et, fait nouveau depuis 1969, par les agriculteurs.

Enfin, c'est chez les jeunes ménages, pour qui les contraintes familiales sont plus légères, qu'on part le plus à l'étranger.

### 38 % des séjours à l'étranger ont lieu sur les plages

Vacances à l'étranger ne signifie pas le plus souvent vacances lointaines. Dans 70 % des cas, elles intéressent les pays limitrophes et la Grande-Bretagne.

Le pays le plus visité reste l'Espagne (42 millions de journées avec Andorre), puis l'Italie (19 millions). Viennent ensuite la Suisse, les îles Britanniques, l'Allemagne fédérale.

La recherche du soleil et de la mer explique en grande partie l'évolution à ce propos au cours des dernières années : pour l'instant, *38 % des séjours à l'étranger ont* lieu au bord de la mer.

La ruée vers le littoral espagnol — ou portugais — est toutefois moins vive qu'il y a quelques années et, fait notable, les îles Britanniques attirent de plus en plus de Français, de plus en plus souvent.

(1) *Les Vacances des Français en 1973*, 19, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

### DEUX SOCIÉTÉS

*« ON peut concevoir (...) deux types de sociétés extrêmes dont on peut essayer de se rapprocher plus ou moins dès maintenant : ou bien une société dans laquelle l'antinomie travail-loisirs est appelée à disparaître par l'introduction préparée et volontaire d'une dimension culturelle et distractive dans les activités hors du travail. Ou bien une société, au contraire, qui accentue la séparation et l'opposition entre le temps (et l'espace) consacrés, d'une part, au travail, et, d'autre part, aux loisirs.*

*» De façon concrète, dans une société du premier type, l'importance et le rôle du tourisme au sens actuel du terme seraient réduits, celui-ci devenant en grande partie à la fois d'affaires et d'agrément. Les durées de vacances en même temps que les horaires journaliers y seraient diminués. Les équipements de loisirs culturels seraient multipliés dans les zones de résidences principales, et les moyens de production seraient installés dans les zones dites aujourd'hui touristiques, etc.*

*» Dans une société du deuxième type, à l'inverse, la spécialisation de l'espace et du temps serait complète : les vacances seraient allongées. La durée de travail journalière ne diminuerait pas. Les zones de tourisme seraient nettement distinctes des zones d'habitat-travail. Le tourisme, au sens actuel, se développerait considérablement, mais sans doute moins vite que les besoins subjectifs ressentis, car il ne serait qu'une compensation à un cadre de vie et de travail sacrifiés.*

*» Il est clair que les mécanismes actuels conduisent plutôt vers ce dernier genre de société. Cela ne va pas sans risques de tensions et de crises dans l'avenir. »*

★ ROGER GODINO (« Réflexions pour un schéma directeur du tourisme, » Revue *Espaces*, n° 9, 12, rue du Parc-Royal, Paris-3e.)

## De fortes inégalités

| ORIGINE | Taux de départ 1973 (en %) | Nombre de journées (1) (en %) |
|---|---|---|
| COMMUNES RURALES | 25,3 | 22,5 |
| Agglomérat. de moins de 20 000 hab. | 40,8 | 23,5 |
| Agglomérat. de 20 000 à 100 000 hab. | 53,7 | 26,0 |
| Agglomérat. de + de 100 000 hab. | 59,8 | 29,3 |
| Agglomération parisienne (sauf Paris) | 77,0 | 37,0 |
| Paris | 78,9 | 44,3 |
| Ensemble | 49,2 | 29,6 |
| PROFESSIONS : | | |
| Exploitants et salariés agricoles | 15,7 | 16,7 |
| Patrons de l'industrie et du commerce | 56,7 | 24,4 |
| Prof. libérales et cadres supérieurs | 88,0 | 39,5 |
| Cadres moyens | 77,9 | 31,0 |
| Employés | 60,3 | 28,5 |
| Ouvriers | 44,7 | 25,5 |
| Personnel de service | 49,3 | 27,4 |
| Autres actifs | 71,9 | 35,8 |
| Personnes non actives | 31,5 | 33,9 |
| Ensemble | 49,2 | 29,6 |
| AGES : | | |
| 0 à 13 ans | 54,1 | 32,5 |
| 14 à 19 ans | 52,2 | 30,2 |
| 20 à 24 ans | 53,5 | 28,0 |
| 25 à 29 ans | 61,5 | 27,3 |
| 30 à 39 ans | 59,5 | 27,3 |
| 40 à 49 ans | 50,3 | 26,4 |
| 50 à 54 ans | 45,4 | 26,4 |
| 55 à 59 ans | 44,4 | 27,1 |
| 60 à 64 ans | 36,0 | 29,4 |
| 65 à 69 ans | 33,5 | 35,0 |
| 70 ans et plus | 26,1 | 34,3 |
| Ensemble | 49,2 | 29,6 |

(1) En moyenne par personne.

## Travail et congés à Paris et ailleurs

| | UN MECANICIEN SUR AUTO (1) | | UN CHEF DU PERSONNEL (2) | | UNE SECRETAIRE (3) | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Heures | Jours | Heures | Jours | Heures | Jours |
| Paris | 40 - 45 | 23 - 30 | 40 | 26 | 40 - 43 | 23 - 30 |
| Rome | 40 | 18 | 40 | 25 | 40 | 30 |
| Londres | 40 | 15 | 40 | 20 | 35 | 15 |
| Dusseldorf | 40 | 18 - 20 | 40 - 41 | 28 | 41 | 21 - 24 |
| Stockholm | 40 | 24 | 39,3 | 30 | 39,1 | 24 |
| Tokyo | 47,5 | 14 | 39 | 20 | 39 | 20 |
| New-York | 40 | 20 | 35 | 15 - 20 | 35 | 10 |

(*) Extrait d'une étude publiée en mars 1974 par l'Union des banques suisses (route de Colovrex, 14 - 1218 Grand-Saconnex - Genève). Le premier chiffre indique le nombre d'heures de travail par semaine ; le second, le nombre de jours (ouvrables) de vacances par an.

(1) Diplômé ; environ cinq ans de pratique ; vingt-cinq ans environ ; célibataire.
(2) D'une entreprise industrielle occupant environ *mille* personnes ; quarante ans environ ; marié ; un enfant.
(3) D'un chef de service dans une entreprise industrielle ; environ cinq ans de pratique ; sténo-dactylo ; une langue étrangère.

# ÉDUCATION

## Les réactions aux déclarations de M. René Haby

### • Défense de la jeunesse scolaire : réformer les études avant les examens

*« Sans vouloir attacher une importance excessive à des déclarations ministérielles précipitées,* déclare Défense de la jeunesse scolaire, *le « changement » à l'éducation ex-nationale ne sera pas obtenu par la reprise de rengaines comme la dissociation des « deux fonctions du baccalauréat », leitmotiv depuis 1967 de tous les projets régressifs. Si la finalité de l'enseignement de second cycle secondaire est d'exercer les intelligences à la méthode, de former des esprits avides et capables de s'instruire, le succès de cet enseignement et la qualification pour des études supérieures au choix de l'étudiant ne sont pas dissociables. Il est d'ailleurs bien fâcheux que la réforme du second cycle secondaire soit envisagée une fois de plus sous l'angle des procédures d'examen. Les procédures de vérification doivent résulter de la finalité et des structures de l'enseignement, non les commander.*

*» Ce sont les études, dont la vérification est un corollaire qui sont à réorganiser d'abord, en donnant un contenu à cette « pédagogie des choix » que M. Fontanet avait heureusement baptisée, mais que son projet écrasait sous un système de barrage. Le barrage peut être aussi bien le produit de ce « contrôle continu » auquel M. Haby s'est dit favorable et qui, à la lumière d'expériences faites cette année, apparaît plutôt comme un bachotage continu, propre à restaurer en les aggravant tous les inconvénients des compositions traditionnelles. »*

### • Le SNALC : pas de fusion des filières de premier cycle

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) *« s'inquiète du projet éventuel de fusion des filières ; il y verrait une concession alarmante aux pratiques illégales qui ont eu lieu dans certains collèges d'enseignement secondaire. Il rappelle que la répartition des élèves en classes de types I, II et III a pour but de donner un enseignement adapté à leur rythme de travail.*

*» Le SNALC attire l'attention des parents sur le préjudice grave que ferait courir à leurs enfants une mesure qui prétend imposer, dans le premier cycle, le même enseignement pour tous, au mépris des différences de goûts et d'aptitudes de chacun : la fusion des filières aboutirait nécessairement à contraindre tous les enfants à s'ajuster au pas des plus lents.*

*» Il demande, au contraire, que soit étudiée la diversité des publics scolaires afin de prévoir des types d'enseignement et une politique de soutien mieux adaptés à cette diversité. Il réclame que soit mis fin à la politique de réformes utopiques et d'expériences non scientifiques et contradictoires dont les jeunes font les frais et qui ruinent l'enseignement secondaire depuis une douzaine d'années ».*

## Manœuvres à Polytechnique

« L'exercice 1974 avait un triple but (...) : vous aérer les méninges; fournir à une promotion qui n'en a que le nom et pas l'esprit un sujet de conversation pour les longues soirées d'hiver; vous mettre devant un obstacle et vous regarder le franchir (...). Le résultat n'a pas été particulièrement brillant. Ont, en effet, à peu près rempli le contrat 42 % de l'effectif engagé. »

*C'est avec cette précision toute militaire que le général Briquet, directeur général de Polytechnique, a fait le bilan des manœuvres annuelles qui ont* « donné pas mal de déboires aux uns et aux autres » *et sont à l'origine des remous qui agitent actuellement l'Ecole.*

*De l'avis même des élèves, au moins quatre cent cinquante des six cents qui étaient censés participer à l'exercice se sont contentés de faire le parcours en auto-stop et de s'initier à la gastronomie normande. Résultat : cent vingt d'entre eux tombent sous le coup de sanctions disciplinaires, une dizaine sont ou vont être mis aux arrêts (huit à dix jours chacun).*

*L'affaire en soi n'a rien qui puisse surprendre les familiers de l'Ecole. Que des manœuvres aient donné lieu à un chahut généralisé et attiré sur les « fortes têtes » les foudres disciplinaires, voilà qui, somme toute, est de bonne guerre. Et il est presque devenu de tradition que des promotions de trois cents polytechniciens, dont deux, au plus, deviendront militaires à part entière et trente entreront dans le corps de l'armement, renâclent à « jouer le jeu » d'exercices dont l'intérêt leur apparaît de moins en moins évident.*

*L'objet de la fronde des polytechniciens est ailleurs.* « Contrairement à ce que l'on pourrait croire, *expliquent-ils,* les sanctions de cet acte d'indiscipline ne sont pas uniquement disciplinaires. Elles portent, en effet, en grande partie sur une « note militaire » (1) intervenant dans le classement final, normalement destiné à la sanction des deux années d'études et à l'attribution des places dans les corps techniques de l'Etat. Cet ordre de sortie a ainsi été bouleversé de trente à cinquante places (ce qui est énorme) pour au moins soixante élèves de la promotion 1972. » *Et ils ajoutent :* « Ce n'est pas la discipline militaire qui choque dans une école militaire, c'est l'ingérence dans le régime des études d'un arbitraire militaire, en contradiction avec la rigueur de l'appréciation des enseignants « scientifiques ».

### « Le statut de l'École, c'est comme les tabous sexuels »

*On mesure à ces déclarations toute l'ambiguïté de la rogne polytechnicienne. La* « note de gueule » *n'est pas une innovation. Mais si les « X » s'en émeuvent subitement, c'est qu'ils ne sont plus qu'à une dizaine de jours de la date où va être pratiquement arrêté le classement final de la promotion sortante. Au dire de certains « X »* « il semblerait que les intérêts personnels soient les éléments moteurs de la mobilisation d'une partie des élèves » *— ces mêmes élèves qui, tout en n'y voyant que manœuvres* « d'intégration », *ne font pas la fine bouche devant certains avantages non négligeables du statut militaire : ainsi le loyer gratuit et la solde (500 F en début de scolarité, 2 200 F en dernière année).*

*La contestation s'arrêterait-elle où commencent les problèmes de fond ?* « Le statut de l'Ecole, c'est comme les tabous sexuels il y a trente ans, on n'en parle pas », *a dit un jour M. Guillaumat, président du conseil d'administration de Polytechnique. Et les élèves n'en sont pas, comme les « énarques », à remettre en cause le classement de sortie ni, de façon générale, le système des Grands Corps, eux qui résument leur mouvement de contestation en cette phrase :* « Quel intérêt à travailler deux ans pour obtenir le corps souhaité si, à la veille de leur sortie, une appréciation militaire peut changer notre avenir (...) ? » — L. C.

(1) Cette « note militaire » résulte d'un arrêté du 23 décembre 1970.

## ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen.**

MM. Khaznadar, Devilliers, Bellat, Lunois, Vitse, Potez, Raoult, Langlois, Grenet, Marchon, Jolibois ; Mlle Combellas ; M. Lefebvre ; Mlles Plasson, Enderlin, Millet ; MM. Lombardie, Gérard Meunier, Fiedler; Mlle Castaing; MM. Schmidt, Samson, Coeffic ; Mlle Leproux ; MM. Rebut, Carboni, Mabire, Mlles Triou, Dupré ; MM. Schneider, Ottman, Buteux, Janin ; Mlle Barraud ; MM. Cagnol, Lecuyer ; Mlle Pessis ; MM. Saintherant, Marc Mathieu, Gaudemer, Guetta, Babeau, Masbou, Champetier de Ribes, Arnould ; Mlles Leduc, Scherer ; MM. Trinquet, Duplessis, De Luca (admis à titre étranger) ; MM. Giraud, Lameloise, Palud, Szczepanowski, Goascoz ; Mlles Bouchez, Barruol, Vilain ; MM. Zullani, Gombert, Himpens.

## CRÉATION D'UN NOUVEAU SYNDICAT DE CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

**Un nouveau syndicat de chefs d'établissements d'enseignement secondaire vient d'être créé : l'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale. Il n'est affilié à aucune fédération et recrute parmi les proviseurs et les censeurs de lycées et les principaux des collèges de premier cycle.**

**Cette organisation est née d'une scission du Syndicat national des personnels administratifs des lycées et établissements scolaires (S. N. P. A. L. E. S.), qui avait lui-même été créé en 1966, par opposition au Syndicat national des personnels de direction, affilié à la Fédération de l'éducation nationale.**

**Les responsables du nouveau syndicat, qui se veulent « modérés » et « apolitiques », estiment que le S. N. P. A. L. E. S. prenait des positions trop conservatrices et systématiquement hostiles aux réformes proposées par le ministère. Ils reprochent en particulier au président et fondateur du S. N. P. A. L. E. S., M. Francis Borie, d'avoir publié plusieurs articles dans l'hebdomadaire « Aspects de la France » et estiment que les représentants de ce courant de droite s'étaient « emparés du pouvoir » à la tête du syndicat.**

**Les dirigeants du nouveau syndicat estiment regrouper environ la moitié des personnels des catégories concernées qui adhéraient au S.N.P.A.L.E.S. La secrétaire générale du nouveau syndicat est Mme Seguin, directrice du lycée Saint-Exupéry à Créteil (Val-de-Marne), qui occupait déjà cette fonction au S.N.P.A.L.E.S. Le vice-président du S. N. P. A. L. E. S., M. Montchambert, proviseur du lycée Hector-Berlioz à Vincennes, compte également parmi les responsables de la nouvelle organisation. Le Groupe autonome des personnels de direction et des chefs d'établissements, créé en 1968, l'a également rejointe.**

# RELIGION

## Les hebdomadaires et la mort du cardinal Daniélou

Trois des hebdomadaires du lundi évoquent la mort du cardinal Daniélou.

Dans *l'Express* l'article d'Alain de Penanster est intitulé : « Un cardinal qui meurt chez une danseuse, est-ce obligatoirement une « affaire d'Eglise » ? » S'il ne répond pas à la question qu'il pose, *« deux voix chrétiennes »* le font dans *le Nouvel Observateur.*

Claude-François Jullien conclut ainsi son article : « *Pourquoi cette affaire, toute douloureuse qu'elle soit, ne serait-elle pas l'occasion d'une réflexion, voire d'une conversion, de l'Eglise. De toute façon, elle aura des conséquences profondes sur l'Eglise, ses structures, ses cadres, ne serait-ce que sur les nominations. Alors, pourquoi ne pas saisir ce « signe des temps » pour s'interroger sur la valeur de cette morale enseignée, volontiers confondue avec la foi, sur le célibat des prêtres, les vœux de chasteté. Les hommes s'interrogent : comment ces hommes vivent-ils le célibat, la chasteté ? Pourquoi n'auraient-ils pas le droit de choisir librement le célibat ou le mariage ? A des temps nouveaux, il faut de nouvelles réponses.* »

Quant à Maurice Clavel, il en appelle personnellement et vivement au cardinal : « *La ligne de rupture, mon Père, c'étaient les mœurs. Vous muiez, flétrissiez leur dégénérescence. Vous condamniez sur ce chapitre la jeunesse ou ses « mauvais bergers » : je vous entends encore. Vous ne m'accabliez pas, mais vous souleviez dans l'auditoire des tonnerres qui m'accablaient. Au nom de quoi ? A moins que vous ne vous fustigiez vous-même en secret sur ces tribunes...* »

Enfin, dans *le Point*, Jacques Duquesne conclut, sous le titre « La rumeur et les faits » : « *L'Eglise qui a toujours compté dans ses rangs plus de pécheurs que de saints, sait que c'est là son lot : pour qu'elle puisse être crue, il doit y avoir accord entre ses paroles et ses actes. Surtout à notre époque, qui est — c'est le deuxième trait évident — friande de sincérité, et pas seulement à l'égard de l'Eglise.*

*» Trop friande, peut-être. La sincérité est une vertu. Mais elle n'est pas tout : on peut se tromper avec sincérité. C'est la vérité qui est une valeur. Et qui peut prétendre connaître la vérité d'un homme ?* »

Ami de trente ans du cardinal, Olivier Chevrillon, directeur général de l'hebdomadaire, écrit de son côté : « *Parce qu'il bataillait pour l'Eglise sur tous les fronts, on l'a souvent présenté comme un professeur de morale, distributeur de réprimandes. Quelle erreur ! Il défendait la foi. Pas la loi. Sa liberté d'esprit était souveraine. Les bigoteries — toutes les bigoteries — lui faisaient horreur. Et les « mauvaises fréquentations » ne l'effrayaient certes pas. Y compris celle de prostituées qu'il aidait, purement et simplement, pour les aider. Ce point-là, de toute manière, est certain. Et le reste — à supposer qu'il y ait un reste — me paraît, dans ce contexte, très secondaire. Car, après tout, j'ai toujours su que Jean Daniélou, comme saint Pierre, saint Paul et quelques autres, pouvait être un pécheur.* »

### Un communiqué de jésuites français à Rome

Plusieurs jésuites français, professeurs à l'université pontificale grégorienne de Rome, qui furent « en relation d'amitié et de travail » avec le cardinal Daniélou, ont publié un communiqué où l'on lit notamment :

« *Nous estimons intolérable que la relation des faits ait été accompagnée d'insinuations absurdes et infamantes.*

*— absurdes parce qu'elles sont contredites par la personnalité tout entière du P. Daniélou ;*

*— infamantes parce qu'elles déshonorent ceux qui, consciemment ou inconsciemment, camouflent, sous les dehors de l'objectivité d'information, une attaque menée contre tout ce que défendait le cardinal Daniélou.* »

Parmi les signataires on relève les noms des Pères Pierre Adnes, Pierre Blet, Charles Boyer, Gervais Dumeige, Joseph de Finance.

● *Les procédures de béatification vont être accélérées,* a décidé la commission pour la révision du droit canon. Les deux procès prévus actuellement dans le diocèse intéressé et au Vatican constitueront désormais une seule procédure. Le nombre des miracles requis passera de six à deux. Les causes de Pie XII et de Jean XXIII sont suffisamment avancées pour que les deux papes soient béatifiés assez prochainement.

# DÉFENSE

AU CONSEIL D'ÉTAT

## Les « droits de la défense » des militaires

Sur la requête d'un officier, le capitaine Gribelbauer, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat vient de rendre une importante décision, qui touche au droit des militaires à la communication de leur dossier avant l'intervention de certaines mesures prises à leur égard par l'autorité hiérarchique.

Le capitaine Gribelbauer, mêlé à divers incidents alors qu'il était en garnison à Sarreguemines, avait été muté à Châlons-sur-Marne. Il attaquait cette mutation en soutenant notamment qu'il n'avait pas été mis en mesure de prendre connaissance de son dossier. Il invoquait ainsi les dispositions bien connues de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905, voté à la suite de l'affaire dite « des fiches » et qui, destiné alors à garantir la liberté de pensée des agents publics, dispose que « *tous les fonctionnaires civils et militaires (...) ont droit à la communication personnelle et confidentielle de toutes les notes, feuilles signalétiques et tous autres documents composant leur dossier (...) avant d'être l'objet d'une mesure disciplinaire ou d'un déplacement d'office. (...)* »

De ces dispositions, le Conseil d'Etat a tiré un principe général du droit selon lequel l'administration ne peut prononcer une sanction et, plus généralement porter une atteinte caractérisée à une situation individuelle, sans que la personne visée ait été mise à même de discuter les motifs de la mesure qui doit la frapper.

Si l'application de la règle de la communication du dossier aux mesures disciplinaires frappant les militaires n'a pas fait de difficultés, il est moins aisé de savoir ce qu'il faut entendre par « déplacement d'office ». les personnels militaires faisant l'objet de mutations prononcées dans l'intérêt du service dépourvues en elles-mêmes de tout caractère disciplinaire.

La décision Gribelbauer semble, à cet égard, poser une règle nouvelle. Certes, une mutation d'office, prononcée pour pourvoir aux besoins du service dans lequel est muté le militaire, n'a toujours pas à être précédée de la communication du dossier. En revanche, cette même mesure prise pour écarter l'intéressé du service où il se trouve est une mesure prise en considération de la personne et doit donner lieu, sauf cas d'urgence justifié par l'autorité militaire, à l'application de la formalité prévue à l'article 65. Et puisque la réalité offre rarement le cas de situations aussi tranchées que l'une ou l'autre de ces hypothèses extrêmes, le juge administratif se réserve le droit de rechercher celui de ces deux motifs qui a pesé le plus lourd dans la décision litigieuse.

En l'espèce, le Conseil d'Etat a jugé, sur le rapport de M. Fabius et les conclusions de M. Brabant, après observations de Me Ryziger, que la mutation du capitaine Gribelbauer avait été prononcée « *moins pour pourvoir aux besoins du service des matériels à Châlons-sur-Marne où il avait été affecté qu'en considération de faits personnels à l'intéressé* ». Il a donc annulé la décision litigieuse comme intervenue en méconnaissance de la garantie prévue à l'article 65 de la loi de 1905 et alors que le ministre de la défense n'établissait pas que l'urgence justifiait l'absence de respect de cette formalité.

### M. SOUFFLET : le développement des forces armées ne signifie pas qu'on doive se contenter d'accumuler toujours plus de moyens.

M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, a adressé aux militaires et aux personnels civils de la défense nationales le message suivant :

« *La mission qui m'est confiée m'incite à poursuivre le développement de nos forces armées. Ce développement ne signifie pas qu'on doive se contenter d'accumuler toujours plus de moyens.*

*» Une défense moderne exige un effort constant d'imagination pour mettre au point des solutions conciliant au mieux les préoccupations parfois contradictoires de l'efficacité et du coût. Mais la valeur de notre défense, fondée sur la dissuasion, exige plus encore que naguère une complète solidarité entre la nation et son armée.* »

● *Le secrétariat général de la défense nationale,* à la tête duquel se trouve le général d'armée Jean Simon, demeure sous l'autorité du premier ministre, M. Jacques Chirac, le changement de dénomination du ministère des armées en ministère de la défense n'a, en effet, rien modifié dans l'organisation des responsabilités.

## LES ARMÉES VONT RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION DE FUEL ET DE CARBURANTS

Conformément à des décisions gouvernementales dont fait état le dernier numéro de la revue d'information de l'armée de terre, les armées devront réduire, cette année, leur consommation de carburants de 5 % environ et leur consommation de fuel domestique de 10 % environ. Cette mesure est applicable depuis le début de mai.

Tant pour les carburants terrestres que pour les essences d'avions à hélices et les carburéacteurs, le service des essences des armées avait été autorisé, pour 1974, à acquérir pour environ 1 450 000 m3 de ces carburants divers, soit une dépense de l'ordre de 650 millions de francs, à laquelle il convenait d'ajouter environ 150 millions de francs pour l'achat de fuel domestique et de combustibles de navigation. Devant le renchérissement du pétrole et compte tenu de la nécessité, affirmée par le gouvernement, d'économiser l'énergie, trois solutions avaient été envisagées à l'origine : puiser dans les stocks militaires de carburant (l'équivalent de trois mois de consommation), dégager des crédits supplémentaires ou, enfin, se résoudre à réduire les activités dans les trois armées, leurs services techniques et la gendarmerie.

En fin de compte, c'est la troisième formule qui a prévalu, comme l'a marqué, également, la décision récente du chef de l'Etat de supprimer, en partie ou totalement, le défilé des troupes blindées le 14 juillet.

La revue militaire précise que, pour ce qui concerne l'armée de terre plus spécialement, les économies seront dégagées par la suppression ou la réduction des activités n'affectant pas directement l'entraînement des forces, et indique qu'elles n'auront pas de graves répercussions sur la vie courante et les activités internes des corps de troupe.

● *L'Ecole des personnels féminins de l'armée de terre,* installée depuis 1953 à Dieppe (Seine-Maritime), fermera ses portes le 30 juin prochain. En vingt ans d'activité, cette école a formé huit mille officiers et sous-officiers féminins de l'armée de terre, parmi lesquelles, récemment, les premières polytechniciennes et les jeunes volontaires du service national. Désormais, c'est à Caen-Carpiquet (Calvados) que seront formés, dans une même école, les personnels féminins de carrière des trois armées.

*Le défilé du 14 juillet à Paris*

## DES SABRES MAIS PAS DE MISSILE PLUTON

*Treize mille hommes à pied — l'un des plus forts contingents des trois armées qui aient jamais défilé un 14 juillet à Paris — et un parcours entre la Bastille et la place de la République, qui renoue avec l'origine populaire de la fête nationale. Telles sont les principales modifications, instituées par le nouveau chef de l'Etat, du prochain défilé militaire à Paris. Selon certains calculs, la suppression du défilé des blindés se traduira, pour l'armée de terre, par une économie de 230 000 à 250 000 litres de carburant.*

*Si donc les Parisiens n'ont pas l'occasion de voir — comme il avait été prévu à l'origine — pour la première fois un exemplaire des missiles nucléaires tactiques Pluton, le défilé aérien également sera simplifié. Outre les Fouga-Magister de la patrouille acrobatique de France, qui continueront d'ouvrir le défilé, il ne sera présenté, dans le ciel de Paris, que douze bombardiers nucléaires Mirage-IV et douze biréacteurs d'appui tactique Jaguar. Il n'y aura aucun défilé d'hélicoptères ou d'avions lourds de transport. Avant sa mort, Georges Pompidou avait décidé de supprimer le défilé des avions monomoteurs ou monoréacteurs de l'armée de l'air et de l'aéronavale, et M. Giscard d'Estaing a confirmé cette mesure.*

*Les treize mille hommes à pied seront entraînés par treize musiques militaires, statiques ou mobiles, et il n'est pas prévu, comme précédemment, d'installer l'orchestre symphonique de la Garde républicaine devant la tribune officielle. La légion étrangère participera au défilé, et il semble acquis, selon un vœu du général de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, que les officiers et le premier rang des sous-officiers en tête des unités à pied brandiront un sabre, comme le fait l'encadrement des écoles militaires. Cette dernière décision, si elle est maintenue, est pour le moins anachronique, et elle est d'ores et déjà diversement appréciée par ceux qui la jugent incompatible avec la disparition, pour des raisons d'économie, du défilé des engins modernes de l'armée de terre.*

*Massées, pour la revue, sur le quai de Montebello, le quai de la Tournelle, le boulevard Sully et le boulevard Henri-IV, les troupes à pied défileront entre la place de la Bastille et la place de la République en empruntant le boulevard Beaumarchais, le boulevard des Filles-du-Calvaire et le boulevard du Temple. Après quoi, le défilé se disloquera selon trois grandes directions, par le boulevard Magenta, le boulevard Saint-Martin ou par la rue de Turbigo.*

*Apparemment, toutes les unités n'auront donc pas le même kilométrage à accomplir. En moyenne elles auront entre 4 000 et 4 200 mètres à franchir, mais les légionnaires, par exemple, qui ferment le défilé, devront marcher pendant 5 kilomètres. En revanche, les personnels féminins des trois armées — juste avant la légion — se contenteront de 2 000 mètres, et leurs fins talons devront d'abord s'habituer à marteler, sans risques, les durs pavés qui forment toute la chaussée pour ce prochain défilé...*

*« La soirée du 13 juillet deviendra la fête de la liberté, une fête populaire qui avait tendance à disparaître sous l'effet des tensions psychologiques et politiques des dernières années, » a affirmé M. Giscard d'Estaing, dans l'entretien publié dans le dernier numéro de « Paris-Match ». « Nous allons la faire renaître. J'ai demandé au ministre de l'intérieur de la favoriser par des mesures relatives à l'éclairage de Paris, à la circulation, à l'animation des quartiers, etc. »*

*A la Ville de Paris, on indique que la décoration des rues sera cette année plus abondante, les feux d'artifice et les bals populaires plus nombreux.*

## ANCIENS COMBATTANTS

● *Au congrès de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord,* qui s'est réuni à Biarritz les 22 et 23 juin 1974, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a annoncé que :

1) Le débat à l'Assemblée nationale sur la qualité de combattant des anciens d'A.F.N. aurait lieu en priorité avant la fin de l'actuelle session ;

2) Le gouvernement accepterait des amendements au projet de loi déposé le 12 avril 1974 : les avantages sociaux attachés aux titres de reconnaissance de la nation seront maintenus jusqu'à examen ultérieur du Parlement ; la notion d'action de combat sera complétée par celle d'action de feu ; la définition de l'unité combattante sera élargie par l'introduction d'un paramètre de rattrapage.

LA VIE DE L'INDUSTRIE

LA FORMATION

# Les associations d'éducation populaire vaincues par leur conquête

**LES optimistes parlent d' « un certain malaise ». Pour les autres, c'est « la crise ». De fait, les associations d'éducation populaire traversent une mauvaise passe. « Nous n'avons eu que le tort d'avoir raison trop tôt », soupirent les responsables. Piètre consolation pour cette petite confrérie d'hommes qui, depuis trente ans, quarante pour certains d'entre eux, « y » croient dur comme fer.**

**La loi du 16 juillet 1971, organisant la formation professionnelle continue, a, *en effet, obligé les associations* à se situer sur un « marché de la formation », dans un système concurrentiel, auxquels elles n'étaient absolument pas préparées. Fallait-il, pour survivre, se transformer, selon le vocable consacré, en « marchands de soupe » et tailler des croupières aux « boîtes de formation » spécialisées que la loi de 1971 a suscitées par centaines ? Trouver des « créneaux » dans lesquels elles ne rencontreraient pas de concurrence ? Ou défricher — mais avec quels moyens ? — les chemins d'une prochaine étape, celle de la véritable éducation permanente ?**

On n'en finirait pas de remonter à la préhistoire de l'éducation des adultes. Benigno Cacérès, président de l'association Peuple et Culture, l'a fait excellement dans un ouvrage intitulé « *Histoire de l'éducation populaire* » (1). Condorcet, Victor Duruy, Charles Péguy, Marc Sangnier, Léo Lagrange, Jean Guéhenno, quelques noms illustres jalonnent le lent et difficile cheminement de cette idée. Quelques institutions aussi l'ont marquée, tels ces « *universités populaires* », nées lors de l'affaire Dreyfus, ou ces « *collèges du travail* », créés vers 1936 par la C.G.T., et où « *des intellectuels venaient partager leur savoir avec le peuple* ».

« *Je ne comprenais pas*, explique le sociologue Joffre Dumazedier, qui enseigna avant guerre dans l'un de ces collèges, à Noisy-le-Sec, *que mes copains de quartier n'aient pas pu étudier au lycée, alors que moi-même — par un heureux concours de circonstances il est vrai — j'avais pu y aller* ».

La guerre et la Résistance allaient mûrir certaines convictions en ce domaine. Parfois par des voies bien curieuses ! « *On a toujours de la Résistance une idée héroïque*, a un jour expliqué M. Cacérès. *On ne faisait pas sauter des trains tous les jours. On jouait à la belote. On tuait des puces et des poux. Et le reste du temps, on s'ennuyait. Alors on a créé des « équipes volantes » qui allaient, de camp en camp, faire de l'animation.* »

Après le coude à coude de la Résistance, la Libération allait voir une extraordinaire floraison des associations d'éducation populaire. Certaines d'entre elles étaient d'orientation plus « spiritualiste », d'autres plutôt socialistes.

Dans certains cas, il s'agissait d'organiser un rattrapage scolaire pour des gens qui n'avaient pas eu l'occasion d'apprendre ou avaient tout oublié en cinq années de guerre ; dans d'autres cas, de promouvoir une culture qui « *aide les hommes à connaître leur propre histoire* » ; ici, d'enrichir les loisirs, ici encore de former des militants syndicaux, et là — c'était tout de même exceptionnel — d'entreprendre une certaine formation professionnelle. Un grand nombre d'associations se firent également une spécialité de la formation des animateurs, des hommes qui seraient en quelque sorte le levain de la pâte sociale. Ainsi, pendant des années, les associations ont porté à bout de bras l'idée de l'indispensable éducation des adultes.

Un autre courant, d'inspiration surtout économique, s'est fait jour au début des années 50. Un certain nombre de missions dites « *de productivité* » ont franchi l'Atlantique à cette époque.

Elles découvrirent aux Etats-Unis le fameux T.W.I. (Training within Industry), un système de « *formation sur le tas* » qui avait permis aux Américains de convertir, en quelques mois, des dizaines de milliers de travailleurs à leur effort de guerre. Ils y découvrirent aussi la « *dynamique de groupe* », considérée, à l'époque, comme le remède-miracle pour réduire les conflits du travail au sein des entreprises.

Des associations se formèrent alors qui regroupaient en particulier des responsables du personnel, des cadres, des industriels, des universitaires, d'anciens syndicalistes. Tous étaient convaincus que la modernisation de l'industrie française passait par une amélioration de la formation des hommes. Presque tous les actuels « notables » de la formation continue ont milité dans tel ou tel de ces organismes.

Ce sont eux qui sont parvenus à en convaincre des hommes politiques, notamment des gaullistes, à la recherche de moyens concrets pour promouvoir la fameuse « *troisième voie* », l'« *association capital-travail* », devenue plus tard la « *participation* ». C'est ainsi que M. Michel Debré, premier ministre, fit voter la loi du 31 juillet 1959 sur la promotion sociale. Ministre des finances en 1966, il fit également adopter le 3 décembre 1966 la première loi sur la formation professionnelle continue. Les accords de Grenelle, en mai 1968, la loi du 31 décembre 1968, l'accord interprofessionnel du 9 juillet 1970, et enfin la loi du 16 juillet 1971, confirmèrent l'intérêt grandissant des pouvoirs publics, du patronat, et des syndicats pour le perfectionnement des travailleurs.

## Un goût de trahison

C'est donc, finalement, l'inspiration économique qui l'a emporté sur l'inspiration culturelle dans la construction législative de l'éducation des adultes. Une synthèse entre ces deux tendances avait néanmoins été largement réussie : la loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, votée en juillet 1962 sous le ministère de M. Edgard Pisani. Ce texte, qui fait une large place à la promotion des adultes du monde rural, doit beaucoup à M. Paul Harvois, actuellement secrétaire général du groupe de recherche et d'éducation pour la promotion (GREP).

Pendant ce temps, les associations d'éducation populaire, après « *l'âge d'or* » qu'avait constitué pour elles, au début de la V^e République, le « règne » de M. Maurice Herzog à la jeunesse et aux sports, voyaient leur subventions se réduire comme une peau de chagrin. « *En huit ans, de 1958 à 1966, les aides publiques étaient passées de 1 à 10. Des relations de coopération avaient été établies entre les pouvoirs publics et les associations. Après 1966, cela a été le blocage, la méfiance hargneuse* », commente M. Joseph Rovan, secrétaire général de Peuple et Culture.

La loi du 16 juillet 1971 a marqué une nouvelle étape de la dégradation de la situation pour les associations. Avec une totale bonne conscience, les pouvoirs publics ont pu restreindre encore les subventions des associations, en les invitant à partir à la conquête du fabuleux « *marché de la formation* » — 2,2 milliards en 1972 — créé par la loi.

« *La loi du 16 juillet 1971 est une bonne chose*, explique M. Dumazedier. *Elle est un élément important pour améliorer la production, c'est-à-dire pour réduire la pauvreté. Mais elle a littéralement violé les associations, en les obligeant pratiquement à faire de la formation professionnelle. Or ce n'était pas leur domaine d'élection. La formation professionnelle n'épuise pas le champ de l'éducation des adultes. Il y a la formation aux responsabilités familiales, conjugales et éducatives : comment, sans elle, réduire le fameux « conflit des générations » ? Il y a la formation à la vie du citoyen : comment faire des démocrates éclairés, moins verbeux, moins chimériques, si les écoles de parti sont laissées sans moyens ? Et il y a bien entendu le vaste secteur des loisirs, actuellement laissé au hasard, ou aux commerçants. Dans ces domaines immenses, les associations doivent travailler avec les miettes qu'on leur donne.* »

Toutes les associations n'ont pas réagi de la même manière, si toutes ont accusé le coup. Certaines se sont lancées à corps perdu dans les actions de formation « rentables » soit en intervenant dans les entreprises, soit en organisant des stages « groupés » : de l'initiation à l'économie, à l'expression écrite ou orale, en passant par les relations humaines, elles gardaient, en effet, dans certains domaines, l'avantage, sur le secteur privé, d'une expérience. D'autres ont cherché leur place à la périphérie de la formation : en amont, en se spécialisant dans l'établissement de plans de formation, ou en aval, en se recyclant dans l' « évaluation » des actions. D'autres encore ont joué le jeu « *parce qu'il faut bien vivre* », mais la mort dans l'âme.

Quelque attitude qu'elles aient adoptée, il en est peu qui ne ressentent, néanmoins, le sentiment d'une espèce de trahison. La formation professionnelle — hormis celle, traditionnelle pour elle, des animateurs, — est-ce bien leur vocation ? Et s'y consacrer totalement, n'est-ce pas déserter le « front » de l'éducation de nature culturelle ?

« *Il faut reprendre le mouvement d'invention législative* », suggère M. Rovan. Il propose, pour ce faire, que soit adoptée une « *loi-cadre de l'animation et de la formation culturelles* ». Ce texte réclame, en particulier, l'institution de « *congés culturels à financement public au bénéfice de tous* » et la « *création d'un fonds national de l'animation et de la formation culturelles* », alimenté par le budget de l'Etat et des taxes particulières.

De fait, la loi du 16 juillet 1971 ne vise-t-elle pas à organiser la formation professionnelle continue « *dans le cadre de l'éducation permanente* » ? Un cadre qu'il serait plus difficile de remplir, le moment venu, si, entre-temps, trop d'associations d'éducation populaire avaient péri, vaincues par leur conquête.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) *Histoire de l'éducation populaire*, le Seuil, 25 F.

## UNE QUARANTAINE D'ORGANISATIONS

Il existe une quarantaine d'associations d'éducation populaire répertoriées auprès de leur administration de tutelle, le secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Parmi les plus importantes, on notera :

• CULTURE ET LIBERTE et son centre de formation d'animateurs, l'INFAC (Institut national de formation des adultes). Trois mille stagiaires y sont formés chaque année, la grande majorité en cours d'emploi. Culture et Liberté a, en outre, ouvert, près de Chantilly, un centre de recherche et de créativité (CREAR) comportant une quarantaine d'ateliers.

51, rue Jacques-Kablé, 94-Nogent-sur-Marne, tél. 871-17-60.

• LE GREP (Groupe de recherche et d'éducation en promotion) s'est spécialisé particulièrement dans deux domaines : l'établissement de plans de formation et l'évaluation des résultats d'actions de formation. Le GREP publie une revue : « Pour ».

13-15, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e, tél. 824-46-76.

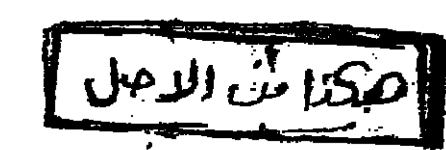
• PEUPLE ET CULTURE est spécialisé dans les techniques de formation intellectuelle, d'acquisition des méthodes de travail et d'expression écrite et orale. Son public va des ouvriers spécialisés aux chercheurs du C.N.R.S. Cet organisme a également deux écoles de formation d'animateurs, une à Paris et l'autre à Grenoble.

27, rue Cassette, Paris-6^e, tél. 222-30-56.

• LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT, 3, rue Récamier, Paris-7^e, tél. 548-88-71.

• L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE, 6, rue Béranger, Paris-4^e, tél. 272-19-18.





# RMATION PERMANENTE

## PEUPLE ET CULTURE À LA RÉGIE RENAULT

# « Cultivez-nous... »

CE qui frappe tout d'abord, c'est le fond du tableau : un bleu ciel qui s'assombrit fortement en bas et à gauche. Devant une énorme sphère blanche — soleil mort ? champignon atomique ? satellite artificiel ? — placée au centre de la toile se devinent, comme en ombres chinoises, les toits et les clochetons de ce qui doit être, ou a dû être, une ville.

Séduit dans l'ensemble, le groupe est néanmoins partagé sur l'interprétation de l'œuvre : vision réaliste d'un monde en train d'agoniser, faute d'énergie ? Ou matérialisation saisissante d'une idée fixe, d'une angoisse ? L'animateur note sur un carnet, en s'efforçant de ne rien oublier et de ne trahir personne, ce bouillonnement d'idées, de remarques, de réflexions.

Ces dix garçons, assis en demi-cercle devant un tableau de Jean Robert — sans conteste un des plus beaux fleurons du dernier salon « Comparaisons » abrité par le Grand Palais, — ne sont pas étudiants aux Beaux-Arts ou élèves des Arts déco. Ce sont des ouvriers qualifiés de la régie Renault. Ils suivent un stage de neuf mois au Centre de formation technique et professionnelle (C.F.T.P.) de Boulogne-Billancourt, avant d'être promus techniciens : trois mois de formation strictement professionnelle, quatre mois « *en situation de responsabilité* » et deux mois de formation générale. « *Formation générale* », cela signifie réflexion collective sur le sens même que chacun accorde à sa propre formation ; initiation à l'économie ; entraînement à l'expression écrite et orale ; dynamique de groupe... Une semaine a été consacrée, vers le sixième mois de stage, à des séances d' « *entraînement mental* » et une autre, un mois avant la fin, à une « *ouverture culturelle* ». Ces deux séquences de formation ont été confiées par les responsables du C.F.T.P. à des animateurs de Peuple et Culture (PEC).

Pourquoi avoir choisi cette association d'éducation populaire pour assurer cette partie du « *programme* » ? « *Le type de travail que font les ouvriers professionnels ne développe pas les qualités qui sont celles du technicien,* explique en substance l'un des responsables du Centre de formation de la Régie : *ils ne sont pas habitués à travailler en groupe ; ils n'effectuent, ordinairement, qu'une seule tâche à la fois ; ils travaillent « à la consigne ». Or le technicien, lui, a beaucoup plus de choix à faire. Il doit mener simultanément un certain nombre de tâches. Il doit, également, prendre des initiatives, entretenir des relations avec tous les secteurs de l'entreprise. Dans ces conditions, l'acquisition de nouvelles connaissances techniques ne suffit pas à permettre le passage d'une situation à l'autre. Il y faut tout à la fois une nouvelle perception de l' « environnement » professionnel, et peut-être social, et l'acquisition d'un nouveau mode de pensée. Un mode de pensée que je qualifierai de moins « linéaire ». Il s'agit, en effet, de sortir du simple lien de cause à effet pour parvenir à une appréhension plus complexe, plus dialectique de la réalité, qui est faite d'un réseau de relations entre les événements.* »

Comment apprendre à penser ? Ce problème que se sont posé tous les autodidactes, les fondateurs de Peuple et Culture l'avaient placé au centre de leur réflexion. Ainsi est né l' « *entraînement mental* », méthode d' « *apprentissage progressif et systématique du travail mental conscient* » (1), fondée sur des opérations « *de représentation* » (énumérer-décrire ; comparer-distinguer ; classer-définir), de « *mise en problème* » (discerner les aspects ; confronter les points de vue ; dégager les contradictions du problème ; situer dans le temps et dans l'espace), et de « *mise en relation* » (dégager les causes et les conséquences ; déterminer des lois et des théories ; préciser les principes et les buts ; préparer les moyens, les méthodes et les techniques).

Qu'une telle « *gymnastique intellectuelle* » puisse favoriser le passage d'une pensée binaire — vrai-faux ; cause-conséquence ; bien-mal — à un mode de réflexion plus complexe, prenant en considération « *un réseau de relations* » entre les faits, c'est la conviction des responsables du C.F.T.P. de Boulogne-Billancourt. Elle explique qu'ils aient fait appel, pour une première séquence, à Peuple et Culture.

### Un œuf, une rose...

Mais pour la seconde ? Six journées de « *culture* » sur une formation de neuf mois ! Et cette visite d'ouvriers au Grand Palais n'a-t-elle pas un aspect trop aisément caricatural ? « *L'idée de visiter une exposition est venue spontanément du groupe dès le premier jour de mon intervention,* explique l'animateur de PEC. *C'était, je crois, une sorte d'appel : s'il vous plaît, cultivez-nous ! Un seul d'entre eux avait déjà mis les pieds dans un musée. Il faut y répondre, bien sûr. Mais cela ne me paraît pas typique de notre action dans ce genre de stage. Notre propos est plutôt de clarifier dans les esprits certaines choses assez simples que le système d'enseignement a pu masquer à leurs yeux. Qu'eux-mêmes ont une culture ; qu'ils ont un comportement culturel tiré de leur situation et non de ce qu'on leur a appris — ou pas appris ; — qu'ils baignent en permanence dans... un bouillon de culture...* »

Le matin de ce même jour, le visiteur pénétrant dans la salle du C.F.T.P., où était réuni le groupe, pouvait voir, sur une table, un œuf ; sur une autre, une rose dans un verre ; un stagiaire avait posé devant lui un dessin d'enfant ; un autre, une carte postale représentant le port de Collioure. Chacun d'entre eux avait ainsi apporté un objet qui était, pour lui, l'archétype du beau. Et chacun avait, avec ses mots, expliqué aux autres pourquoi.

« *Notre propos n'est évidemment pas de véhiculer des contenus. Il s'agit vraiment d'aider les gens du groupe à admettre que la culture ce n'est pas quelque chose qui est enfermé dans des maisons — musées, théâtres, etc., — inaccessible aux ouvriers, mais qu'elle est l'expression très profonde de ce que l'on est, compte tenu de son âge, de sa classe sociale, de son milieu de vie* », précise encore l'animateur.

Pourtant, consacrer un temps si court pour mener à bien une telle « *démystification* », ne serait-ce pas, en réalité, fournir à bon compte un alibi culturel à une formation professionnelle ? « *Qui peut exactement savoir quel rôle il joue dans une situation aussi complexe qu'un long stage de formation ?* », note l'animateur de Peuple et Culture.

J.-P. C.

(1) M. Jean-François Chosson, auteur de *Regard neuf sur l'entraînement mental*, ouvrage à paraître prochainement au Seuil, insiste particulièrement sur le fait que l'entraînement mental se fonde sur des « *situations de la vie quotidienne* ».

# Comment utiliser l'audio-visuel ?

« Les techniques audio-visuelles, c'est pour la publicité. Pour 90 %, notre action se fait selon les méthodes traditionnelles. » *Cette affirmation d'un responsable d'organisme de formation d'adultes lors des Journées internationales de La Baule sur* « la formation permanente et les techniques audio-visuelles », *organisées par le C.N.I.P.E. (1), est révélatrice d'un état d'esprit. Dans le domaine de l'enseignement continu, l'utilisation du film ou de la télévision est nécessaire pour* « faire moderne », *mais on doute encore de son efficacité.*

*Le recours au son et à l'image n'a pas d'abord répondu à un choix pédagogique, mais à une nécessité pratique. Comment assurer une formation de masse pour des adultes qui exercent une activité professionnelle à plein temps, sinon en démultipliant les moyens d'enseignement ? Les premiers films de formation ressemblent au cinéma du début du siècle : le professeur et le tableau noir y sont les seuls acteurs ; ce sont des cours « filmés ».*

*Depuis, les formateurs ont progressé : le cinéma est utilisé pour illustrer le discours : photos, graphiques, dessins animés en couleur viennent éclairer la parole du maître ; l'image, jointe au son, aide à mieux capter l'attention de l'élève. Mais pour bien « imager », ne faut-il pas imaginer ? Quelques cinéastes-pédagogues commencent à le comprendre. Tel M. Sylvain Dhomme qui, pour le C.N.I.P.E. ou pour des entreprises ou des organismes de formation, a réalisé avec des acteurs professionnels un certain nombre de véritables « dramatiques » (2). Ces films sont destinés, soit à faire passer un « message », c'est-à-dire un enseignement, soit, plus souvent, à sensibiliser le public à des problèmes de communications, de relations ou de formation. Sorte de « dossiers de l'écran » ils appellent la réflexion et, surtout, la discussion.*

*Peut-on aller plus loin et faire des techniques audio-visuelles de véritables instruments de formation ? Parmi les expériences étrangères et françaises montrées à La Baule, deux orientations se dégagent. La première consiste à donner aux gens les moyens de s'exprimer avec une caméra. On est loin apparemment de l'enseignement tel qu'on l'entend traditionnellement. Le Vidéographe de Montréal, qui est l'exemple le plus significatif de cette démarche, se défend d'ailleurs d'être un organisme de formation. Pourtant, donner la parole — et l'image — à des individus, ou à des groupes, pour leur permettre de dire et de faire voir, donc de communiquer, n'est-ce pas la première étape de toute démarche dynamique de formation ? Les diverses expériences de télévision communautaire tentées à l'étranger ou en France s'inscrivent dans cette voie, qui vise à transformer les comportements devant l'information ou la formation : chacun est appelé à devenir à la fois journaliste et spectateur, enseignant et enseigné.*

### Un enseignement individualisé

*Une orientation toute différente conduit à utiliser les techniques audio-visuelles non plus comme moyens de communication de masse, mais comme méthode d'individualisation de l'enseignement. Le C.N.I.P.E. a présenté à La Baule un système assez remarquable de formation individuelle aux questions économiques, baptisé et conçu par M. Bernard Wetzel. Il combine les principes pédagogiques de l'enseignement programmé et de l'audio-visuel. Un appareil, guère plus encombrant qu'un gros poste de radio à transistors, permet de faire passer sur un petit écran des images fixes entraînées par une mini-cassette qui diffuse le commentaire. Un livret d'accompagnement, comportant des exercices selon le système des questions à choix multiples, permet à l'individu de contrôler au fur et à mesure l'acquisition des connaissances. Ce système est très souple — on peut l'utiliser où et quand on veut — et relativement peu onéreux : l'appareil coûte actuellement en France 1 300 francs, mais son prix est appelé à diminuer (il est inférieur à 500 francs aux Etats-Unis) et il peut être loué. Un seul film avec cassette synchrone est actuellement réalisé : il porte sur la consommation et constitue une remarquable initiation à la comptabilité nationale ; d'autres programmes, d'une durée moyenne de trente-cinq minutes, sont en préparation sur la gestion de l'entreprise et les statistiques appliquées à l'économie et à la gestion.*

*Ainsi, de la diffusion de masse à l'enseignement individualisé, le cycle de la formation par les techniques de l'audio-visuel paraît déjà bouclé. Un cycle apparemment à rebours puisque de la télévision, on en revient en quelque sorte au précepteur, électro-mécanique cette fois.*

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) C.N.I.P.E. (Centre national d'information pour le progrès économique), tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris-la Défense, téléphone : 788-31-15.

(2) Films diffusés par les *Analyses cinématographiques*, 15, avenue de Ségur, 75007 Paris, téléph. : 705-84-20.

# DES FONCTIONNAIRES PAYÉS PAR LES ENTREPRISES

LA loi du 16 juillet 1971 a incité les établissements dépendant de l'éducation nationale à participer à la formation continue des adultes. Elle a aussi spécifié que les entreprises employant plus de dix salariés devraient consacrer un certain pourcentage de leur masse salariale (1 % en 1974) à la formation. L'Etat, d'autre part, s'engageait à financer, par des conventions, des actions de formation pour les adultes « *insolvables* » (ceux qui n'ont pas d'employeur, ou dont l'employeur n'a pas à prendre en charge la formation). Il était donc logique que les actions d'éducation des adultes, à l'inverse de l'enseignement initial, soient dispensées à titre onéreux.

Allait-on créer un corps spécial de formateurs d'adultes ? C'eût été contraire à l'un des objectifs poursuivis selon lequel la formation permanente devrait contribuer à rénover l'éducation nationale « *par osmose* ». On ne pouvait demander à tous les maîtres de faire de la formation continue en heures supplémentaires.

Il fallait donc créer des emplois dont les titulaires feraient à la fois de la formation initiale et de la formation continue. Mais comment faire « avaler » cette idée au ministère des finances, où l'on s'inquiète toujours, et parfois légitimement, des créations de postes budgétaires et des augmentations des dépenses publiques qu'elles entraînent ?

Ainsi est née l'idée de créer des postes « *gagés sur les recettes de la formation permanente* » — ne figurant donc pas en tant que telles au budget de l'éducation nationale — mais dont les titulaires, qu'ils soient enseignants (titulaires ou auxiliaires) ou qu'ils viennent du secteur privé, appartiendraient pleinement à la fonction publique. Cette procédure avait été annoncée par M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale, le 30 janvier 1973.

Encore fallait-il définir les modalités d'une procédure habile mais tout à fait nouvelle dans la pratique administrative française. Deux circulaires publiées au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 13 juin précisent ainsi que « *la condition essentielle de l'attribution d'un poste à un établissement est l'engagement pris par celui-ci de supporter intégralement la charge financière afférente à cet emploi* ». Celle-ci inclut, outre le traitement, l'essentiel des indemnités et prestations actuellement versées aux enseignants ou aux divers organismes de protection sociale. Cette règle vaudra également pour les établissements d'enseignement supérieur.

Les deux cents postes de ce type créés au titre de l'année budgétaire 1974 seront répartis entre les diverses académies. Les recteurs seront chargés de les ventiler entre les établissements du second degré.

Deux critères essentiels devront guider les recteurs dans cette répartition : l'établissement a-t-il atteint « *un seuil de saturation tel qu'il ne peut plus demander d'efforts supplémentaires à ses enseignants* » et qu'il risque, en conséquence, de devoir rejeter de nouvelles demandes de formation continue ? Est-il en mesure, compte tenu des ressources que lui procureront les conventions qu'il a passées avec des entreprises ou avec l'Etat, de supporter la charge financière d'une telle création ?

Les circulaires rappellent que les actions de formation continue doivent être facturées aux entreprises, et même à l'Etat, en prenant également en compte la rémunération de ces personnels.

Enfin, pour éviter en particulier les conséquences d'éventuels retards de paiement de la part des entreprises... ou de l'Etat, les établissements devront s'attacher à créer un « *fonds de réserve spécifique à la formation continue* ». Celui-ci sera « *alimenté par une partie des excédents résultant de la politique de tarification mise en œuvre* ». On doit en conclure que les lycées et les collèges ne devront pas s'interdire de faire quelques « *bénéfices* », à condition de ne pas employer le terme ! Il y a là encore quelque chose d'exorbitant par rapport aux pratiques administratives traditionnelles, et qui fera sans doute grincer les dents de beaucoup d'enseignants.

Une dernière question se pose, à laquelle les circulaires ne répondent pas. Que deviendraient ces emplois si les ressources sur lesquelles ils sont gagés venaient à diminuer ? On indique, au ministère, que la question n'est pas actuelle : la part prise par les établissements de l'éducation nationale aux actions de formation continue ne peut qu'augmenter dans les années à venir, ne serait-ce qu'en raison du doublement, d'ici à 1976, du pourcentage de la masse salariale que les entreprises doivent leur consacrer. Tout au plus admet-on que les ressources de tel lycée ou de tel collège puissent diminuer. Auquel cas il faudrait bien envisager des transferts de poste d'un établissement à l'autre. J.-P. C.

(1) Organismes créés sur une base volontaire par des établissements du second degré, en principe de nature différente (C.E.T., lycées, lycées techniques) pour leur permettre, « *en évitant la dispersion des efforts et une concurrence désordonnée* », de prendre une part plus active à la formation continue.

# LETTRES

## UN LIVRE

### Jacques Bounin a commis, de 1939 à 1946 « beaucoup d'imprudences »

Centralien, conseiller municipal de Nice à vingt-sept ans, député trois ans plus tard à la faveur d'une élection partielle, Jacques Bounin a participé aux débats parfois dramatiques de la Chambre pendant la « drôle de guerre ». Entré très tôt dans la Résistance intérieure, il contribue à fonder le Front national avec les communistes, alors qu'il vient d'un horizon politique tout différent. Dès 1943, dans la clandestinité, il est l'un des dix-sept commissaires de la République nommés par de Gaulle pour diriger les régions de la métropole au fur et à mesure de leur libération. Ainsi, en août 1944, il prend en charge les six départements qui composent alors le Languedoc-Roussillon.

A Montpellier, la libération est particulièrement mouvementée, précédée et suivie de toutes sortes de drames et de violences. Le commissaire de la République, cependant, s'impose, désigne et installe les préfets et sous-préfets, relance et anime l'administration, évite à maintes reprises le pire, remet en marche une région difficile, veille au démarrage des nationalisations — localement, celle des mines du Gard en particulier — tout au long de deux années agitées et passionnantes. Puis il s'efface lorsque les commissariats sont supprimés en 1946, il renoue alors avec sa vie privée et son métier après cet entracte de huit années.

Huit années pendant lesquelles *il a beaucoup entendu, beaucoup retenu*. Et pendant lesquelles, aussi, il a commis « beaucoup d'imprudences » : c'est d'ailleurs le titre qu'il donne au livre de souvenirs qu'il publie aujourd'hui, après trente ans.

*Beaucoup d'imprudences* est un récit attachant, direct et vif qui respire la franchise et qui, derrière le personnage public, le combattant de l'ombre, le haut fonctionnaire, révèle l'homme. Un *homme* de courage et de sang-froid bien sûr, mais qui ne revendique ni l'infaillibilité ni les exploits des autres et qui raconte avec drôlerie souvent, avec émotion parfois, sans complaisance et sans méchanceté toujours, ses aventures, ses rencontres, ses difficultés, ses espoirs et ses peines. Tous ceux qui ont vécu cette période dans la clandestinité retrouveront ici l'authenticité du *Sept fois sept jours* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, d'ailleurs lui-même nommé à maintes reprises dans ces pages, une saveur qui rappelle à certains égards le fameux *Drôle de jeu* de Roger Vailland. Car la Résistance n'était pas vraiment cette geste héroïque qu'on a trop souvent voulu en faire, ni ce médiocre roman d'espionnage que certains ont imaginé. C'était à la fois moins et davantage, c'était surtout autre chose, que restitue bien le récit de Jacques Bounin.

Mais l'histoire vécue de la libération à partir d'un poste de responsabilité comme celui-là, délicat entre tous, n'est pas moins instructive et vivement contée. Des croquis tracés *sur le vif*, de la main rapide d'un bon conteur, jamais méchant mais qui ne se soucie pas de ménager ni de flatter, animent le récit. Exécutions sommaires, difficultés du ravitaillement, visite du général de Gaulle, les anecdotes, les impressions, les jugements, défilent à vive allure, tragiques, cocasses et vigoureux. C'est, au fond, un second livre dans le premier.

Et *il y* en a un troisième dans le même ouvrage : l'ébauche des Mémoires d'un jeune bourgeois parisien, cultivé et désinvolte, dans les années 30. Mémoires qui s'ouvrent sur la peinture chargée d'humour et de tendresse d'une famille d'originaux comme on en voit peu.

Après tant d'imprudences consenties, voire recherchées, il en est une dernière qu'au moins Jacques Bounin a su éviter : celle d'écrire l'un de ces récits dogmatiques et pesants comme on en lit trop au lieu de se laisser aller ainsi, pour notre plaisir, à être tout simplement le bon compagnon qui raconte plaisamment son *histoire*.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ *Beaucoup d'imprudences*, par Jacques Bounin. Payard. 256 pages. 35 F.

### GEORGES DUMEZIL REÇOIT LE PRIX PAUL-VALÉRY DE LA FONDATION DE FRANCE

**Créé il y a deux ans par la Fondation de France, et doté d'un montant de 30 000 F, le prix Paul-Valéry est destiné à couronner une œuvre de réflexion, qui ouvre à la culture de nouvelles perspectives. C'est l'historien Georges Duby qui en a été, l'an dernier, le premier lauréat. Cette année, le prix a été attribué lundi au foyer du Théâtre d'Orsay par un jury qui compte, entre autres personnalités des lettres et des arts, MM. Maurice Schumann et Jean Mistler, de l'Académie française, aux trois volumes de Georges Dumezil, intitulés « Mythe et épopée » (Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines) par dix voix contre six aux *trois tomes* de « *l'Année* 1913 », ouvrage collectif dirigé par Mme Brion-Guerry (Klincksieck). Jean Starobinski pour « les Emblèmes de la raison » (Flammarion), V. Elisseeff pour « la Civilisation japonaise » (Arthaud) et Roland Omnès pour « l'Univers et ses métamorphoses » (Hermann) ont également obtenu des voix.**

**L'étude comparée des religions indo-européennes à laquelle se livre Georges Dumezil, professeur honoraire au *Collège de France*, dans « Mythe et épopée », dont le premier tome a paru en 1968, vient de s'augmenter d'un volume consacré aux premiers siècles de l'histoire romaine.**

**« Ce linguiste, a dit Jean Mistler, ne se limite pas aux formes du langage. Il repère ce que le langage véhicule comme croyances, rites, faits de civilisation, et il nous apporte ainsi la Bible de notre monde occidental. »**

# ÉCHECS

## AUX JEUX OLYMPIQUES

### Une nullité diplomatique des Soviétiques contre les Hongrois

Les spectateurs ont été déçus aux Jeux olympiques des échecs par l'issue trop rapide à leur goût du match entre l'U.R.S.S. et la Hongrie, où les quatre parties se terminèrent par la nullité en quarante-cinq minutes. Après leur nette victoire contre les Roumains (3,5 à 0,5), qui leur assure 4,5 points d'avance sur la Yougoslavie, les Soviétiques sont assurés de la première place et relâchent diplomatiquement leurs efforts après vingt jours de tension. Les Etats-Unis ont protesté contre cet « arrangement ». Il suffit aux Russes de maintenir l'écart pour être à l'abri d'une surprise désagréable contre la Yougoslavie, car les caprices du tirage au sort ont voulu que les deux équipes se rencontrent le dernier jour. C'est pour les médailles d'argent de la seconde place que la lutte est très indécise. Après la dixième ronde, l'écart n'était que d'un demi-point entre la Yougoslavie et la Bulgarie ; les Etats-Unis suivent de très près.

Dans la finale B, la dixième ronde a vu une première défaite du leader, l'Autriche, contre le Canada. Israël et l'Italie ne sont pas loin et guettent un deuxième faux pas. Les Français ont marqué leur troisième victoire en finale aux dépens de la Norvège, mais ont ensuite succombé 1 à 3 devant l'Italie. Il leur reste à jouer contre la Colombie, la Pologne, le Danemark, la Suisse et l'Islande, *programme qui n'est pas facile*, mais qui pourrait leur permettre d'améliorer leur classement actuel : la onzième place de leur groupe.

Dans le groupe C, l'Australie a réussi à devancer l'Iran, mais la lutte reste très indécise. En revanche, dans le groupe D, le Pakistan réalise un score assez extraordinaire : 35,5 points sur 40 possibles. Dans le groupe E, la Rhodésie devance l'Irak d'un demi-point. Le comportement des néophytes de l'olympiade, l'équipe d'Algérie, qui vient seulement d'entrer dans la Fédération internationale des échecs (FIDE), est très honorable : 3 victoires sur 6 matches.

L'atrium du Palais est le siège tous les jours d'une grande animation : petits tournois (amateurs, féminins, réservés aux journalistes), parties avec un pseudo-automate et surtout parties simultanées. Après la championne du monde Nona Gabrindachvili, on a vu en action un jeune Portugais de onze ans qui jouait avec beaucoup d'assurance seul contre une vingtaine d'adultes. Peut-être participera-t-il à la prochaine olympiade, puisque le jeune Sherman (Iles Vierges), qui a actuellement quinze ans, a déjà joué en 1972 à l'âge de treize ans !

Quant au congrès de la FIDE, sa tâche est maintenant d'étudier le règlement du match de championnat du monde de l'an prochain (que Nice aimerait organiser). Fischer continue à jouer l'Arlésienne, mais il s'est tout de même manifesté par l'envoi d'un télégramme de vœux adressé aux congressistes.

**CLASSEMENTS**
**APRES LA NEUVIEME RONDE**

FINALE A : U.R.S.S., 28 ; Yougoslavie, 23,5 ; Bulgarie, 23 ; Etats-Unis, 22,5 ; Pays-Bas, 21, etc.

FINALE B : Autriche, 25 ; Israël, 23,5 ; Italie, 21,5 ; Cuba, 20,5 ; Canada, 20. La France est onzième avec 16,5.

FINALE C : Australie, 24 ; Iran, 23 ; Chili et Indonésie, 21.

# O.R.T.F.

## Tandis que les agents T-2 poursuivent leur mouvement

### LES SYNDICATS CONSULTENT LEURS MANDANTS EN VUE D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE

A l'issue de l'assemblée générale des personnels T 2 et A 2 — qui a reconduit, le lundi 24 juin, le mouvement de grève, — les représentants des syndicats C.G.T., F.S.U. et C.F.D.T. ont annoncé que le principe d'une grève générale serait soumis à toutes les catégories de personnel au cours de consultations que les syndicats vont organiser dans tous les centres O.R.T.F. dans les prochaines quarante-huit heures.

« *Il n'y a pas de divergences de principe entre la C.G.T., la F.S.U. et la C.F.D.T.*, a déclaré M. Simonetti. *Nous sommes tous convaincus que le sort de l'Office va se jouer dans les prochains jours, et, face au gouvernement, l'intersyndicale doit présenter un front uni.* »

Dans ce même esprit, l'intersyndicale des journalistes de l'Office (S.N.J., F.O., C.F.D.T.), qui a tenu une assemblée générale lundi, déclare au sujet du rapport Chinaud :

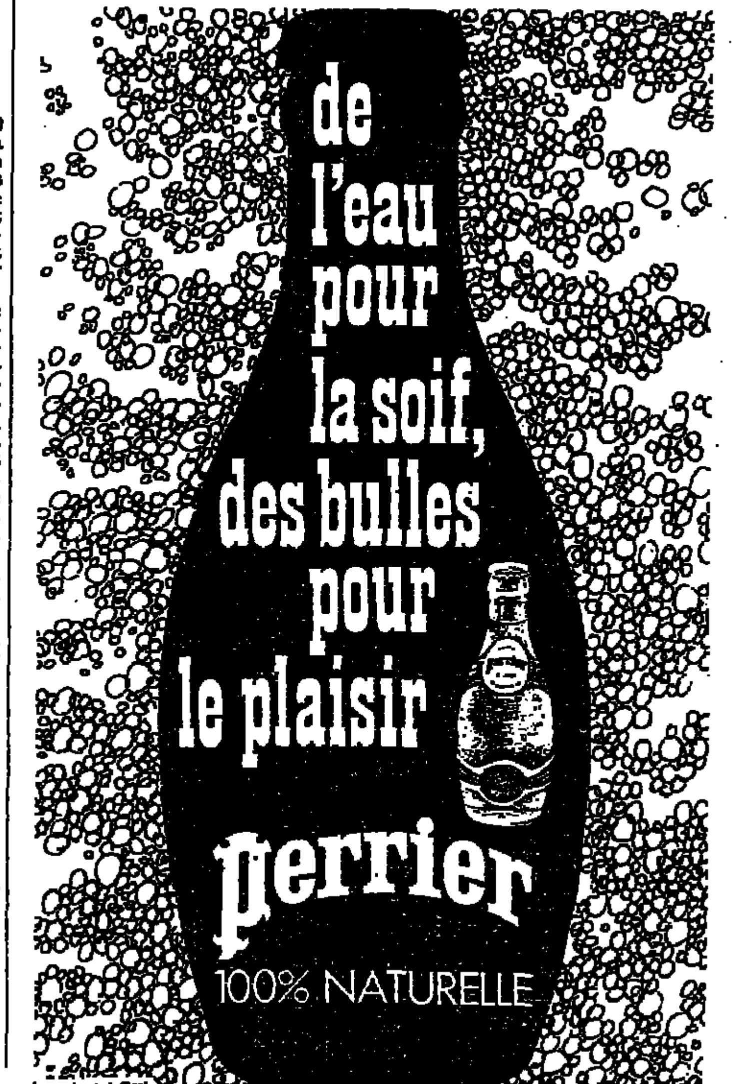
« *Les journalistes, qui n'ont aucune responsabilité dans la gestion, n'entendent pas être les victimes d'une situation qu'ils n'ont cessé de dénoncer.*

» *Les délégués des rédactions parisiennes et de province ont mandaté l'intersyndicale des journalistes pour engager, dans l'unité avec les autres catégories de personnel, des actions nécessaires sans en exclure aucune, y compris la grève.* »

Signalons enfin que la réunion du comité d'entreprise, prévue pour les 26 et 27 juin, va fournir aux délégués syndicaux l'occasion de vérifier, selon le mot de l'un d'entre eux, « *le degré de récession qu'on va imposer à l'O.R.T.F. pour résorber la crise financière* ».

Au niveau des programmes, les perturbations pour ce mardi — surtout à la télévision — devraient être assez limitées.






# CARNET

## Réceptions

— Pour prendre congé du colonel et de Mme Raymond Evéquoz et présenter leurs successeurs, le colonel Emg et Mme Alfred Bach, l'ambassadeur de Suisse et Mme Pierre Dupont, ont offert une réception, lundi 24 juin.

— A l'occasion de leur départ, l'attaché de presse près l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique et Mme John Trattner, ont offert une réception, lundi 24 juin.

## Naissances

— Aline et Jacques Clauvel, font part de la naissance de
Marion.
Paris, le 17 juin 1974.

— M. Bernard Botalla-Gambetta et Mme, née Raymonde Henry, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils
Laurent.
Paris, le 16 juin 1974.

— Le docteur et Mme Henri Pierre Duplessix et leur fille, Anne, ont la joie de faire part de la naissance de
Ida.
17 juin 1974,
42, avenue Krüger, Saint-Malo.

— M. Jean-Marie Romani et Mme, née Marie-Ella Indekeu, Anne-Sabine et Guilhem, ont la joie d'annoncer la naissance de
Pierre-Jacquelin.
Le 8 juin 1974.
6, rue Victor-Hugo, 33 440 Ambarès.

## Fiançailles

— M. Daniel B. Lambert de Guise et Mme, née Nicole Girode,
M. Raymond Porte et Mme, née Louise Conconi,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Nicole-Véronique
et Christian-Dominique.
13, rue Cortambert, 75 016 Paris.
1, rue Edmond-About, 75 016 Paris.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Nathalie Desurmont,
fille de M. Jacques Desurmont et Mme,
avec M. Daniel Herzog,
fils de M. Jacques Bernard Herzog, conseiller à la Cour de cassation, décédé, et Mme.
3, boulevard de la Saussaye,
Neuilly-sur-Seine.
7, rue de l'Yvette, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Michèle Piot,
fille de M. Jacques Piot, député de l'Yonne, et de Mme, née Nennig,
avec le comte de Raincourt,
fils du vicomte de Raincourt, sénateur de l'Yonne, décédé, et de la vicomtesse, née Selle de Beauchamp.
89 690 Cheroy.
89 150 Saint-Valérien.

## Mariages

— M. Henri Maleprade, conseiller maître à la Cour des comptes, et Mme, née Monique Galichon, sont heureux de faire part du mariage de leur beau-fils et fils
Emmanuel Guétin
avec Mlle Jocelyne Foret.
La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité à Fleurville (Saône-et-Loire).
14, boulevard des Sablons, Neuilly.
21, avenue de la Liberté, Macon.

— M. et Mme Jacques Rivaille,
M. et Mme Jean Chardonnet,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Christine et Bruno,
qui sera célébré le samedi 29 juin, à 15 heures, en l'église Stella-Matutina de Saint-Cloud (52, avenue du Maréchal-Foch).

— M. Jacques de Corbière et Mme, née Soizik Murgue,
M. Jean Mercier et Mme, née Christiane Roussel,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Odile et Philippe,
qui sera célébré en l'église de Bourdeau (Savoie) le samedi 27 juillet, à 12 heures.
Paris.
Versailles.

— M. et Mme Jacques Douguet,
Le docteur et Mme Jacques Leménager,
ont la joie de faire part du mariage de
Claude et Jean-François,
qui sera célébré en l'église de Colleville-Montgomery (14 880) le 13 juillet, à 15 h. 30.

## Nécrologie

### Comte DE LIEDEKERKE-BEAUFORT

Nous apprenons la mort du comte Hadelin de LIEDEKERKE-BEAUFORT,
président d'honneur
de l'Automobile-Club de France,
survenue dimanche à Paris à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Celle (province de Namur, en Belgique). Un service sera célébré le 1er juillet, à Paris, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau.

[*Né le 8 octobre 1887 à Paris, le comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort était issu d'une des plus anciennes familles de Belgique. Il avait présidé l'Automobile-Club de France de 1948 à 1971, la Fédération internationale de l'automobile de 1953 à 1963 et participé à l'activité de diverses autres organisations internationales. Il était président d'honneur de la Transcontinental d'assurances, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre, de la Military Cross, de la Croix d'officier de la couronne de Belgique et d'autres décorations étrangères.*]

— Saint-Cloud (92).
La Charité-sur-Loire (58).
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme le docteur Geneviève GADOIN,
survenu à Saint-Cloud (92) dans sa quarante-troisième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire, où l'on se réunira.
De la part de toute la famille.

— Mme Igor Ortynska
a la douleur de faire part du décès de
M. Igor ORTYNSKI,
survenu à Oviedo (Espagne).
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le dimanche 23 juin 1974, à Leren (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4 bis, rue des Eaux, 75 016 Paris.

— M. et Mme Jacques Regnard et leurs enfants,
M. et Mme Jean Regnard et leurs enfants,
Mlle Annick Regnard,
Mme Georges Bernard et ses enfants,
M. et Mme Jean Richard-Deshais,
Sa famille et toutes ses fidèles amies,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Michel REGNARD,
née Yvonne Richard.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 25 juin 1974, en l'église de Saint-Cloud.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Denfert-Rochereau,
92 100 Boulogne.
14, rue Jean-Mermoz, 75 008 Paris.
5, allée des Hauts-Dimanches,
78 430 Louveciennes.

— Mme Constantin Spiteri, née Lucienne Doussain, son épouse,
Les familles Spiteri, Genevois, Daram, Cachia, Joly, Barbet, Chouppot, Buisson et Debono
ont la douleur de faire part du décès de
M. Constantin SPITERI,
survenu à Paris le 22 juin 1974.
Les obsèques auront lieu le 26 juin dans l'intimité familiale à Challans (Vendée).
Une messe sera dite à Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e, le vendredi 28 juin, à 17 h. 30.

— Mme Gaston Thubé,
Le docteur et Mme André Soulas,
Mme Jacques Thubé,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
*M. Gaston THUBE*,
officier de l'ordre de Léopold,
champion olympique 1912, yachting,
survenu le 22 juin 1974, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées à Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule, le mercredi 26 juin, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour à Nantes, au cimetière Miséricorde, vers 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration des Papeteries Bolloré S.A. et tout le personnel,
ont la douleur de faire part du décès de
*M. Gaston THUBE*,
survenu le 22 juin 1974, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées à Paris en l'église Saint-Philippe du Roule, le mercredi 26 juin, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour à Nantes au cimetière Miséricorde, vers 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Vieillard,
M. l'abbé Jean Vieillard,
*Capitaine de corvette (E.R.)* Pierre Vieillard, Mme Vieillard et leurs enfants,
M. et Mme Rony et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vieillard et leurs enfants,
M. et Mme Louis Lagarde et leurs enfants,
Colonel et Mme Pierre Jahan,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Georges VIEILLARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
survenu le 21 juin dans sa quatre-vingtième année à Saint-Nizier-du-Moucherotte.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 juin, à 11 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue du Colonel-Moll,
75 017 Paris.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de la Société d'impressions pour l'informatique,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Georges VIEILLARD,
administrateur de la société,
survenu le 22 juin 1974.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de la Société d'impression des documents multiples,
ont le profond regret de faire part du décès de
*M. Georges VIEILLARD*,
administrateur de la société,
survenu le 22 *juin 1974*.

— Nous apprenons la mort, survenue à Paris, de
Mme Zoum WALTER,
peintre.
[*Zoum Walter laisse une œuvre qui s'étend sur près d'un demi-siècle. Elle déborde de vie intérieure et de subtilité, qu'elle représente un paysage figuratif ou développe un thème abstrait. C'était un tout pour ce peintre, dont le sujet était plutôt un élan mystique qui devenait peinture.*
*Zoum Walter était la fille du peintre belge Jean Van Den Eeckhoudt, l'ami de Matisse, et homme du Nord pris de passion pour l'art méditerranéen.*]

## Communications diverses

— L'Association artistique et culturelle « les Compagnons du feu » prolonge l'exposition du peintre italien Gianni Guadalaxara jusqu'au samedi 29 juin inclus. (Atelier du Village, [illegible] rue Royale, 75 008 Paris, tél. : 266-63-79.)

— *Le Club de la Chesnaie*, à Chailles (Loir-et-Cher), à 9 kilomètres au sud-ouest de Blois, organise les 29 et 30 juin, dans le parc de la clinique dont ses membres sont « des soignants et des soignés », une fête à laquelle participeront seize ensembles pop et folk et plus de soixante artistes, dont Graeme Allwrigt, le cirque Abracadabra, le Théâtre Z, etc. Cette manifestation est organisée avec le concours des élèves de l'Ecole spéciale d'architecture qui, avec les malades, ont construit le centre culturel de La Chesnaie, inauguré à cette occasion.

## Visites et conférences

**MERCREDI 26 JUIN**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ». — 15 h., devant l'église Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « Voltaire au Marais ». — 15 heures, 1, rue du *Mont-Cenis*, Mme Saint-Girons : « Saint-Pierre de Montmartre et son village ». — 15 h., métro Halles, Mme Warnery : « Dans les pas de Molière : visite de l'exposition et du quartier des Halles ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Visite du chœur de Notre-Dame et évocation du sacre de Napoléon ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Pierre-Maxime Schuhl : « Le Mémorial de Jaegerspris et le culte des grands hommes ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 45, auditorium, 78, rue Olivier-de-Serres, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'entourage du patient. L'enfant et le traitement. »



# A L'HOTEL DROUOT

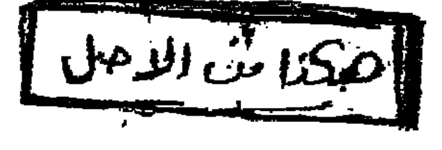
**Mercredi**

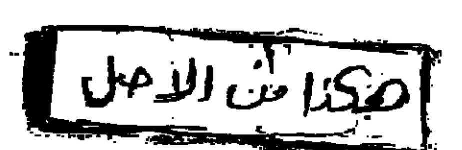
*VENTES*

S. 1. - Bel ensemble du XVIIIe s. Porcelaines. Faïences. Bibelots. — MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. - Bijoux. Argenterie ancienne et moderne. Objets de vitrine. — MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Objets d'art d'Extr.-Orient S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 10. - Tableaux modernes. — Mes René et Claude Boisgirard.
S. 13. - Beau mobilier. Me Delorme.
S. 14. - Collect. d'opalines. Meubles. Sièges et objets d'art XVIIIe s. et XIXe s. MM. Le Fuel, Praquin. S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 18. - Meubles. Me Thuillier.











Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

# L'atome en fusion sous les faisceaux des lasers

**Parvenir à maîtriser les réactions de fusion entre des atomes, c'est le rêve des physiciens depuis l'explosion de la première bombe thermonucléaire en 1953. Cette maîtrise permettrait peut-être de disposer sur terre d'une source d'énergie inépuisable, puisque les atomes que l'on cherche à faire fusionner pour produire de la chaleur sont deux des variétés de l'hydrogène, dont l'une, le deutérium, est très abondante dans l'univers. Les recherches menées en parallèle dans tous les pays industrialisés depuis vingt ans ont connu des fortunes diverses, et aucun physicien n'ose espérer un premier succès avant une dizaine d'années. Entre ce premier succès en laboratoire et la réalisation des premiers prototypes de réacteurs à fusion, il s'écroulera bien encore dix à vingt ans. Les premières machines commerciales, si elles voient jamais le jour, ne fourniront sans doute pas d'électricité avant l'an 2020-2030.**

**Au cours de ces vingt dernières années, les physiciens ont cru, à plusieurs reprises, être sur la bonne voie. Mais chaque fois, la machine en laquelle ils plaçaient leurs espoirs a refusé de les mener au succès. Aux machines Tethapinch et aux machines miroirs a succédé depuis cinq ans la machine soviétique Tokamak, noms barbares reflétant la configuration inventée pour maîtriser la fusion. Aujourd'hui, tout en continuant à jouer avec les Tokamak, les physiciens soviétiques, américains et français se passionnent pour les machines à laser. En 1970-1971, en effet, des calculs ont montré que le laser pourrait être enfin le ou l'un des chevaux gagnants. Mais à l'heure actuelle, les lasers nécessaires n'existent pas encore...**

DOMINIQUE VERGUÈSE.

## Une recherche à deux visages

LES mêmes recherches peuvent avoir simultanément des applications civiles et militaires si imbriquées qu'il est difficile de faire la part des choses. C'est le cas de la fusion thermonucléaire par laser.

La fusion des atomes d'hydrogène ou des variétés d'hydrogène que sont le deutérium et le tritium est la source de l'énorme quantité d'énergie dégagée à chaque instant par les étoiles. Dans la bombe H, la fusion d'atomes libère aussi de l'énergie brutalement et de manière désordonnée. Mais si l'on parvenait à maîtriser ces réactions et à les contenir dans une enceinte métallique, on disposerait d'une très puissante source de chaleur convertible en électricité.

Dès l'apparition du laser en 1960, les physiciens songèrent à utiliser cette source très concentrée de lumière pour chauffer les atomes et les faire fusionner. Les militaires américains, français, soviétiques, voulurent amorcer les réactions de fusion d'une bombe H avec des lasers. La course aux lasers de plus en plus puissants était lancée. Mais la puissance requise était énorme, les lasers auraient été géants, et l'idée fut rapidement abandonnée.

### *Premiers essais, premiers neutrons*

Pourquoi ne pas aussi utiliser le laser pour amorcer des réactions de fusion contrôlée ? Dès 1962, l'équipe du physicien Nicolaï Basov, de l'institut Lebedev, de Moscou, se lança dans cette voie, suivie par les physiciens français du centre de Limeil, un des centres de la direction des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). En 1968, Basov annonça qu'il avait réussi à faire fusionner quelques atomes en les chauffant grâce à un puissant laser ; la preuve en était ces quelques neutrons d'une énergie bien définie issus des réactions. En 1969, ce fut au tour de Limeil d'annoncer un succès analogue au cours de plusieurs expériences successives.

Enhardi, Basov concentra sur des atomes de matière, en 1970-1971, non plus un, mais neuf faisceaux laser, pendant un temps très court, et obtint une énergie totale de 600 joules. La lumière d'un petit laser peu puissant était d'abord divisée en neuf, et chaque faisceau était alors amplifié plusieurs fois avant d'être envoyé sur la cible. Limeil construisit alors quatre chaînes laser où la lumière est ainsi amplifiée, Los Alamos (Nouveau-Mexique) suivit une voie analogue.

Ces recherches continuaient d'être financées par les militaires, car plus les chaînes deviennent puissantes, mieux elles permettent de comprendre ce qui se passe lorsque les atomes fusionnent, et que sont émis des rayons X et des neutrons résultant de la fusion. Les militaires entrevoient maintenant le moment où des chaînes laser amplifiant beaucoup la lumière permettront de simuler, en laboratoire, les effets des rayons X et des neutrons que génère l'explosion d'une bombe H. Peut-être pourra-t-on même faire un jour l'économie de quelques essais de bombes dans l'air ou sous terre.

Bien qu'aux Etats-Unis, en France, et sans doute aussi en Union soviétique, les recherches restent aujourd'hui financées par les militaires, elles sont publiquement exposées, et la visite de Limeil ou de Livermore (Californie) pour voir les chaînes laser est autorisée. Mais officiellement du moins, Limeil s'interdit de s'intéresser à la fusion contrôlée.

UNE CHAÎNE LASER

### *Montréal 1972*

Faire fusionner des atomes, c'est parvenir à respecter deux conditions simples : obtenir une température suffisante, 100 millions de degrés pour un mélange deutérium-tritium ; faire en sorte que le produit du nombre d'atomes par centimètre cube par le nombre de secondes que dure le confinement de cette matière soit supérieur à 100 000 milliards. Mais les atomes chauffés à de telles températures sont dissociés en électrons et protons (ce mélange est appelé plasma), et ces particules sont animées de mouvements si rapides et désordonnés qu'il est très difficile de les confiner.

Dans les machines expérimentales réalisées jusqu'ici, pour atteindre le nombre fatidique de 100 000 milliards, on chauffe de la matière très peu dense et on essaie de maîtriser les mouvements du plasma par de très puissants champs magnétiques, pendant quelques dixième de seconde. Avec les lasers, c'est l'inverse. On part de deutérium-tritium ayant une densité normale, et le temps de confinement nécessaire est si court, quelques milliardièmes de seconde ou même moins, que les champs magnétiques sont inutiles.

Pourtant, jusque vers 1970, il semblait pratiquement impossible de parvenir à réaliser la fusion d'une certaine masse de matière par laser, car l'énergie nécessaire pour chauffer suffisamment un mélange de deutérium-tritium liquide de densité normale (0,2 gramme par centimètre cube) nécessitait une énergie de 100 millions à un milliard de joules. Jamais on ne parviendrait à réaliser des lasers aussi puissants. Jusqu'au jour où des physiciens de Livermore et de Los Alamos reprirent leurs calculs et montrèrent que l'on pouvait économiser une bonne partie de l'énergie nécessaire si, au lieu de chercher à chauffer les atomes, on les comprimait. Les résultats des calculs furent annoncés à Montréal en 1972.

C'est toujours le laser qui est chargé de l'opération, mais, cette fois, on lui demande de tasser la matière. L'idée est de fabriquer des petites gouttelettes solides de deutérium-tritium sphériques, que l'on prend brutalement sous le feu des faisceaux laser. La couche superficielle de matière commence par se vaporiser, mais chaque faisceau laser fait aussi naître une onde de choc qui se propage dans la gouttelette et tasse la matière au centre. On dit qu'il y a implosion. La température augmente brutalement dans la région centrale, les atomes fusionnent. Puis la gouttelette vole en éclats. Si on parvient ainsi à comprimer dix mille fois le centre de la gouttelette et à lui faire atteindre une densité de 2 000 grammes par centimètre cube, l'énergie que doit fournir le laser pour amorcer les réactions de fusion diminue d'un facteur 1 000 par rapport au chauffage, et n'est plus de 100 000 à 1 000 000 de joules. En atteignant ainsi par compression une densité de matière supérieure à celle du Soleil, 100 grammes par centimètre cube, mais inférieure à celle d'étoiles déjà denses appelées naines blanches, 100 000 grammes par centimètre cube, on peut espérer que de nouvelles chaînes laser permettront de parvenir à la fusion contrôlée.

## LES JEUX DE LA LUMIÈRE ET DE LA MATIÈRE

LA complexité des problèmes qu'il faudra maîtriser pour aboutir à un premier réacteur thermonucléaire à laser, s'il voit jamais le jour, ne le cède en rien à la difficulté de concevoir un réacteur à confinement magnétique. Jusqu'à présent, en effet, les quelques succès remportés avec les lasers l'ont été en chauffant la matière et, s'ils apprennent beaucoup aux physiciens, ils ne permettent pas d'aboutir à un réacteur. L'institut Lebedev, Livermore, Limeil, vont maintenant multiplier le nombre de chaînes laser pour démontrer que l'implosion des gouttelettes de deutérium et de tritium donne les résultats escomptés. Un laboratoire industriel américain d'Ann-Arbor (Michigan), les KMS Industries, a annoncé en mai dernier avoir réussi à provoquer une implosion et obtenu des neutrons de fusion. Mais tous les spécialistes sont restés sceptiques (d'autres laboratoires industriels américains de General Electric, d'Esso, ont aussi entrepris des recherches).

Si l'on parvient à provoquer la fusion par implosion, il faudra ensuite montrer que des atomes fusionnent en nombre suffisant pour que l'on recueille plus d'énergie que les chaînes laser destinées à provoquer la fusion n'en consomment, au moins deux à trois fois plus. Sinon, le procédé resterait sans utilité. La troisième étape sera de réaliser des lasers et des installations pouvant conduire à un premier prototype de réacteur.

Les premiers prototypes seraient ainsi conçus : des gouttelettes de deutérium-tritium, portées à très basse température pour être rendues solides, tomberaient, au rythme de dix par seconde, dans une enceinte métallique de 2 mètres de diamètre environ. De multiples chaînes laser les bombarderaient une à une et des atomes de chaque gouttelette fusionneraient. Chaque implosion ne produira cependant qu'une très faible quantité d'énergie, l'équivalent de la combustion de 3 à 4 litres d'essence, car la masse de matière mise en jeu est très faible. L'énergie recueillie proviendra d'ailleurs, des neutrons qui sont émis lors des réactions de fusion.

La chambre de combustion sera tapissée d'une épaisse couche de lithium ; en absorbant les neutrons, le lithium leur prendra une partie de leur énergie et sera porté à 1 000 degrés environ. Il ira alors céder ses calories à de l'eau dans un échangeur de chaleur comme dans un réacteur nucléaire classique ; de la vapeur se formera et fera tourner une turbine (schéma ci-contre). Le lithium aura aussi un autre rôle : en absorbant les neutrons, il se transformera en tritium, l'un des deux combustibles nécessaires à la fabrication des gouttelettes et qui doit être produit artificiellement, tandis que le deutérium est très abondant dans les océans.

Les murs de la chambre devront ainsi résister aux flux de neutrons, aux rayons X naissant aussi pendant les réactions de fusion, à la chaleur. Peut-être sera-t-elle en vanadium ou en nobium, et sera protégée par un film de lithium. Les faisceaux laser qui pénètrent dans la chambre ne devront jamais voir ni neutrons, ni rayons X et suivront une trajectoire compliquée grâce à une série de miroirs. Il en sera de même pour les gouttelettes.

Réaliser une implosion de matière est très difficile. Il faut, en effet, que l'énergie lumineuse qui est chargée de comprimer la matière soit répartie au même instant et de manière très égale, très symétrique, autour de la gouttelette et qu'elle parvienne à comprimer la matière avant de la chauffer. Dès que la matière est trop chaude, les atomes reprennent leur agitation, et la compression nécessite beaucoup plus d'énergie. D'où les deux conditions à réaliser : avoir des gouttelettes de forme parfaite, parvenir à une forme d'impulsion lumineuse bien particulière et bien contrôlée.

### De fines gouttelettes

Chaque gouttelette de 0,2 gramme aura un diamètre d'environ 1 millimètre ; il serait préférable qu'elle soit creuse en en son centre, car une surface parfaite est plus facile à réaliser. Il faudra parvenir à fabriquer un milliard de gouttelettes par réacteur et par an, à un coût inférieur à 5 centimes l'unité, avec une précision de surface atteignant 1/100 000 de millimètre, comme pour une surface de lentille optique aujourd'hui...

L'impulsion laser devra, pour faire imploser la matière, fournir une énergie de 100 000 à un million de joules par gramme de matière, pendant un dix milliardième de seconde (100 picosecondes). A moins que l'on ne choisisse de travailler avec des gouttelettes dix fois plus petites, cas auquel l'énergie à fournir diminue d'un facteur 10. L'impulsion devra attaquer la matière sans trop de brutalité, puis l'énergie augmentera tout à coup pour produire l'implosion.

Les seuls lasers disponibles aujourd'hui pour fournir beaucoup d'énergie dans des temps si courts sont des lasers à verre. Encore est-on très loin d'atteindre l'énergie voulue. Dans ces lasers, le faisceau de lumière est produit par un cylindre de verre contenant une petite quantité d'un élément appelé néodyme. Des lampes flashes entourent le cylindre de verre ; quand le flash se produit, le verre emmagasine une petite partie de l'énergie et le recède rapidement sous forme d'un faisceau très fin dont tous les rayons lumineux ont la même longueur d'onde.

Mais il n'est pas question d'avoir un laser fournissant à lui seul plusieurs centaines de joules. Un faisceau laser de faible intensité est d'abord produit ; puis on le divise, par un jeu de miroirs, en plusieurs faisceaux plus petits qui, après avoir été amplifiés plusieurs fois, sont renvoyés au même moment sur la cible. Chaque amplificateur de lumière est analogue au laser lui-même : un cylindre de verre, dopé au néodyme, est chargé par des lampes flashes ; lorsque le faisceau laser le traverse, il lui cède une partie de l'énergie qu'il a stockée.

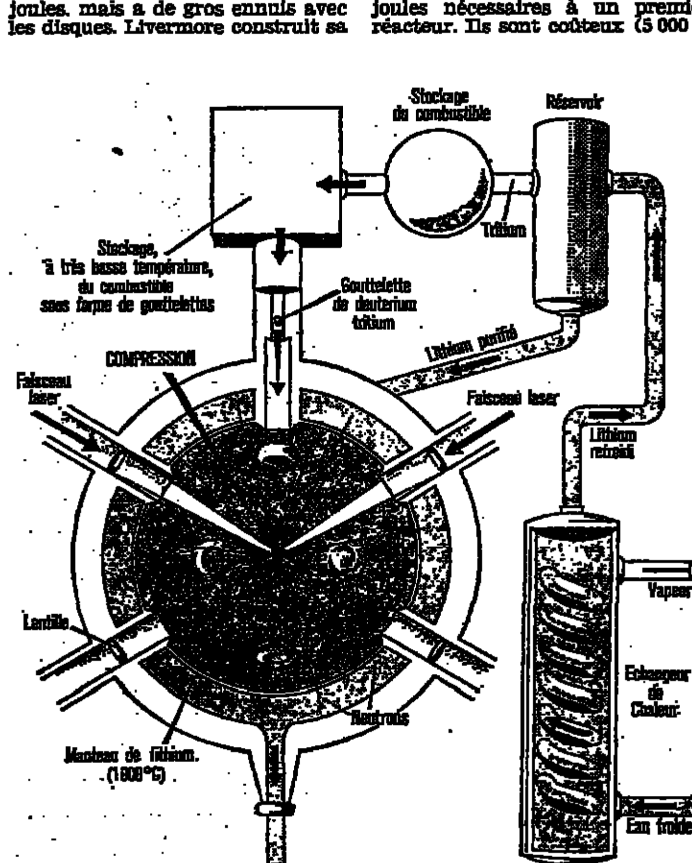
Mais plus le faisceau laser devient puissant, et plus les cylindres de verre qu'il traverse sont soumis à rude épreuve. Même en fabriquant des verres aussi homogènes que possible, ceux-ci ne supportent qu'une certaine quantité d'énergie par centimètre carré. Il faut donc augmenter le diamètre des cylindres à chaque étape d'amplification, d'autant que le faisceau de lumière a tendance à se pincer quand il traverse le cylindre. Puis, au-delà d'un diamètre de 90 centimètres, le cylindre devient inutilisable car il se charge d'énergie lumineuse que lui cèdent les flashes beaucoup plus au bord qu'au centre. On passe alors à des disques de verre assez épais.

Ces disques sont aussi très difficiles à mettre en œuvre. Une fois chargés de lumière, ils ont tendance à émettre eux-mêmes un faisceau laser dans la direction longitudinale ou transversale avant que le faisceau laser qu'ils sont chargés d'amplifier les traverse. Et ce, malgré un dépôt absorbant sur la tranche du disque.

### La course aux lasers de puissance

Cela n'empêche pas les Soviétiques et les Américains d'avoir de grands projets. Lebedev dispose aujourd'hui d'un laser à neuf chaînes fournissant 600 joules en 2 milliardièmes de seconde et souhaite le modifier pour obtenir 300 joules en un demi-milliardième de seconde. Au-delà, on prête aux Soviétiques l'intention de réaliser un montage à vingt-sept chaînes pour obtenir 10 000 joules. Los Alamos possède depuis 1974 un laser à quatre chaînes de 1 000 joules, mais a de gros ennuis avec les disques. Livermore construit sa première chaîne de 1 000 joules (c'est la limite de puissance pour chaque chaîne), avec l'idée d'installer, dès 1977, une dizaine de ces chaînes pour arriver à 10 000 joules. Le coût de l'installation : 100 millions de francs. Quant à Limeil, le laser à quatre chaînes qui est montré délivre une énergie assez faible en 3 milliardièmes de secondes.

De toute façon, les lasers à verre ne permettront pas d'atteindre les 100 000 à 1 million de joules nécessaires à un premier réacteur. Ils sont coûteux (5 000 F par joule), sont limités en puissance et leur rendement est très mauvais, 0,1 % seulement. Il faut absolument inventer d'autres lasers. Un espoir réside dans les lasers à gaz, gaz carbonique, xénon, krypton. Les lasers à gaz carbonique sont moins coûteux, ont un meilleur rendement (3 à 7 %), sont moins limités en puissance, mais produisent difficilement les impulsions très courtes recherchées. Los Alamos s'est lancé dans la réalisation de lasers à gaz carbonique très puissants de 10 000 joules pendant un quart de milliardème de seconde, mais n'a pour l'instant qu'un laser de 200 joules. Ailleurs, on songe à des lasers où la lumière est produite par un faisceau d'électrons bombardant un gaz, par exemple l'hydrogène fluoré. Le laboratoire de Sandia, près de Los Alamos possède un tel laser de 226 joules. Mais d'autres spécialistes placent leurs espoirs dans des lasers chimiques, et le centre de Garching, en Allemagne, travaille sur les lasers à iode.



UN RÉACTEUR A FUSION

## EN TOUTE LOGIQUE

PROBLEME N° 20

### *Jeux d'aiguilles*

LES progrès de l'horlogerie et de l'affichage électronique menacent de faire disparaître les aiguilles des montres et, avec elles, une catégorie de jeux mathématiques qu'il est temps d'explorer.

Combien de fois en une demi-journée l'aiguille des heures et celle des minutes sont-elles dans une position qui peut être inversée en une position vraisemblable ?

*(Solution ci-dessous à l'envers.)*

* * *

Prenons la division minute comme unité d'angle. Par rapport à 12, la petite aiguille est à x et la grande à y. On a
$x/5 = y/60 + p$
où p est un entier variant de 0 à 11.
$12x = y + 60p$
De plus, si l'échange est possible :
$12y = x + 60q$
Cela donne :
$y = \frac{60}{143}(12q + p)$
$12q + p$ peut varier de 0 à 143, mais y = 0 et y = 60 sont deux solutions équivalentes. Il n'y a donc au total que 143 positions possibles.

* * *

Allons plus loin en faisant intervenir l'aiguille des secondes. Combien de fois par demi-journée les trois aiguilles forment-elles deux angles de 90° ? *(Solution dans le prochain « Monde des Sciences. »)*

SOLUTION DU PROBLEME N° 19

Supposons que la distribution demandée soit possible. Sur chaque ligne, en un endroit au moins, trois lettres différentes doivent se suivre, par exemple :

A B C

Cela impose la ligne précédente et la ligne suivante, pour que chaque carré possède les quatre lettres à ses sommets :

C D A
A B C
C D A

Les deux groupes de trois lettres alterneront indéfiniment sur les lignes successives. Chacune des trois colonnes concernées ne contiendra que deux des quatre lettres. La distribution demandée est impossible.

PIERRE BERLOQUIN.

# LES HOMMES ET LES MACHINES

## • Un nouvel alliage supra conducteur

*UN alliage de niobium et de germanium reste supraconducteur jusqu'à 23 degrés absolus (— 250 degrés Celsius), soit une température supérieure de 2 degrés au point d'ébullition de l'hydrogène liquide. Cela permet d'envisager des applications de la supraconductivité où le fluide frigorifique serait l'hydrogène, alors qu'actuellement on utilise l'hélium liquide, qui bout à une température plus basse, mais qui est beaucoup plus coûteux.*

*Le nouvel alliage est malheureusement difficile à obtenir ; il doit contenir exactement trois atomes de niobium pour un de germanium. toute proportion différente abaissant considérablement la température de supraconductivité. On n'a pu jusqu'à présent le produire que sous forme de films minces, inutilisables en pratique, et des progrès métallurgiques devront être accomplis pour que cette découverte prenne tout son intérêt.*

## • Réduire le bruit des réacteurs d'avion

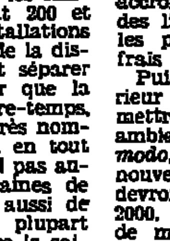
*LA NASA, qui a développé rapidement ses recherches aéronautiques depuis deux ans, s'intéresse notamment aux méthodes pouvant réduire le bruit des avions à proximité des aéroports. Trois méthodes peuvent être utilisées : concevoir des réacteurs moins bruyants à l'avenir ; modifier les réacteurs des avions déjà en service, notamment des Boeing-707 et des Boeing-727 et des DC-8 et des DC-9 de Douglas, en les dotant de matériaux absorbants et en remplaçant les deux étages du compresseur basse pression à l'avant du réacteur par un seul compresseur ; changer enfin la procédure d'approche des avions à l'atterrissage en les faisant descendre vers la piste en deux étapes et en augmentant la pente de descente dans la première étape, afin que le volume de bruit s'étalant au sol soit ensuite plus réduit.*

*Au mois de mai dernier, la NASA a mesuré au banc le bruit d'un réacteur JT-8D Pratt and Whitney, équipant les Boeing-727 et 737 et les DC-9, dont les deux étages de compression avaient été remplacés par un seul étage. La réduction du bruit pour une même vitesse de rotation est importante.*

*Trente-cinq avions de la compagnie United Airlines ont aussi récemment fait cinq cent cinquante-cinq approches en deux temps, et les mesures ont montré l'efficacité de la méthode. Pour un Boeing-727, la zone au sol où le bruit devient très fort (plus de 90 EPNdB) se réduit de 14 kilomètres carrés à 5,12 kilomètres carrés.*

# LE REFROIDISSEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES

**La décision prise par E.D.F. de s'équiper prioritairement en centrales nucléaires et de commander dans un premier temps douze tranches nucléaires (qui pourraient devenir seize) de 900 mégawatts, l'objectif d'une cinquantaine de telles tranches en 1985 et d'environ un million de mégawatts installés en l'an 2000, posent la question du refroidissement de ces centrales. La solution classique qui consiste à utiliser les fleuves et les rivières importantes n'est plus admissible dès que la quantité d'eau prélevée devient comparable au débit d'étiage de la rivière. Sauf à s'installer en bord de mer, il faudra donc munir les centrales de tours de réfrigération qui permettent de dissiper dans l'atmosphère la chaleur produite. En dehors d'avantages évidents, ces tours ont divers inconvénients en ce qui concerne l'environnement, mais, sauf pour les désagréments d'ordre esthétique des solutions existent.**



## *Quand l'air doit remplacer l'eau*

UNE centrale thermique, classique ou nucléaire, n'est pas seulement une usine de production d'électricité. C'est avant tout une gigantesque source de chaleur, dont une partie seulement, moins de 40 %, est convertie en électricité ; le reste est transmis à l'environnement de la centrale. Le plus souvent, celle-ci est installée au bord d'un cours d'eau. Une partie de l'eau est captée, passe dans le circuit de refroidissement, puis est rejetée à la rivière après que sa température a notablement augmenté.

Tout cela n'aurait guère d'inconvénients si l'augmentation de température était faible et si l'eau dérivée dans le circuit de refroidissement ne représentait qu'une faible part du débit de la rivière. Il n'en est, hélas ! rien. Prenons le cas d'une centrale nucléaire de type PWR (centrale à eau pressurisée construite sous licence Westinghouse), comportant quatre tranches, chacune d'une puissance de 900 mégawatts. Pour chaque kilowatt-heure envoyé sur le réseau, 1.560 kilocalories doivent être cédées à la rivière (1). Si l'on admet un échauffement de 10 degrés, il faut faire passer, quand la centrale fournit sa puissance nominale, 156 mètres cubes (ou tonnes) d'eau par seconde dans le circuit de refroidissement. Le débit d'étiage de la Seine varie, suivant l'emplacement, entre 100 et 160 mètres-cubes par seconde ; pour le Rhône, les chiffres correspondants sont 200 et 400. Compte tenu des installations existantes, compte tenu de la distance minimum qui doit séparer deux implantations pour que la rivière se refroidisse entre-temps, distance qui dépend de très nombreux facteurs mais qui, en tout état de cause, ne descend pas au-dessous de quelques dizaines de kilomètres, compte tenu aussi de la coïncidence, pour la plupart des fleuves français, entre la saison chaude et les basses eaux, il apparaît que, sauf pour le Rhône inférieur, il n'est plus possible de demander aux rivières le refroidissement des centrales de grande puissance qui vont être construites dans les prochaines années.

Reste, bien sûr, la mer, réservoir d'eau froide presque infini. Mais l'implantation sur le rivage accroît, en moyenne, la longueur des lignes de transmission, donc les pertes de puissance et les frais d'installation.

Puisque l'eau manque à l'intérieur de l'Hexagone, il faut transmettre la chaleur produite à l'air ambiant. L'E.D.F. prévoit, *grosso modo*, que sur la quarantaine de nouveaux sites de centrales qui devront être trouvés d'ici à l'an 2000, la moitié seront en bordure de mer. Les autres centrales devront êtres munies de dispositifs de refroidissement atmosphériques. Quoique d'autres systèmes soient concevables (bassins d'aspersion, systèmes utilisant des ventilateurs), dans la plupart des cas il s'agira de tours « humides » à convection naturelle analogues à celles qui ont déjà été construites auprès d'installations existantes. Ce sont de gigantesques cheminées, d'une hauteur atteignant 100 ou 150 mètres et d'un diamètre équivalent. L'air entre par des ouvertures situées sur le pourtour de la base. L'eau chaude venant de la centrale tombe en pluie derrière ces ouvertures et se refroidit, en partie par conduction mais surtout par évaporation. Ainsi échauffé, l'air monte de lui-même dans la tour et ressort à la partie supérieure, tandis que l'eau est recueillie à la base et retourne à la centrale.

Malgré sa simplicité de principe, le bon fonctionnement d'une tour pose de nombreux problèmes. Techniques d'abord. Pour obtenir un bon refroidissement de l'eau, il faut la diviser en fines gouttelettes. On la fait tomber sur une série d'entretoises croisées, de façon que les gouttes rebondissent de l'une sur l'autre en se divisant à chaque choc. L'horizontalité des entretoises doit être parfaite, sinon l'eau ruissellerait sur leur longueur et se concentrerait au point le plus bas. Soumises à des écarts de température importants, qui dépendent du régime de la centrale et de la température extérieure, placées dans une atmosphère chaude et humide, donc corrosive, les entretoises et le système d'alimentation en eau qui les surmonte ne doivent ni s'altérer ni se déformer. Etant donnés les volumes mis en œuvre, le matériau constitutif doit être bon marché. On utilise principalement le bois et le fibrociment.

La cheminée proprement dite a la forme d'un hyperboloïde de révolution (la surface que l'on obtient quand on fait tourner autour d'un axe une droite qui ne lui est pas coplanaire). C'est une forme facile à construire, et des études ont montré qu'elle offrait une bonne résistance mécanique, en particulier une bonne résistance au vent.

Il n'y a pas que des problèmes techniques. D'abord, la tour est moins efficace, en tant qu'évacuateur de chaleur, que l'eau d'un fleuve. En effet, l'eau qui revient de la tour est au moins à la température de l'air ambiant, alors que l'eau du fleuve, en été, est généralement plus froide. D'où une diminution du rendement de la centrale, à quoi il faut ajouter l'énergie dépensée pour faire circuler l'eau en circuit fermé entre tour et centrale. Cela renchérit d'environ 5 % le coût de l'électricité. D'autre part, la tour consomme de l'eau ; 80 % de la chaleur dissipée l'est par évaporation, et seulement 20 % par conduction thermique entre les gouttes d'eau et l'air. La centrale à quatre tranches de 900 mégawatts, précédemment considérée, évaporera dans ses tours de refroidissement 2,2 mètres cubes d'eau par seconde. C'est peu par rapport aux 156 mètres cubes qu'exigeait un refroidissement direct, mais il s'agit ici d'eau évaporée, qui ne fait donc pas retour à la rivière. De plus, pour éviter les dépôts solides qui résulteraient de la concentration par évaporation des substances dissoutes, on doit constamment régénérer l'eau du circuit par un rapport d'eau neuve d'environ 12 mètres cubes par seconde. Aussi n'échappe-t-on pas à l'obligation d'installer les centrales sur la rive de cours d'eau importants. Il peut alors être rentable de construire à la fois une réfrigération directe et une réfrigération par tour, la seconde n'étant utilisée qu'en période de basses eaux, quand la première est insuffisante.

### Un panache nuageux

L'eau évaporée dans la tour se recondense en partie à la sortie, formant un panache nuageux. On a parfois exprimé la crainte que ce panache ne puisse provoquer des averses ou des brouillards, ou que la libération trop localisée d'une chaleur importante ne produise des tourbillons ou n'amorce des tornades. Les spécialistes de l'E.D.F. sont formels : ces craintes ne sont pas fondées, au moins dans le proche avenir. Quoique importantes, les quantités d'eau et de chaleur qui sortent des tours sont très faibles à l'échelle des phénomènes météorologiques. Le moindre cumulus, pour ne pas disparaître par évaporation, doit être alimenté par un courant d'air humide qui lui fournisse environ 50 tonnes d'eau par seconde, soit vingt fois plus que ce qu'évaporent les plus grosses centrales actuellement envisagées. Pour un gros cumulonimbus, générateur de pluie, l'apport d'eau doit être encore cent fois supérieur. Pour ce qui est de la chaleur dégagée (2), elle est nettement supérieure à l'énergie solaire reçue sur le site, mais elle ne saurait provoquer de violentes turbulences. Il y a cependant une limite à tout, et, à l'horizon 2000, avec des puissances installées de l'ordre de 50 000 mégawatts par site, les problèmes pourraient être plus sérieux.

Il reste, cependant, un effet secondaire. Le courant ascendant entraîne hors de la tour, non seulement de la vapeur, mais aussi des gouttelettes d'eau qui vont retomber dans les environs immédiats de la tour. La quantité en est faible, mais, par temps de gel, elle peut provoquer la formation de verglas. On peut éviter cet inconvénient en munissant l'orifice supérieur d'un séparateur de gouttes. Il s'agit d'un système de chicanes très lâche qui oblige les filets d'air ascendants à un brusque changement de direction. Leur inertie élevée empêchant les gouttelettes d'en faire autant, elles viennent se déposer sur l'obstacle et retombent ainsi à l'intérieur de la tour et non à l'extérieur. Toutes les tours associées aux futures centrales seront ainsi équipées de ce dispositif, qui s'est révélé très efficace.

Restent les problèmes d'esthétique. En soi, la tour, forme géométrique simple, n'est pas laide. Mais cette énorme masse de béton, visible à des kilomètres, ne peut guère s'harmoniser avec un site campagnard.

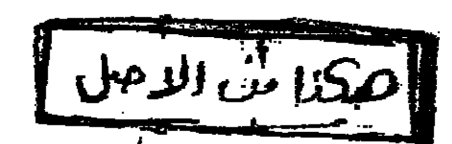
En définitive, on est fondé à penser que, comme la démocratie, les tours ont tous les défauts mais que l'on n'a rien trouvé de mieux. Ce n'est pas tout à fait exact. Au lieu de tours « humides » où l'eau s'évapore en partie, on peut concevoir des tours « sèches » où l'eau circule dans un grand échangeur de température, sans contact direct avec l'air. On éviterait ainsi la formation de panache et l'absence de consommation d'eau permettrait d'installer les centrales dans des endroits où elles seraient moins « visibles » qu'elles ne le le sont dans les vallées des grands fleuves. Malheureusement, l'air est un excellent isolant thermique, et le problème de la construction d'un bon échangeur eau-air n'est pas encore résolu, du moins aux puissances des futures centrales. Des études sont entreprises, qui pourraient aboutir d'ici une dizaine d'années. Il reste que ces tours « sèches » seraient au moins aussi volumineuses, donc disgracieuses, que celles qu'elles pourraient remplacer.

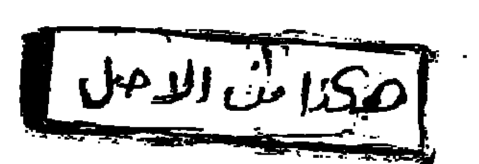
MAURICE ARVONNY.

(1) Quoique la chaleur soit, comme l'électricité, une forme d'énergie, on la mesure usuellement en calories ou en kilocalories plutôt qu'en kilowattheures. 860 kilocalories égalent un 1 kilowattheure. Par ailleurs, un litre d'eau s'échauffe de un degré quand il absorbe une kilocalorie.

(2) En supposant, pour la centrale prise comme exemple, huit tours de 100 mètres de diamètre avec un espacement de 100 mètres entre tours, on trouve, en défalquant la chaleur absorbée par l'évaporation, un dégagement de chaleur moyen de 7 kilowatts par mètre carré, c'est-à-dire sept fois l'énergie reçue du soleil.










# L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

## *Mythes et réalités*

**Des milliers de spécialistes des diverses disciplines se réunissent à Paris pour étudier les effets de la pollution de l'environnement sur la santé. Deux congrès internationaux, organisés à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), de la Commission des Communautés européennes et de l'Agence américaine de protection de la santé ont lieu successivement à cette fin à l'UNESCO, le premier du 24 au 28 juin, le second du 1er au 5 juillet.**

**Le caractère inégal et disparate des communications proposées montre les difficultés rencontrées jusqu'à présent, faute d'informations statistiques objectives et de comparaisons valables avec le passé, sur un thème où se mêlent étroitement les faits indiscutables, les attitudes passionnelles et les intérêts privés.**

« *DES centaines de millions de personnes perdent la vie ou la santé à cause de maladies, pourtant évitables, que provoque le milieu dans lequel elles vivent* », souligne une résolution diffusée par l'Assemblée mondiale de la santé (OMS) à propos de la pollution.

Pour les habitants des pays évolués et comme le montrent toutes les enquêtes d'opinion publique menées à ce sujet, le « milieu » dont il est question dans cette déclaration est forcément le fruit d'une technologie inconsciente, de la détérioration des sols, de l'air et de l'eau, de la concentration urbaine, du développement industriel, bref... de la science.

Les avertissements lancés par les hommes de science eux-mêmes, sous une forme souvent alarmiste, les mesures prises par divers gouvernements et les campagnes menées aux Etats-Unis par les jeunes générations ne peuvent que renforcer ce sentiment, qui répond d'ailleurs au double courant naturiste et « anti-scientifique » auquel adhère si facilement et si instinctivement l'opinion publique.

Or les maladies ou les décès prématurés auxquels fait allusion le texte de l'OMS sont dûs pour les neuf dixièmes non pas aux retombées de l'opulence mais à l'ignorance, à la pauvreté et à la soumission aux fatalités naturelles qui furent, durant des siècles, la condition de l'humanité tout entière, et qui sont encore aujourd'hui celle de tous les pays où n'ont pu pénétrer ni l'hygiène ni la technologie.

Depuis l'aube de son histoire, l'homme n'a cessé de lutter contre un environnement hostile, et l'ère industrielle responsable de ces « pollutions » où l'on voit l'origine de tous les maux modernes a coïncidé précisément et grâce aux conquêtes successives de la science avec une amélioration sans précédent des conditions de vie et de santé. En cent ans et dans tous les pays évolués, l'espérance moyenne de vie des populations est passé de quarante à soixante-quinze ans, cependant que la mortalité infantile tombait de 40 % à 2 %.

De la découverte des vaccinations à celle de la radioactivité, des transfusions aux antibiotiques, de l'anesthésie aux hormones ou aux vitamines, l'ascension irrésistible de la vie et le recul de la mortalité infantile, de la souffrance ou des infirmités ont été alimentés par le jaillissement continu des connaissances, de leurs applications et de leur diffusion.

### Pollution naturelle ou artificielle ?

La première et la plus grande victoire de l'homme sur son environnement a été remportée en réalité sur une pollution biologique aux effets meurtriers et facilement discernable (les grandes épidémies) mais dont il fallut attendre le génie pasteurien et la fin du dix-neuvième siècle pour saisir les causes. La maîtrise technologique et l'essor industriel mettaient fin, dans le même temps, à l'épuisement physique au prix duquel la majorité des hommes devaient payer leur survie alimentaire. Cette double conquête, que devait accompagner une concentration humaine sans précédent vers des cités de plus en plus nombreuses et gigantesques, impliquait à son tour une modification profonde de l'environnement traditionnel et une forme nouvelle de pollution non plus naturelle mais artificielle, aux conséquences médicales non plus évidentes et immédiates mais indirectes et insidieuses.

Les effets du bruit, que l'opinion publique place, en France, au premier rang des nuisances, sont, par exemple, difficiles à apprécier, dès que l'on s'écarte des intensités exceptionnelles, sources de lésions du système auditif.

Des enquêtes menées ici ou là au sein de diverses communautés de travail montrent que tout effort d'insonorisation des locaux s'accompagne d'une amélioration du rendement des travailleurs et d'une diminution des erreurs commises dans les bureaux. La médecine préventive ne s'est guère familiarisée jusqu'à présent avec de tels critères, mais il semble vraisemblable que la définition que donnent de la santé les autorités inetrnationales (« *état de bien-être physique et mental complet* ») devra, à l'avenir, être prise en considération pour l'évaluation des polluants modernes.

Les poussières et surtout les gaz toxiques qu'émettent dans l'atmosphère les véhicules automobiles, les foyers domestiques et les usines modernes sont, dans les circonstances habituelles, dilués et emportés par les vents. A de rares occasions (chape de brouillard s'abattant sur une cité) leur stagnation a été la cause indiscutable d'accidents pulmonaires aigus ou même d'intoxications collectives dues essentiellement à l'anhydride sulfureux. Les observations ainsi relevées à Londres ou en Pennsylvanie ne laissent planer aucun doute sur l'origine de ces affections ou de ces décès et sur la nature des dégâts infligés au tissu pulmonaire : la pollution microbienne importante qui accompagne toujours ces conditions atmosphériques particulières se conjugue dans de tels cas à l'agression chimique pour provoquer ces accidents.

Les effets à long terme de la pollution chronique sont beaucoup plus difficilement mesurables, d'abord parce qu'ils sont insidieux, et surtout parce que la viciation de l'air n'est que l'un des aspects des modifications innombrables apportées à son environnement par l'homme des mégalopolis. Les études épidémiologiques internationales furent ainsi et durant trop longtemps soumises à de multiples causes d'erreur dont, par exemple, le rôle propre du tabagisme, ou les caractères génétiques des populations concernées ou encore les diversités de leur hygiène de vie ou de leur âge. Les plus récentes publications émanant des centres britanniques de références mondiales montrent cependant, et à n'en pas douter, que le degré de pollution atmosphérique atteint dans les grandes cités est responsable d'une dégradation sérieuse et continue de l'appareil respiratoire.

Cette dégradation se manifeste, d'une part, par l'augmentation continue des cancers pulmonaires (qui sont parmi les plus difficiles a traiter) et, d'autre part, par une extension inquiétante des bronchites chroniques (et des amphysèmes), qui deviennent peu à peu l'une des causes les plus importantes de morbidité dans les pays évolués.

Le bilan de l'étude épidémiologique menée aux Etats-Unis, en Angleterre et en Irlande sur les cancers pulmonaires indique que la mortalité qu'ils provoquent est, à âge égal et chez les fumeurs, deux fois plus importante chez les citadins que chez les ruraux. Chez les non-fumeurs, cette mortalité est, toujours à âge égal, presque quatre fois plus grande dans les villes que dans les campagnes.

### De la ville au village

L'augmentation des bronchites chroniques est, pour sa part et depuis vingt ans, spectaculaire : sept cent mille Français en sont atteints, et elle est responsable de 10 % de décès. L'aggravation de ce phénomène a conduit à la création d'une Association médicale et scientifique de lutte contre la bronchite chronique (100, boulevard Victor-Hugo, 92-Clichy), dont le but est de mettre en place tous les moyens d'étude épidémiologique et de dépistage nécessaires, et de suggérer au gouvernement les mesures préventives qui semblent s'imposer. De multiples interventions ont souligné depuis deux ans, et notamment à l'Académie de médecine, l'urgence de cette action contre une maladie « *parmi les plus insidieuses, les plus traîtres, les plus invalidantes et finalement les plus graves* ».

Le rôle du tabac est ici important, mais l'action propre de la pollution atmosphérique a pu être mise en évidence, notamment dans des populations professionnelles d'âge et de conditions de vie comparables. Ainsi les facteurs non fumeurs qui desservent Londres sont deux fois plus souvent atteints d'accidents pulmonaires que ceux travaillant dans les petites villes britanniques.

Les délais parfois très longs (dix à vingt ans) qui peuvent s'écouler entre le moment d'une agression quelconque et l'apparition clinique d'un cancer, ceux du même ordre de grandeur, qui séparent les atteintes pulmonaires infectieuses épisodiques (bronchite) et l'installation de lésions graves irréversibles (emphysème) montrent que les véritables conséquences de la pollution citadine risquent de se révéler dans toute leur ampleur au moment où il sera médicalement impossible d'y remédier.

### La détresse psychologique

Paradoxalement, de toutes les modifications apportées par l'homme à son environnement, celles dont les conséquences cliniques sont les plus tangibles échappent pour l'instant, aux critères habituels de mesure d'une forme quelconque de pollution.

Il s'agit en effet, du mode de vie lui-même qu'imposent les sociétés industrielles et de son retentissement sur l'équilibre nerveux. En vingt ans (1950-1970), les déclarations annuelles de mise en invalidité pour cause de troubles mentaux ont quadruplé pour l'ensemble de la France. A l'heure actuelle, et dans la région parisienne, le quart de toutes les mises en invalidité sont motivées par ces affections Outre ces indications spectaculaires, et sans aller jusqu'à des manifestations dont la gravité interdit toute activité professionnelle, le nombre des déséquilibres à retentissement moral ou physique plus ou moins insidieux ne cesse de croître.

La tension nerveuse, l'anxiété, ajoutées à la sédentarité, sont parmi les principaux facteurs favorisant le déclenchement des affections cardio-vasculaires, dont la fréquence ne cesse de croître dans tous les pays industrialisés. Il ne paraît pas douteux que ces troubles nerveux reflètent l'incapacité qu'éprouve une part sans cesse croissante des individus (enfants compris) à répondre aux conditions de vie actuelles, urbaines notamment, aux exigences des règles communautaires, aux sollicitations des *mass media*, à la compétitivité excessive et aux ruptures de rythme permanentes qu'engendrent les sociétés modernes.

### Le mirage campagnard

Le bilan de la « civilisation technique » reste encore et néanmoins largement positif et les condamnations alarmistes lancées ici ou là paraissent parfois excessives si l'on songe à ce que fut, durant des siècles, la condition de chacun, et si l'on compare, aujourd'hui encore, celle des paysans à celle des citadins.

L'enquête entreprise il y a quelques années à ce sujet dans un village breton par le Centre national de la recherche scientifique est, à ce titre, éloquent.

Elle montre que les habitants d'une paisible commune de mille deux cents âmes ont, à âge égal, un état de santé beaucoup moins satisfaisant que les Parisiens de niveau socio-économique comparable. Les anomalies organiques sont chez ces villageois, et pour chaque appareil, trois fois plus nombreuses que chez les Parisiens. L'hypertension, les rhumatismes, les affections cardio-vasculaires ou digestives, les troubles rénaux ou l'obésité sont également beaucoup plus fréquents. Et la courbe de vieillissement du Parisien est bien meilleure que celle du paysan ou du pêcheur breton, non seulement pour l'efficience intellectuelle mais pour les tests biologiques (cholestérol) et même pour les performances physiques (force musculaire après cinquante ans).

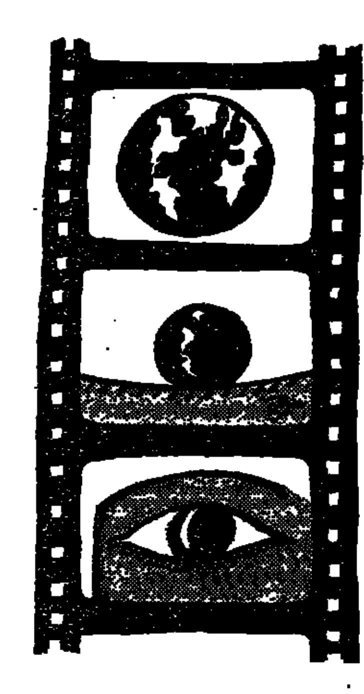
L'amélioration des conditions de logement et des notions d'hygiène et l'élévation du niveau de vie expliquent ces différences. Il n'en reste pas moins vrai que les progrès remarquables accomplis depuis cinquante ans pour l'amélioration de la santé et du bien-être humain risqueraient d'être compromis si les conséquences de la dégradation ou de la distorsion des conditions de vie étaient sous-estimées.

Il est grand temps que les techniques épidémiologiques soient ajustées à la mesure de ces conséquences, si indirectes et si subtiles soient-elles, et que les médecins comme l'opinion publique soient informés de leur nature.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma



### Pudeur et impudeur au Marais

● Quand on est un homme et qu'on se fait appeler Rosa von Praunheim, avoir les cheveux longs et les yeux maquillés serait *trop simple*. Rosa von Praunheim, discret comme un jeune homme timide, porte cheveux courts, blouson, tee-shirt. Il est un de ces metteurs en scène sophistiqués à qui la télévision allemande permet de travailler en toute liberté. C'est elle qui a produit son « Axel », d'après Villiers de l'Isle-Adam. Mais ne rêvons pas sur le sens de l'humour, la maturité du public d'outre-Rhin. Il a beaucoup protesté, paraît-il, contre cet « Axel » qui commence par une voix très Orly, énumérant les noms du générique, se poursuit en noir et blanc puis en couleurs, dans des décors de vieux mélo gothique et de conte de fées, tout carton pâte et guirlandes dorées. Pour des raisons symboliques et évidentes, les *religieux sont interprétés par* des actrices. C'est d'ailleurs ce qui a choqué les téléspectateurs allemands. Comme on peut s'en douter, Rosa von Praunheim ne pratique pas le premier degré. Il traduit les fureurs de la passion par l'ironie la plus sèche. Les comédiens ne sont pas outranciers, ils jouent l'outrance avec méthode et retenue.

Après « Ludwig, requiem pour un roi vierge », Syberberg — qui ressemble à un Anglais chiffonné. — toujours fasciné par Louis II de Bavière, a trouvé les mémoires de son cuisinier, et un acteur fantastique à qui il fait dire ce texte naïf, anecdotique, en le promenant dans des parcs somptueux et de grandes pièces désertes. A sa voix se superpose une douce voix de femme qui traduit en français... avec un léger, charmant accent allemand. Le jeu de la dialectique image-texte prend une force magique : l'invisible fantôme du roi fou semble toujours sur le point de se matérialiser. Sa présence pèse, mène le fil de l'histoire et l'histoire du film. Le baroque allemand saisi par Brecht.

Pour trouver la violence, l'horreur concentrée, on peut, si on veut, rester au Centre du cinéma nouveau Le Marais. Mais il faut vraiment le vouloir. La troisième salle présente un reportage de Fred Wiseman sur l'hôpital de New-York : « Hospital ». L'homme dans son état le plus démuni, dans la débandade des nerfs et des défenses. L'homme sans dignité, abattu par la souffrance et la peur. Le plus étonnant, c'est que non seulement les responsables de l'hôpital mais les malades ont accordé à Wiseman l'autorisation de tourner : un alcoolique en consultation pleure, dévide peu à peu la litanie de sa dégradation : il a honte de se faire examiner par une doctoresse, mais qu'on le filme, qu'on montre sa misère à des milliers d'inconnus, ça il le veut bien... Devant cette immense prison de détresse et de bruit, on étouffe, on suffoque : il ne reste plus qu'à toucher du bois et à murmurer : « Tant qu'on a la santé. »

COLETTE GODARD.

★ Le Marais, Centre du cinéma nouveau.

■ « La Récréation », atelier d'éducation créatrice, organise du 26 juillet au 27 août des stages de vacances pour les enseignants, éducateurs, animateurs. Divers ateliers sont proposés : peinture, collages, masques, expression corporelle, tissage, sculpture. Renseignements, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris.

## Télévision

### « LA FRANCE ET LES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION »

*Pour évoquer la France occupée, l'O.R.T.F. aurait pu se contenter de diffuser enfin le film* le Chagrin et la Pitié, *banni de ses antennes sous les directions successives de MM. Bresson, Conte et Long. Il ne l'a pas fait, et il n'y était pas obligé. Ce n'était pas une de ses productions. Ce n'était pas non plus une commande.*

Le Chagrin et la Pitié *a été présenté à la télévision en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. Pas en France, où il est finalement sorti dans des salles de cinéma. En ne le diffusant pas, l'O.R.T.F. a commis plusieurs erreurs. Il a manqué au devoir de l'information sur un sujet qui concernait, avant tout, les Français. Il a provoqué une polémique sur le « cas Harris et Sédouy ». Il a créé une méfiance instinctive à l'égard de toute entreprise du même genre qui serait ensuite produite par la télévision française.*

*Mais Georgette Elgey, René Rémond et Daniel Lander ne doivent pas payer ces erreurs. Leur film n'est pas une « réponse » à Harris et Sédouy.*

*Conçues il y a deux ans, ces émissions arrivent tout simplement à point. Elles font renaître un climat historique tel qu'il a été vécu, ressenti par les Français d'il y a trente ans. Voilà, c'était comme cela la zone occupée et la zone libre, cette division territoriale consécutive à l'armistice et qui, à force d'être supposée connue, ne signifiait plus grand-chose de nos jours. Les Allemands d'un côté, d'abord « corrects » puis jetant le masque, de l'autre l'illusion de la liberté et d'un renouveau national sous la caution morale de Philippe Pétain. De Gaulle n'était encore qu'une idée, qu'un symbole. Son image est venue plus tard.*

*Les documents parlent d'eux-mêmes : contrastes du 11 novembre 1940 dans Paris occupé et en zone libre, du 14 juillet 1942 des deux côtés. Mais ce n'est pas seulement une analyse historique lucide appuyée sur des films d'archives, des photographies soigneusement choisis et rassemblés : la documentaliste Françoise Renaudot s'est livrée à des recherches considérables dans les fonds déjà explorés. C'est elle qui a trouvé à Berlin-Est des images jamais vues sur l'entrée des Allemands dans Paris le 14 juin 1940 : volets clos, maisons muettes, rues désertes. Le reportage que l'on utilisait jusqu'ici décrivait un défilé militaire aux Champs-Elysées contemplé par la foule parisienne. « Actualités » qui avaient été organisées et filmées le 28 juin par la propagande allemande. Le document mensonger figure à côté de l'autre, le vrai, dans la première émission.*

*Car ce « dossier » est aussi un travail de réalisation qui tient compte de cette « lecture » moderne — la seule pour la majorité des Français de 1974 — apportée à domicile par la télévision.*

*Raconter par la parole les souvenirs, cela porte moins que le pouvoir des images. Daniel Lander a introduit dans le récit — déjà soutenu par des leitmotive musicaux — des leitmotive visuels : Pétain en képi et en uniforme dans les bains de foule de la zone sud, le pont de Moulins sur l'Allier, à la limite des deux France. Quand, pour certaines périodes, certains faits, les documents manquaient, il a filmé des paysages, des églises vides, des wagons, des façades d'hôtels à Vichy qui sont, dans leur réalité d'aujourd'hui, les témoins du commentaire. Ce qui a marqué la vie des Français dans les deux zones, dans les villes et dans les campagnes, les influences contradictoires, les misères et les désarrois, les fautes et les grandeurs, se rassemble et s'éclaircit dans une vision d'ensemble. On voit s'accélérer le rythme de l'Histoire dans la deuxième partie, on voit la poussée des événements, le changement des mentalités. Cela se termine sur la joie de Paris libéré. C'est riche, dense, contrasté, c'est la vérité sociologique de quatre années d'occupation et la vérité sur l'« Etat français » de Pétain qui arrivent enfin comme un exorcisme.* — J. S.

★ Les mardis 25 juin et 2 juillet, première chaîne, 20 h. 30.

UN ENTRETIEN AVEC GEORGETTE ELGEY ET RENÉ RÉMOND

### Comment on vivait dans un pays coupé en deux

*Pour Georgette Elgey, cette émission est* « la suite normale, logique » *à cette histoire de* la Troisième République *(six émissions diffusées de décembre 1969 à juillet 1970 sur la première chaîne), dont elle était l'auteur avec Jacques Anjubault et le réalisateur Daniel Lander (conseiller historique : François Goguel).*

« *La Troisième République, dit-elle*, est morte dans la défaite de 1940. Après, il y a eu le régime de Vichy et l'occupation allemande. Il fallait absolument traiter à la télévision cette période qui a prêté à beaucoup de malentendus et d'équivoques. Car la télévision permet à des historiens d'exprimer à un large public — que n'atteignent pas les travaux écrits — ce qu'ils croient être vrai. Pendant longtemps, on n'a pas voulu parler des années 40 autrement que par des simplifications. Et puis, une nouvelle génération s'est mise à contester la vérité officielle apportée par le général de Gaulle résistant et chef d'Etat. On s'est mis à démystifier. *Le Chagrin et la pitié* a créé un nouveau courant d'examen historique avec une méthode de choc. La télévision a eu tort de ne pas le diffuser. Mais notre entreprise est — et aurait été sans cela — totalement différente. Nous ne voulions pas avoir recours aux entretiens, aux témoignages d'aujourd'hui mais uniquement — comme pour *la Troisième République* à la mémoire des images, des documents de l'époque portée par les idées directrices d'un commentaire. »

*Pour René Rémond (historien, président de l'université Paris-X de Nanterre)*, « il était intéressant de tenter sur ces quatre années un effort de compréhension objective. Ce qui ne veut pas dire la neutralité d'opinion. La compréhension objective, c'est juger historiquement et guider le jugement contemporain. Nous nous sommes efforcés de faire le constat d'une réalité telle qu'elle a été vécue, entre 1940 et 1944, par des millions de Français. Sur quelques points concernant le régime de Vichy, nous avons pourtant pris position. Nous disons que, lorsque le maréchal Pétain en 1940 déclare qu'il va négocier « dans l'honneur » avec les Allemands, il est déphasé. Ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans croit avoir affaire aux Prussiens de 1870 et de 1918. On ne pouvait pas négocier dans l'honneur avec Hitler. Nous disons, à propos des mesures d'exception prises par Vichy contre les juifs, qu'à partir du moment où un gouvernement admet les discriminations entre ses citoyens et choisit de désigner les « bons » et les « mauvais », ce gouvernement n'est pas, ne peut pas être un gouvernement national. Nous disons, à propos de la rencontre Pétain-Hitler à Montoire, *le 24 octobre 1940, que le* maréchal n'a pas compris la portée de ses paroles sur la collaboration, et que la poignée de main à Hitler a eu de funestes conséquences. Nous considérons comme déshonorante la remise à Hitler des réfugiés antifascistes allemands de la zone libre et la désignation par le ministre de l'intérieur d'otages français réclamés par les occupants. »

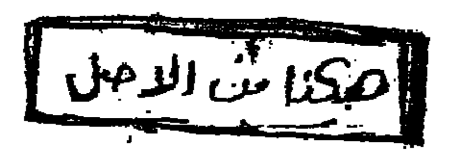
» Pour le reste, nous avons essayé de faire comprendre aux Français d'aujourd'hui comment on vivait dans un pays coupé en morceaux, les différences de mentalité entre la zone occupée et la zone libre, comment les Français de cette époque ont ressenti la défaite, la présence des Allemands et la guerre qui continuait sur d'autres terrains. Les émissions sont construites sur trois composantes : la vie quotidienne, l'environnement de la guerre, le gouvernement de Vichy. »

« La coupure, *dit Georgette Elgey*, se situe en juin 1941, avec l'invasion de la Russie soviétique. Les Français ne peuvent plus vivre avec l'illusion d'être tenus à l'écart dans une France « normale » non belligérante. C'est à partir de cette époque que les divergences d'opinion ont commencé progressivement à se réduire. »

« Quatre années, c'est long », *dit René Rémond*. « Il fallait garder cette dimension du temps qui a fait évoluer les comportements et les consciences. Lentement d'abord, puis beaucoup plus vite après l'invasion de la zone sud, la victoire russe de Stalingrad, l'importance prise par la France libre du général de Gaulle et la résistance intérieure, les victoires alliées. C'est une méconnaissance de la psychologie individuelle et sociale que de figer des instantanés. L'adhésion à Vichy s'est faite dans une quasi-unanimité sous le traumatisme de 1940. Puis cette adhésion est devenue indifférence, tandis que grandissait l'hostilité aux occupants, que l'attente de la libération se faisait plus certaine, que se développait dans une population qui n'était plus épargnée, l'esprit de résistance ? Les Français, tous des héros ou tous des collaborateurs, c'est faux. »

*Propos recueillis par*
JACQUES SICLIER.





# Théâtre

## LE CONCOURS DE TRAGÉDIE

*Le concours du Conservatoire a décidément gagné en tenue ce qu'il a perdu en angoisse. Les jeunes acteurs ont bien changé. Ils n'écoutent plus leur ego, ils le mettent à l'œuvre. Ils sont, dans cette école, moins en concurrence qu'en compagnonnage, qu'en amitié. Aussi bien leur avenir ne repose-t-il plus, désormais, sur les quelques minutes d'une prestation occasionnelle. Ceux qui savent jouer joueront, jouent déjà à Paris, en province, dès la seconde année. Le concours est devenu un gala d'avant l'été, où l'on voit de belles choses. Voilà. C'est beaucoup mieux.*

*Le songe d'Athalie, tel que l'a dit Christine Gagnieux, est une de ces belles choses. Cette actrice d'exception dispose d'un atout assez rare : la profondeur du champ. Chaque personnage qu'elle prend sur soi s'anime, s'ouvre, se déploie en jours et en nuits sur plusieurs lignes d'horizon qui elles-mêmes s'animent à leur tour et c'est alors tout un paysage humain que Christine Gagnieux suscite, où le beau fixe et la tempête sont presque concomitants, où le mal et le bien se chevauchent.*

*Christine Gagnieux, par pulsations d'âme et de nerfs, crée, au cœur de ses personnages, un appel d'air qui dégage le texte de sa gangue et place l'ensemble de la pièce sur une orbite poignante.*

*Ce n'est pas tout. Cette actrice si maîtresse d'elle-même a toujours le courage de s'aventurer au-delà des frontières permises. C'est à ce risque, à ce prix, elle le sait, que la tragédie commence. Corneille l'avait bien vu, qui prenait des gants pour affirmer que la tragédie ne peut prendre jeu que si l'on franchit les limites du vraisemblable. Pour qu'il y ait tragédie, il faut qu'il y ait déraison et danger. On ne contrefait pas la déraison et le danger. On s'y jette, comme Christine Gagnieux. Alors Athalie est bien, à bout portant, une tragédie. Le jury n'a pas accordé de distinction à Christine Gagnieux. L'essentiel est que Shakespeare et Racine fondent sur elle de grandes espérances.*

*Dans le rôle de Camille, d'Horace, Sylvie Genty, soutenue par la juste réplique de Gérard Ismaël et par une mise en scène forte, a bien exprimé, elle aussi, la démesure lorsqu'elle a perdu la tête par amour de son Curiace. Gênée au contraire par la réplique maladroite de Bernard Giraudeau, Martine Chevalier a confirmé, dans le rôle de Chimène, sa classe, son naturel, sa droiture. Cette actrice gardera toujours l'enchantement de la jeunesse. Nada Strancar a donné de Phèdre un profil peut-être un peu trop analysé, décomposé, mais cette déjà grande actrice, aussi inventive que réservée, aussi chaleureuse que distante, est de celles qui ne montrent pas, dans l'espace d'une seule scène, ce qu'est leur démarche d'ensemble. Voici trois tragédiennes, en tout cas, sur qui le public peut compter.*

*Gérard Ismaël, qui n'est qu'en seconde année, a interprété avec tant d'intelligence le Pompée de* Sertorius *que l'on a presque oublié ce Conservatoire, ce concours, pour écouter une chose d'une prodigieuse beauté. Pour le critique dramatique, cela a été l'un des grands moments de l'année, et nous avons mesuré à quel point Corneille a manqué à nos scènes ces saisons. Corneille est le premier de nos dramaturges politiques. Face à un Sertorius complet et sûr (Bruno Raffaelli), Gérard Ismaël a sondé l'adversaire, abattu l'une après l'autre ses cartes, s'est enferré, s'est débattu avec autant de simplicité que de grandeur. Pas une seconde il n'a balancé dans l'apparat de convention. C'était très beau.*

*Les élèves ayant été prévenus trop tard que toutes les « troisièmes années » pouvaient concourir, sept actrices et acteurs seulement se sont présentés à ce concours de tragédie, dont cinq élèves d'Antoine Vitez. Ce que nous avons vu était d'une haute tenue. Une page a été tournée. On ne joue plus Racine et Corneille à plat, avec biceps et clairons, plus quelques inflexions sensibles pour dispatcher l'émotion. Non, on est entré dans la tragédie. Dans l'égarement. Dans l'abîme. Tous risques courus, simplement. On a tué la marionnette. La Tragédie revit.*

MICHEL COURNOT.

CONCOURS DE TRAGÉDIE (hommes). — Pas de premier ni de deuxième prix. Premier accessit : Gérard Ismaël. Deuxième accessit : Bruno Raffaelli.

CONCOURS DE TRAGÉDIE (femmes). — Pas de premier prix. Deuxième prix : Martine Chevalier. Premier accessit : Sylvie Genty, Nada Strancar.

# Variétés

## Le Pink Floyd

*Situé bien à part dans l'univers pop' avec son « rock spatial » comme l'appellent les Anglais, avec sa musique entre le rêve et la science fiction, aérienne, structurée, épurée dans les formes, délire de sons et de lumières, le Pink Floyd fait salle comble pour trois soirs au Palais des sports.*

*Cela n'est pas nouveau. Les « musiciens de cœur », comme ils se nomment eux-mêmes, ont toujours été accueillis chaleureusement en France. Cette fois-ci pourtant le groupe connu pour sa rigueur, n'était pas vraiment prêt à faire cette petite tournée sur le continent.*

*Depuis près d'un an et demi, les quatre membres du Pink Floyd n'ont donné que trois concerts. C'est qu'avec le temps qui passe — ils vont bientôt avoir la trentaine — avec le succès aussi, les pressions de la vie sont plus fortes, plus exigeantes, et aujourd'hui ils en ont une conscience plus aiguë. Et leur musique donc change avec eux-mêmes, est en train de devenir, semble-t-il, moins spatiale, plus en rapport avec la vie telle qu'elle est. Leur dernier disque sorti il y a plus d'un an, ils n'avaient mis que quelques semaines pour le concevoir. Celui qu'ils préparent depuis des mois n'est pas encore enregistré, bien que trois jours par semaine ils travaillent en commun, répètent, élaborent des mots, des sons, cherchent à refléter le mieux possible dans la musique — et en utilisant de la meilleure façon toutes les ressources qu'elle offre — la vision qu'ils ont du monde à l'heure présente. Or le Pink Floyd n'aime pas se pencher sur le passé, s'attarder sur des morceaux anciens, sauf quand ceux-ci laissent encore une part à l'improvisation. Alors, si le groupe a joué dans quatre villes françaises, joue au Palais des sports, c'est pour respecter un contrat qui fixait une date limite dans le temps pour sept concerts et qui a été signé, il le regrette maintenant, il se le reproche amèrement, avec une marque de soda qui a vu dans le nom du groupe l'argument d'une campagne publicitaire.*

*Le Pink Floyd ne touchera pas un centime de l'argent versé par la marque de boisson, c'est promis, c'est juré, ce sera versé à des associations traitant des maladies mentales, il y a eu malentendu. Qu'importent ces petites histoires. Ce qui compte, c'est la musique, rien que la musique. Au Palais des sports, le Pink Floyd est tout de même en pleine forme, surtout dans la deuxième partie, lorsqu'il joue, lorsqu'il « théâtralise » les titres de son dernier disque qui a pour thème l'argent, la société et son aliénation.*

CLAUDE FLÉOUTER.

**■ Le Théâtre Mouffetard, 74, rue Mouffetard, présente jusqu'au 6 juillet les poésies et les chansons de Pablo Neruda, un hommage réalisé par Eve Griliquez sur une musique originale de Una Ramos avec la participation de Brigitte Sabouraud, Eve Griliquez, Jacques Doyen, Yves Philippe et Una Ramos.**

**■ L'Orchestre national de l'O.R.T.F. donnera le dernier concert de sa saison le mercredi 26 juin à 20 h. 30 salle Pleyel. Les récentes grèves à l'Office ayant perturbé la publicité de ce concert, l'entrée en sera libre pour les étudiants et les membres d'associations sur présentation de leurs cartes. Au programme le « 4e concerto » de Beethoven et le « concerto en fa » de Chopin, sous la direction de Paul Capolongo, soliste Eugen Istomin.**

# Musique

## La mort de Darius Milhaud

### LE MUSICIEN PLURIEL

Par JACQUES LONCHAMPT

**Darius Milhaud, mort samedi à Genève, où ses obsèques sont célébrées ce mardi, sera inhumé à Aix-en-Provence, était âgé de quatre-vingt-un ans.**

Darius Milhaud était sans doute, avec Olivier Messiaen et Pierre Boulez, le plus illustre des compositeurs français. Il avait fait partie, tout de suite après la Grande Guerre, du fameux Groupe des Six, inventé par un journaliste et patronné par « le cornac » Jean Cocteau. *Le Bœuf sur le toit*, *les Mariés de la tour Eiffel*, *le Train bleu*, scintillent encore dans les mythes de ces années où Paris jetait aux yeux du monde la poudre d'une folle jeunesse rescapée. Milhaud, Honegger, Satie, Auric, Poulenc, avec Picasso, Braque, Dufy, Léger, la *Revue nègre*, les Ballets russes et les Ballets suédois donnaient l'image d'une fraîche avant-garde émancipée et excentrique.

Image trompeuse cependant, car, tandis que les peintres créaient de nouveaux espaces, un nouvel univers, les musiciens, avec toute leur liberté d'allure et leur fauvisme, revenaient à la simplicité et à la clarté « françaises » ; les nouveaux mondes s'engendraient chez Stravinsky, Schoenberg, Bartok ou Varèse. Image trompeuse encore, car Honegger et Milhaud n'étaient pas foncièrement des Parisiens ni des mondains, mais des lyriques attachés à leur terre, chantres d'un univers d'essence religieuse. Plus que Cocteau, leur maître était Paul Claudel, dont Milhaud en particulier a mis de nombreuses œuvres en musique, et jusqu'à *Saint Louis*, son dernier opéra.

Rien ne le peint mieux, peut-être, que ce texte de ses *Etudes* de 1927 : *« Les poètes me sauvèrent* (des dangers de l'impressionnisme). *En 1908, les vers de Francis Jammes me sortaient des brumes de la poésie symboliste et me firent apparaître tout un monde nouveau qui était d'autant plus facile à atteindre qu'il n'y avait qu'à ouvrir les yeux. La poésie revenait enfin à la vie de tous les jours, à la douceur des campagnes, aux charmes des êtres humbles et des objets familiers. »*

D'où vient cependant qu'il ait fait ainsi scandale dans sa jeunesse et que sa musique ait paru à ce point d'avant-garde que Camille Saint-Saëns ait pu parler à son propos d'*« aberrations charentonnesques »* ? De ce qu'effectivement la musique de Milhaud recelait une grande nouveauté qui paraissait alors aussi aberrante que l'atonalité de Shoenberg, mais devait se montrer moins riche d'avenir : la polytonalité.

Ce n'était pas pour épater le bourgeois ou par esprit de système (*« J'ai toujours écrit ma musique sans souci d'aucune théorie ni d'idée préconçue »*, déclare-t-il au *Monde* le 1er mars 1962) que Milhaud en venait à superposer dans ses œuvres cinq, six mélodies, chacune dans une tonalité différente, mais pour obéir à une intuition de son adolescence qu'il a racontée à plusieurs reprises, notamment dans ce beau texte recueilli par Paul Collaer : *« Quand je me trouvais à la campagne, en pleine nuit, plongé dans le silence, et que je regardais le ciel, il me semblait au bout d'un instant que je sentais venir vers moi de partout, de tous les points du ciel, de sous terre, des rayons, des mouvements ; et tous ces rayons portaient une musique, chacune différente ; et cette infinité de musiques s'entrecroisaient, continuant à scintiller tout en restant distinctes. C'était une émotion inouïe. J'ai toujours cherché à exprimer cette émotion depuis lors, ces mille musiques simultanées qui se précipitaient de toutes parts vers moi. »*

Toute sa musique est ici enclose, cette mélodie fraîche, provençale (1), ingénue ou fortement nouée, martelée, qui parcourt toute son œuvre, ou plutôt cette « polymélodie » que souligne la « polytonalité » (2).

Pour Milhaud, en effet, la mélodie est l'essentiel, la source, *« qui vient du cœur seul du musicien. C'est cette nécessité absolue, organique de la mélodie initiale qui empêchera les procédés de se figer en un système autrement mort-né »*. Mais il ne chante pas seul, comme le musicien romantique ; toute la nature, tout l'univers chante avec lui qui en fait partie. *« Chez le méridional*, écrit Paul Collaer, *la sensibilité a pris un aspect généralisé, encore renforcé chez le juif, au point que son lyrisme, négligeant ce qui est individuel, se hausse jusqu'à la généralisation humaine la plus vaste. »* C'est dans cette généralisation humaine, dans le refus de l'individualisme que réside sans doute le sens de la polytonalité : Milhaud, le musicien pluriel.

Son instrument trouvé, dès lors sa voie est tracée, il n'en déviera pas. Il n'évoluera pas ; il passera sa vie à labourer un champ immense. *« Je me fous du succès*, écrivait-il, *je ne tiens pas du tout à ce que l'acrobate réussisse son tour, je tiens à travailler beaucoup, simplement. »* Ses quelque cinq cents œuvres en tous genres ont tenu parole.

Mais combien d'entre elles sont vraiment connues ? Ce musicien, qui produit de la musique comme un pommier produit des pommes (mais tout au long de l'année, et ce, pendant plus de soixante ans !), défie toute connaissance intime. Il faudra longtemps pour faire le bilan de son œuvre. Il semble néanmoins que celle-ci ne soit pas toujours au niveau de son projet d'envergure claudélienne. Paul Collaer fait remarquer, pour l'en louer, que dans aucune de ses œuvres théâtrales il n'y a de développement psychologique. Mais il ne suffit pas que Milhaud chante *« l'universalité de la vie, indépendante de l'individu »* pour que ce chant soit signifiant.

Si en lui tout est musique, le quotidien, le banal, le prosaïque, comme le grandiose, la nature, l'amour et la foi, il s'en faut que toujours on atteigne à une expression artistique. La richesse primitive de la polytonalité a bien souvent dégénéré en une scolastique, en des jeux contrapuntiques innocents d'une simplicité un peu simpliste, qui donnent une curieuse impression d'impassibilité.

Pour un peu, on dirait, comme le veut la rumeur publique, qu'il n'a jamais mieux écrit que dans la fraîcheur de sa jeunesse (*l'Orestie*, *l'Homme et son désir*, les *Saudades do Brasil*, *la Création du monde*, *Alissa*, les *Poèmes de Léo Latil*, la *Sérénade*), mais ce serait oublier des chefs-d'œuvre de la maturité, tels *Christoph Colomb*, *Médée* ou la *Suite provençale*, et surtout ses cantates claudéliennes et ses oratorios où le sentiment religieux et l'humanisme n'ont cessé de s'approfondir (la *Liturgie comtadine*, les *Services sacrés*, *David*, *le Château du feu*) ; ce serait oublier enfin que l'on ne connaît presque rien de sa musique de chambre, où sa vie s'est épanchée en pure mélodie.

L'homme était simple, modeste, massif et passionné, d'une bonté foncière charmante, tendre selon ses intimes ; la voix était savoureuse et doucement ironique, parfois féroce. La maladie, qu'il portait avec une dignité exemplaire, l'avait sans doute confirmé dans son acceptation du monde, peut-être de l'oubli et de l'ingratitude. Je le revois à Nice il y a deux ans, citant sereinement le *Psaume 90* comme le *Nunc dimittis* du vieillard Siméon : *« Nous consommons nos années comme un soupir ; le nombre de nos années ? Soixante ans, quatre-vingts pour les plus vigoureux. Tu fais revenir le mortel à la poussière en disant : « Revenez, « fils d'Adam » ; car mille ans sont à tes yeux comme un jour. Rends-nous en joies les jours de châtiment et les années où nous connûmes le malheur. »*

(1) « *La Provence*, disait-il, *s'étend de Jérusalem à Rio-de-Janeiro.* »

(2) La polytonalité est diamétralement opposée à l'atonalité, issue du chromatisme, et qui écarte toute référence à l'univers diatonique, même si parfois la surcharge polytonale aboutit à une tonalité de fait. A partir de 1922, Milhaud s'en tiendra d'ailleurs à une bi- ou tritonalité.

## Quatre cent vingt-six partitions

*Darius Milhaud était né le 4 septembre 1892, à Aix-en-Provence, issu d'une vieille famille juive fixée dans le comtat Venaissin depuis des siècles et profondément pieuse. Son arrière-grand-père, président du consistoire d'Aix, avait écrit des ouvrages d'exégèse. Son père était négociant en amandes, bon musicien ainsi que sa mère, Sophie Allatini, de famille juive marseillaise, originaire d'Italie.*

*Doué pour la musique dès l'enfance, excellent élève au lycée, à treize ans il commence des études d'harmonie et se met à composer. A dix-sept ans, avec son ami Armand Lunel, il monte à Paris et fait au Conservatoire des études de violon, d'orchestre (avec Paul Dukas), d'harmonie (avec Xavier Leroux) et de contrepoint (avec André Gédalge). Il se lie avec Auric, Honegger, Cliquet et Wiener.*

*Réformé pendant la guerre en raison de sa santé délicate, il travaille au Foyer franco-belge avec Gide et Du Bos, compose* les Choéphores, *des œuvres de musique de chambre, les* Poèmes juifs. *En décembre 1916, Claudel l'emmène comme secrétaire d'ambassade à Rio-de-Janeiro, où il se passionne pour le pays et son folklore.*

*De retour à Paris en 1919, où il se lie avec Erik Satie et Charles Koechlin auxquels il doit beaucoup, c'est la naissance du fameux groupe des Six, avec des concerts où certaines de ses œuvres font scandale* (Protée, *les* Etudes pour piano et orchestre), *l'époque des* Soirées de Pétrograd, *du* Bœuf sur le toit, *des* Saudades do Brasil, *de la* Sérénade, *de* l'Homme et son désir, *des* Mariés de la tour Eiffel, *de la « musique d'ameublement », etc.*

*En 1922 il voyage beaucoup et fait à Vienne la connaissance de* Schoenberg (dont il vient de diriger *la première audition à Paris de* Pierrot lunaire) *et de ses élèves. En 1923, premières de la* Création du monde *et de la* Brebis égarée, *qui suscite un nouveau scandale.*

*En 1925, il épouse sa cousine Madeleine Milhaud qui sera une véritable collaboratrice et dont il aura un fils, Daniel. Voyages, composition, son activité est débordante : il en est déjà à son* 7e Quatuor, *compose* Esther de Carpentras, *en 1926 le* Carnaval d'Aix *et le* Pauvre Matelot, *en 1927 les « opéras-minutes ». Le 5 mai 1930, première triomphale de* Christophe Colomb *à Berlin. Mais Milhaud est déjà atteint par des crises de rhumatisme qui, malgré des traitements nombreux, ne lui laisseront guère de répit et le rendront presque impotent (après une chute en 1961, il ne quittera plus son fauteuil roulant).*

*L'échec de* Maximilien, *en 1932, à l'Opéra de Paris marque peut-être un tournant dans la vie de Milhaud. Il n'a que quarante ans, mais, pour avoir tenu le devant de la scène depuis douze ans, sans doute suscite-t-il plus d'irritation, moins de curiosité et d'indulgence. Les années folles sont finies et on ne reconnaît guère le Milhaud épique. Ses œuvres suivantes, à l'exception de la* Suite provençale *(1936), sont moins célèbres : la* Mort du tyran, Liturgie comtadine, *les* Amours de Ronsard, *le* Cantique du Rhône, *les* Cantates de la paix, des deux cités, de la guerre, *de nombreuses musiques de scène et de film (où naîtront* Scaramouche *et la* Cheminée du roi René), *des spectacles collectifs au moment du Front populaire et de l'Exposition universelle, la* Première Symphonie, Médée *(créée à l'Opéra de Paris le 8 mai 1940) et cent autres partitions.*

*Après l'armistice, Milhaud gagne les Etats-Unis ; il est nommé professeur à Mills College (Californie), où il accumule les « opera americana » à une vitesse stupéfiante : trois quatuors, deux grandes symphonies, sept concertos, un opéra* (Bolivar) *etc.*

*A partir de 1947 nommé professeur de composition au Conservatoire de Paris, où il dirigera avec libéralisme des élèves nombreux et brillants, il partage son temps entre la France et el Mills College.*

*On notera quelques titres marquants parmi ses œuvres écrites depuis la guerre : l'admirable* Service sacré *(1947), le ballet* Adame Miroir *(1948), le* 18e Quatuor *(1951),* Vendange *(1952),* David, *opéra en cinq actes (1952), créé à Jérusalem, le* Château du feu *(1954), le* Service du sabbat *(1955),* Fiesta *(1958), la* 12e Symphonie *et la* Cantate de l'initiation *(1961), la symphonie vocale* Pacem in terris *(1963), la* Cantate de psaumes *(1967), etc. Mais ce ne sont là que de fragiles jalons dans une œuvre immense qui, à la fin de 1966, atteignait le chiffre, étonnant pour notre époque, de quatre cent vingt-six partitions.*

*Darius Milhaud avait publié en 1927 des* Etudes de critique musicale, *en 1947 (réédition augmentée en 1963) ses souvenirs, sous le titre de* Notes sans musique ; *en 1952 paraissaient ses* Entretiens avec Claude Rostand *et en 1961 sa* Correspondance avec Paul Claudel. *Il avait présidé en 1966 le Conseil national de la musique et avait reçu le Grand Prix national de la musique en 1971. En 1972, il succédait à Marcel Dupré à l'Académie des beaux-arts. Il était grand officier de la Légion d'honneur.*

## M. MICHEL GUY : l'esprit le plus curieux des choses de son temps.

*« Darius Milhaud, un des plus grands musiciens français, vient de disparaître,* a déclaré lundi soir M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. *Celui qui eut l'esprit le plus curieux des choses de son temps, qui fut le plus épris d'aventure musicale parmi ses camarades du groupe des Six, laisse une œuvre considérable, dominée par quelques sommets parmi lesquels* les Choéphores, Christophe Colomb, les Quatuors, l'Homme et son désir, *pour ne citer que quelques chefs-d'œuvre parmi tant d'autres. A son grand talent, Darius Milhaud ajoutait la bonté, une largeur de vue peu commune et une sagesse qui faisait de lui l'homme heureux qu'il se plaisait à dire. La musique perd non seulement un grand musicien français mais un artiste unanimement admiré et respecté. Je dis à Madeleine Milhaud, son épouse et sa collaboratrice de chaque jour, la profonde tristesse de tous les hommes de culture de notre pays. »*

## AU THÉATRE DE LA VILLE

## Deux œuvres à la gloire de Lénine

Lorsque la Russie soviétique délègue en France quelques-uns de ses meilleurs interprètes, lorsque ceux-ci inscrivent au centre de leur programme une cantate et un oratorio à la gloire de Lénine, lorsque les mélomanes laissent place (au Théâtre de la Ville) à un public inhabituel, spontané, réceptif, probablement composé de comités d'entreprise, lorsque enfin il est bien évident que ces œuvres font mouche, frappent au point sensible, suscitent même dans les rangs de grandes émotions, mieux vaut s'incliner, enregistrer les faits, s'abstenir de juger.

Rodion Chtchedrine a composé *Lénine dans le cœur du peuple* en 1939. L'auteur passe dans son pays pour « l'un des plus ouverts aux techniques actuelles de composition ». Il montre en effet — sans insister — qu'il connaît Stravinski, Varèse et Lutoslawski : sirène, tonalités superposées ; chœurs en glissendo ; entrelacs de violoncelles et tissus aléatoires de flûtes en intermède. Entre les couplets de récitatifs, les textes (les témoignages d'un garde rouge, d'une ouvrière, des protestations enflammées de tristesse et d'amour) imposent par leur charge émotive, une ligne mélodique sans fioritures, calquée sur l'accentuation russe. Les solistes (la basse Arthur Eisen, la soprano Ludmila Belobraguina et la contre-alto Ludmila Zykina) paraissent plus convaincus et contrits que de simples interprètes.

Les chœurs Alexandre Yourlov exécutaient également, accompagnés par deux pianos, une cantate du compositeur espagnol Carlos Palacio, sorte de grand carillon modulé, issu de l'accord parfait mineur, mais rythmé et articulé par les deux syllabes du nom de Lénine.

Très grand seigneur malgré sa petite taille, Iouri Temirkanov (chef titulaire de la Philharmonique de Léningrad) dirigeait pour finir la *Sixième Symphonie* de Chostakovitch. La rapidité de ses tempos en disait long sur la virtuosité de ses exécutants habituels : durement mis à l'épreuve, l'Orchestre Lamoureux parvint cependant à faire bonne figure.

ANNE REY.

**★ Le troisième Festival de musique russe et soviétique prendra fin le 26 juin, à 20 h. 30, avec un concert « a cappella » du chœur Alexandre Yourlov.**

## CONCOURS DU CONSERVATOIRE

**ALTO. — Premiers prix : Carol Figeroid, Bernard Calmel, Serge Soufflard. Deuxièmes prix : Thérèse Lorrain, Gérard Wilkowics et Catherine Cochet.**

# CALENDRIER DES CONCERTS



# SPECTACLES

# théâtres

## Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Dom Juan.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida ; à la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku (deuxième programme).

## Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : la Mort du Dr Faust.



## Mardi 25 juin

**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

**704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le pape.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prisoncorps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h 30 : le Tartuffe.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 20 h. 15 : Haut-parleurs et cargos lents ; 22 h. : Pia Colombo.
Théâtre Mécanique, 20 h 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : le Grand Magic Circus ; 23 h : A or J & Cie.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speak martien ? ; 22 h. 15 : Sa négresse Jésus.

## Les théâtres de banlieue

Ivry, théâtre, 21 h. : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Montreuil, salle Berthelot, 20 h. 30 : le Bureau.
Valenton, M.J.C., 21 h. : J'ai d'la chance.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : les Premières Communions.

## Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h 30 : Feydeau ; 22 h 30 : La nuit va être longue, Léonor ; 24 h. : Yann B...
Au Vrai Chic parisien, 20 h 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego ; 24 h : Jacques Higelin.
Café d'Edgar, 20 h. : Vidéo-Théâtre ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h : Mr Gnaka ; 23 h : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h 45 : Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Sélénite, salle I, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. : la Folle. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.
Le Tripot, 20 h 30 : les Aventures d'Aubergine.

## Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

## Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens.

## Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : le Banjo américain.
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Jean Sommer.

## Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h 30 : Comment harponner le requin ; hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Ensemble Ankakuna ; 22 h. : Jacques Legay, chansons.
Musique, hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Concert aux chandelles (Vivaldi, Rameau, Hændel, Bach, Couperin).

SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Square Gabriel, 20 h. 30 : les Comédiens de l'Etincelle.

FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : D. N'Kaoua, piano, et P. Fontanarosa, violon (Beethoven).

## La danse

Espace Cardin, 21 h. : Iris Scaccheri.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 20 h. 30 : l'Afrique par la danse.

## Lyrique

Variétés, 20 h. 30 : Opéra non stop.

## Les concerts

Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 et 19 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Havard de la Montagne (Gabrieli, Frescobaldi, Galupi, Zipoli, Bach).
Maison de l'O.R.T.F., 18 h. 30 : Perspectives du vingtième siècle ; 20 h. 30 : Orchestre philharmonique, dir. E. Cosma (Dutilleux, Ton Tha Tiet, Liszt).
Centre culturel suédois, 21 h. : N. Pierrou, violon (Tartini, Ysaye, Hindemith, Bloch, Suk, Ravel).

## Le jazz

Carré Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.
Palais des Sports, 21 h. : les Pink Floyd.

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

## La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Angèle, de M. Pagnol ; 18 h. 30 : Stazione Termini, de V. de Sica ; 20 h. 30 : Vie privée, de L. Malle.

## Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont Chps-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U G C Odéon, 6e (325-71-38) ; v. f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70) ; Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Murat, 16e (288-99-75), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : George-V, 8e (225-41-46), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Triomphe, 8e (225-45-76).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées SP2, 8e (359-04-67).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70).
GÉNÉRAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A B C, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SWEET MOVIES (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-76), Caravelle, 18e (387-50-70).
THE NICKEL RIDE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Médicis, 5e (633-25-97), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Tourelles, 20e (636-51-98).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P. L. M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Murat, 16e (288-99-75).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Liberté, 12e (343-01-59).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

## Les films nouveaux

AU PAYS DE L'EXORCISME, film italien de U Lenzi. — v.o. : Grands-Augustins (6e) (633-22-13) ; v.f. : Marotte (2e) (231-41-39), Scala (10e) (770-40-00), Terminal-Foch (16e) (704-49-53), Méry (17e) (522-59-54).
AXEL, film allemand de R. von Praunheim. — v.o. : Marais (4e) (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD, film français de M. Audiard, avec J. Carmet, J.-P. Marielle et S. Audran. — Berlitz (2e) (742-60-33), Wepler (18e) (387-50-70), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Bosquet (7e) (551-44-11), Ambassade (8e) (359-19-03), Victor-Hugo (16e) (727-49-75).
LA COURSE EN TETE, film français de Joël Santoni, avec E. Merckx. — Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Pathé-Clichy (18e) (522-37-41), Quintette (5e) (033-35-40), Maxéville (9e) (770-72-87), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16).
LE CUISINIER DE LUDWIG, film allemand de M. Syberberg. — v.o. : Marais (4e) (278-47-86).
FEMMES AU SOLEIL, film français de Liliane Dreyfus, avec Juliette Mayniel, Geneviève Fontanel. — Maxéville (9e) (770-72-87), St-Lazare Pasquier (8e) (387-56-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quintette (5e) (033-35-40), Jean-Renoir (9e) (874-40-75).
HOSPITAL, film américain de F. Wiseman. — v.o. : Marais (4e) (278-47-86).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS, film franco-tchèque de J. Jakubisko. — v.o. : Pagode (7e) (551-12-15).
OPERATION HONG-KONG, film américain de H. Levin et D. Nowell Rich. — v.o. : Studio Cujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Telstar (14e) (331-06-19), Rotonde (6e) (633-08-22).
Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE, film français de R. André, avec C. Marin et M. Galabru. — Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28), Maine-Rive gauche (14e) (567-06-96), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Grand Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26).
APPASSIONATA, film italien de T. Cervi, avec G. Ferzetti, O. Mutti et E. Giorgi. — v.o. : Arlequin (6e) (548-62-25), George-V (8e) (225-41-46) ; v.f. : Capri (2e) (508-11-69), Plaza (8e) (073-74-55), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25), Galaxie (13e) (580-76-86), Paramount-Gaîté (14e) (326-99-34), Grand Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37).

## Les grandes reprises

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

## Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet, 1er (236-12-83), à 20 h. 10 et 22 h. 15.
L'ESCAPADE (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Châtelet (1er) (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 50 et 18 h.
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 12 h. 15 et 24 h.
TOUT VA BIEN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
WILLY BOY (A., v.o.) : Luxembourg, (6e) (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

## Les festivals

BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : A travers le miroir.
BERGMAN (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : l'Attente des femmes.
FELLINI (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55) : la Dolce Vita.
LA NOUVELLE GENERATION DE COMEDIENS AMERICAINS (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Panique à Needle-Park.
HOMMAGE A GRETA GARBO (v.o.). — Action Lafayette II, 9e (878-80-50) : Anna Karénine.
CINEMA FRANÇAIS DES ANNÉES 60. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : Remparts d'argile.
CINEMA ANGLAIS (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50). — 14 h. : Accident ; 16 h. : la Méprise ; 18 h. : Privilège ; 20 h. : Un dimanche comme les autres ; 22 h. : le Messager.

## SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 26 juin au 2 juillet

### Les films

(Matinée du 26.)

DAVID ET GOLIATH : Auteuil-Bon-Ciné, 16e (288-82-23), à 14 h. 30.
LE GENDARME SE MARIE : Gloria, 18e, à 14 h. 15 et 16 h. 30.
POPEYE ET MATHURIN FESTIVAL'S (v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 12 h., 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30 et 18 h.
LES TROIS AGES : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13), perm.

### Les théâtres

Théâtre de Chaillot, à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), le 26, à 14 h. 15 : les Marionnettes japonaises du Bunraku (Shamisen ; la Pêche aux épouses).
Atelier (606-49-24), le 26, à 14 h. 15 : les Voyages de Gulliver ; à 15 h. 45 : Boc, Boboc et Boloboc ; le 27, à 14 h. 15 : les Aventures du baron de Munchhausen ; à 15 h. 45 : Ali Baba et les quarante voleurs ; le 29, à 14 h. 15 : Boc, Boboc et Boloboc.
Biothéâtre (508-17-80), le 29, à 15 h. : la Savane de Bradburry.
Café d'Edgar (326-13-68), le 26, à 14 h. et 16 h. : le Baobab et la Tête par terre.

FESTIVAL DU MARAIS

Hôtel de Rohan, les 26 et 29, à 15 h. : les Contes des mille et un livres. — Hôtel de Marie, les 19, 22 et 26, à 17 h. 30 ; le 28, à 17 h. 30, et le 27, à 15 h. : l'Arbre roux.

### Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), le 26, à 15 h. 15 et 16 h. 30 : le Maharadjah ; le 29, à 16 h. ; le 30, à 15 h. 15 et 16 h. 30 : les Souterrains du vieux château ; les 1er et 2, à 16 h. : la Confiture des Indes.

### Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h. à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

### Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-36-39), tous les jours, à 20 h. (D.), mat. D., à 15 h. 30.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Télévision et radiodiffusion

### MARDI 25 JUIN

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Les agents techniques et administratifs en grève poursuivant leur mouvement, les programmes risquent d'être perturbés.

**● CHAINE I**

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Rétrospective : La France et les Français, de G. Elgey, R. Rémond et D. Lander (1). « Le Choc ».

*La première partie de cette émission retrace l'occupation de la France de juin 1940 à juillet 1941.*

21 h. 45 Athlétisme : meeting du Stade français.

**● CHAINE II (couleur)**

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « L'Homme de Kiev », de J. Frankenheimer (1969), avec A. Bastes, D. Bogarde.

Débat : « Les juifs en Russie ». Avec la participation de Mme E. Markish, de M. G. Israël, journaliste et auteur de l'ouvrage « Des juifs en U.R.S.S. », du professeur B. Eyal, de M. H. Gofman, écrivain, de M. Isaac Pougatch, écrivain, et de M. W. Rabi, historien.

*Cette émission devait être diffusée le 2 avril 1974, le jour de la mort de Georges Pompidou. Mais le film seul a été projeté.*

**● CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Reportage : La route de l'or.

20 h. 40 Dramatique : « Jeanne ou la révolte », de F. Mallet-Joris. Adapt. Ch. Mesnil. Réal. L. Godevais. Avec J. Magre.

*Au dix-septième siècle, Jeanne Harvilliers, accusée de sorcellerie, doit être condamnée au bûcher. Le juriste Jean Bodin cherche à connaître les pouvoirs de cette femme. Une réflexion sur Dieu et sur le Mal.*

21 h. 30 Ballet : « la Boîte à joujoux ».

**● FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif.

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Dîner-concert : « Fancy Free », « Candide » (Bernstein), direct. du compositeur ; 20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), En direct du parvis Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. « Purcell consort of voices », direct. G. Burgess : *Musique vocale anglaise (W. Byrd, G. Crosse, T. Tomkins, M. East, Ch. Brown, G. Burgon, J. Harvey)* ; *23 h.*, Rencontre avec Lutoslavski (1) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Lathière, vice-président du comité Concorde.

### MERCREDI 26 JUIN

**● CHAINE I**

19 h. 20 Coupe du monde de football. Quart de finale.

21 h. 30 Débat : Les trois vérités. Avec MM. Roger Chinaud, député R.I. de Paris, et Pierre Mauroy, député et maire P.S. de Lille.

**● CHAINE II (couleur)**

1? h. 50 Coupe du monde de football.

1? h. 45 Feuilleton : Valeria.

2? h. 35 Western : « la Bataille de la vallée du Diable », de R. Nelson (1966), avec J. Garner, S. Poitier, B. Andersson.

*Un homme qui a souffert dans sa vie privée du conflit des races, guide un convoi militaire accompagné de quelques civils, à travers une région menacée par les Apaches.*

*Ce film, programmé le 3 avril 1974 n'avait pas été diffusé en raison de la mort du président Georges Pompidou.*

**● CHAINE III (couleur)**

1? h. 40 Nouvelles, de S. Maugham : Vertu. Réal. J. Davies.

2? h. 40 Les métamorphoses du regard : André Malraux. Réal. Cl. Prévost : « les maîtres de l'irréel ».

21 h. 30 Reportage : Les Jivaros, sinistre société, de Ch. de Saint-Maurice.

*A la découverte de l'Equateur.*

**● FRANCE-CULTURE**

20 h., Perspectives du vingtième siècle à la Maison de l'O.R.T.F. à Strasbourg ; « Halloween » (Ives), Quatuor Parrenin, Ch. Ivaldi, piano, « Deuxième Quatuor » (Carter), Quatuor Parrenin, « Chanson d'Approche » (Jolas), Ch. Ivaldi, « Music for cello and piano » (Brown), P. Penassou, violoncelle, Ch. Ivaldi, piano ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Récital d'orgue en l'église Saint-Séverin.

**● FRANCE-MUSIQUE**

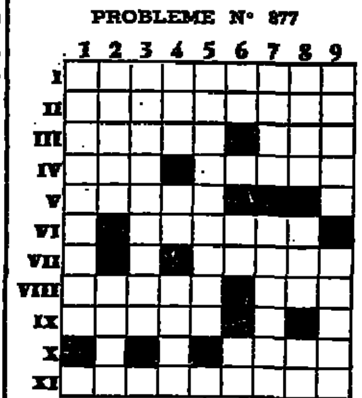
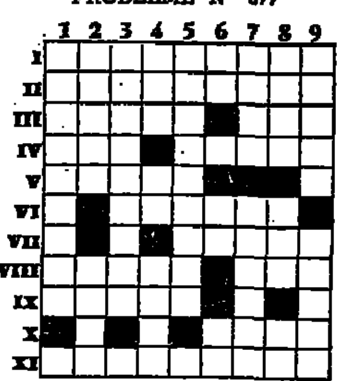
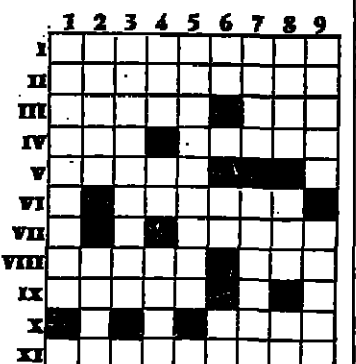
21 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence. Concert avec M. Bourgue, hautboïste, et le Trio à cordes de Paris : « Prélude et fugue en fa (W.-F. Bach), « Divertimento K 563 » (Mozart), « Quatuor avec hautbois K 370 » (Mozart) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue (Jeunes créateurs : « Kitson-Eurydice » (P. Israël-Meyer), « Concertino pour clarinette » (J.-P. Beugniot), « Alternances » (Ozouneff) ; 24 h., Musique et poésie : Charles Fourrier ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. J. Goddet, directeur du Tour de France.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 877

HORIZONTALEMENT

I. Façon d'accommoder un adversaire. — II. Victimes d'une forte fièvre. — III. Ne pas laisser passer. A éteindre. — IV. Perd une partie de ses réserves. En Syrie. — V. Rendis plus flatteur. — VI. Ouvrage particulièrement obscur. — VII. Ne perd pas facilement la tête. — VIII. Moyen de culture. Evite d'en dire plus. — IX. Titres. — X. Cours étranger. — XI. *Familière aux partisans de* l'opposition.

VERTICALEMENT

1. Ne tardent pas à craquer quand ils sont très gros. — 2. Agent de liaison. Possessif. — 3. Comme le pouvoir d'un ressort. — 4. Altère la beauté d'un timbre. Symbole chimique. Justifie, chez bien des gens, le désir d'avoir un garçon. — 5. Confinent parfois à l'étouffement. — 6. Infime partie de la Grande Muraille. Orientation. Interjection. — 7. Il invoquait Euterpe en même temps que Polymnie. A fait pâlir plus d'un potache. — 8. Bien fournis. La présence des moines s'y faisait parfois heureusement sentir. D'un auxiliaire. — 9. De quoi suspendre (*pluriel*). Capable de piquer ou de mordre.

**Solution du problème n° 876**

HORIZONTALEMENT

I. Polyphème. — II. Oreste. A.R. — III. Un. Train. — IV. Site. Orne. — V. Sermon. Se. — VI. Iris. — VII. Ees. Adige. — VIII. Tapis. — IX. Eventail. — X. S.A. Tentée. — XI. Réseaux.

VERTICALEMENT

1. Poussières. — 2. Ornière. Va. — 3. Le. Triste. — 4. Ys. Ems. Ante. — 5. P.T.T. Aptes. — 6. Héron. Diane. — 7. AR. Visita. — 8. Mains. Leu. — 9. Ernée. Eu. Ex.

GUY BROUTY.

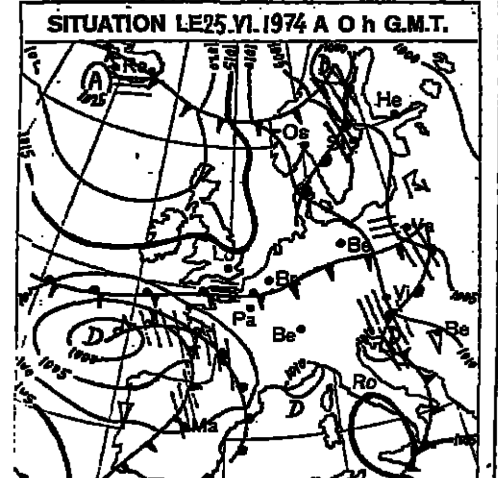
## Journal officiel

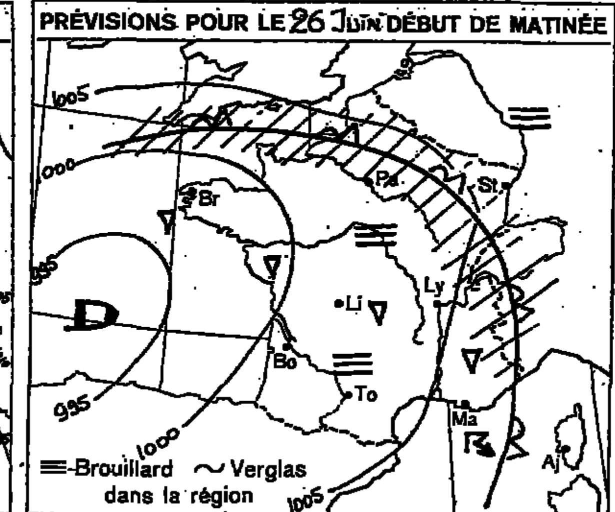
Est publié au *Journal officiel* des 24 et 25 juin 1974 :

UN ARRETE

● Portant création d'un comité d'honneur du trentième anniversaire de la libération de la France et de la victoire de 1945.

## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 juin à 0 heure et le mercredi 26 juin à 24 heures :**

La dépression du proche Atlantique se décalera lentement vers l'est et maintiendra notre pays sous l'influence de masses d'air océanique.

Mercredi 26 juin, après quelques brouillards dans le Centre et l'Ouest au lever du jour, le temps en France restera généralement nuageux, et des pluies ou des averses se produiront dans la plupart des régions. Une zone pluvieuse, située le matin des côtes de la Manche à l'Alsace et au Jura, se déplacera un peu vers le nord au cours de la journée.

Les averses qui se développeront ailleurs seront surtout nombreuses l'après-midi, et des orages éclateront localement. Des précipitations abondantes sont à craindre sur les versants sud des massifs montagneux, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où les vents, de secteur nord, deviendront assez forts. En fin de journée, un flux, de secteur nord, tendra à s'établir près de la Manche occidentale et de l'Atlantique.

Les températures varieront peu par rapport à celles de mardi.

Mardi 25 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 27 et 20 degrés ; Bordeaux, 26 et 19 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 15 et 14 ; Cherbourg, 13 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 23 et 11 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 26 et 17 ; Perpignan, 24 et 18 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 27 et 18 ; Ajaccio, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 23 et 12 degrés ; Athènes, 30 et 23 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 25 et 14 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 23 et 12 ; Moscou, 20 et 16 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 19 et 11 ; Téhéran, 36 et 27.

## P.T.T.

● *Les heures d'application du tarif réduit pour le télex.* — Les abonnés au télex bénéficient du tarif réduit lorsqu'ils passent leurs communications entre 12 h. 30 et 14 heures et entre 18 heures et 8 heures, les jours ouvrables, ainsi que toute la journée les dimanches et les jours fériés.

## ABONNEMENTS DE VACANCES

*Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.*

*Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 14 F |
| Trois semaines | 20 F |
| Un mois | 25 F |

ETRANGER (voie ordinaire) :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 20 F |
| Trois semaines | 29 F |
| Un mois | 38 F |

EUROPE (avion) :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 31 F |
| Trois semaines | 45 F |
| Un mois | 60 F |

*Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.*

# SPORTS

## TENNIS

## Le jour des revenants à Wimbledon

De notre envoyé spécial

Londres. — *Le rideau n'est pas tiré sur Roland-Garros qu'il se rouvre sur le théâtre de verdure de Wimbledon. Mais les organisateurs, snobs comme des poux de l'All England Club, n'ont pas eu, eux, à déplacer la date du calendrier tennistique : Wimbledon, dans sa forteresse de lierre, est immuable comme la tour de Londres : Wimbledon, en cette première semaine de l'été, ne quête pas les engagements des joueurs, ceux-ci sollicitent leur admission et se bousculent au portillon pour vivre la « légende » bientôt vieille d'un siècle.*

Ainsi s'explique la participation record de ces championnats 1974 : cent vingt-huit engagés dans le simple messieurs, quatre-vingt-seize joueuses dans le simple dames, deux cent quatorze équipes dans les doubles ; ainsi s'explique le retour en masse des professionnels du World Team Tennis (W.T.T.), trop contents d'abandonner pour quinze jours leurs clowneries costumées des Intervilles américaines et point indifférents quand même aux 100 000 livres de prix dont sont dotées les épreuves de cette année.

Cette première journée du lundi 24 juin, favorisée par un temps agréablement ensoleillé et suivie par un public évalué à quelque vingt-trois mille spectateurs, a été celle des revenants australiens. Nous avons revu John Newcombe souriant dans sa moustache à la Sundance Kid, Ken Rosewall avec sa tête de vieux jockey, Tony Roche, épaissi et ralenti, O.K. Davidson aussi déplumé que Sean Connery et lui ressemblant à s'y méprendre, enfin Neale Frazer, vainqueur en 1960, et qui n'a pas rougi de jouer les éliminatoires. Mais ces grandes raquettes passées sonnaient un peu à la volée jusques et y compris Newcombe, qui était hier d'un jour « *à prendre* ». Georges Goven, qui fit contre lui un bon match, aurait dû s'en apercevoir.

### Sur les courts secondaires

Les parties les plus acharnées, toutes disputées en blanc, eurent lieu comme d'habitude pour le jour d'ouverture sur les courts secondaires, devant une foule de connaisseurs prenant racine au coude à coude. Plusieurs d'entre elles valaient des quarts de finale : telle la rencontre entre Pasarell et Graebner, qui fut un festival de rictus et de gonflements de pectoraux avant l'écroulement total du dernier nommé, telle aussi celle qui opposa Ramirez à Cornejo, ou encore l'Indien Amritraj à Gorman.

La lutte que nous suivîmes avec le plus d'intérêt, le plus d'émotion même, fut celle que mena le jeune espoir français Jean-François Caujol (vingt et un ans) face au Brésilien Thomas Koch. Se présentant très bien sur le court, de grande taille avec une jolie frimousse de chevreau juvénile, ne manifestant jamais sa mauvaise humeur comme tant d'autres, Caujol possède sur herbe un jeu de foulée et un service de plomb qui font et feront des ravages. Gaucher comme lui et son aîné de neuf ans, Koch connaît la musique. Mené 1-3 au cinquième set, il profita de la déconcentration qu'une erreur d'arbitrage avait provoquée chez son adversaire pour ne plus lui laisser de quartier.

En fin de soirée — on joue à la lumière du jour jusqu'à 21 h. 30 — l'apatride Holocek n'avait pas réussi à terrasser François Jauffrey, devant lequel il avait pourtant mené par deux sets à zéro.

C'était l'heure crépusculaire de Wimbledon, où le dernier carré des girls anglaises s'attroupe devant la sortie des artistes, je veux dire devant la porte de la tribune royale, où viennent s'aligner sans bruit les voitures de service réservées aux champions. Ces demoiselles, non sans effronterie, se désignaient les idoles de leur génération : Bjorn Borg, naturellement, et aussi les jeunes Américains Borowiak et Van Dillen, Baranyi le Hongrois, Panatta l'Italien.

Il y avait, non loin de là, Newcombe, Drysdale, Pilic (le héros malheureux de 1973), enfin notre Barthès, qui sont toujours beaux garçons, Dieu merci : mais les voilà connus maintenant comme pères de famille et, qui mieux est, ils paradent ici avec leurs jolies femmes ! Finies pour eux l'aventure et la romance...

OLIVIER MERLIN.

PRINCIPAUX RESULTATS

Newcombe (Austr.) b. Goven (Fr.), 6-2, 6-2, 8-6 ; Orantes (Esp.) b. Solomon (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-1 ; Kodes (Tch.) b. Stewart (E.-U.), 6-3, 6-4, 9-7 ; Koch (Brés.) b. Caujolle (Fr.), 6-4, 1-6, 4-6, 6-4, 8-6 ; Rosewell (Austr.) b. Phillips-Moore (Austr.), 6-4, 6-3, 6-3 ; Okker (Hol.) b. Ralston (E.-U.), 6-1, 6-3, 4-6, 6-3 ; Smith (E.-U.) b. Reid (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-2 ; Giltinan (Austr.) b. N'Godrella (Fr.), 6-3, 3-6, 6-4, 6-2 ; Debilker (Fr.) b. Rahim (Pak.), forfait ; Proisy (Fr.) b. Kronk (Austr.), 6-3, 6-4, 6-4 ; Borg (Suède) b. Stilwell (G.-B.), 6-1, 4-6, 6-4, 6-1 ; Nastase (Roum.) b. Hrebec (Tch.), 8-9, 6-3, 6-4, 6-2.

ALPINISME. — *Alfred Couttet, qui fut l'un des premiers grands rochassiers des premières années de l'alpinisme, est décédé à Chamonix à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Plusieurs fois champion de France de ski, il fut surtout un pionnier de l'escalade rocheuse et ouvrit de nombreuses « premières » dans le massif du Mont-Blanc.*

## TIR

### JEAN-FRANÇOIS PETITPIED CHAMPION D'EUROPE DE SKEET

Le Français Jean-François Petitpied a remporté lundi 24 juin à Antibes le championnat d'Europe de skeet olympique. Avec le score de 199-200, à un point du record mondial, il devance le Polonais Gawlikowski, le Finlandais Westegard et trois Soviétiques, qui étaient les favoris de l'épreuve. Elie Penot, le meilleur tireur français de la spécialité — il venait de remporter le championnat de France avec le *même score — ne termine que* dix-neuvième avec 192. Au classement par équipes, la France obtient la médaille de bronze, derrière l'U.R.S.S. et le Danemark.

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie) | 69 F | 123 F | 177 F | 230 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 107 F | 198 F | 289 F | 380 F |
| ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG | 77 F | 138 F | 199 F | 260 F |
| II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.) | 77 F | 138 F | 199 F | 260 F |
| III. — SUISSE | 94 F | 173 F | 252 F | 330 F |
| IV. — TUNISIE | 99 F | 183 F | 267 F | 350 F |

Par voie aérienne tarif sur demande

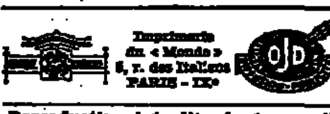
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,52 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 13,00 | 14,91 |
| Offres | 27,00 | 31,52 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur | 35,00 | 40,86 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER Achat — Vente — Location | 21,00 | 24,51 |
| AUTOS — BATEAUX | 21,00 | 24,51 |
| PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 21,00 | 24,51 |



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**SINGLE BUOY MOORINGS TERMINAL INSTALLATIONS INC**
UNE FILIALE DE
**I.H.C. HOLLANDE**
SPÉCIALISÉE EN TERMINAUX OFFSHORE POUR L'INDUSTRIE DU PÉTROLE
recherche
A) Pour son Département Engineering :
**INGENIEUR Génie civil diplomé**
ayant expérience mécanique des sols pour conception et calculs d'ancrage.
B) Pour son Département Recherche et développement
**INGENIEUR Naval diplomé ET/OU**
**INGENIEUR Mécanicien diplomé**
spécialisé en TERMINAUX et SYSTEMES D'EMMAGASINAGE EN HAUTE MER.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Lieu de travail : MONACO.
Salaire intéressant.
Adresser C.V. complet et prétentions à Chef Personnel S.B.M./T.I.I. Boite Postale 157 - MONACO.
Pierre Lichau s.a.

**GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER**
recherche pour ses Agences de
**TOULOUSE - RENNES - GRENOBLE**
**DIRECTEURS Banque**
Profil souhaité :
- Diplôme de l'enseignement supérieur ou bancaire ;
- Expérience 3 à 5 ans dans l'exploitation commerciale et les études de crédit.
- Avoir assumé des responsabilités d'encadrement.

Large autonomie de décision dans une structure motivante.
Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur. Indiquer sur l'enveloppe le nom des Sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.
Envoyer C.V. et photo sous référence 6.644 à
**organisation et publicité** 2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

Important groupe alimentaire recherche POUR DIJON
**INGENIEUR**
pour prendre les fonctions de :
**RESPONSABLE ÉTUDES TECHNOLOGIQUES**
Le poste rattaché directement à la Direction recherches et développement comporte :
- la mise au point de produits et procédés nouveaux en atelier pilote.
- Leur transposition à l'échelle industrielle.
- L'amélioration technologique des produits et procédés existants.

Conviendrait à Ingénieur E.N.S.I.A. ou équivalent ayant 1 ou 2 ans d'expérience dans un poste similaire similaire en industries alimentaires.
Envoyer C.V. et prét.annuelles à : J.M. HARMAND 33, rue de l'Égalité - 21000 Dijon.

**LABORATOIRES DE COSMÉTOLOGIE YVES ROCHER**
recherchent
dans le cadre de leurs activités « VENTES PAR CORRESPONDANCE »
**LE ou LA RESPONSABLE DU GROUPE « DACTYLO-CORRESPONDANCE »**
Ce groupe a pour mission de rédiger et de dactylographier les réponses aux lettres des clientes. Il faut savoir rédiger et encadrer une dizaine de personnes (correspondancières et dactylographes).
Ecrire avec références et prétentions aux : LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER, « LA CROIX DES ARCHERS », 56201 LA GACILLY.

DIRECT. GENERALE - GROUPE MULTINATIONAL 800 millions de C.A. annuel. 400 cadres et 800 employés, recherche
**UN JEUNE CADRE FORMATION JURIDIQUE**
ayant déjà travaillé au moins 3 ans dans le secteur tertiaire, ne se prenant pas au sérieux, se sentant capable de devenir :
**RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION**
Ce poste suppose de nombreuses qualités permettant une concertation avec tout le personnel et une collaboration nécessitant initiative permanente avec Directeur Général soucieux d'innovations sociales hardies. (Le groupe pratique déjà l'horaire mobile, la semaine de 4 jours et demi, la concertation mensuelle avec tout le personnel et prépare l'actionnariat progressif.)
Le lieu de trav. se situe dans une ville de Province très agréable du NORD, à 100 minutes de PARIS.
Ecrire à REGIE PRESSE, sous le numéro 489.168, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.



**directeur de recherche**
Dans le cadre de son implantation en Europe, SEARLE crée son centre de recherche sur la Côte d'Azur à SOFIA-ANTIPOLIS.
Responsable de son budget, ce Directeur aura pour mission d'animer et de superviser l'activité d'environ 100 personnes et d'assurer les relations extérieures.
Pour réussir, il faut avoir une formation de pharmacologue ou de biologiste, avoir acquis une solide expérience au sein d'un centre de recherche et des capacités de manager.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence : 1916/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
**BERNARD KRIEF SELECTION** 1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FABRIQUANT DES MACHINES-OUTILS SPÉCIALISÉES**
recherche pour son usine à 175 km Ouest de Paris
**DIRECTEUR D'USINE**
Responsable d'une unité de production de 150 personnes, il pourra mettre en place des méthodes modernes de gestion et d'animation et il sera intéressé au développement de l'affaire.
Une formation d'ingénieur A.M. ou ENSN mécanicien et une solide expérience de la vie industrielle sont nécessaires.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 121.183
30, rue Mogador, Paris (9e).




Importante Société industrielle Leader dans sa branche recherche
**un cadre juridique**
Le candidat retenu devra justifier :
- d'une formation supérieure, licence
- droit ou école de Commerce et diplôme juridique.
- d'une expérience de quelques années dans une fonction juridique,
- d'aptitudes au travail en équipe.

Il sera chargé :
- plus particulièrement de l'étude juridique de problèmes sociaux,
- d'études relatives aux sociétés.

Avenir assuré au sein du groupe.
Résidence : NORMANDIE.
Adresser lettre de candidature et C.V. à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.(sous référence 6647)
Pierre Lichau s.a.

**ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE PREMIER PLAN**
offre à des techniciens, expérimentés ou débutants (dégagés des obligations militaires), des carrières scientifiques dans ses départements de
RECHERCHE - ESSAIS - APPLICATIONS
Niveau souhaité : préparations grandes écoles DUES - BTS - DUT - Licence en CHIMIE - PHYSIQUE - MATHEMATIQUES.
- Possibilités de promotion.
- Logement assuré (ville de province).
- Participation aux frais de déménagement.

Adr. candidature avec C.V. détaillé et photo à : INTERMEDIA n° 3571, 69, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra.




**DOW CHEMICAL FRANCE**
For our Production Plant in Drusenheim (Bas-Rhin) we are looking for :
**Manufacturing Engineers**
After initial training on the job, you will have to take active part in managing one of our production units in Drusenheim.
This position provides an excellent career opportunity on an international level.
You should meet the following qualifications :
- University degree as a Chemical Engineer or Mechanical Engineer.
- French nationality, fluent in both written and spoken English, and preferably good oral German.
- Willingness to take more than usual responsability.

Are you interested in a challenging job ?
Please send application to :
DOW CHEMICAL FRANCE
Employee Relations Manager
64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS - Tel. 504.30.94
PA.SVP



**La C.P.I.O.** *NANTES*
Caoutchouc Technique et Matières Plastiques injectées (1.650 personnes)
recherche pour son LABORATOIRE (25 personnes)
UN JEUNE
**INGÉNIEUR INSA**
ou ÉQUIVALENT
formation mécanique, génie physique ou similaire, dégagé des obligations militaires
Une expérience professionnelle complémentaire serait appréciée dans une, au moins, des spécialités suivantes : Electronique, Hydraulique, Mécanique automobile.
Le poste à créer est celui de :
**RESPONSABLE DES ESSAIS ET MESURES**
directement rattaché au Chef du Laboratoire
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : C.P.I.O. — B.P. 1226. — 44043 NANTES CEDEX.

Très importante Société industrielle produisant matériel électro-mécanique en grande série. 1700 personnes
COTE ATLANTIQUE
**jeune ingénieur chef de fabrication**
Tôlerie - Carrosserie - Chaudronnerie.
Diplômé A.M. - E.N.S.M. - E.N.I. ou équivalent, il sera responsable d'un atelier de 150 personnes et des services techniques attachés à cette cellule de production.
Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
**Information Carrière SVP.11.11**
Référence : 300
37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

**CREDIT AGRICOLE DU LOIRET**
recherche
pour son centre informatique IBM 370/145 DOS/VS avec télétraitement.
**PROGRAMMEURS COBOL**
Niveau I.U.T. minimum.
Expérience souhaitée.
Les candidatures seront adressées avec photo à : CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIRET, Service Recrutements, 26, rue de la Godde. 45800 ST-JEAN-DE-BRAYE.

**CHEF DU SERVICE EXPORTATION**
RÉGION d'ANNECY
Société de moyenne imp. à fort taux d'expansion recherche pour développer son service exportation
**UN JEUNE CADRE EXPORT**
DYNAMIQUE
ayant l'expérience des problèmes d'exportation et une bonne connaissance des langues étrangères (anglais - allemand).
Disponible 1er septembre souhaité
Envoyer curriculum vitae. HAVAS ANNECY, n° 494.

**IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS**
recherche pour **FILIALE** 500 personnes
100 km Sud de Paris
**CONTROLEUR DE GESTION**
28 ans minimum, niveau DECS ou diplômé ESC, ayant une première expérience industrielle.
Ecrire avec références, curriculum vitae, n° 57.301, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

**TRANE**
AIR CONDITIONNE
FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE U.S. IMPLANTEE DANS LES VOSGES
RECHERCHE
**DIRECTEUR FINANCIER**
placé sous l'autorité directe du Directeur Général
Des connaissances et une expérience étendue en gestion financière et de la fonction crédit sont indispensables.
Anglais indispensable.
Env. C.V., photo et prétentions à SOCIETE TRANE, B.P. 127 - 88004 EPINAL.

**Résidence DIJON**
ORGANISATION BANCAIRE A LARGE IMPLANTATION REGIONALE
recherche
**cadre de banque**
POUR SECONDER DIRECTEUR DU GROUPE
- 10 à 15 ans d'expérience bancaire.
- Connaissance informatique et gestion.
- Esprit d'entreprise et sens des responsabilités.

Envoyer C.V. à OCBP — 66, Rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS.

La Mairie d'ANNECY communique
La Ville d'ANNECY (60.000 h.)
recrute par voie de recrutement direct
**UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**
Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants :
- Licence en Droit ;
- Licence ès Sciences économiques ;
- Diplôme d'un Institut d'Etudes Politiques.

Age minimum : 25 ans
Logement de fonction
Salaire de début : environ 3.000 F
Les dossiers de candidature doivent être adressés à M. le Maire d'ANNECY avant le 15 juillet, avec une demande manuscrite, une photo récente, un C.V. et photocopie des diplômes.

**GÉRARD FORTIER**
TRICOTS ET CHAUSSETTES
**« G E F »**
MARQUE NOTORIETE NATIONALE + EXPORT (deux usines en France) recrute pour début septembre
**INSPECTEUR DES VENTES FRANCE-SUD**
pour perfectionner et animer 8 représent. exclus.
HOMME DE TERRAIN VENDEUR SACHANT FAIRE VENDRE
Expérience textile/habillement souhaitée mais pas indispens.
**RÉSIDANT TROYES**
(PRÈS DU SIEGE)
AU PLUS TARD JUIN 1975.
Lettre man., C.V., salaire et photo (ret.) sous référ. 2.055 à
**sélection conseil** 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Nous sommes une entreprise
**ALSACIENNE**
dynamique (300 personnes).
Nous fournissons les grands de l'électro-ménager, de la radio-télé, de la P.L.V. et de l'automobile.
Nous pouvons offrir une situation très intéressante à un
**JEUNE DIRECTEUR DE MARKETING ALSACIEN**
qui souhaiterait, après une première expérience professionnelle réussie, revenir dans sa région, utiliser sa capacité de négocier en ALLEMAND lors d'interventions personnelles de vente auprès de clients importants.
Il aurait pour mission :
- D'organiser et animer les ventes à l'exportation (All.) et dans la région Est ;
- De gérer le service administration des ventes ;
- De concevoir et réaliser des études de marketing (nouvx produits, nouvx marchés).

Il s'agit d'un poste d'avenir à larges responsabilités et dont la rémunération de départ ne serait pas inférieure à 70.000 F.
Logement facilité dans campagne agréable proche Colmar et Sélestat.
Adresser C.V. détaillé à Christiane SCHOTT, 307, route de Colmar, 67100 STRASBOURG.

Recherche pour Bureau études public
HAUTE-NORMANDIE
**INGENIEUR ECONOMISTE**
Formation Grande Ecole.
Min. 3 ans d'expér. dans l'aménagement pour participation à l'élaboration des schémas d'aménagement. — Ecrire avec C.V. n° 8.692, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Entreprise bâtim. (200 person.) décentralisat. Val-de-Loire, rech.
**COMPT. PRINCIPAL**
responsab. de l'ensemble compt. générale et analytique. Capable animer équipe quatre personnes. Poste évolutif pr élément dynamique. Logement assuré. Adres. C.V. man., photo et prétentions à L.R.C., 4, r. Bernard-Palissy, 92 - PUTEAUX.

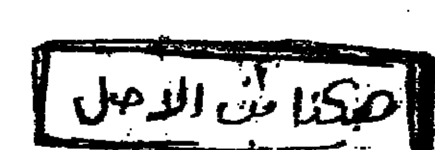
LA SOCIETE EUROPEENNE DES PRODUITS REFRACTAIRES
recherche pour son établissement situé au PONTET (Vaucluse) effectif 1.850 personnes
**UNE CONSEILLERE DU TRAVAIL**
Ce poste conviendrait à une Assistante sociale (D. E. exigé) ayant quelques années d'expérience industrielle, intéressée par les problèmes d'adaptation de l'homme au travail.
Elle exercera son activité au sein de l'équipe des relations du travail de l'établissement.
Une formation complémentaire (surintendante, conseillère du travail, etc.) serait appréciée.
Env. C.V. man. détaillé, photo, n° 56.231 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

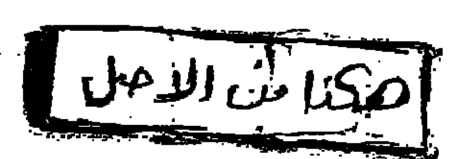
IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT recherche pour son Usine du NORD DE LA FRANCE (1.100 personnes, près de VALENCIENNES)
**UN ADJOINT AU CHEF DE SERVICE SECURITE**
Age indifférent.
Position cadre.
Possibilité de logement.
Ecrire à n° 54.256, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

**MARTEL CATALA & Cie**
L'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier, poursuivant son expansion, rech.
**RESPONSABLE DE SECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
possédant de bonnes connaissances papetières et ayant si possible une expérience de la vente en papeterie.
Fréquents déplacements à l'étranger.
Anglais ou allemand indispensable.
Envoyer votre candidature sous pli personnel à M. F. JAECKI, MARTEL CATALA & Cie, 67600 SELESTAT. Téléph. (88) 92-14-11.

Administr. résidence ORLEANS rech. pour études de voirie et de transports en milieu urbain INGENIEUR, TECHNICIEN supérieur, TECHNICIEN niveau baccalauréat.

Rech. pour aménagement urbain et lotissem. TECHNICIEN niv. baccal. Ecr. avec C.V., salaire actuel ou prétentions. Ecrire HAVAS ORLEANS, n° 16982.







offres d'emploi

# COMSIP ENTREPRISE



leader européen pour la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

recherche pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

## Ingénieurs Grandes Ecoles

très confirmés en Hard et Soft de systèmes temps réel de suivi de production.

## Analystes Programmeurs

en informatique industrielle pour application contrôle de processus. Travail en Assembleur et Fortran.

## Agents Techniques AT. 3 ou ATP.

pour maintenance calculateurs temps réel.
Formation assurée aux USA, déplacements longue durée étranger à prévoir.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
**COMSIP ENTREPRISE**
44, av. de Chatou - 92 - Rueil-Malmaison
(200 m gare du R.E.R.)



Très dynamique société Française leader dans les techniques et matériels d'exploitation des richesses sous-marines, recherche pour participer à des contrats importants d'ENGINEERING et CONSTRUCTIONS OFF SHORE.

## ingenieurs de coordination

- ELECTRO MECANIQUE
- PETROLE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- MACHINES TOURNANTES

PARIS ANGLAIS

Diplômés d'écoles d'ingénieurs et ayant quelques années d'expérience professionnelle, ils participeront aux études, définiront les équipements, consulteront les fournisseurs et assureront, dans leur domaine de spécialité un rôle de coordination au niveau du projet.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

**Information Carrière SVP.11.11**

**Référence 377**

37 rue du Gal Foy
75008 Paris





Agence d'urbanisme de la région angevine, 86, rue du Mail, 49000 ANGERS, cherche

### CHARGE D'ETUDES

Formation de base Ingénieur ou Economiste. Expér. 10 ans dans bur. d'études, organisme d'aménagement ou de réalisation pour programmation d'équipem., études de marchés, études pré-opérationnelles P. O. S.
Envoyer C. V.

Importante Société leader sur son marché (produits de luxe) I.B.M. 370/135 OS, filiale d'un Groupe français de dimension internationale, recherche un

### PROGRAMMEUR ou ANALYSTE-PROGRAMM.

ayant : une formation supérieure en informatiq. (D.U.T., 2e cycle ou équivalent) ; une solide expérience de programmation PL 1, Cobol ; une connaissance de l'O.S. ; la capacité de s'intégrer dans une équipe d'études d'une dizaine de personnes.

Il est offert de larges possibilités de formation et d'évolution de carrière.

Dans un premier temps, le poste est à pourvoir à Paris, Banlieue Ouest, puis à Orléans, dès le deuxième trimestre 1975.

Adresser C.V., prétent. et photo (ret.) sous référ. 26.303 M. à :
**I.G.A.** 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui tr.

Impte Sté produits phytosanitaires rech. pour son Agence du SUD-OUEST

### DELEGUE TECHNICO-CCIAL

Responsable promotion vente et application de désherbants et débroussaillants à usage industr. aupr. des administrat. et industries. Une solide format. agricole et une bne pratique des questions cciales sont indispens. Nbrx déplacem. Voit. fournie. Adr. C.V., photo perdue et prét., s/réf. 2404 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE

### FABRICATION MATERIEL ELECTRIQUE

recherche pour service technico-commercial avec résidence NORD-EST

### JEUNE INGÉNIEUR

E. N. S. I.

- Emploi stable ;
- *Promotion rapide ;*
- Voiture de fonction ;
- *Logement assuré.*

Ecrire à E. G. I. E., 48, rue de Rome, 75008 PARIS.

### NEGOCIANT VINS DE BORDEAUX

recherche

### UN CHEF DES VENTES

pour créer et développer branche vins en bouteilles. Expérience confirmée de la distribution des vins exigée. Implantation locale non indisp. Sté ancienne et sérieuse, marque bien établie. Ecr. avec C.V. et prét. à GRENOUILLEAU, B. P. 25, 33220 STE-FOY-LA-GRANDE.

Internat de Garçons près LAC LEMAN recherche

### JEUNES PROFESSEURS

hommes pr activités éducatives et enseignement.
Disciplines suivantes :
1° ANGLAIS
2° ALLEMAND.
Ecrire M. SANTIARD, B.P. 17, SAINT-GINGOLPH, 74500 EVIAN-LES-BAINS.

Société métallurgique recherche pour Usine située REGION NORD (550 person.)

### 1 CHEF DU PERSONNEL

- Anime les relations sociales ;
- Etablit plan de formation et en dirige l'exécution ;
- Anime les actions de sécurité.

Env. C.V. n° 56.941, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

# etap

*membre de l'ANCERP*

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
études et réalisations nucléaires et propulsion navale - ville Nantaise

offre situations intéressantes et perspectives de développement de carrière à

### INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

#### CAPACITÉS NUCLÉAIRES

E.C.P. - A.M. ou niveau supérieur équivalent (formation complémentaire INSTN appréciée), 2 à 3 ans d'expérience, capable assurer études de conception, suivi de fabrications (et éventuellement gestion financière, analyse de la valeur...), concernant la réalisation de capacités nucléaires (cuves, générateurs de vapeurs, pressuriseurs...).

*Ecrire sous référence BP 651 AM.*

### INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

#### TURBINES A GAZ MARINES

SUP. AERO, E.C.P., A.M. ou équivalent, ayant expérience industrielle dans domaine turbines à gaz ou turbo-machines aéronautiques, capable assurer : essais, installation, puis soutien logistique des turbo-machines et de leurs systèmes de conduite et de contrôle.

*Ecrire sous référence RD 652 AM.*

CES DEUX POSTES IMPLIQUENT UN INTERET MARQUE POUR LES PROBLEMES TECHNIQUES, LES EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES, MAIS EGALEMENT DES QUALITES DE REALISATEUR, D'ORGANISATEUR ET DE CONTACT.

CABINET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS - offre situations à

### INGÉNIEUR CHIMISTE

*Ecrire sous référence HT 644 AM.*

### INGÉNIEUR MÉCANICIEN

*Ecrire sous référence IU 645 AM.*

### TRADUCTEUR TECHNIQUE

FRANÇAIS-ANGLAIS
(thèmes et versions)

*Ecrire sous référence JV 646 AM.*

### TRADUCTEUR TECHNIQUE

ALLEMAND - FRANÇAIS

*Ecrire sous référence KW 647 AM.*

POSTES INTERESSANTS ET AVENIR au sein équipe jeune et dynamique pour candidats ayant de préférence début d'expérience professionnelle en propriété industrielle et désireux faire carrière dans ce domaine.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
PARIS - QUARTIER SAINT-LAZARE
*développant son service organisation et informatique*

*offre postes intéressants et réelles perspectives de développement de carrière à*

### CADRES ORGANISATION (H. OU F.)

Formation supérieure, ayant quelques années expérience organisation ou à défaut très bonne connaissance des problèmes administratifs, capables d'assurer conception, réalisation et mise en place (y compris formation du personnel) de réformes d'organisation et de procédures administratives.

Après quelques années, ces cadres pourront être orientés vers des postes opérationnels.

Emploi impliquant rigueur dans le travail, souplesse dans les contacts, sens du concret, qualités pédagogiques.

Connaissances informatiques utiles.

*Ecrire sous référence BN 639 AM.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
*Matériels pré-performants moyenne série mettant en œuvre des techniques électroniques et mécaniques fines à forte expansion*
Filiale puissant groupe
Poste SUD PARIS recherche

### INGÉNIEUR CHEF SERVICE MÉTHODES

Ce poste peut convenir à INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN, ayant 2 à 3 ans expérience méthodes ou industrialisation acquise dans domaine ordinateurs, transmission ou similaire.

Il développera la « fonction méthodes » avec dynamisme et initiative et animera une petite équipe très qualifiée.

POSTE INTERESSANT ET AVENIR pour un candidat ayant de la personnalité, le goût de la technique et des qualités d'organisation.

*Ecrire sous référence CO 649 CM.*

offres d'emploi

GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN
recherche pour filiale négoce international PARIS (8e)

### RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

#### ADMINISTRATIF ET FINANCIER

30 ans minimum, H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO ou équivalent.

Anglais courant exigé, sérieuses connaissances commerce extérieur (douanes, changes, transit...). Expérience d'au moins 5 ans, pratique relations à niveau élevé France et étranger.

*Ecrire sous référence GS 643 AM.*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(400 personnes - C.A. 53 millions)
*Leader dans son domaine - Banlieue*
SUD PARIS - recherche

### JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Formation supérieure, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle en contrôle de gestion, acquise en milieu industriel, capable en tant qu'assistant de la direction générale :

- de participer au perfectionnement des moyens de gestion, des circuits d'information ainsi qu'à l'élaboration des budgets et du plan ;
- de jouer un rôle d'audit interne ;
- de remplir des missions d'études et d'analyse dans des domaines variés.

Situation intéressante et avenir pour candidat ayant des qualités de réalisme et de contact humain.

*Ecrire sous référence LX 648 AM.*

IMPORTANT CABINET CONSEIL
EN MANAGEMENT - PARIS

Offre situation intéressante de

### CONSEILLER DE DIRECTION

Ce poste peut convenir à cadre supérieur diplômé grandes écoles ou équivalent, minimum 35 ans, ayant déjà assumé de larges responsabilités tant « opérationnelles » que « fonctionnelles ».

Il doit, en outre, être à l'aise dans les problèmes de formation.

Cette situation doit permettre à terme une position d'« ASSOCIE ».

*Ecrire sous référence DP 641 AM.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
périphériques et petits ordinateurs
PARIS - en forte expansion
offre situation intéressante et avenir à

### INGÉNIEUR ASSISTANT

#### A LA DIRECTION DE LA DIVISION INTERNATIONALE

Poste pouvant convenir à INGENIEUR DIPLOME A.M., BREGUET ou équivalent, ayant quelques années expérience commerciale acquise dans domaine similaire et si possible à l'exportation, désireux d'avoir une activité internationale impliquant de nombreux contacts et voyages.

Connaissance de l'anglais indispensable, autre langue étrangère souhaitée.

*Ecrire sous référence JY 637 AM.*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
en forte expansion - 200 personnes
70 km SUD-OUEST PARIS
offre situation intéressante à

### RESPONSABLE DE FORMATION

Il aura pour mission de promouvoir les stages extérieurs pour personnels tous niveaux, d'assurer les cours internes pour le personnel de fabrication, administrer et gérer l'ensemble de ce secteur, assurer les liaisons avec organismes spécialisés.

De formation générale supérieure, ayant des connaissances techniques équivalentes au niveau B.T.S. ou I.U.T., il aura une expérience indispensable de la vie industrielle ainsi qu'un intérêt très marqué pour les relations humaines.

*Ecrire sous référence NZ 650 CM.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
filiale groupe international PARIS
offre situation intéressante et avenir à

### INGÉNIEUR EXPORTATION

Ce poste peut convenir à INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE débutant ou ayant quelques années d'expérience professionnelle, disposant d'une bonne connaissance de la langue anglaise (la connaissance d'une deuxième langue étrangère serait appréciée).

Cette situation implique une activité intense de voyages et de négociations ainsi que la possibilité de séjours de plusieurs mois à l'étranger. Formation technique assurée.

*Ecrire sous référence KZ 638 AM.*

**etap** 4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue

offres d'emploi

# EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale de Matériaux de Constructions en Algérie

### INGENIEURS

| | |
|---|---|
| Génie civil. Etudes topographiques VRD conception ouvrages, planning et supervision travaux | REF 3101 |
| Etude béton armé et charpente métallique | REF 3106 |
| Céramiste organisation, production | REF 3116 |
| Géologue, reconnaissances de gisements (carrières) études des réserves qualitatives des terres (Formation mines) | REF 3118 |
| Hydraulicien, alimentation d'eau usine | REF 3138 |
| Mécanicien, entretien matériel TP, organisation gestion, rentabilisation | REF 3105 |
| Mécanicien, entretien matériel industriel, concassage, broyage, convoyage | REF 3153 |
| Electromécanicien, gestion d'équipements, études programmes d'investissements | REF 3117 |
| Electricien, études équipements industriels, expérience liants hydrauliques | REF 3123 |
| Chimiste, étude procédés fabrication liants hydrauliques | REF 3121 |
| Thermicien, équipements et procédés technologiques (eau-vapeur gaz) expérience céramique | REF 3126 |

Pour tous ces postes il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires. Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris
2, place de l'Albertine 1000 Bruxelles



Très dynamique Société Française leader dans les techniques et matériels d'exploitation des richesses sous-marines.

## jeune gestionnaire de haut niveau

HEC - MBA - ou équivalent. PARIS ANGLAIS

Il sera chargé de l'ensemble des aspects contractuels financiers et de gestion relatifs à des contrats d'un montant compris entre 40 et 100 millions de $

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

**Information Carrière SVP.11.11**

**Référence 381**

37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

NOUS SOMMES UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE LYONNAIS EN PLEINE EXPANSION, MEMBRE D'UN GROUPE EUROPÉEN. POUR FAIRE FACE A NOS ACTIVITÉS PARISIENNES, NOUS OUVRONS UNE DÉLÉGATION A NEUILLY-SUR-SEINE.
Nous cherchons

## un expert comptable chef de délégation

qui a pour mission de :
— reprendre et traiter les dossiers de révision et d'audit en cours,
— faire progresser l'activité de la delégation,
— gérer son bureau,
— choisir et animer son personnel.
En fonction des resultats,
il peut accéder à terme au poste de :
**DIRECTEUR DE DELEGATION**
Il doit avoir 35 ans minimum, une formation ESSEC, Sup. de Co., HEC ou équivalent, conjointement au diplôme d'expert comptable. Il a 5 ans minimum d'expérience dans un Cabinet d'expertise comptable et a de préférence pratiqué l'audit.
*Il possède bien l'anglais et si possible l'allemand.*
Les experts comptables intéressés peuvent établir un premier contact en envoyant leur candidature (ss réf. 2711 M) à Mme TESSIER.



ALEXANDRE TIC S.A.
10 RUE ROYALE-75008 PARIS
*membre de l'ANCERP*

POUR UN GRAND QUOTIDIEN NATIONAL
**le Directeur Commercial**
recherche

### UN CHEF DE PUBLICITÉ

— ce poste conviendrait à un jeune homme ayant :
— une expérience de la vente,
— une bonne connaissance de la publication de la presse,
— le sens des responsabilités et de l'organisation,
— le goût des contacts à niveau élevé.

La rémunération est en rapport avec l'expérience.
Adresser C.V. + photo et prétentions à :
REGIE PRESSE - Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15
ou Tél. pour R.D.V. au 538-24-22 poste 1702

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

# ingénieurs grande école PARIS
## ESE, ECP, A et M,...

*Faites le bilan de vos premières années de vie professionnelle : le laboratoire, la fabrication vous ont beaucoup appris, mais aujourd'hui vous souhaiteriez voir votre carrière évoluer vers des postes où la technique se mêle au commercial.*

*Et puis vous aimeriez une vie moins sédentaire, avec des contacts plus variés et où vous utiliseriez votre anglais.*

*Notre client, une Société industrielle américaine de grand renom, cherche à offrir à des ingénieurs comme vous une carrière.*

*Après une période de formation à ses techniques, il vous confiera des responsabilités dans son Service Après-Vente puis, assez rapidement, des postes d'ingénieurs de vente.*

*Écrivez-nous rapidement sous référence 60/31.*

*Les candidats que nous aurons retenus seront introduits auprès de notre client avant le 20 juillet 1974.*

**EUREQUIP**
*40, av. du Président Wilson, 75116 Paris*

---

## SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE GÉOPHYSIQUE
## « ALGÉO »

*Recherche pour son centre de formation de*
*HASSI MESSAOUD (SAHARA)*
*ALGÉRIE*

### 1°) TOPOGRAPHES - DIPLOMÉS

- *Diplômés d'une école spécialisée ;*
- *3 ans d'expérience. Connaissance en Topographie - sismique souhaitable ;*
- *Expérience dans l'enseignement topographique appréciée ;*
- *Salaire suivant compétence et nombreux avantages sociaux ;*
- *Lieu de travail : SAHARA - ALGÉRIE.*

### 2°) ÉLECTRONICIENS

- *Ingénieurs diplômés grandes écoles ;*
- *3 ans d'expérience ;*
- *Avoir enseigné dans la branche électronique ;*
- *Salaire suivant compétence et nombreux avantages sociaux ;*
- *Lieu de travail : SAHARA - ALGÉRIE.*

*Ecrire avec curriculum vitae détaillé en joignant copies des références à :*
*Société Algérienne de Géophysique*
*Rue Finaltéri*
*EL BIAR*
*ALGER.*

---

importante société française
RECHERCHE
## cadre commercial

Pour lui confier la responsabilité de son service ADMINISTRATION DES VENTES
- Gestion des commandes
- Etablissement des devis et des priorités
- Participation à l'élaboration du budget annuel et à l'établissement des programmes commerciaux.

Si vous avez au minimum 30 ans, une bonne formation commerciale et 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires, adresser votre C.V. sous réf. 3327 à M. A. BORDES - **C.D.S. CONSEIL ET DEVELOPPEMENT SOCIAL**
6, Place d'Estienne-d'Orves
75009 PARIS,
qui répondra rapidement à toute candidature.

---

COMPTEURS
Schlumberger

recherche
## jeunes ingénieurs
(MEME DEBUTANTS)

Si vous êtes intéressés par nos activités de mesure et de comptage, nous vous offrons de débuter votre carrière dans un de nos services d'études.

Vous serez rapidement mis en charge d'un projet dans l'un des domaines suivants :

MECANIQUE DES FLUIDES
ELECTRONIQUE AUTOMATIQUE
ELECTRICITE transformateur de mesure
MECANIQUE

Des postes à plus haute responsabilité vous attendent à l'intérieur du Groupe.

Jacques COUREAUD
se propose de vous informer avec plus de précisions sur simple demande que vous lui adresserez à
la Direction du Personnel
Compteurs SCHLUMBERGER
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

---

**Entreprise de Constructions Mécaniques**
(Ingénierie : machines textiles et spéciales), nous fabriquons et installons 50 % de notre production à l'étranger. Aux hommes que nous désirons nous adjoindre, nous réclamons :
- compétences techniques.
- sens des contacts.
- goût des responsabilités.

Nous recherchons :

## 1 chef de service technique
Ingénieur Mécanicien. Pour conception des machines et négociations avec la clientèle. (Réf. I.T.)

## 1 ingénieur chef de chantier
de formation mécanicien, il aura comme première tâche la responsabilité d'un important chantier de montage à l'étranger. (Réf. I.C.)

## 2 ingénieurs d'affaires
de formation mécaniciens, ils assureront les contacts avec la clientèle, l'un sur le secteur Europe, l'autre dans les autres pays. (Réf. I.A.)

## 2 chefs monteurs
pour assurer le montage et la mise en route de lignes de production en France et à l'Etranger. (Réf. C.M.)

Pour tout renseignement complémentaire, écrire (référence du poste à inscrire sur l'enveloppe), au :

cog **hébert conseil**
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, Paris 9e

---

Schlumberger

recherche pour son activité
ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
un
## directeur d'usine (Lyon)

Si vous avez déjà une première expérience d'une activité
GROSSE MECANIQUE

Si vous avez déjà celle de la gestion complète d'un ensemble industriel de moyenne importance.

Si vous êtes de formation supérieure, A.M. ou équivalent.

Veuillez adresser votre C.V. détaillé à :
Jacques COUREAUD
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

---

## CHEF DU PERSONNEL

Jeune, rodé à la gestion moderne du personnel d'usine (ouvriers, agents de maîtrise, cadres), désireux d'élargir le champ de ses responsabilités, peut se voir offrir le poste de

## CHEF DES RELATIONS HUMAINES
de l'usine de Montreuil (effectif : 950 personnes)

GENERAL FOODS FRANCE

INTERET : outre les activités classiques de la fonction et l'animation d'une équipe de 28 personnes S'INTEGRER A UNE JEUNE EQUIPE DE DIRECTION ANIMEE PAR UN DIRECTEUR SACHANT DELEGUER.

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2000 M. à François DOZOL.

DELTA CONSEIL 34, rue de miromesnil 75008 paris

---

## CONTROLEUR DE GESTION
### 70.000-80.000 F

Notre Société industrielle et commerciale fait depuis peu partie d'un groupe anglais important. Nous allons ainsi pouvoir accroître nos moyens de pénétration et renforcer nos structures.

Ce nouveau poste nous permettra donc, d'une part, de nous adapter à la procédure anglo-saxonne, d'autre part, de renforcer nos liens de communication avec notre nouvelle maison mère.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que dans un premier temps vous preniez la responsabilité de mettre en place le plan, les budgets prévisionnels, l'analyse des écarts.

Dans un deuxième temps, votre champ d'action devrait s'étendre à l'informatique et aux services comptables. Au-delà, nous espérons pouvoir vous en reparler plus tard.

Nous pensons qu'une solide expérience dans ces domaines ainsi qu'une formation de type HEC, ESSEC ou équivalent seront les atouts de votre réussite.

L'anglais est un « must ».

Pour un jeune, cette position peut être un tremplin.

Merci d'envoyer votre curr. vitae ss référ. 1.862,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

---

IMPTE SOCIETE INTERNATIONALE
en expansion constante
**dans les activités métallurgiques des non-ferreux**
recherche

## DIRECTEUR TECHNIQUE
### DE HAUT NIVEAU

Situation d'avenir dans le cadre d'une
**DIRECTION GENERALE de groupe**

Ecrire sous No 56551 - CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra - PARIS 1er, qui transmettra.

---

## Invitation à gagner plus de 100.000 F/an comme ingénieur commercial (chez Cegos – Tymshare)

Notre métier : mettre à la disposition des grandes entreprises notre réseau d'ordinateurs (par l'intermédiaire de terminaux téléphoniques) et notre bibliothèque de programmes.

Chez nous, un ingénieur commercial qui gagne 100 000 F l'an (hors frais) n'est pas une "vedette" - il réussit, sans plus.

Toutes les informations qui peuvent vous être utiles (le poste, l'entreprise, ses gens, ses chiffres, son métier, etc.) font l'objet d'un dossier détaillé qui vous sera envoyé par retour de courrier, sur simple demande à l'adresse ci-dessous. C.V. inutile pour l'instant. Sachez seulement que nous attacherons plus d'importance au sens de la vente et à la capacité de contacts à haut niveau qu'à l'étendue des connaissances en matière de time-sharing ou même d'informatique. Il suffit que vous ne soyez pas rebuté par le vocabulaire technique. Et que vous ayez une carte de visite, une enveloppe et un timbre.

timesharing

**106 bureaux de la Colline – 92213 Saint-Cloud.**

---

C.G. DORIS

Très dynamique société Française leader dans les techniques et matériels d'exploitation des richesses sous-marines recherche pour participer à des contrats importants d'ENGINEERING et CONSTRUCTIONS OFF SHORE.

## ingénieurs expérimentés
PARIS ANGLAIS

**génie civil**
10 ans d'expérience pour prendre la responsabilité complète d'un projet.

**béton précontraint**
Il participera aux études et supervisera en équipe la construction de structures.

**mécanique des sols**
Ayant deux ans d'expérience de la mécanique des sols et une connaissance souhaitée de l'utilisation des méthodes éléments finis sur ordinateur.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 378

37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

---

## TRAVAILLEZ DANS UNE ACTIVITE EN EXPANSION RAPIDE

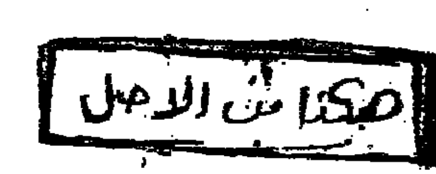
De nouvelles inventions françaises font l'objet d'importantes commandes pour l'équipement des champs pétrolifères en mers profondes. (OFFSHORE)
Un grand développement est à prévoir.
Nous recherchons DEUX

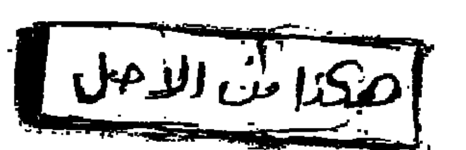
## INGENIEURS CONFIRMES

pour assister le Chef du Bureau d'Etudes
- structures navales
- gros équipements mécaniques spéciaux

Accès possible à responsabilités elevées après preuve capacités.
ANGLAIS EXIGE.

*Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à :*
*PUBLIPRESS (sous Réf. No 4142)*
*31, boulevard Bonne Nouvelle 75002 PARIS*







offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

C.G. DORIS

Très dynamique société Française leader dans les techniques et matériels d'exploitation des richesses sous-marines, recherche pour participer à des contrats importants d'ENGINEERING et CONSTRUCTIONS OFF SHORE.

## JEUNES INGENIEURS

**Diplômés de grandes Ecoles**

PARIS-ANGLAIS

Intégrés à des équipes de projet, ils seront formés à un rôle ultérieur de coordination des travaux d'étude et de réalisation — ou affectés à des missions spécialisées d'Etudes et d'essais, en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes.

Toutes informations sur cette offre seront données

Information Carrière SVP.11.11

confidentiellement au téléphone par INFORMATION CARRIERE SVP 11 11 de 9h à 18h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

**Référence 379**

37, Rue du Général Foy 75008 Paris

---

PARIS - 140.000 F

## DIRECTEUR GÉNÉRAL
### UN STRATÈGE COMMERCIAL EFFICACE

Société industrielle française, nous faisons partie d'un Groupe multinational européen — C.A. 700 millions de francs — d'excellent renom technique, spécialisé dans le conditionnement d'air : installations et appareils. Implantés en France depuis de nombreuses années, nous réalisons des installations de climatisation et nous commercialisons des matériels conçus et fabriqués dans les diverses sociétés de notre Groupe. A court terme, nous prévoyons d'étendre notre gamme de production et d'élargir notre champ d'action commercial, aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications de nos procédés.

Notre but : doubler notre C.A. dans les 4 ans.

Votre rôle : être le patron d'une affaire, réaliser une politique commerciale bien élaborée et, sur cette base, saisir toutes les opportunités de développement, négocier à niveau élevé, animer une équipe technique très valable, assurer une bonne gestion.

Nous souhaitons confier ces fonctions à un homme actif, doué d'imagination commerciale, de formation supérieure — ingénieur Grande Ecole, HEC... — n'ayant pas moins de 38 ans.

Nous lui demandons d'avoir dirigé et développé une entreprise moyenne ou un département important d'une grande société (Biens industriels). Nous apprécions vivement la connaissance et la pratique des techniques de conditionnement d'air.

sélé CÉGOS

Veuillez adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et curriculum vitae, sous référence M. 71.339. — Vous serez reçu dans la semaine du 8 juillet. 33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

---

SOCIETE INTERNATIONALE
SIEGE REGION PARISIENNE
recherche
pour la FRANCE

## CHEF DE VENTE

**bilingue français - anglais**

Expérience vente composants électroniques ou formation technique souhaitée mais non obligatoire pour : diffusion matériel destiné à l'industrie électrique et électronique.

Adr. C.V et photo récente à nº 6200 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

---

IMPORT. ENTREPRISE PRES MONTPARNASSE recherche pour son centre de calcul important IBM 370 s/V51

### CHEF D'EXPLOITATION

ayant aptitude au commandement

### PROGRAMMEUR SYSTÈME

pour assurer maintenance chaine de programmes. Les deux postes exigent plusieurs années d'expérience programmation IBM 360 et bonne pratique Assembleur et Cobol.

Adresser curriculum vitae détaillé à S.E.S.S.I.O.N., 30, rue Croix-des-Petits-Champs. 75001 PARIS.

---

VOUS CONNAISSEZ l'analyse l'exploitation les transmissions
VOUS SAVEZ DIRIGER

**VOTRE ÉQUIPE VOUS ATTEND**

MS — C.V. manuscrit. Dir. TECHNICO-COMMERCIALE 197, rue de Bercy. 75582 PARIS, CEDEX 12.

---

### RÉGIE-PRESSE

recherche pour animer cellule trésorerie

**HOMME 25 ans minimum**

poste conviendrait à gradé de banque CLASSE II ou III ou COMPTABLE expérience similaire

Ecr. REGIE-PRESSE, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 538-24-22, poste 1745, ou se présenter : Service du Personnel, heures de bureau.

---

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

recherche :

## un ingénieur informaticien

ayant la pratique des mini-ordinateurs et des systèmes temps réel. Anglais lu courant.

Lieu de travail : PARIS-SUD.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous nº 56842 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra Discrétion et réponse assurées.

---

Nous sommes la filiale française d'une société multinationale implantée dans le monde entier, et notre croissance est enviée par nos concurrents. Voulez-vous être le

## directeur de marketing

que nous souhaitons intégrer à notre équipe de Direction ?

**L'homme que nous engagerons** a au moins 32 ans et est diplômé de l'enseignement supérieur. Et surtout, c'est **un vrai professionnel** du marketing. Son expérience ? C'est celle du monde **AGRICOLE** ou **VETERINAIRE**, acquise dans l'une des industries auxiliaires de l'agriculture (engrais, machinisme agricole, ...). Enfin, il parle couramment l'anglais.

**Nous lui proposerons**, en collaboration avec les services concernés, tant en Europe qu'aux Etats Unis, de coordonner le lancement de nouveaux produits et de prendre en charge la promotion des produits existants. Bien entendu, les portes de notre organisation internationale seront ouvertes à un candidat d'envergure......

Les personnalités intéressées peuvent adresser leur dossier de candidature avec C.V. et photo à No 56.890 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

SOCIETE d'EDITION BANLIEUE SUD de PARIS recherche

## assistant(e) au service du personnel

Animation et gestion du système de formation et de promotion (élaboration de tests d'embauche et de promotion, suivi du plan de formation continue, etc.).

**Qualifications :**

- 25 ans minimum
- Licence d'anglais appréciée
- Expérience pédagogique
- Aptitude marquée aux contacts personnels

Adresser curriculum vitae et prétentions sous réf.53946 à Havas Contact 156 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

---

## relations humaines et sociales

Groupe industriel parmi les 10 premiers français, nous recherchons pour l'une de nos usines de 1.000 personnes en région parisienne le responsable des affaires humaines et sociales.

La croissance économique rapide du marché et de cette usine nécessite auprès de son directeur une personnalité apportant l'expérience d'une gestion dynamique du personnel, de l'amélioration des conditions de travail en usine et des négociations sociales. Il sera aidé par une équipe de 20 collaborateurs chargés de la qualification, du recrutement, de la formation, des rémunérations.

Ecrire sous référence 437
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS -

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

cherche

## Deux Sous-Directeurs de succursale région Est de la France (Réf. 1-74-06 M)

**Ces postes exigent :**

- une formation supérieure et une parfaite connaissance des techniques bancaires ;
- une très forte personnalité sachant s'adapter aux problèmes humains et aux relations tant au niveau du personnel de la succursale qu'auprès de la Direction Générale ;
- un excellent contact auprès de la clientèle et un tempérament d'animateur commercial axé en particulier sur le développement de la clientèle privée ;
- un esprit d'organisation et de méthode ;
- d'avoir à assumer des responsabilités commerciales et d'encadrement ;
- *d'être bilingue français-allemand.*

***Lieu de résidence : région Est de la France.***

## Un Chef de Service Contrôle attaché directement à la Direction Générale (Réf. 2-74-06 M)

***Il sera responsable :***

- de la coordination de l'équipe de contrôle actuelle en place ;
- de l'étude de méthodes de contrôle plus élaborées ;
- de l'établissement de plans d'interventions tant au niveau des services du siège que des agences et succursales.

**Ce poste conviendrait à :**

- un diplômé sciences économiques ou formation équivalente ;
- un candidat possédant :
  - un sens de l'organisation ;
  - une parfaite connaissance comptable et administrative ;
  - une solide formation des techniques bancaires ;
  - un excellent contact humain.

Le candidat devra être bilingue français-allemand.

**Lieu de résidence : Paris.**

Envoyer C.V. manuscrit en rappelant la référence du poste à **SOGENOR SELECTION**, 13, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

---

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche :

### CADRE FONCTION PERSONNEL

pour prendre en charge la responsabilité du service

### EMPLOI - FORMATION

d'un établissement de 500 personnes dont il pourra rapidement devenir le **Chef du Personnel.**

Le poste peut convenir à un jeune cadre de formation supérieure ayant quelques années d'expérience en recrutement, formation, relations sociales ou gestion du personnel et désireux d'élargir ses responsabilités à l'ensemble de la fonction personnel.

Il est offert un travail d'équipe dans une société dynamique.
Le poste se situe, dans un premier temps, à Paris-15e et sera transféré dans la région de Versailles dans un an.

Adr. C.V. dét. avec photo et prétentions à Nº 56.956, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Il sera répondu à toutes les candidatures.
*DISCRETION ASSUREE.*

---

## SPÉCIALISTE TUYAUTERIES
### FORMATION INGÉNIEUR — PARIS

**● L'HOMME RECHERCHÉ**

— Minimum 30 ans,
ayant 3 à 5 ans d'expérience VECUE DU COTE DE L'ENTREPRISE dans le domaine équipement, utilités, réseaux fluides, tuyauterie industrielle, chauffage central, etc.
— DESIREUX DE VALORISER CETTE EXPERIENCE EN ELARGISSANT LE CHAMP DE SES RESPONSABILITES (ENTREPRENEUR au sein de l'ENTREPRISE)

**● LA SOCIÉTÉ**

**PROTEC FEU**

au tout premier rang des sociétés spécialisées dans les installations d'extinction automatique d'incendie (Sprinklers) QUI en raison de son EXPANSION CONTINUE a désormais la taille voulue pour se structurer EN UNITES AUTONOMES A TAILLE HUMAINE

**● LE POSTE**

Après formation à nos techniques (simples mais délicates à mettre en œuvre) et à notre organisation, ETRE RESPONSABLE d'une de ces UNITES, AVEC TOUS LES MOYENS MODERNES POUR CONTROLER VOTRE GESTION

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous réf. 1984 M. à FRANÇOIS DOZOL.

DELTA CONSEIL — 34, rue de miromesnil 75008 paris

---

## responsable de la gestion des assurances du groupe

Nous sommes un important Groupe français multinational et notre C.A. est de 900 millions. Notre croissance rapide prévoit, sur dix ans, un doublement du C.A. et des bénéfices tous les 2 ans.

Nous cherchons un Responsable de haut niveau, qui sera chargé de la Gestion des Assurances du Groupe et de l'organisation des conseils et assemblées.

Cet homme âgé de 30 ans a une formation juridique élevée. Il a également acquis une expérience similaire dans un cabinet de courtage d'assurances.

Adressez votre c.v. détaillé sous réf. 41300 à Havas Contact, 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

Associé à un des plus importants

**groupes pharmaceutiques**

mondiaux, un des vingt premiers laboratoires en France, recherche

## DIRECTEUR DES VENTES

Il sera responsable de l'animation et de la gestion d'une équipe de plus de 120 personnes, de sa formation et de son perfectionnement de l'évolution d'un chiffre d'affaires dépassant 100 millions H.T., du lancement de nouveaux produits mis au point par un Centre de Recherches d'importance internationale.

Ce poste convient à un homme expérimenté dans la direction et l'animation des ventes et ayant des connaissances en marketing moderne, un homme qui soit dynamique, créatif et veuille progresser dans une société dirigée par une équipe jeune tournée vers la réussite.

Adresser votre dossier de candidature avec photo sous réf. 9510, à
C. Jacquemain - B. Krief Sélection
1, rue Danton - 75006 Paris
Discrétion assurée

offres d'emploi

GROUPE SICO SOCOJI
Fabrication de pièces automobiles d'origine - Notoriété nationale et internationale - en pleine expansion recherche pour SURESNES :

## CADRE ADMINISTRATIF

**Adjoint à la Direction Générale**

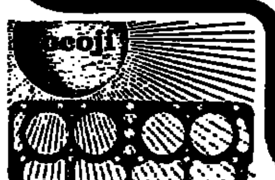
35 ans minimum, Haute potentialité ayant :
- expérience de la moyenne industrie, de préférence dans la transformation des métaux,
- connaissances confirmées en personnel, achats, comptabilité et commercial.

## INGENIEUR

**Adjoint à la Direction Générale**

35 ans minimum, Technicien de grande qualité ayant expérience confirmée dans le travail des métaux en feuille à différents niveaux : PROTOTYPES. B.E. METHODES. OUTILLAGES. FABRICATION.

Après Informations et Stages dans les services, des Missions leur seront confiées par la Direction Générale en vue de les conduire respectivement à la Direction Administrative pour l'un et à la Direction Technique pour l'autre.




Adress.lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé et photo à M.GLADINES - SICO - SOCOJI - 44 bis, rue Carnot 92150 Suresnes.

---

**PARIS** **90.000 F**

SOCIETE MULTINATIONALE QUI FABRIQUE ET VEND DES BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL
(créée en 1972 - C.A. 75 M.F. H.T. - + 30 % par an)
recherche

deux hommes formation commerciale supérieure.
Anglais indispensable

## • CHEF DU SERVICE ÉTUDES ET ADMINISTRATION COMMERCIALES

Référ. 6.324 X

pour mettre en place :
— une gestion prévisionnelle commerciale (budgets, définition de stratégies, ...) ;
— un système d'administration des ventes.
Expérience de 5 à 10 ans de la gestion commerciale et de la vente de biens industriels.

## • CONTROLEUR DE GESTION

Référ. 6.325 X

devant au préalable assurer la mise en place des éléments nécessaires (comptabilité analytique, plan, rentabilité des investissements).
Expérience d'au moins 5 ans de la gestion industrielle.



Pour informations complémentaires, écrire ou téléphoner à SELPE, 38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. Tél. : 387-55-09, poste 261.

SELPE

---

IMPORTANT GROUPE HOTELIER
recherche
pour son principal établissement (500 employés)

## Chef du personnel et des relations humaines

- Il travaillera en collaboration avec la Direction Générale.
- La fonction nécessite un homme âgé d'au moins 30 ans, ayant une expérience de 3 ou 4 années dans un poste similaire.
- Une connaissance de l'hôtellerie sera appréciée.
- Ce poste peut déboucher vers une responsabilité au niveau du groupe.
- La rémunération ne sera pas inférieure à 60.000 F. annuels.

Adresser C.V. manuscrit & photo s/réf.1610 à
Pierre LICHAU SA
10, rue de Louvois - 75063 Paris cédex 02 q.tr.

---

**PARIS** **F. 90.000**

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
qui fabrique et vend des
BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL
(créée en 1972 - C.A. 75 M.F. H.T. - + 30 % par an)
recherche

## CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

pour :

— Définir et proposer les politiques d'approvisionnement et de transport de matières premières industrielles sur des marchés internationaux très compétitifs.

— Négocier des contrats internationaux de haut niveau.

— Mettre en œuvre ces politiques et suivre les réalisations (voyages outre-mer nécessaires).
— Mettre en place une gestion prévisionnelle des approvisionnements et des décaissements en résultant.

Expérience de 5 à 10 ans dans des domaines comparables.
Formation supérieure souhaitée.
Anglais indispensable.

Ecrire N° 55.573,
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres d'emploi

**DIRECTION GÉNÉRALE**

## DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un groupe important qui a su créer et développer un Etablissement d'Enseignement Supérieur de grande notoriété, formant de futurs Cadres et Cadres Supérieurs pour l'Industrie, recherche le Directeur Général de cet Etablissement.
Il aura comme mission de donner au développement assuré de cet Etablissement les orientations optimales pour adapter les diverses formes d'Enseignement et de Recherches à l'évolution technologique des entreprises.
Il devra, au plan régional et national, favoriser des échanges fructueux avec le monde économique et universitaire pour promouvoir l'établissement.
Il aura la responsabilité entière de la gestion et participera à l'engagement des enseignants et des collaborateurs et au choix des programmes.
Ce poste de tout premier plan intéresse un homme de grande qualité, ayant de préférence une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et qui, en plus d'une expérience industrielle réussie à un niveau de Direction, a manifesté son intérêt pour les problèmes de l'enseignement.
La rémunération proposée et les avantages sont très intéressants.
Région parisienne. Proximité villes universitaires.

sélé CÉGOS

La plus entière discrétion est garantie par SELE-CEGOS, chargé de cette intervention.
Veuillez écrire sous référence M. 75.168.
33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

---

## audit interne

**65.000 F +**

Une Société Américaine, implantée sur l'Europe crée un poste fonctionnel qui conviendrait à un homme de 28 ans minimum, ayant deux à quatre ans d'expérience d'audit dans un cabinet ou au sein d'une Société Internationale.

Ce cadre devra suivre et améliorer les procédures et assurer le contrôle dans les différentes filiales du groupe notamment en France et en Belgique.

Pour réussir, il doit avoir de solides connaissances comptables et fiscales, des qualités d'organisateur, et être mobile.
Il est indispensable de savoir rédiger en anglais.
Le poste est à pourvoir à Paris.
Le groupe offre à un candidat de valeur de réelles perspectives de développement.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence : 1848 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
**BERNARD KRIEF SELECTION**
1, rue Danton, 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

---

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

**Constructeur en Mini-Informatique**
recherche pour Paris et Province

## DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

**MISSION :**

Prospection - promotion - vente sur marché :
— télécommunications ;
— transmissions de données ;
— saisies de données ;
— petite gestion scientifique de mini-ordinateurs temps réel.

**PROFIL :**

Expérience commerciale minimum de 2 ans.
Connaissance approfondie des mini-ordinateurs et applications.

Connaissance du marché informatique, habitude des actions de pénétration clientèle et négociations à haut niveau.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo, en précisant niveau de rémun. act. sous le n° 50.832, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

GROUPE LEADER
INDUSTRIE PANNEAUX BOIS
recherche pour
DEPARTEMENT EXPORTATION

## COLLABORATEUR

- Minimum 25 ans,
- Pratique courante de l'Anglais,
- Italien souhaité.
- E.S.C. ou similaire,
- Situation d'avenir pour jeune, ambitieux.
- Résidence Normandie

Ecrire avec CV, photo et prétentions à Pierre LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra. (sous référence 6646).

Pierre Lichau s.a.

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
1,4 MILLIARD DE C.A.,
14.000 PERSONNES,
8 UNITES DE FABRICATION

recherche

POUR LA DIRECTION ORGANISATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION

## CHEF DE DÉPARTEMENT GESTION INDUSTRIELLE

— Son expérience devra être confirmée dans le domaine de la gestion de production et des fonctions annexes. (Approvisionnement, distribution, logistique...)
— Une compétence informatique est indispensable.
— La connaissance des techniques PROCESS sera appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 4.581, à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

---

offres d'emploi

**SNCF**

## 157 emplois dans ses bureaux d'études "Equipement"

Recrutement par Concours des 24, 25 et 26 septembre (Pas de diplôme exigé - Niveau terminale C ou E).
Connaissances en dessin nécessaires.
Hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans.
Salaire mensuel brut de début : 2300 F environ.
Carrière intéressante. Emploi stable.
Avantages sociaux.
Pour renseignements et inscriptions avant le 5 septembre s'adresser à M. le Directeur (Département du personnel) :
- Direction de l'Equipement : 42 r. de Châteaudun, Paris 9e (72 postes)
- Réseau EST : 13 r. d'Alsace, Paris 10e (16 postes)
- Réseau NORD : 18 bis r. de Dunkerque, Paris 10e (9 postes)
- Réseau OUEST : 20 r. de Rome, Paris 8e (7 postes)
- Réseau SUD-OUEST : 1 place Valhubert, Paris 13e (35 postes)
- Réseau SUD-EST : 20 boulevard Diderot, Paris 12e (18 postes).

HAVAS CONTACT

---

GROUPE BANCAIRE DE PREMIÈRE IMPORTANCE
recrute
pour son Agence de CHELLES (77)

## ATTACHÉ DE DIRECTION CRÉDIT AUTOMOBILE

**Ses fonctions :**

— assumera la responsabilité du Département « Crédit Auto », sous l'autorité du Directeur d'Agence ;
— sera chargé des relations extérieures avec les concessionnaires de marques importantes ;
— devra avoir un impact commercial à tous les niveaux, le souci de la production et de la rentabilité ;
— devra développer par une prospection personnelle un chiffre d'affaires existant.

**Il est demandé :**

— une bonne formation générale et commerciale ;
— un esprit d'équipe et un dynamisme permanent ;
— de sérieuses références dans un poste similaire et des connaissances bancaires.

**Il est offert :**

— position cadre ;
— voiture de fonction ;
— avantages bancaires et de larges possibilités dans un groupe en pleine expansion.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : ARCHAT, 34, bd Haussmann. — 75009 PARIS (sous référence OV 276), qui transmettra.
Discrétion assurée.

---

## ADMINISTRATION DES VENTES

ORSAN, premier fabricant européen de produits (glutamate et dérivés) destinés aux industries alimentaire et pharmaceutique ; en forte et régulière expansion, 80 % du chiffre d'affaires à l'exportation, recherche pour son siège à Paris, un Cadre qui, relevant directement du Directeur Commercial, supervisera et coordonnera l'activité du secrétariat commercial (établissement des contrats, correspondance avec clientèle...). Il sera responsable du suivi de ces contacts, du planning des commandes et des liaisons avec l'usine, située dans la Somme, qui assure la facturation et les expéditions.

Ce poste intéresse un candidat ayant une formation ESC par exemple, une expérience d'au moins 3 ou 4 ans de gestion commerciale, une connaissance parfaite de l'anglais, et si possible de bonnes notions d'allemand.

sélé CÉGOS

Envoyer lettre manuscrite, C.V. dét. mentionnant niveau de rém. actuelle sous référ. M. 11.948. Discrétion totale assurée.
33, qu. Gallieni, 92158 Suresnes.

---

offres d'emploi

DOW

## DOW CHEMICAL FRANCE

The European engineering and construction services Bureau of the Dow Chemical Company is located in the centre of Rotterdam - The Netherlands.
This Bureau is responsible for the design and construction of the multimillion DLR U.S expansions of chemical plants throughout Europe that have been scheduled by the Dow Chemical Company for the years to come.
People assigned to these functions will be based in Rotterdam - Travelling to sites will be part of these jobs.

Below functions are to be filled.

## PROJECT ENGINEERS

X - CENTRALE - MINES - ESE - AM Male and Female

Their duties will consist of supervising and coordinating all activities of various specialists - Related to engineering - Procurement and construction of petrochemical projects.

Engineers - Mechanical - Civil - Electrical - Instruments piping.

Engineers - In their various specialisms will be responsible for the design of petrochemical plants for initial planning to tender preparation.
Critical path planning and computer aided design are a feature of all major projects.
Familiarity with European and American codes and standards is required.

We offer salaries commensurate with experience and ability - and competitive fringe benefits.
Initial interviews will be held in Paris.

Interested parties are requested to contact the below address :

Dow Chemical France Employee Relations Department
64, rue du Ranelagh - 75016 Paris - Phone : 504.30.94

PA SVP

---

## BANQUE HERVET

recherche
dans le cadre de son expansion

- POUR SA DIRECTION COMPTABLE A BOURGES (18)

### CADRE

niveau expertise comptable (minim. DECS), ayant plusieurs années de pratique dans une entreprise ou chez un Expert Comptable.

- POUR SON DÉPARTEMENT FINANCIER A PARIS

### ADJOINT AU DIRECTEUR

ayant l'expérience de la gestion Titres, pour être chargé de l'animation commerciale de son réseau.

- POUR SON DÉPARTEMENT IMMOBILIER A NEUILLY-SUR-SEINE

### CADRE

Diplômé Grande Ecole ayant l'expérience de la gestion juridique et financière des programmes immobiliers.

### GRADÉ

ayant l'expérience de la négociation immobilière.

- POUR LA RÉGION PARISIENNE

### CADRES D'EXPLOITATION

CONFIRMÉS
ayant l'expérience des relations avec la clientèle et souhaitant assumer des responsabilités commerciales.

Adresser curric. vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions, à Direction du Personnel - B.P. 154. 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ALLEMAND DE PRODUITS CHIMIQUES EN PLEINE EXPANSION
recherche pour le 1.9.1974.

## 2 Technico commerciaux

pour la vente de désinfectants dans l'industrie alimentaire, cosmétique et pharmaceutique.
- Niveau I.U.T. Chimie ou licence ès Sciences,
- notions d'Allemand appréciées,
- voiture de société,
- 13ème mois.

Les candidats seront convoqués 1ère semaine de juillet.

Adresser C.V. photo et prétentions à
Goldschmidt France S.A.
Avenue Charles de Gaulle
78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau s.a.




---

ENGINEERING PARIS

Dans le cadre de son expansion, la Direction Exportation de la filiale Engineering d'un puissant groupe industriel français recherche

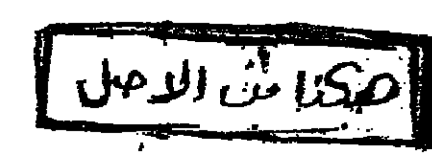
## INGÉNIEUR

**Grande École**

pour lui confier de multiples missions dans le cadre d'une fonction de coordination technique et commerciale, réclamant à la fois des compétences techniques (conception de systèmes à base de mécanique) et des qualités de négociation et d'organisation du travail.
Ce poste, opérationnellement généraliste, nécessite cependant une solide expérience acquise si possible dans une entreprise de construction d'usines clefs en main (Génie Civil, équipement).
ANGLAIS FLUENTLY.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 143 M à :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.



## offres d'emploi

# inspecteur EXPORT

- Nous créeons de nouveaux postes d'INSPECTEURS qui auront à gérer leur secteur respectif et à produire l'animation, le contrôle et la sélection de nos agents.
- Nous diffusons des produits qui sont des biens d'équipements mécaniques

Ce poste intéresse des
PROFESSIONNELS DE LA VENTE
confirmés, parfaitement bilingues (anglais, allemand ou espagnol).

- *début 70.000 F au moins,*
- *base : PARIS*

Adresser CV et photo s/réf. 13.155/M à :
s.n.p.m 100, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

---

# TRÉSORIER

**40.000-50.000 F**

GROUPE INDUSTRIEL
au C.A. de 300 millions de francs
PARIS (Lyon-Austerlitz)
recherche un TRÉSORIER

- De formation et d'expérience bancaire de préférence, il aura pour mission d'optimiser la trésorerie du Groupe.
- Le poste est à créer au sein de la Direction Financière.
- Il sera assisté pour sa mise en place par une équipe de conseils.
- Situation évolutive pour candidat de valeur.

Adresser C.V. et photo sous référence 3383 à : PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09 qui transmettra.

---

# cadre de direction 100 000 F+

## Courtage en Assurances

Important Cabinet Parisien recherche un Cadre de haut niveau, âgé de plus de 35 ans, capable de prendre en charge l'administration de l'ensemble de l'Entreprise et de faire face à des tâches commerciales complexes.

Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir (Anglais courant). De bonnes connaissances juridiques et une indispensable expérience technique du courtage en Assurances lui permettant de dominer les problèmes touchant aux branches " responsabilité civile, pertes d'exploitation et incendie ".

Les responsabilités et la rémunération de ce poste d'avenir sont appelées à croître substantiellement et les fonctions à évoluer à moyen terme vers celles de Directeur Général.

Voiture de fonction.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 8333/M, à :
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor-Hugo – 75116 Paris

---

# JEUNE INGÉNIEUR DE TRAVAUX

## BATIMENT - GÉNIE CIVIL

PEUT TROUVER (si il a déjà quelques années d'expérience polyvalente) un poste d'avenir dans une solide Entreprise régionale ayant une politique de développement rationnelle.
DANS UN PREMIER TEMPS il créera le Bureau des Méthodes et l'animera.
ENSUITE, grâce aux connaissances acquises sur l'Entreprise, il sera à même d'améliorer l'organisation du service Travaux.
En cas de réussite, ce poste débouche naturellement sur la

## DIRECTION TECHNIQUE

POSTE DANS PETITE VILLE (20.000 hab.)
100 kilomètres EST PARIS
Logement facilité

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous réf. 1981 M à :
François DOZOL

DELTA CONSEIL
*34, rue de miromesnil 75008 paris*

---

FILIALE FRANÇAISE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
POUR SON SIEGE A PARIS

# UN CHEF COMPTABLE

**qui sera responsable de la comptabilité générale (fiscale, sociale) et de gestion.**

**Le candidat retenu devra :**
- Avoir 28 ans minimum
- Etre titulaire d'un diplôme HEC, ESSEC ou E.S.C. ou d'expertise comptable avec une expérience profonde acquise dans un poste similaire
- Avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise

Ecrire nº 8.698, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

# GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES

installé à Maine-Montparnasse - Paris (15e)
recherche

## ATTACHÉ DE DIRECTION

### Département Immobilier

30 ans minimum, licencié en droit.
Expérience de gestion immobilière.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 30.017.
LA POPULAIRE VIE-IRD, 11-13, sq. Max-Hymans. 75741 PARIS CEDEX 15.

---

## offres d'emploi

# JEUNES INGÉNIEURS

## (T.P., CENTRALE, A. et M., PONTS)

L'entreprise (Bât. T.P.) est un des leaders de la profession. Son développement est assuré grâce à la diversification de ses activités et à sa décentralisation régionale

Nous faisons davantage confiance aux potentialités de chacun qu'à l'expérience acquise.

Nous vous proposons de « démarrer » soit dans la fonction technique (étude de structures, préparation et lancement de chantiers), soit directement dans la conduite des travaux.

Pour un premier contact, adressez votre curriculum vitae et photo sous réf 6.663 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, r. Marengo, 75001 Paris, qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
NÉERLANDAIS
recherche pour la FRANCE

# COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

30 ANS MINIMUM
pour introduire produits désinfection et nettoyage dans industrie alimentaire (brasserie en particulier). Une expérience dans ce domaine est indispensable Formation en biochimie souhaitée (écoles de chimie, laiterie, brasserie, etc.).

Poste à pourvoir à PARIS. Déplacements fréquents Notions d'anglais indispens., allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo récente à nº 97.000, E U P A C,
34, rue Balard, 75015 PARIS, qui transmettra.

---

## SURMELEC

(Groupe Thomson-Brandt)
recherche

# DESSINATEUR

ETUDES 1 ou ETUDES 2

pour travaux industrialisation de produits.
Expérience antérieure de 2 ans dans poste similaire exigée.
Se présenter ou écrire
74, rue du Surmelin, Paris-20e.

---

## PROGRAMMEURS

COBOL

# 27 F L'HEURE

SRS 66, rue de Provence (9e) 2e ETAGE GAUCHE.

---

# TRACTEL S.A.

LE CREATEUR DES « TIRFOR » et « JOCKEY »
recherche pour promouvoir l'étonnant

## ESCALADEUR 012

ECHELLE à plate-forme de travail : 4, 6, 8, 10 et 12 m. en alliage léger (sûre, stable et très pratique),
OUTIL INCOMPARABLE pour second œuvre bâtiment et artisans peintres, poseurs d'enseignes, tous services entretien d'usines.

# 2 JEUNES VENDEURS DÉMONSTRATEURS

pour DEMONSTRATIONS et VENTE en REG. PARIS.

2.000 F (X 13) + % s/ventes
(2.500 F garantis 6 mois)
Frais repas.
AUTO par TRACTEL.

Lettre manuscr., C.V. détaillé et phot. (ret.) ss référ. 2057 à
**sélection conseil** 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

---

BANLIEUE OUEST
(desservie R.E.R.)
Importante Industrie fabrication

## MATERIEL SCIENTIFIQUE

Le leader de sa profession
offre
bonne situation stable à

# INGÉNIEUR

service EXPORTATION
formation I.N.S.A. ou similaire éventuellement débutant.
Langue anglaise absolument indispensable, allemand souhait.

Il sera répondu à tte let. man. accompagnée C.V. détail, adr. à
B.E.O (Réf. 5.930), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRET. ABSOLUE ASSUREE.

---

## GROUPE INDUSTRIEL DE 1er PLAN

BANLIEUE SUD-EST
recherche

# CHEF SERVICE I.B.M. 3

Expér. comparable souhaitée.
Aptitudes pr assurer démarrage prochain du télétraitement.

Avant. socx. Gratifications ann. Vacances août 1974 assurées.

Env. C.V. détaillé et prétentions nº 56.462, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
en constante expansion
recherche banlieue Ouest

## CHEF DE SERVICE ACHATS

35 ans minimum
chargé de l'achat des matières premières à cours fluctuants et des matières de conditionnement.

Expér. industrielle indispens.
Salaire intéressant.

Env. C.V. dét., photo, prétent., s/réf. 6060 à J. G. Manzione, 10, rue l'Evangile, Paris-18e.

---

## offres d'emploi

## INDUSTRIE DU BOIS

recrute

# INGÉNIEUR COMMERCIAL

devant animer un secteur de vente et promouvoir des produits orientés sur le bâtiment auprès d'architectes et entreprises pilotes.

Nous recherchons un Cadre ayant soit une formation technique, soit une expérience de chantier ou de Bureau d'Etudes.

Déplacement une semaine sur deux.

Possibilités de promotion dans une société importante (C.A. 73 : 450 millions de nouveaux francs).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la *réf. 6.650 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois,* 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

# FONCTION PERSONNEL

La Société est un groupe industriel National (C.A. : 1 milliard 1/2 Frs) au 1er rang dans son secteur d'activité.

Notre réussite est fondée sur la priorité que nous donnons au choix et à la promotion des hommes.

Nous offrons à un jeune cadre (Psycho-Sciences-Po, Sup. de co) la possibilité de démarrer sa carrière dans notre Direction du Personnel (PARIS)

Au départ, il lui sera confié des missions de recrutement (Cadres et Techniciens) où il pourra acquérir une bonne maîtrise de l'entretien, d'appréciation et une connaissance élargie des fonctions de l'Entreprise ; ce qui lui sera nécessaire pour évoluer.

Adresser C.V. et photo sous références 6664 à ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui trans.

---

## IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.

recherche pour travaux de viabilité

1) POUR REGION EST

# 1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ

possédant une solide expérience de chantier dans cette spécialité.

# 1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour service Etudes de Prix.

2) POUR REGION PARISIENNE, DEPARTEMENTS DE L'EST

# 2 JEUNES INGÉNIEURS

OU

# TECHNICIENS SUPÉRIEURS

désirant se créer situation.

Ecrire sous référ. 6.843 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra
DISCRETION ASSUREE.

---

HEBDOMADAIRE

# « La Vie Catholique »

recherche journaliste pour

## SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

comportant initiatives et responsabilités
Sérieuses références professionnelles exigées.
Ecr. avec curriculum vitae et prétent., à nº 8.689, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

---

Société très bien placée dans sa branche (CONDITIONNEMENT) recherche, suite décès titulaire :

# CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

## PARIS

et REGION PARISIENNE
Pour développer ses ventes (Industrie et Distribution).

Poste évolutif, à responsabilité, avec assez large autonomie, convient à candidat excellent commercial, capable assurer réalisation et gestion secteur.

Adresser C.V. complet avec photo et prétentions à :

## OCTA

48, rue de Londres, 75008 Paris, à l'attention de M. PAYS. Référence : C-603.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. SUR PLAN NATIONAL (C.A. 3.500 MILLIONS)
RECHERCHE

## 1 INGENIEUR METHODES
## 1 TECHNICIEN METHODES

forte expérience chantier (matériel de coffrage et étaiement).
- Age indifférent;
- Domicile de base : région parisienne;
- Déplacements fréquents en province.

## 1 INGENIEUR ETUDES

expér. souhait. formation prix.
- Domicile : région parisienne.

## DES INGENIEURS DEBUT.

formation T.P. ou équiv. pour chantiers REG. PARISIENNE.

Ecrire et envoyer C.V. à : nº 8699, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

PORTE CHAMPERRET
recherchons :

## COMPTABLE 2e ECHELON

EXPERIMENTE (EE)
Société Léonard-George France. 757-08-70, dem. M. GARNIER.

---

## SOCIETE MACHINES-OUTILS

recherche

## EMPLOYE TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau B.T.S. ou Bac technic.

## ALLEMAND

courant parlé et écrit indispensable. Notions TOURNAGE, DECOLLETAGE pour poste sédentaire.

Envoyer C.V. et prétentions à : M. PEISSON, Ets HORSTMANN B. P. 41, 91122 - PALAISEAU.

---

RUMPLER S.A., 121, rue Jean-Mermoz 93 - LA COURNEUVE
recherche

## 1 CHEF COMPTABLE

qual. pr serv. 6 personnes en liaison directe avec Direction.

Avant. socx. Rémun. suiv. qual. et expér., vacances août assur. Tél., pour R.V., M. HEUSSE : 255-31-14 ou 252-02-21.

---

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

## COMPTABLE
## AIDE-COMPTABLE

Bonne expérience, place stable. Adresser C.V. et prétentions à : Société I.P.A., 50, rue de Lorraine. — 92400 COURBEVOIE.

---

Sté Parisienne Construction relais électro-magnétiques spécialisée, recherche INGENIEUR, Attaché Direction, 30 a. mini. Niv. E.S.M.E. Travaux études Techniques, contacts avec clients. Notions électroniques souhaitées.
Adr. C.V. + prét. s/nº 18267 à J.R.P. 39, rue Arcade Paris-8e, q. trans.

---

*Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.*

---

## SODETEG ENGINEERING

recherche pour stations de contrôle de satellite :

## AGENTS TECHNIQUES

CATEGORIES 2 ET 3

Titulaires C.A.P. Electronicien, électricité, électrotechnique, BEI Electronique - électrotechnique électromécanique niveau BAC Technique.

Pour exploitation des matériels de :
- Télécommunications;
- Télécommande;
- Télémesure.

Connaiss. de l'anglais indipens.

*Nationalité française exigée.*
Ecr. avec C.V. dét. et prét. à : nº 56.891, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

L'animateur d'un important réseau de promotion et de vente de la presse dans le monde universitaire et scolaire
recherche

## ETUDIANTS ETUDIANTES

Passionnés par la perspective d'améliorer la diffusion des grands journaux
- Ayant le goût des responsabilités ;
- Aptes à l'animation d'une équipe.

Pour diriger sa campagne de SEPT. 1974 à JUIN 1975, à ANGERS : ORLEANS - NICE - MONTPELLIER - TOURS - POITIERS - DIJON - PAU - TOULOUSE - METZ - AMIENS - LE MANS - CLERMONT-FD
Une connaissance de la grande presse exigée.
Rémunération selon résultats. Statut salarié.
Adr. C.V. man. + photo à ESM, 34, rue Washington, 75008 Paris.

---

IMPORTANTE CABLERIE
Nord-Ouest de Paris
recherche

## INGENIEUR

30 ans min. Formation AM ou similaire pour conduite atelier laminage cuivre. Evolution carrière à terme.

## INGENIEUR

DEBUTANT
Formation école Violet, ESME, ENSI pr études de fabrication et montage d'équipements câbles électriques.

Ecrire avec C.V. et prétentions Nº 57.406 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

---

LARGE FRENCH INDUSTRIAL GROUP
is looking for an

## ELECTRONIC ENGINEER

M. in electrical engineering, SUPELEC, GRENOBLE Radio, referably english native language. The person we *seek will do high-level* technical writing, including articles for technical journals, detailed application notes product descriptions and technical advertising copy. Experience in electro/optics image-device field highly desirable.
Send resume, photo and salary requirement to *57.391*
CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er who will forward.

---

IMPORTANTE FABRIQUE FILS ET CABLES ELECTRIQUES
Proche banlieue Ouest Paris
recherche

## JEUNE INGENIEUR

E.N.S.A.M., E.C.A.M.
ou équivalent
Formation électromécanicien dégagé des O.M.
adjoint au chef de service méthode, entretien travaux neufs.
Adresser C.V. et prétentions à ARCHAT, 34, bd HAUSSMANN 75009 PARIS (sous réf. D. 586, qui trans.).

---

Importante agence maritime proche banlieue Nord-Ouest rech. pour son département représent. lignes régulières

## JEUNE CADRE

Pr cont. chargeurs réceptionn. armateurs bonne connaissance de transp. anglais indispensable. Ecr. avec C.V. et prétentions ss Nº 853 AJAX PUBLICITE, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

---

Import. constructeur français appareils chauff. électr. rach. : DIRECTEUR CCIAL, 30 a. min. animateur, gestion, haut niv. dipl. A.M., Violet ou équival., rémunér. impte poste de resp. CENAF Sélection, RIC. 98-39.

---

## offres d'emploi

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

Partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion

recherche pour le 1-9-74 et/ou le 1-12-74
15 NOUVEAUX COLLABORATEURS

# INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES

DEBUTANTS

# ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DEBUTANTS ou 1 A 2 ANS EXPERIENCE

Pour s'intégrer à ses équipes travaillant sur des applications de techniques avancées

- *Les postes à pourvoir impliquent des contacts très fréquents avec les clients*
- Les 3 premiers mois seront consacrés à la formation aux méthodes de la société
- Des déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir
- Les perspectives de carrière sont très ouvertes

Envoyer lettre de candidature avec C.V. manuscrit et photo à :
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE S.A.
9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS

---

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL LEADER NATIONAL
IMPLANTEE A EPERNAY
nous a chargés de la recherche d'un

## INGÉNIEUR D'EXPLOITATION

AM - ECAM - ICAM
mini 28 ans.

- Expérience responsabilité production 3 à 5 ans.
- Connaissance emballages et métaux non ferreux appréciée.

Pour assurer la gestion et l'animation humaine et technique de 140 personnes (dont 15 maîtrise) :
- Fabrication - Production.
- Ordonnancement - Achats.
- Contrôle qualité - Méthodes - Rationalisation.
- Services Entretien et Maintenance.

Adresser C.V. man. et dét. avec salaire actuel à : Réf. CL 7 220 R, 17, rue Courmeaux, 51060 REIMS, CEDEX - 8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

MORENO CONSEIL REF. CL 7 220 R.
17, rue Courmeaux,
51060 REIMS CEDEX
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS

---

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE TEXTILE

(produits de grande consommation)
ayant son siège à Paris, 5 usines en province, des filiales de production et de commercialisation en Europe et aux Etats-Unis. C.A. : 160 M. F., expansion 25 % an, recherche un

# CONTROLEUR DE GESTION

rattaché à la Direction Générale

- formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., EXPERTISE COMPTABLE + I.C.G. ;
- âge 30 ans minimum avec une expérience de la mise en place d'une comptabilité analytique, de la coordination des budgets et du contrôle des réalisations ;
- rémunération élevée (en fonction du niveau du candidat choisi).

Ecrire avec C.V. à S.P.L.I. (réf. 227), Direction Générale, 156, rue du Fg-Saint-Denis, PARIS (10e).

---

## SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PARIS

recherche

# INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN BATIMENTS

SPECIALISE DANS LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE BATIMENTS DE GRANDES SURFACES, IMMEUBLES DE BUREAUX, PARKINGS.

Adresser curr vitae, prétentions, sous nº 6.583, à : SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris (8e), qui tr

---

# INGÉNIEUR ORGANISATION

**LA SOCIETE :**
groupe industriel d'importance nationale (C.A. : 1,5 milliard de F) en expansion rapide (plus de 30 % en 74), soucieux d'actualiser ses structures et de développer le traitement informatisé de sa gestion.

**LES FONCTIONS :**
Il lui sera confié des missions d'organisation de services ou de fonctions. Il sera responsable de la conception fine du système retenu (définition des responsabilités, des circuits, des procédures), de sa mise en place (formation des utilisateurs) et de sa maintenance.

**L'HOMME** recherché est un jeune cadre formation Ingénieur, commerciale ou équivalente, ayant si possible une première expérience industrielle ou de conseil.

Adresser C.V. et photo sous réf. 6.662 à : Publicité ZEEGERS
149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui tr.

---

Jeune société d'ELECTRONIQUE (100 personnes)
recherche

# 1 INGÉNIEUR EN CHEF

confirmé
pour
diriger un groupe d'ingénieurs d'études hardware haut niveau - technique - autorité et expérience exigés

Adresser C.V. et prétentions sous Nº 211 C à :
C.G.P., 25, rue Cavendish - 75019 Paris.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,52 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 13,00 | 14,91 |
| Offres | 27,00 | 31,52 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur | 35,00 | 40,86 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER Achat — Vente — Location | 21,00 | 24,51 |
| AUTOS — BATEAUX | 21,00 | 24,51 |
| PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 21,00 | 24,51 |

## offres d'emploi

RUEIL-MALMAISON
Entreprise industrielle
(750 personnes)

**MATERIEL SCIENTIFIQUE**

offre situation stable à

### ADJOINT DE DIRECTION

Ce collaborateur sera plus spécialement chargé des problèmes administratifs de la société. La fonction conviendr. à candid. format. droit ou scientifique, ayt si possib. expér. dans poste analogue. La connaiss. du service « Personnel » serait appréciée. Notions langue angl. souhaitées.

Poste disponib. immédiatement ou entrée en fonction à conven.

Env. lettre manuscr. accompagnée C.V. détaillé, en indiquant dernière rémunération à :
**B.E.O.** (Réf. 5.933), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

---

SOCIETE

**FABRICATION MATERIEL SCIENTIFIQUE**

Leader dans sa spécialité en forte expansion.
recherche pour BANLIEUE OUEST (R.E.R.)

### ADJOINT au DIRECTEUR TECHNIQUE

Profil du candidat :
- Jeune ingénieur format. INSA ou similaire.
- Expér. pratique en mécanique de précision et connaiss. électronique souhaitée.
- Langue anglaise indispens.

Après formation ce collaborateur se verra confier la responsabil. du BUREAU d'ETUDES. Situation de réel avenir.

Il sera répondu à tte lettre man. accompagn. C.V. détaillé, adr. à
**B.E.O.** (Réf. 5.927), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

DISCRET. ABSOLUE ASSUREE.

---

### CADRE

30 ANS MINIMUM
pour poste de

**CHEF DE SERVICE PLANIFICATION et CONTROLE des**
APPROVISIONNEMENTS (PRODUITS DE BEAUTE)

IL DEVRA JUSTIFIER :
- Bonne formation générale ;
- Anglais lu et écrit ;
- Expérience industrielle indispensable.

- Les qualités d'organisation ;
- Le goût des responsabilités ;
- Le sens des contacts humains

sont indispensables au candidat soucieux d'évoluer dans ce poste au sein d'une société internationale en expansion (Paris - banlieue).

Ecr. ss nº 852 à AJAX Publ., 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

### INDUSTRIAL ENGINEER

**PRODUITS DE BEAUTE**

pour société internationale en expansion (Paris - banlieue)

Ce poste pourrait convenir à INGENIEUR
2 à 3 ans d'expérience effective ou à candidat justifiant 5 à 10 a. expér. industrielle dans poste similaire à l'intérieur d'une Sté multinationale.

Le candidat justifiera d'une bonne formation générale avec connaissances de l'ANGLAIS lu et écrit, des qualités d'organisation, le goût des responsabilités, le sens des contacts humains, permettront au candidat intéressé d'évoluer.

Ecr. av. C.V. et prétentions ss réf. 851 AJAX Publicité, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS.

---

Important bureau d'études à vocation internationale siège social PARIS, recherche

### INGÉNIEURS ROUTIERS et AUTOROUTIERS

pr participer à ses missions **d'études, de contrôle de travaux ou d'organisation d'entretien routier**

En Afrique, Amérique latine, Asie, Proche-Orient. La pratique des langues anglaise et/ou espagnole est souhaitée. Les personnalités intéressées voudront bien adresser leur candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en spécifiant la référence 228/570 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

---

P.-D.G. (jeune) recherche CHAUFFEUR jeune, sportif connaissant très bien conduite et Paris pour Rolls et Austin. Envoyer casier judiciaire et C.V. à METAYER, 164, Fbg Saint-Honoré, Paris-8e, Référ. 500 qui transmettra.

---

Cherche pers. sér., référ. à partir du 1-9-74 pr garder enf. du lundi au vend. 13 h. 30-19 h. Rev. 1, rd-pt Bugeaud, Paris-16e ou tél. après 18 h. 553-51-76.

---

Important bureau d'études à vocation internationale Siège social PARIS recherche

### INGÉNIEUR ORGANISATION PORTUAIRE

pour études d'installations d'organisation et d'exploitation. Cet ingénieur, ayant une formation complément. en Economie, sera appelé, outre un travail à Paris, à effectuer des missions de durées variables à l'étranger. Adresser v./candid. (C.V. détaillé + photo + salaire) en indiqu. la référ. 294/750 à Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 - Paris Cédex 02.

---

Nous recherchons des

### INGÉNIEURS DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée.

Cette offre s'adresse à des Diplômés

**E.C.P. I.D.N. A.M.**

**ENSI Mécanique**

souhaitant débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLONDET, 20, square de la Motte-Picquet, 75015 PARIS qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE banlieue sud, recherche

### INGÉNIEUR

Pour remplir la fonction d'ANIMATEUR DE LA FORMATION TECHNIQUE

Adr. C.V., prétent. et photo No 57.000, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

### DEXION FERALCO

Equipements industriels de stockage et manutention
Membre d'un groupe international, recherche

### UN ATTACHÉ A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

IL SERA CHARGE :
- De l'établissement des budgets ;
- De l'analyse du tableau de bord mensuel ;
- De certains contrôles internes ;
- Et d'études diverses susceptibles de porter aussi bien sur des questions de prix de revient que sur des questions de trésorerie.

Ce poste devrait conduire le titulaire à un poste de contrôleur de gestion avec de larges responsabilités.

Anglais courant indispensable.

Très bonne formation demandée, universitaire ou technique.

Expérience similaire dans société américaine ou anglaise appréciée.

Dépendant directement du Directeur Financier, il aura des contacts permanents avec la Direction Générale de la Société.

Env. C.V. photo et prétent. sous la référ. CP 105 à DEXION FERALCO, 9, rue St-Sébastien, 75011-PARIS

---

Nouvelle division dans Société multinationale recherche

### UN VENDEUR CONFIRME

Spécialisé dans l'industrie de l'AUTOMOBILE pour vente nouveau produit « joints d'étanchéité ».

- Formation technicien supérieur + expérience vente directe dans l'industrie automobile souhaitée.
- Déplacements en France, Espagne et Italie.
- Pratique de la langue anglaise nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétent. Nº 8.450, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

ASSISTANT DE REDACTION
Temps complet ou partiel recherché pr revue profession.

Le poste conviendrait à personne désir. compléter retraite avant connaissances juridiques et fiscales et maîtrisant bien le français.

Envoyer C.V. et prétentions à SOSP/PAL, 59, av. Gde-Armée, 75016 PARIS, qui transmettra.

---

Société D'EXPERTISE COMPTABLE
Métro IENA
cherche pour son service de Comptabilité interne

### CHEF COMPTABLE EXPERIMENTE (E)

Ce poste nécessite :
- Bonne formation théorique (DECS ou équivalent) ;
- l'aptitude à la délégation et au contrôle ;
- l'expérience de la gestion de la Trésorerie et des comptes clients ;
- des connaissances pratiq. en matières sociale et fiscale ;
- un esprit de synthèse permettant de servir efficacement le tableau de bord.

Ecr. av. C.V. et prét. ss référ. JAA-757, à ORBIS, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

---

### SAUNIER-DUVAL RUEIL-MALMAISON

envisage la réorganisation de ses cours de langue et rech.

### PROFESSEUR D'ANGLAIS

20 heures hebdo.

Participera au choix de la méthode (labo, conversation mixés), définira son programme compatible avec les besoins et l'organisation interne.

Si ce projet vous intéresse pour COURANT SEPTEMBRE téléphonez pour premier contact, ce jour et les suivants, à : M. TARTAIX (977-92-55), ou écrire 250, rte de l'Empereur, 92508 RUEIL-MALMAISON.

---

SOCIETE TUYAUX BONNA
91, r. du Fbg-Saint-Honoré, 8e, recherche

### INGÉNIEURS DE FABRICATION POUR USINE

REGION PARISIENNE, BORDEAUX

Formation E.C.P.A.M., I.D.N., E.N.S.I.
débutants ou quelques années d'expérience.

### INGÉNIEURS d'ETUDES ELECTROMECANICIENS

pour son département de : L'EQUIPEMENT ET DU MATERIEL PARIS
Formation E.C.P.A.M., I.D.N., E.N.S.I.
débutants ou quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions : B.P. 371.08 75365 PARIS CEDEX 8.

---

CHAMPS-ELYSEES

Import. sté commerciale en expansion recherche

### COLLABORATEUR

Age minimum 25 a. en relat. directe avec direction pour serv. administratif et statistiq. Connaissance anglais nécess. Adresser C.V. et prétentions à Nº 12.864 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

---

ORGANISATION
pr développement tiers-monde recherche

### COMPTABLE

(H. ou F.) QUALIFIE NIVEAU 1er ECHELON

5 × 8. Avant. soc. Lieu de travail : Quartier latin. Poste à pourvoir rapidement. Adres. C.V. et prétentions, photo (ref.) sous REF. 5.610 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris-3e qui transm.

---

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
recherche pour son GROUPE ENGINEERING

### JEUNE INGENIEUR DIPLOME ou

UNIVERSITAIRE FORMATION SCIENTIFIQUE

Ayant acquis expérience technico-commerciale en clientèle industrielle pour prospection en vue promotion vente machines spéciales intéressant notamment les usines sidérurgiques à l'échelle européenne.

Nécessité avoir pratique courante langue anglaise et très sérieuses connaissances langue allemande.

Adres. C.V. man. et prétent. à DIRECTION DU PERSONNEL de la S.A.F., B.P. Nº 24 95310, Saint-Ouen-l'Aumône.

---

IMPRIMERIE HELIO FRANCE EST recherche

### CONTREMAITRE MACHINE A FEUILLES

HAUTEMENT QUALIFIE

Situation cadre.
Logement assuré.

Ecr. à PUBLIART, Réf. 5.001, 16, r. Guillaume-Tell, Paris-17e.

---

### IMPORTANT ORGANISME ALGERIEN

RECHERCHE :
INGENIEURS URBANISTES
INGENIEURS VRD
SOCIO-ECONOMISTES

Les candidats devront être familiers des problèmes d'aménagement urbain et dispos. d'une certaine exp.

Envoyer C.V., photo et prétent. au nº 8.656 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

---

Maison édition rech. comptable hme, vif, méthodique, lib. de s. sal. ann. 35.000 F, poss. vac. sept. Tél. 326-74-46, poste 84.

---

Fabricant enregistreurs graphiques, rech.

### AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

responsable exportations. Anglais courant, formation électronique indispensable. Voyages fréquents.
Ecr. av. C.V. ALLICO, B.P. 31, 91160 LONGJUMEAU.

---

L'I.N.S.E.E.
recherche pour la mise en place de l'Observatoire Economique de Paris

### 2 CADRES EXPERIMENTES

qui participeraient à la diffusion de l'information économique et sociale.

Niveau de formation :
Grandes Ecoles ou D.E.S. de Sciences économiques.
Une formation complémentaire en sociologie est souhaitée.
Expérience professionnelle :
Les candidats devront avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle.
Seront fortement appréciées les expériences dans les problèmes de communication et de l'information (animation de groupes dans le cadre de la formation, profession, pédagogie économiq., journalisme...)

Adresser la demande avec C.V. au Département du Personnel de l'I.N.S.E.E., 2, rue Neuve-Saint-Pierre, 75181 PARIS CEDEX 04.

---

SOCIETE DE SERVICES
implantation multinationale

recherche
pr renforcer l'équipe du service de contrôle de gestion et organisation de son siège situé à PARIS

### UN JEUNE CADRE

- Formation écoles supérieures de commerce.
- Expérience de 2 à 3 ans en organisation souhaitée.
- Notions d'informatique appréciées.
- Anglais indispensable.

Le candidat retenu devra effectuer de courts mais fréquents déplacements dans toute la France.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : MINET Publicité, nº 38.778, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

---

### DISCOUNT MARKET

Le vrai Discount du Meuble recherche

### ADJOINT DE DIRECTION

pour diriger équipe vendeurs et fonctionnement du magasin (1.500 m2)

Rémunération en rapport avec le poste et les capacités du candidat.

Tél. : 243-25-50, M. BOURGADE, 129, avenue Président-Wilson, 93 LA PLAINE-SAINT-DENIS.

---

L'Institut de Formation et de Recherche pour l'Enseignement du Français (I.F.R.E.F.) de l'Université de Paris-Nord

recherche pour enseignement et recherche pédagogique (didactique du français et enseignement du français scientifique et technique)

**PROFESSEUR AGREGE**

**PROFESSEUR CERTIFIE**

**PEGC LETTRES**

Adr. candid. av. C.V. détaillé à l'U.E.R. des Sciences, de l'Expression et de la Communication Avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE.

---

Impte entrep. fondation spéciale Pieux, rech. 1 ingénieur, 30 a. min., form. Pont, A.M., T.P. pr poste adj. à ch. d'agence Paris. CENAF Sélection, RIC. 98-39.

---

Société semi-conducteurs de puissance, en expansion, rech.

### UN INGENIEUR D'APPLICATION

très expér. ds utilisation Diodes, Thyristors et circuits de redressement. Anglais exigé - Lieu de travail : banl. Sud. - Adr. C.V., photo et prétent. nº 88.573-B-BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes (94).

---

STE DE PRESSE EDITIONS
recherche URGENT

### CAISSIERE AIDES-COMPTABLES

Promotion formation continue
Horaires : 9 h./13 h. 14 h./18 h.
Téléphoner : 202-58-30

---

Cie AERIENNE FRET SEABOARD WORLD AIRLINES RECHERCHE

### AGENTS DE TRAFIC

pr SON ESCALE AEROPORT CHARLES-DE-GAULLE
Connaissance anglais souhait.
Contacter : M. G. SISQUE
TÉL : 862-32-40
ou écrire : B.P. A. 319, aéroport Ch.-de-Gaulle, ROISSY.

---

### IMPORTANT ORGANISME ALGERIEN

RECHERCHE :
INGENIEURS GENIE CIVIL
INGENIEURS V.R.D.
INGENIEURS ELECTRICITE
INGENIEURS CHAUFF. CLIMATIS. PLOMB. SANIT.

Les candidats devront avoir au moins 5 a. d'expérience.
Env. C.V. détaillé et prétent au nº 8.655 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

## demandes d'emploi

Actuellement responsable d'un département marketing et études économiques et Chef de Cabinet de son P.D.G.

### MARKETING et Conseil de Direction

- 8 ans d'expérience en : — marketing ; analyse statistique et calcul économique appliqués à : production, commercialisation investissement, finances ; contrôle de gestion ; planification.
  — informatique scientifique et de gestion ; formation d'universitaires et de collaborateurs.
- DIPLOME E.N.S.A.E., DIVISION ADMINISTRATEURS DE L'I.N.S.E.E. — H. 34 ans.
- Sens du concret et de l'efficacité, habitude des contacts humains à tous niveaux.
- Sérieuses références professionnelles et morales.

Recherche

Poste responsabilité haut niveau en rapport avec ses qualifications.
Entreprise ou Banque, Province, Paris, Etranger

Ecrire nº 0686, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e)

---

Chef de publicité (39 ans) souhaite un poste à responsabilités chez un annonceur. 14 ans d'expérience (fabrication-édition-presse) dont une grande partie dans un laboratoire pharmaceutique. Sens du contact très développé allié à un grand dynamisme. Excellentes références. Ecrire sous référence 9606



Sextant/DPA
7, place Vendôme Paris 1er
qui transmettra.

---

28 a. - FORMATION SUPERIEURE COMMERCIALE
Anglais courant - Notions d'Allemand

3 ans d'expérience d'Afrique anglophone dont :
- 2 ans d'animation des ventes branche froid/climatisation ;
- 1 an de direction d'un centre de profit (même branche). C.A. : 6 millions de francs/an. 40 personnes.

cherche
Entreprise offrant un poste où cette expérience serait mise à profit.
FRANCE - ETRANGER

Ecr. Nº 69.906, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

### JEUNE FEMME 28 ans

LICENCE (aménagement du territoire).
D.E.S. (économie de développement).
B.S.E.C. comptale.
3 ans d'enseignement comptabilité niveau terminale + expériences dans entreprise recherche POSTE de CADRE RESPONSABLE dans entreprise Région Rennes et département Ille-et-Vilaine.

Ecrire nº 69.478, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

### VENDEUR EXPORTATION

43 ans, Cadre trilingue, formation supérieure. Longue expérience commerce et distribution AFRIQUE NOIRE (EST-OUEST) AFRIQUE DU NORD MOYEN ET EXTREME-ORIENT.
cherche patron exigeant, entreprise en expansion, disposé à rétribuer largement Vendeur efficace, solide et sûr, capable grande activité.
Apte à déplacements fréquents et réguliers.

Ecrire nº 57.090, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

---

### ALLEMAGNE

Vous désirez conquérir le marché allemand ou y développer vos ventes.
Vous recherchez un HOMME qui :
- est imprégné de l'efficacité germanique ;
- connaît à fond le marketing agressif d'outre-Rhin ;
- a un tempérament de meneur d'hommes, capable de s'imposer en R.F.A.

Alors, écrivez-moi sous le numéro 69.877, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

### ESC 27 ans

Angl., not. d'espag. expér. contact collect. locales et industriels, 20 mois expérience administration commerciale et vente
cherche poste
ORGANISATION OU ADMINISTRATION COMMERCIALES
Paris - Province - Etranger - Libre de suite.

Ecr. M. GAZEL, 225, r. des Landes, 78400 CHATOU, ou tél. matin 380-91-53.

---

LICENCIE EN DROIT, 32 ans
5 ans d'expérience de la fonction dans Société multinationale (recrut., format., gestion, politique sociale)

**rech. DIRECTION PERSONNEL**

dans Entreprise ou Unité (1.000 à 2.000 pers.), désirant créer ou développer la fonction.

Ecrire sous le numéro 7.979, à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

---

Journaliste, 24 a., 3 a. expér., presse, quotid. et hebdom., informat. sociales et divers, ch. Poste fixe ou collaborat. Ecr. nº T 58107 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR DE PRODUCTION Sté Métallurgique (1.000 pers.) 49 ans, diplômé études supér. techn., soc., économiques, références exceptionnelles recherche promotion niveau DIRECTION GENERALE. Situation élevée. Ecr. nº 57.442, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Responsable Maison de Jeunes RECHERCHE tous emplois temporaires pour jeunes gens et jeunes filles de 14 à 18 ans. Ecr. nº 6.504 « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR CHIMISTE
7 ans d'expér. industr. textile, labo. et fabrication, intéressé par étud. techniq. et de gestion, recherche situation en province. Ecr. nº 659 « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 a., lic. DES droit, exp. prof., conn. arabe, angl. cour., ch. sit. Etud. ttes propos. Ecr. Bouchra, 6, r. Wurtz, Paris-13e.

LICENCE SCIENCES ECONOM. OPTION GESTION
J.-F., 24 ans, expér. bancaire 21 mois : étud. éco. et financ., exploit. banc., crédits court, moyen, long terme, secteur immobilier, ch. situation d'aven. Ecr. nº 684 « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C.
J. H., 25 ans, 4 a. expér. audit, dont 2 cabinets anglo-saxon, anglais courant, cherche poste de responsabilité en cabinet ou entreprise. Ecr. nº 682, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUDIT
J. H., 26 a., tit. sup. jur. fiscal, révision en cours, 4 a. exp. cab. exp. et audit, anglais courant, cherche poste responsabil. cab. ou entr. Ecrire, sous nº 683, « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Bien introduit presse, publicité, politique, cherche situation de : chargé de relations publiques ou attaché de presse. Ecr. nº 681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR CENTRALE + I.C.G. - 38 ANS
ayant exercé des responsabilités importantes en organisation et mise en place de systèmes modernes d'information et de gestion dans société de services puis grande société industrielle, tr. bonnes connaiss. informatiq., recherche CONTROLE DE GESTION - avec possibilités d'évolution vers un poste direction. Ecr. nº 57.091, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE, 34 a., all., ayt exercé R.F.A. chef vtes Europe, dipl. sup. org. et gest., parl. court angl., all., bnes conn. franç., ch. poste resp., dispon. suite. Ecrire nº 69.907, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dactylo triling., angl., espagn., ch. trav. domic., secrét. ou trad. Ecr. nº T 058.110, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GEOMETRE, 29 a., expér. Afrique Noire angl., form. sup. et T.B. ref., ch. situat. outre-mer, topograph., géotechniq., hydro. Ecr. nº 678, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., OEL., 34 a., actuel. resp. serv. courrier et offset bur., ch. empl. équiv., 2.000 F/m., libre début août. Ecrire sous nº 676, « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 32 a., 1 enfant, D.E. inf. Ass. Soc., 10 a. expér. enf. et pers. âgées, cherche poste direction d'Etablissem. san. et soc., région OUEST - SUD-OUEST. Ecr. nº 8.693, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTION COMMERCIALE
H., 36 a., compt. 2, BEC 2, probat. + formation DECS compl., expér. gest. expl. vit., cotés cont. budg. stés, ch. ét. com. mark. polit. com., lib. imméd. Ecr. nº 675, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE SUPER. 39 a., 15 a. prat. div. act. Sté, apte à second. Direction Gle, rech. empl. à resp., serv. compt. administr. financ. et person., lib. ste. Ecr. I.P.F., nº 44.737, 12, r. de l'Isly, Paris-8e, qui transm.

SUPER. de COMM., 30 ans, Dir. Cial Afrique, recherche : emploi cadre commercial FRANCE, O.-M., ETRANGER, All., Angl. Libre imm. Ecrire, HAVAS, Marseille, s/nº 90.986.

CADRE, 45 A. Spécial. agenc. (magas., burx, etc.), ts corps d'état, relat. av. clients, fourn., archit., décorat., étud. pilotage, etc, ch. entrepr. d'agencem. ou autre susceptible d'exploiter et d'apprécier ses connaiss. techn. et administratives (Paris et la région parisienne). Ecrire, sous le nº 69.835, à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 25 a., lic. d'angl. + dipl. traduct.-interpr., angl. et allem. cour., rech. situation France ou étranger. H. D. Wibaut, 165, bd de l'Egalité, - 59200 Tourcoing.

J. F., 27 a., maîtrise de psychosociologie + I. A. E., assistante de format., expér. 2 a. : enquêtes, entret. non directifs, rech. poste chargé d'études départem. formation ou marketing. Ecrire à Mme BEAUCHE, 85, avenue des Quatres-Chemins, 92290 CHATENAY MALABRY.

Libre très rapidement, jeune cadre, dipl. Ecole de commerce, expér. immobil. administrat. et ciales, achat, vente, promotion lotissem., maîtrise en problèmes fonciers, recherche situat. Ecr. sous le nº 057.917, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J F., 25 a., LIC. ES MATH. + certif. logis. et fonct. anal.

ch. sit. rapp. av. connaissanc. acc. déb. si. poss. promotion. Ecrire sous nº 89.957-B, BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes, q. t.

J. F., 26 ans, D.E.S. sc. éco., spécialisat. bancaire, rech. sit. cadre de organisme banc. ou fin. Ecr. Mme Bernadet, résid. Villa Chardin, 77-Combs-la-Ville.

COLLABORATRICE - 40 ANS 10 a. exp. secrét. direct., référ. contrôl., disp. abs., libre 1/8. Ecr. nº 57.016, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 26 a., dipl. ESC, spéc. comm. ext., angl., all., rech. poste av. déplac. fréq. de sté export de prod. loisir/alim. pr prom. de ces prod. à l'étranger. Ecrire nº 69.769, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

E. S. C.
J. H. 26 ans cherche poste d'adjoint ou responsabilité au sein direction commerciale, gestion, administration, organisation des ventes. Libre juillet ou début septembre. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référence SB.

Jeune femme 27 ans, ing. E.N.S.C.P. + 3e cycle cherche
**EMPLOI DOCUMENTATION**
Région parisienne. Angl., all. Ecr. no 69.656, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

J. H. 26 ans
**LICENCIE DROIT DES AFFAIRES**
CHERCHE SITUATION stable à partir du 1er août 74. Ec. no 6.507 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427-Paris-9e.

F. cadre, 41 ans, célib., expér. docum. financ., secrét. admin., s'intéressant information et relation publique, cherche situation. Ecr. nº 6.506, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 32 ans, diplômé Scienc. Po, lic. droit, expérience professionnelle 5 ans, cherche emploi journaliste presque débutant. — Ecr. nº 8.613, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**J. H.** 22 ans - PUPITREUR GE 58 Qualif. ch. Pl. stable. Lib. au 1-8, 5 × 8 × 12. (sans poste de nuit) connaiss. Opérateur HB 6050 capable. Pupitreur sur autre type de matériel. Ecr. à M. MARTIN Alain, 23, av. du Gal-Leclerc, 93.120 LA COURNEUVE.

J.H. 27 a., lic. DES droit, exp. prof., conn. arabe, angl. cour., ch. sit. Etud. ttes propos. Ecr. Bouchra, 6, r. Wurtz, Paris-13e.

CADRE SUPERIEUR
Directeur administratif et financier, gde Ecole + expertise comptable. La quarantaine. Résidant Paris. Organisateur et gestionnaire confirmé, longue expér. dans diverses indust. et en particulier la construction électrique et électromécanique. Qualités humaines et esprit d'équipe. Recherche situation à haute responsabilité. Sérieuses références morales et professionnelles. Ecrire no 612, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMMOBILIER
ANIMATRICE DES VENTES
39 a., long. exp. commerc., ayt participé au mont. d'opérat., rompue à format. des vendeurs, organisat. du travail et tous problèmes de créd., ch. emploi responsabil. des vtes ds sté capac. 500 logem.-an envir. Ecr. nº T 58.054 REGIE PRESSE, 85 b., r. Réaumur, Paris-2e.

J.fme, 35 a., sér., lic. Sciences et Urbanisme, expér., ch. empl. comptabil. av. hor. scolaire ou à domicile. Ecrire nº T 58.069 REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, PARIS (2e), q. tr.

J. femme, 25 ans, maîtrise, sciences humaines, trilingue, anglais, espagnol, 4 ans expér. profess. product. cinéma et publicité, recherche situation dans tous domaines où ses capacités d'initiative et de réflexion seraient appréciées. Lib. de voyag. Ecr. nº T 58.071 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Ingén. Tech. Com., 15 ans électronique - informatique, cherche poste sur Paris ou Etranger. Ecrire no 668, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

LICENCIEE Science Economie (économétrie), 2 ans expérience bureau d'études, cherche Paris ou proche banlieue, poste chargé d'Etudes documentation ou fonction administrative. Ecrire HAVAS, LYON 5699.

23 ans, dégagé O. M. Maîtrise Physique-Thermo. Opt. Physiq. Théor. Electron., Electrotech., recherche emploi Prov. de prêt. Ecrire nº 673, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE FEMME, 23 ans, documentaliste I.N.T.D., 1er cycle, anglais, espagnol, dactylo, cherche mi-temps pour la rentrée. Tél. : 783-62-49.

H. 26 a., Prépar. pour sept 74, DOCTORAT 3e CYCLE CHIMIE, stage 2 a. ind. Pharma. exp. synth. organ. et spectr. R.M.N., Anglais, cher. emploi en rapport. Ecrire nº 2.213, HAVAS 63 CLERMONT-FERRAND

D. E. C. S. Maîtrise en Gestion, 1 an exp. AUDIT 24 a., cherche poste EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE. Rémur. actuelle 45.250/an. Ecr. nº 69.688, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris.

CHEF de PUBLICITE, H., 27 a. solide expérience vente et relations publiques, anglais courant, cherche place stable chez annonceurs ou agences Paris banlieue, libre de suite. Ecr. J.-P. BROSSAS, 24, av. de la République 93800 EPINAY-SUR-SEINE.

Cadre 26 a., DIPL. sc.-PO + maîtr. angl., bil. angl., 2 1/2 a expér profes. ch. situat. rapport. Ecr. Nº 648 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

## étudiants

### LICENCIEE EN ECO.

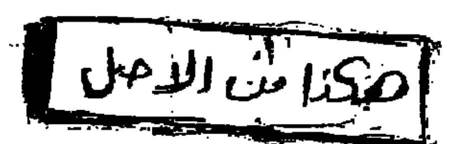
dipl. de gestion, comptabilité, MARKETING ET ANGLAIS Parl. COURAMM. ANGLAIS, ALLEMAND, dactylo, perm. de conduire, exp. prof., cherch. emploi intér. Paris ou banl. nord-est pr juillet. T. 797-36-48.

### ETUDIANTE

17 ans. B.E.P.C. cherche place remplacement août. Sér. références morales. Ec. no 6.503 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427-Paris-9e

---

*Voir les emplois féminins et autres rubriques en pages 31 et 32*





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,52 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 13,00 | 14,91 |
| Offres | 27,00 | 31,52 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur | 35,00 | 40,86 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER | | |
| Achat – Vente – Location | 21,00 | 24,51 |
| AUTOS – BATEAUX | 21,00 | 24,51 |
| PROPOSITIONS COMMERC. | | |
| CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 21,00 | 24,51 |

## emplois féminins

**LA RADIOTECHNIQUE**
recherche
pour son établissement de
**SURESNES**

**INFIRMIÈRE D'USINE**
**Diplômée d'Etat**

42 heures par semaine en 5 jours.
Congés 74 assurés.

Ecrire au Chef du Personnel
LA RADIOTECHNIQUE, B.P. 10 - 92154 SURESNES.

Importante Société Mécanique Générale
Siège Social : VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche

**ATTACHÉE DIRECTION COMMERCIALE**

Responsable :
— Secrétariat 5 personnes ;
— Statistiques et Contrôle activité commerciale (20 % exportation) ;
— Gestion publicité.

Anglais indispensable pour gestion dossiers pays anglophones.
Expérience appréciée branche industrielle similaire.

Restaurant. Transport par car, départ PARIS Porte de Versailles et liaisons sur parcours lignes S.N.C.F. VERSAILLES-PARIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à O.P.G. CONSEIL, n° 2976, 13, rue d'Enghien - 75010 PARIS.

Société Américaine de Travail Temporaire
**Kelly Girl**
recherche : Dactylos, Sténos Dactylos
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires

**ECRIVAIN**
recherche
**SECR. STENODACTYLO**
Remplacement août. Horaire souple. Haute qualité exigée.
ECRIRE FABRE-LUCE,
54, avenue Foch, 16e.

PORTE CHAMPERRET
recherchons
**SECRET. DIRECTION**

**SURINTENDANTE D'USINE**

**SECRETAIRE BILINGUE**

**ANIMATRICE COMMERCIALE**

**STENODACTYLO**

**SECRETAIRE**

**PARIS OPERA**

**COLLABORATRICE**

**UNE RESPONSABLE**

**SOCIETE DE DISTRIBUTION**

**minerve intérim**
SECRET. BILINGUES
SECRETAIRES
STENO-DACTYLOS
727.61.69

## représent. offre

LABO CHIMIE FRANCE
Production sans concurrence
offre 60 000 F + primes à
ANIMATEUR DES VENTES
pour France Ouest et Nord
Expérience distrib. coiffure
ou pharmac. Déplac. fréq.
Adress. C.V. et photo (discr. assur.) ...

**REPRESENTANTS EXCLUSIFS**

## représent. demande

## traductions

*Demande*

## proposit. com. capitaux

**REPRESENTANT**

## propositions diverses

**L'ENTRAIDE DES CADRES**

## enseignem.

## occasions

**MER. 26-73**

**MAISON GORVITZ-FAVRE**

**SAB 87-76**

## autos-vente

A112
AUTOBIANCHI

# L'immobilier

# exclusivités

## bureaux bureaux bureaux

**Près de la Porte d'Auteuil**
**à 300 mètres du bois dans BOULOGNE**

**3.000 m2 de BUREAUX NEUFS**
**EN 2 IMMEUBLES DE 1.500 m2**

**A LOUER**

En totalité ou par niveaux de 300 m2 ou par tranches de 100 m2 minimum.

LIVRABLES A PARTIR D'AOUT 1974.
Très bon standing - Très nombreux parkings
Standard téléphonique - Restaurant d'entreprise

POUR RENSEIGNEMENTS ET VISITES :

**Société propriétaire : SIMCO**
**Téléphone : 260-35-15, poste 48-76**

## constructions neuves

**AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE**
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking.

**2 A 5 PIÈCES**
Prix définitif - Crédit 80 %.
LIVRAISON 1974.
APPARTEMENT MODELE : lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.

PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553.21-39.

PROPRIETAIRE LOUE
2 IMMEUBLES DE BUREAUX
rénovés - climatisés :
Xe, près gare : 1.500 m²;
XIe, près Bastille, 3.200 m².
Bail gratuit 3, 6, 9. Prix très intéressant. — Tél. : 225-66-10.

**BOURSE** IMM. d'angle BURX 4 p., entr., 3 lig. tél., ascens., ch. cent. Loy. 4.000 mens., état impecc. Bail à volonté. Tél. Gérant : 223-94-90.

LEDRU-ROLLIN
**920 M2** Immeuble commercial, entier. libre. Bon état. A louer sans pas-de-porte : 200 F le m² annuel. Bail 9 ans. Ecr. à n° 75.383, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

**IXe** PLACE CLICHY loue burx petite surface état neuf, libres. 622-89-41.

**B. CHAUMONT** B. immeub. récent briq. appart. 740 m², burx et annexes, remis à neuf. Bail 9 a., loyer 20.000 F par mois. 076-77-42.

**ST-OUEN** Mairie, 53 m² de burx., 1 lig. téléph. Bail 9 ans, sans pas-de-porte. Téléphone : 076-77-42.

## appartements vente

*Paris*

Marcadet, 1 P. à rénov., s/rue, b imm.. 25.000 F. PAS. 34-80.

XVIe, Avenue VICTOR-HUGO au 9e ét. appt. 102m², 3 P. princ. 650.000 F. Téléphone : 522-62-14.

PLEIN CIEL
Gd sél., 2 ch., ref. nf, 90 m², Carrefour Odéon — ODE. 42-70.
SOLEIL.

Part. à Part., 6 P., tt cft, bel imm., 1er ét., tr. calme, mardi, 13 h./16 h. 30, 11, r. Franklin-16e.

**10e** GARE NORD, bon 3 pces 2e ét., calme, cft., ch. cent. Imm. p. t. 140.000. 607-72-05.

**TERNES** 17e Très beau 3 pces, bains, wc., moquet. Tél. 240.000. 229-50-31.

**PLACEMENT EXCEPTIONNEL**
dans immeuble style marais entièrement restauré. (Poutres apparentes.)
**PROPRIETAIRE VEND**
**MINI 2 P.**
**MAGNIF. DUPLEX**

*Région parisienne*

## locaux commerciaux

**PARIS-18e** IMMEUBLE COMMERCIAL
A LOUER sans pas-de-porte.
**2.000** m² LIBRE PARKINGS
Ecr. n° 75.393, I.P.F., 12, rue de l'Isly-8e

**LOCX** NEUFS av. parkings, Pr. Pte AUBERVILLIERS

**ST-OUEN**

## locations non meublées

*Offre*

16e, JASMIN, 4 P., sur rue et jard., 3.600 C. C. - 337-83-39.

MOZART. Rav. stud., Terras., 1.200 F et 2 P. s/jardin, park. poss., 1.500 F. Tél. : 704-88-18.

*Demande*

Prof. agréée ch. studio / 2 P., Paris-5e ou prox., pr 1er sept ou à convenir. Agence s'abst. Tél. : 273-27-66, après 19 heures.

**6 P.** Imm. stdg. Bon plan 2 bs Serv. Px. él. 578-93-73.

**ITALIE** Très joli atelier en duplex, tt. conft. entièr. équip. ORIGINAL. 159.000 F. 734-98-87.

**13e** MAISON Très original Liv. 4 chb., cuis., pièce repas, bains, tél., 2 jard. + atelier. Idéal sculpt. architecte. Px 860.000 F. Tél. : 734-98-87.

BEL APPT, 4 PCES, 180 m², terras., vue, TEL., 4e étage ss ascens. Téléphone : 704-88-18.

## viagers

Vendez rapidement en viager. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Tél. : 355-61-58. Rente indexée. Expertise et grande discrétion.

## constructions neuves

**INFORMATION LOGEMENT**

**Centre Nation : 346-11-74**
**Centre Etoile : 525-25-25**

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

**VILLE THERMALE**
en **PLEINE EXPANSION**
station CLIMATIQUE
site TOURISTIQUE
(Vallée du VERDON)
**STUDIOS de RAPPORT**
à partir de 72.000 francs
**UN PLACEMENT SUR**
VERDON-AGENCE, avenue des Thermes.
B.P. 19. — 04800 GREOUX-LES-BAINS.

SUISSE (STUDIOS)
Possibilité except. de placement prem. ordre à investiss. même non helvétique.
T. 959-02-62, matin 8 h. 30-13 h.

**XIe - NATION**
133, rue de Montreuil
du studio au 4 pièces.

## viagers

COQ. VILLA : 5 p. ples, jdin, empl. résid. 8' gare, louis. réservés, rente à voir compt. 120.000, 1 tête, 69 a. Rens. : 976-67-51.

NEUILLY/BOIS, Immeuble 1956

## fonds de commerce

**PARIS** Quartier confection, commerce, tissus habillement, local tout confort. 200 m² à céder **SEGONDI** 874-08-45

DROIT AU BAIL 7 ANS LAINES exclusivité gde marq., pr. Asnières, sans concurrence, 30 m² au sol+réserve en étage. C.A. 160.000 en progress. const. Prix intéress. Possib. logem. 790-10-56.

RIVE GAUCHE **GAITE**
**120 m2** Prêt-à-porter ou poss. changt
Loyer 980 F mens. Px tr. intér. Pr visiter, tél. PRO. 52-40, mat.

DROIT AU BAIL 7 ANS Ling., bonnet. enfant, mercerie, pr. Asnières, ds cité ouvr. imp., 30 m² au sol+idem en étg. C.A. 120.000 F à améliorer. Poss. log. Prix à débattre. 790-10-56.

DROIT AU BAIL 7 ANS LAINES exclusivité gde marq., pr. Asnières, sans concurrence, 30 m² au sol+réserve en étage. C.A. 160.000 en progress. const. Prix intéress. Possib. logem. 790-10-56.

Inst. para-méd. Près Pt PARIS, ss connaiss. spéc., gros rapport. Placem. 1er ordre - 735-06-88.

DROIT AU BAIL 7 ANS Ling., bonnet. enfant, mercerie, pr. Asnières, ds cité ouvr. imp., 30 m² au sol+idem en étg. C.A. 120.000 F à améliorer. Poss. log. Prix à débattre. 790-10-56.

Sté Informatique. Saisie et Traitement, siège Paris, à céder pour raison famil. C.A. mens. 200.000 F en progression. Nbx développ. en cours. Aff. à trait. avant vacances. Ecrire au n° 93.843 INTER P.A., 19, rue Saint-Marc, 75002 PARIS.

Hôtel-Bureau, 45 nos, 2e étage, bord lac Haute-Savoie. Ouvert mai-sept., asc., bon rapp. en Sté. Prix 550.000 F - Ecr. à A. COPET, 90, rue de Paris, 03200 VICHY - Tél. : 98-53-91.

Quartier Bastille. Ss pas-de-pte, bout. 100 m², entièr. remis à nf, pout. app., tél., cave, llc. 4e cat.

## appartements vente

Achetez votre appartement ou bungalow à l'urbanisation Punta Doncella COSTA DEL SOL

Appartements et bungalows de luxe de 1, 2 et 3 chambres
Vues splendides sur le port de plaisance d'Estepona et Côtes d'Afrique.
Piscine, tennis, etc.

Prix à partir de 65.000 NF.
Livraison au mois d'août

Renseignements : DUME, S.L. - Edificio Jardin, tél. 801974. Estepona Costa Del Sol

*Paris*

10, square Alboni, 16e, 4 p., bains, w.-c., cuis., 120 m2 + service + cave, bon état.
**EXCLUSIVITE**
Vis. s./pl. merc. 26, 14-19 h.

**7e ARRONDISSEMENT**
Immeuble neuf
très beau 4/5 pièces.
Tél. : 260-23-32.

**PL. GAMBETTA**

**SAINT-GEORGES**

**ECOLE MILITAIRE**

**MARAIS - 75 m2**

**TRÈS RARE CAULAINCOURT**

**15e CONVENTION**

**EXCELMANS**

**MARAIS**

**Me DUROC STUDIO**

**TRÈS EXCEPT. EMILE-ZOLA**

**SPLEND 5 P.**

**3 P.**

**19e près PANTIN STUDIOS**

**VOLONTAIRES**

**CAMBRONNE 2 P.**

AVENUE TRUDAINE-9e 3-4 p., bains, 100 m², 4e ét., tt conft. Parfait ét., ch. serv., cft. Prix 350.000 F - 265-90-05.

PLACE ITALIE. Lux. studio tt cft. B. imm. ravalé, 117.000 F ET GD 2 P., cuis. éq., s. bs, wc, moqu., 145.000 - BRE. 35-25.

ALESIA. Bel imm. P. de T., 4 p., 100 m², tt cft + chbre de bne, 370.000 F - 529-49-34.

P. MONTSOURIS. Im. gd stdg. Std. 34m²+box. 175.000. 589-49-34.

MARAIS. Particulier vend très ...

*Région parisienne*

**SUR JARDIN 4.000 m2**

**NEUILLY**

**SAINT-CLOUD**

*Province*

## appartem. achat

## appartements occupés

**MARAIS**

## villégiatures

**A LOUER**
**VILLA**
**APPARTEMENTS**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,52 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 13,00 | 14,91 |
| Offres | 27,00 | 31,52 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur | 35,00 | 40,86 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER | | |
| Achat – Vente – Location | 21,00 | 24,51 |
| AUTOS – BATEAUX | 21,00 | 24,51 |
| PROPOSITIONS COMMERC. | | |
| CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 21,00 | 24,51 |

# L'immobilier

## locations non meublées

### *Offre*

**SENLIS**
**SANS COMMISSION**
**A LOUER**
**3-4 et 5 PIECES**

IMMEUBLE NEUF P. de T. 4 ETAGES, ascenseur, cuisines équipées, parkings, 10 ha.

**LOYER INTERESSANT**
**TEL. : 203-55-10**

Près PARC MONTSOURIS, 2 p., tt confi, clair, calme, ent. refait neuf. - 924-96-17, p. 38.

Mo PASSY. 7 pces + chbre de serv., ref. neuf, tt cft, 3.400 F. AMP. 55-71.

ARCUEIL La Vache Noire, à 5' Mo Laplace, 4 beaux 3 pièces. Confort. Immeuble neuf. Visite s/pl. mercredi 26, de 14 à 16 h., 31-37, rue du Docteur-Durand, bât. A, 1er escal., 2e étage gche. Ascenseur. Téléphone matin SEGECO, 522-69-92.

Bd MALESHERBES-ST-AUGUSTIN. Appt 6 P., tt cft, 200 m², loyer mensuel, 4.600 F 870-58-97.

RUE DE MEDICIS. Face au LUXEMBOURG, APPT 5 P., tt cft, 180 m², tél., loyer mensuel 4.500 F - 870-58-97.

Aulnay-s/Bois, 7' gare, pav. 5 p. cft, ref. nf, ga., jd. 600m², arbr. fruit., 1.600 F mens. 272-68-17.

Sept. Entre Sienne et Florence, altit. 500, mais. 3 p., vue adm., cft. T. ent. 8 et 13 h., 633-72-92.

Pr. Montsouris, im. stdg, 2-3 p., 77m², bc., t., 1.200+ch. 589-49-34.

PORTE VERSAILLES
Séj. + 4 ch., tout confort, tél., park., 2.300 F C.C. - 825-60-40.

Mo Censier. Stud. impec., ref. nf, 700 T.C.C. F.A.C., 337-69-59.

Gentil 2 pièces + cuisine, petit loyer, reprise, immeuble ravalé, centre St-Denis. Voir propriétaire : jeudi, vendredi, café, 153, av. Louis-Roche, Gennevill.

### *Demande*

Off. ttes garanties. Je cherche gd studio ou 2 p. cent. (9e préf.) téléph. si possible (ag. s'abst.). Ecr. à 6.508, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## locations meublées

### *Offre*

CHAMP-MARS. B. 3 p. c., bs, tél., imp., 1.500 C.C. 555-84-80.

Saint-Cloud. Studio indépendant, sans agenc., 425 F - 602-04-89.

## immeubles

**12e - PL. DAUMESNIL**
Placement premier ordre pour investisseurs avisés. Murs commerciaux de rest. 170 m² ent. rénovés 380.000 F. Gros rapport indexé chaque année. Direct. propriétaire. Téléph. : 345-86-41.

## bureaux bureaux

**CHATOU**



**BUREAUX TERMINÉS**
**A LOUER**
**200 à 2.500 m2**
**260 F LE M2 H.T.**
**ELY. 69-36**

**NEUILLY** Boulevard BINEAU
**490 M2** local. burx grd. standing
+ 190 M2 LOCAUX COMMERC. divis. tr. calme standard. tél. Px bur. 470 F le m2. Loc. commerc. 190 F le m2. FONCIP. - ANJ. 90-73.

**2.500 m2 d'ENTREPOTS**
**450 m2 de BUREAUX**
**A LOUER**
Paris, à 10 kilomètres par A 1
**AULNAY-SOUS-BOIS**
« Les Mardelles ».
**Tél. 225-79-00**
**WEATHERALLS FRANCE**
M. Copeland.

A LOUER
LES CIMENTS FRANÇAIS L'UNION BANCAIRE, BATIR DI-DACTRONIC, DOWDING AND DOLL, ont choisi LIEUROBUILDING (Paris - Porte de Pantin) Reste à louer : Rez-de-chaussée : 148, 152, 287 m2 à 325 F le m2. 1er étage : 115 m2. 5e ét. : 107 m2 à 525 F le m2. Tél. : 359-92-30 - 92-79-29-04.

Centre de coordination mouvement écologique, rech. grand local env. 2.000 F par mois, préfér. centre Paris. Ecr. au Centre, 65, bd Arago. Cité Fleurie, Paris-13e.

42, boulevard des Batignolles, BOUTIQUE-BUREAU, 25 m2, tél. bail sans pas-de-porte, jeudi 27 de 15 h. à 17 h.

MONTPARNASSE-RASPAIL
390 m2 utiles bureaux + 130 m2 archives. Petit imm. résidentiel neuf, livrais. septembre. Vente-location-leasing. COGELOG, tél. 589-58-18.

BUREAUX TTES SURFACES
Location ss pas-de-porte ou vte. Ag. MAILLOT, 2, rue Pépinière, 522-19-10 - 387-14-00.

PARIS 8e HAUSSMANN
A louer 1.000 m2 : Burx + local ordinateur amén. HAMPTON AND SONS 225-50-35.

PARIS 3e CHATELET-SEBAST. 1.000 m2 de burx rénovés, st. à louer en tot. ou par niv. de 160 m2, 24 lig. tél., livr. sept. 74. HAMPTON AND SONS 225-50-35.

**OPERA**
Toute propriété, 5 bureaux, 2 lignes tél., 60 m2, 280.000 F. Gros rapport. — Téléphone : 345-86-41.

BUREAUX NEUFS
A LOUER
**150 m²**
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

## hôtels-partic.

**CHAMP-DE-MARS**
av. jdin priv., pl. sol. récept. + 3 ch., 2 bs, ch. domes., garage. Mme CHABERT. SOL. 39-10.

## locaux commerciaux

**PARIS 15e** SITUATION EXCEPTIONN.
PAV. avec ATEL. ARTISTE. Haut. plaf. 8 m 50. Verrière. Jardin. APPT. Poss. bureau. 2.500 F mens. — Tél. 533-93-63.

**NATION** EMPLACEMENT UNIQUE
Près Printemps et Inno
MURS DE BOUTIQUE
Je vends tout un rez-de-chaussée 2 magnifiques grands MAGASINS le meilleur placement d'avenir dans immeuble rénové. 325-25-25 + 99-99.

CHAMPS-ELYSEES (PRES) Imm. d'angle, magas. 1.280 m² en r.-de-ch. et 1er ét., à céder, conviendrait pr drugstore, restaurant, etc., situat. exceptionn. VION S.A. : 266-66-92.

*EXCEPTIONNEL A PARIS*
PORTE DE PANTIN
(100 m. Mo et périphérique)
A LOUER - 325 F LE M2 : local commercial 581 m² (divisible en 2 ou 3 lots) + 75 m² sous-sol - grand standing 10 parkings - 10 téléphones disponibles immédiatement. Tél : 359-92-30, 92-79, 29-04.

## locaux indust.

LOCAL A LOUER, 2.000 m2, 1.200 couverts, N. 7, nord Aix-en-Provence. Tél. : 91-28-00-10.

**CHAMPIGNY - Pr. GARE**
à louer USINE ancienne biscuiterie, 2.000m² au sol et 3.000m² s/3 et 6 niveaux, locx industriels av. maison de maître et garage, accès, tous tonnag., tél., force, monte-charge, px mens. 25.600 F. Ecrire à SOFRAGIM 70, bd Edgard-Quinet. Paris-14e.

## fermettes

**SUD AUXERRE**
B. fermette rest., sortie pays, expos. sud. 3 gdes p., toilette, w.-c. E. EL. Jardin 5.500 m2. Prix : 80.000 F, crédit 80 %.
**CHARON** 158, rue de Paris, AUXERRE. T. (16-86) 52-20-40 ou Tur. 26-76.

## propriétés propriétés

**LE VESINET** Résid. Pr. R.E.R.
Magn. propr. STYLE MANSART. Récept. 60 m2, 5 chbres, 3 bns, tt cft, tr. beau jard. FRANCE Promotion Immobilière. 976-07-06

45' SUD Paris. B. mais. forest. 2-3-4 pces, cft, cuis. aménag. Parc 1.000 m2, site merveil. Poss. locat. vente. T. 278-09-51.

A VENDRE. Belle PROPRIETE 17 km sud de TROYES. Mais. nve, 3.000 m2 de jdin, sup. pland'eau de 14.000 m2. S'adr. étude MAYER et PAUPE, not. à TROYES, 12, rue Colbert. Tél. 16-25-43-14-80.

**REGION VERSAILLES**
BEL. PROPR. ANCIEN style MANSARD à rénover, réception, 6 ch., 2.000 m² de parc France. Promotion Immobilière 976-07-06.

PRES DE
**CHATELGUYON**
dans Parc des Volcans, sise dans beau village, particulier cause départ
vend
**CHAUMIERE TYPIQUE**
Eau, électricité, aisance, cour, etc.
Evaluée 8 unités.
Conviendrait à particulier connaisseur ou à collectivité.
Ecrire Havas Marseille, 90.985.

**SAINT-CLOUD** Résid. Pr. gare
MAGN. MANOIR ST. normand. VUE EXCEPT. Tr. belle récept. 5 ch., 2 bns, tt conft. Parc 1.250 m2. Pav. gard. Aff. except. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06.

**LE VESINET** RESIDENT. Pr. R.E.R.
Magnif. demeure Mansart. Parc 2.600 m2. Gde récept. 8 ch., tt cft, gar. 3 voit. FRANCE Promotion Immobilière. 976-07-06.

**100 KM** OUEST. Jolie ferme transf., flanquée de 2 tours. Récept. 6 ch. Tout cft, dépend. Superf. 1 ha. Vue dég. — LARGIER : ANJ. 18-83.

**ORGEVAL.** S. haut. A louer juill., août, 8 pces, 3 bns, gar., jd. 5.000 m2. Vue except. 622-10-35. H.B. ou : 624-96-53.

**BIEVRES** VILLA RECENTE
Vaste séjour avec cheminée. 3 ch., 2 s. d'eau, nombr rang. Gar. 3 voit. Site protégé. Vue s. splend. parc de 1.400 m2. Prix : 560.000 F. Part. à part. Tél. : 941-14-89.

Rambouillet (pr.), 50 km. ast., raviss. demeure s/jardin, vue panoram. et 2 ha. ODE. 73-37.

Chantilly, résid., sup. propriété, dble récept., 5 ch., 3 bs, 300 m² + pav. 100 m², gd stdg, terrain 1.500 m², 750.000 F. 747-45-14 m.

Vd propté Pouilly, Loire, 78 a., 4 P. gr., dép. av. gar., téléph. Tél. : 974-58-07, après 7 heures.

Haute Provence, maison pierre, partie nve, 5 ch. + atel., ch. de b., gar., tr. b. terras. av. vue, verger 1.600 m² : 180.000 francs. MAILLET, 9, rue Atalante-le-Polo. — Casablanca. — Maroc.

1o NORMANDIE - REGION BAYEUX : très belle propriété, salon, S. à M., plain-pied, sur parc 2 HA, 5 ch. avec balcon, S. de B., tout confort, LIBRE. Prix : 420.000 francs.
2o Place débarquement, bord mer : maison pierre et chaume, tout confort. MASSU, notaire, Bernesq, Calvados. T. 22-51-01.

45' SUD Paris, b. mais. forest., 2-3-4 Pces, cft, cuis. aménagée, parc 1.000 m², site merveilleux, poss. locat.-vente T. 278-09-51.

## maisons de campagne

MAISON A VENDRE (L'OISE) 2 gdes p., CAVE, gren., buand., gar., cour avec jardinet devant, jdin derr., clos mur, 70.000 F. S'adr. à M. CAUSSE René, 85, rue Aristide-Briand, 78540 Vernouillet ou sur place à Rouvillière.

17, Saint-Martin-Ré, maison caractère uniq. 16e s., 2 étag., jard. 6 p. + 1 p. été, px à déb. 300.000 F. T. 307.74-71, 20-21 h.

## villas villas

**ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU**
à 5 minutes de la gare de Melun
**LA VILAUBOIS**
Piscine chauffée, Club House, Tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
• 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
LIVRAISON ETE 75, MAIS...
...PRIX FERMES et DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ».
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

SURESNES. Val d'Or. Très belle VILLA moderne, 8 PCES, 2 s. de bains. Vue imprenable. Tél. Jardin 250 m2. UFFI - 322-82-90.

**ST-NOM-LA-BRETECHE**
Maison neuve, 171 m2 à 300 m. mairie, comprenant : dble séjour cuis. + 4 chbres, s. de bns. 2 garages, ch. central sur 1.900 m2 de terrain. Prix : 464.330 F. Libre décembre 74. 951-64-17/56, 950-21-70.

## terrains

Part. vd terr. à bâtir, viabil. et réseaux, sis port de St-Mandrier (Var). 200 m mer, vue impren., quart. résid., superficie 905 m2. Téléphone : 956-45-37.

CORSE, GOLFE DE VALINCO Part. vd beau terrain constructible 5.000 m2, BORD IMMEDIAT MER AV. PETITE CRIQUE ROCHEUSE ET PLAGE SABLE FIN, FACE AU MIDI. Ecrire ou téléphoner à : Jacques DURGUEIL, Sainte-Marguerite-des-Loges, 14720 FERVAQUES. Tél. : (31) 63-52-83.

45' Sud Paris, cadre forest., spl. terrain à bâtir 1 000 m2, ttes viab., permis de const. tr. bx arb. Px 50.000 F. Tél. 278-02-49.

Région Sarthe Nord à vendre terrain av. belle grange 35 ares envir. Ecrire HAVAS, Alençon, no 6067.

CRESPIERES, très résident. Dans site pittoresque. Terr. clos 4.600 m2 avec viabilité et tél. Tél. 076-63-33, de 9 h. à 12 h.

Arnouville-lès-Gonesse (95400) PRIX : 108.000 FRANCS.
Saint-Brice-sous-Forêt (95350) PRIX : 125.000 FRANCS.
La Chapelle-en-Serval (60520) PRIX : 95.000 FRANCS.
Tél. : 985-37-58 et 434-00-47.

**SACLAY**
A vendre terrains viabilisés de 700 m². - Renseignements à : OMEGA PROMOTION, 217, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-38-31. Visite s/place, samedi 22, de 15 à 18 heures.

Part. vend terr. viabil., certif. d'urbanisme. 1.384 m2 à 50 F. SOLIGNAC. Vallon Briance. 10' LIMOGES Exposé au sud Site classé - Vue sur vallée et abbatiale. Tél. (88) 93-07-00 mat. 7 à 8 h.

## domaines

Vds manoir avec terre 1 ha.-12 ha. 1/2, location bordure de mer, ville importante Manche. Ecr. No 688 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOLOGNE (25 km Sud Orléans) 400 ha seul tenant. Lib. dt 320 Bois. 80 cultures à gibier, 2 étangs. Mais. Maît., dép. rem.
**D. FEAU** S. A. - LAB. 13-69, 132, Haussmann.

## pavillons

BECON-LES-BRUYERES
Près gare, 10 min. St-Lazare. Beau pavill. 8 pces tt conft. Garage. Terrain 250 m2. ESNAULT - 266-39-40.

RUEIL-MALMAISON
Pav. résident., état impecc., 3 p., cuis., bns + jdin 330 m2. 15' R.E.R. 200.000 F. 359-90-74.

ANTONY. Beau pavillon 1965. 4 P. tt conft, garage, jardin : 350.000. PESCHARD : 666-00-27.

Villejuif, pav. 6 p., bns, cht cent. gar., jdin. Ag. s'abst. 726-06-50.

Banlieue Sud-Est, impec., pav. 1972, vaste sél., 4 gdes chb., bs, s. d'E., wc, ch. c., cuis., gren., gar., 430 m² ter., 270.000, av. 50.000. TIC, 706-14-52, m. D.

**CHAMPIGNY**, proxim. R.E.R. et train Paris - Est, sup. pav. 68, façade marbre, 7/8 p. = 250 m2 hab. s. 500 m2 terr. ss vis-à-vis, résid., exempt foncier sur 15 ans.
**399 000** ach. poss. av. 20 % + crédit. - Tél. 706-47-07.

**CACHAN** près métro - Calme Bon état - 12 pièces, conft, jardin 393 m2. Garage. Prix 445.000 F. — Tél. 350-46-22.

Partic. vend pavillon état neuf
**LA VARENNE** R.E.R. (rue Didier)
Gd séjour av. chemin. + 4 pces, ent., cuis., wc, bains, ch. cent., cave, garage. 500 m² terr. Tél.
**339.000 F** Poss. gros crédit. Tr. urgt. 706-47-07.

## châteaux

Anjou vds château du XVIIe, chapelle, dépendances. pavil., parc, prairies. 18 ha. Cabinet MALINGE, expert foncier, 49700 DOUE-LA-FONTAINE. Tél. 314.

## boxes-autos

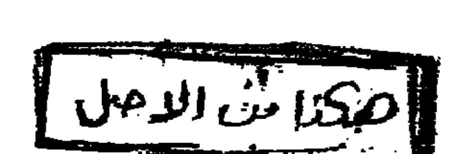
CRETEIL (rue Chéret)
Propriétaire vend grand boxe fermé. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. Téléphone : 742-99-09.

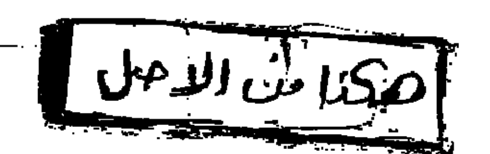
**LA GARENNE-COLOMBES**
Ds résidence, 9 boxes à vendre. FRANK ARTHUR. Tél. 924-07-49.

## bateaux

Voilier Cap-Horn, 6,50 m. excel. état, mât Proctor et Evinrude, 9 CV, neufs, armement complet, remorque Nautilus. Visite région parisienne. Téléph. : 460-06-28 et 222-01-52.

les annonces classées du
**Monde**
offres d'emploi - emplois internationaux - emplois régionaux - demandes d'emploi - immobilier - appartements : vente-achat - locations meublées - non meublées - pavillons - terrains - villégiatures - auto...
sont reçues par téléphone
au
**233.44.31**
pour tous renseignements : **233.44.21**







# LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Nous achevons aujourd'hui la publication du rapport de la Cour des comptes remis le jeudi 20 juin au président de la République (voir « le Monde » des 22, 23-24 et 25 juin).

## Dans la région parisienne

### LES INSTITUTIONS DU DISTRICT : des pouvoirs mal définis

La nouvelle organisation de la région parisienne, décidée en 1964, les problèmes administratifs et financiers qui se sont posés, sont longuement analysés par la Cour des comptes. Une première remarque sur le fond : « *Etant donnée l'importance de cette tâche, il est regrettable que la nature et la portée réelle des pouvoirs du préfet n'aient jamais été clairement définies. Ces lacunes rendent difficile l'exercice de multiples attributions dans divers domaines : élaboration du schéma directeur régional et des plans d'aménagement d'urbanisme présentant un caractère interdépartemental ou intercommunal, création de zones d'aménagement, de rénovation, d'habitation et industrielles d'intérêt régional...* »

« *A côté d'avantages appréciables,* souligne le rapport, *la réorganisation de la région parisienne a entraîné un certain morcellement administratif particulièrement gênant pour la réalisation de la gestion des grands équipements de l'agglomération (...).*

» *Il conviendrait d'assurer à l'intérieur de la région une redistribution plus étudiée des recettes fiscales. En vue d'obtenir le meilleur emploi des moyens très importants mis à la disposition des autorités responsables, une coordination des contrôles, notamment au niveau du District, se révèle également indispensable.* »

#### Nouvelles études

Dans sa réponse, le ministre de l'intérieur « *pense pour sa part que la mission du préfet de région doit se limiter à des directives d'orientation, de conseil et de contrôle, permettant une coordination plus efficace, mais sans faire de la préfecture de région un organisme ressemblant à l'ancienne préfecture de la Seine* ».

Le ministre de l'intérieur « *fait procéder à de nouvelles études en vue d'un aménagement des structures de la région parisienne dont les résultats auront naturellement à être soumis aux instances gouvernementales* ».

### MARCHÉ DE RUNGIS : une mauvaise programmation

La construction et la gestion du marché d'intérêt national de Rungis font l'objet d'un certain nombre de remarques. « *Malgré les prescriptions formelles de l'article premier du décret de 1er octobre 1963, aucune disposition n'y figure quant aux modalités de financement de l'opération. Cette omission s'est révélée fâcheuse, aussi bien en ce qui concerne la couverture des investissements proprement dits que celle des indemnisations (...) De plus, malgré les dispositions du décret du 27 avril 1965, aucune convention n'a été conclue entre la Semmaris (Société d'économie mixte de gestion du marché d'intérêt national de Rungis) et la Sagamiris (société anonyme de gestion des annexes du marché d'intérêt national de Rungis), de sorte que les rapports financiers entre les deux sociétés, comme le rôle directeur confié à la première, restent mal définis.* »

En outre, l'aménagement et la gestion des zones annexes sont ainsi présentés par la Cour : « *Un seul hôtel a été ouvert et 87 % de la superficie totale de la zone sont restés inoccupés jusqu'au milieu de 1973. Un pont enjambant l'autoroute d'Orly (Pondorly) a été construit et une galerie marchande y a été aménagée. Mais l'activité des commerces installés dans cette galerie est encore très faible.* »

En conclusion, la Cour note que le « *transfert des Halles centrales de Paris à Rungis a été réalisé dans des conditions favorables.*

» *En revanche, il est fâcheux qu'une opération dont le coût final, indemnisations et charges intercalaires comprises, serait d'environ 1 050 millions de francs, n'ait pas fait l'objet, avant d'être entreprise, d'une meilleure programmation, notamment en ce qui concerne ses modalités de financement.* »

Dans sa réponse, le ministre de l'intérieur souligne : « *La Cour des comptes relève que les conditions de financement favorables, primitivement prévues, ayant été remises en question à partir de 1966 par le recours à des emprunts de plus en plus coûteux, il en est résulté pour le compte d'exploitation et pour la trésorerie de la Semmaris des charges beaucoup plus lourdes qu'il n'avait été envisagé en 1965. A cet égard, il y a lieu d'observer que le protocole du 12 juin 1973 a été conçu précisément pour rétablir le niveau des charges financières de la Semmaris à un niveau voisin de celui qui avait été prévu à l'origine.* »

### LES PRÉFECTURES : des vices de conception et des malfaçons

C'est le comité interministériel du 22 juillet 1964 qui a désigné la direction de l'architecture au ministère des affaires culturelles comme « *seule responsable de la construction* » des cinq préfectures des nouveaux départements de la région parisienne. « *Les conditions dans lesquelles les travaux de construction ont été préparés soulignent de façon très nette le faible intérêt que portent, en règle générale, les maîtres d'ouvrages publics à la définition des programmes qui devraient guider l'élaboration des projets architecturaux* ».

Les services responsables n'ont établi aucun plan définissant avec précision l'affectation des superficies, les destinations principales et secondaires des édifices ainsi que les liaisons internes et externes entre eux. Ainsi, « *le programme initial de construction de la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis) avait omis de prévoir un restaurant pour le personnel, alors que les services de la préfecture devraient fonctionner pendant plusieurs années dans un quartier encore insuffisamment approvisionné* ».

A cette insuffisance du contrôle assumé par les services qualifiés se sont ajoutées de graves déficiences de la surveillance exercée sur l'évolution des chantiers et les prix des fournisseurs, par les architectes et les bureaux d'études.

Dans la plupart des préfectures, de très importants travaux supplémentaires ont dû être engagés : 9,9 millions de francs à Créteil et à Evry, par exemple; à Nanterre où les sommes en jeu sont plus considérables encore, « *au début de 1974 les avenants de régularisation étaient toujours en cours d'établissement* ».

En dépit de défaillances manifestes, les honoraires des architectes ont été calculés, dans certains cas, selon des modalités particulièrement favorables pour eux. « *Le taux de 6 %, supérieur à celui qui est communément applicable aux travaux de la direction de l'architecture, avait suscité une vive opposition du ministère des finances qui dut finalement l'accepter* ». Les acomptes liés à l'exécution du plan de masse et de l'avant-projet devaient être calculés « *non sur la base du projet dont la réalisation était effectivement engagée en 1968, mais d'après un programme global dont la réalisation hypothétique n'était pas prévue avant 1985* ».

Au total, l'enveloppe de 174,7 millions de francs accordée par le comité interministériel de mai 1965 « *a été largement dépassée sans qu'il soit possible aujourd'hui de définir avec précision le coût global et définitif de l'opération* ». La seule estimation actuellement possible et certaine concerne le volume des crédits ouverts par le ministère des affaires culturelles, soit 302 millions de francs.

#### Une responsabilité partagée

Dans sa réponse, le ministre des affaires culturelles estime que la part de responsabilité qui peut lui être attribuée « *ne saurait être que fragmentaire du fait du caractère interministériel de la plupart des décisions et arbitrages* ». L'ouverture effective des préfectures était considérée par le gouvernement comme un élément essentiel — donc urgent — du démarrage des nouveaux départements de la région parisienne.

Les difficultés rencontrées lors du contrôle du déroulement des travaux et de l'exécution des marchés s'expliquent certainement par l'absence de services constructeurs pour la plupart des opérations. La direction de l'architecture pensait, à l'origine, pouvoir assurer la conduite des opérations mais n'a pu disposer des personnels supplémentaires nécessaires. Elle a, dès lors, sollicité l'intervention des directions départementales de l'équipement. Cette solution n'a pu, sauf exception, être mise en œuvre dans de bonnes conditions du fait des problèmes posés par la rémunération des services de l'équipement.



## AFFAIRES ÉTRANGÈRES : une décentralisation difficile

Le ministère des affaires étrangères fut un des premiers à appliquer la décentralisation administrative. En 1964, il avait installé à Nantes le service central de l'état civil des Français de l'étranger. Il y transféra ensuite d'autres services. En 1966, il décidait de faire construire une tour pouvant abriter mille à mille deux cents agents. La capacité de deux immeubles construits à l'initiative du ministère permettait d'installer à Nantes de mille trois cents à mille cinq cents agents. « *Or, aucune étude n'avait établi qu'une mutation de cette importance fût possible.* » Au début de 1974, le total des fonctionnaires de ce ministère installés à Nantes ne dépassait pas six cent soixante et onze. La Cour relève donc « *l'imprécision des objectifs qui compromettait l'avenir de l'opération* » ainsi que « *des fautes administratives et techniques commises dans la conduite du chantier* ».

Parce que les crédits accordés ne permettaient pas de mener la construction à bonne fin, le ministère de l'économie et des finances accorda en novembre 1971 7,1 millions de francs de crédits, exigeant en compensation une partie de l'immeuble pour ses services. « *Ces travaux supplémentaires et des aménagements coûteux ont dû être effectués pour établir les services économiques dans les locaux qui n'avaient pas été conçus pour leur usage* ».

***

Le ministère répond que dans quelques années les effectifs installés à Nantes seront de sept cent cinquante-trois personnes et éventuellement de huit cent trente-trois, ce qui, dit-il, n'est inférieur que de 16 % aux objectifs fixés en 1966. Le ministère n'a pas été autorisé à prélever sur ses ressources propres la charge de la majoration de prix en cours de travaux. D'autre part, l'attribution d'une partie de l'immeuble a entraîné un arrêt de chantier. Autrement, on aurait « *pu éviter que les services décentralisés du ministère des affaires étrangères ne soient dispersés à Nantes en trois implantations différentes, distantes de plusieurs kilomètres* ». Pour tenter de remédier à cette dispersion, il faut maintenant prévoir un nouvel investissement.

De son côté, le ministère des finances affirme que les travaux nécessaires pour installer une partie de ses services « *se sont élevés à un faible pourcentage du coût de l'immeuble* » (un peu plus de 2 %).

## PLAN-CALCUL : loin de la rentabilité

Depuis sa mise en œuvre décidée en 1966 par le gouvernement, 1 360 millions de francs avaient été fournis à la fin de 1973 par les pouvoirs publics au plan-calcul sous forme de dotations en autorisation de programme (des crédits ont également été inscrits sous d'autres chapitres budgétaires). « *Les résultats obtenus, bien qu'ils soient appréciables, sont assez éloignés des prévisions initiales : la deuxième convention, signée en 1971, en réservant à ses sociétés mères des activités telles que la réalisation de systèmes d'application ou la prestation de conseils et services en informatique, a privé la C.I.I. de revenus qui lui auraient permis, dans une certaine mesure, de réduire son recours à une aide extérieure.* »

La Cour des comptes a examiné les marchés d'études passés par la délégation à l'informatique à la C.I.I., dont certains « *ont un objet à ce point imprécis qu'ils apparaissent quelquefois comme un moyen d'octroyer de véritables subventions* ». « *Un contrôle des prix de revient* » permettrait de « *mieux évaluer la contribution de l'Etat et, sans doute, de la réduire ; d'autre part, les dispositions relatives à la propriété industrielle ne garantissent pas suffisamment les droits de l'Etat.* »

La Cour des comptes rappelle que « *le groupe Thomson a reçu en 1970 et 1971 des aides exceptionnelles d'un total de 23 millions de francs destinées à financer des « investissements corporels et incorporels » non précisés se rapportant à des études lancées par des sociétés du groupe, mais sans l'accord préalable des services de la délégation à l'informatique* ».

La haute juridiction juge « *malaisé d'apprécier les résultats des opérations financées sur le chapitre « plan-calcul », faute d'informations suffisantes* ». (...) « *Il apparaît toutefois que l'objectif principal de la première convention plan-calcul, à savoir la production par la C.I.I. d'une gamme de quatre ordinateurs de moyenne et grosse puissance, n'a été atteint qu'avec des retards parfois importants.* » (...) « *Dans le secteur des équipements périphériques, les réalisations sont loin de correspondre aux intentions manifestées.* » (...) « *Pour ce qui est du plan-calcul militaire, les besoins en ordinateurs avaient été fortement surestimés.* »

En conclusion, le rapport note que, « *malgré le développement de sa production et l'augmentation de son chiffre d'affaires, la C.I.I. est encore loin d'avoir atteint son seuil de rentabilité* ».

« *Les conventions conclues avec d'autres producteurs européens* (accord Unidata) *constituent un facteur nouveau qui devrait conduire à réviser les actuelles conditions d'intervention de l'Etat.* »

Dans sa réponse, le ministre de l'industrie et du commerce rappelle que « *la recherche de la rentabilité ne pouvait dès le départ être retenue comme un objectif prioritaire par rapport à d'autres éléments tels que, par exemple, la création d'un potentiel technique, industriel et commercial* ». Quant aux remarques précises et détaillées faites par la Cour des comptes, elles ont amené les réponses suivantes :

IMPRECISION DE L'OBJET DE CERTAINS MARCHES : « *La définition de nouveaux produits est par nature prospective, et l'objectif du plan-calcul étant la construction d'une industrie nationale d'informatique et non la production d'un type de matériel déterminé, il est normal que l'Etat soutienne l'ensemble des actions concourant à la réalisation de cet objectif.* »

LE PRIX REEL DES PRESTATIONS : « *En 1969, la C.I.I. a revu son système de comptabilité analytique, ce qui est de nature à lui rendre de précieux services dans son contrôle du prix réel des prestations fournies.* »

GARANTIE DU DROIT DE L'ETAT : « *Depuis le 1er janvier 1974, un marché-type applicable à tous les contractants, y compris la C.I.I., a été mis au point après une étude approfondie du problème des redevances, dont les modalités de perception sont désormais prévues contractuellement.* »

Quant aux aides exceptionnelles accordées à des sociétés de statut privé, « *elles répondent à la nécessité d'aider ces dernières à atteindre les objectifs de politique industrielle poursuivis par l'Etat dans les secteurs considérés* ».

En définitive, estime le ministre, « *il est incontestable que l'existence du plan-calcul et l'effort pour orienter les administrations vers les matériels de la C.I.I. (...) a été générateur d'économies pour l'ensemble des utilisateurs, et notamment des utilisateurs publics : la concurrence nouvelle, introduite par la C.I.I., a eu tendance à faire baisser les prix* ».

### SOUTIEN A L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE : des engagements non honorés.

Le nouveau mécanisme du Fonds de soutien à l'industrie cinématographique, caractérisé par la détermination largement automatique du montant des aides allouées aux diverses catégories de bénéficiaires (exploitants de salles, producteurs de films de long métrage, sociétés éditrices de films d'actualités cinématographiques), a provoqué des difficultés de gestion. L'écart s'est élargi entre l'ensemble des « droits à subvention » et les crédits ouverts en contrepartie des recettes provenant de la taxe additionnelle : plus de 75 millions de francs à la fin de 1972, près de 100 millions en décembre 1973.

Ainsi, en 1972 et 1973, dès le mois d'octobre, le Fonds était dans l'impossibilité de faire face aux « droits » que les producteurs entendaient faire valoir.

Reconnaissant que ces difficultés sont réelles et les critiques de la Cour fondées, le ministre des affaires culturelles et de l'environnement fait état des mesures déjà prises qui amorcent la révision des règles du fonctionnement du compte spécial demandé et en annonce deux autres en préparation :

— l'une, applicable en principe à compter du second trimestre de 1974, consiste à calculer les droits des producteurs en fonction non plus de la recette des films mais de la taxe additionnelle afférente à cette recette ;

— l'autre précise que le taux de calcul des droits des producteurs doit être révisé en considération de l'évolution du pourcentage de la recette des films générateurs de soutien par rapport à la recette totale provenant de l'exploitation en France de la totalité des films français et étrangers.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Le rapprochement entre Peugeot et Citroën

*(Suite de la première page.)*

La crise de l'automobile a balayé ces raisonnements, notamment parce qu'elle a rendu insolubles, sans concours extérieur, les difficultés propres qu'éprouve depuis plusieurs années la société Citroën. En 1965 encore, la firme au double chevron était la marque la plus vendue sur le marché français avec 29,2 % des immatriculations, contre 26,5 % à Renault, 15,3 % à Peugeot et 12,9 % à Simca. Aujourd'hui, Renault dépasse les 36 %. Peugeot atteint 19 %, Citroën 18,7 % et Simca-Chrysler 8,2 %. En dix ans, Citroën a perdu plus de dix points.

### LE COMMUNIQUÉ

Les deux groupes ont publié lundi soir le communiqué suivant :

*« L'évolution du marché de l'automobile dans le monde entier, au cours des dernières années, a rendu évident l'intérêt d'une concentration dans l'industrie automobile française, que les événements récents, et notamment les effets de la crise du pétrole, rendent encore plus nécessaires.*

*» Dans cette conjoncture, le regroupement des automobiles Peugeot et des automobiles Citroën est apparu aux responsables des deux groupes comme une réponse tout indiquée à ces exigences pour l'ensemble des intérêts en cause. Michelin et Peugeot ont donc décidé d'unir leurs efforts pour y parvenir.*

*» L'objectif final des deux groupes est la constitution, sous une forme juridique à préciser, d'un ensemble cohérent qui, disposant de la diversité des gammes et des styles nécessités par les besoins de la clientèle, telle qu'exprimée à travers deux réseaux indépendants l'un de l'autre, atteindrait une dimension suffisante pour renforcer la position de chacune des deux marques, fortement individualisées sur tous les marchés.*

*» La dimension de cet ensemble, dont Peugeot assurera la direction et dans lequel Michelin restera présent à ses côtés, permettra de réunir les moyens financiers qui lui sont nécessaires, sans que Peugeot ait à limiter le développement de ses activités traditionnelles (automobiles, outillage et cycles), y compris celles qui résultent de l'association existant entre les automobiles Peugeot et la Régie nationale des usines Renault.*

*» Au terme d'une période d'études, Peugeot et Michelin élaboreront avant le 1er novembre 1974 un programme détaillé en vue d'atteindre dans les meilleures conditions les objectifs ci-dessus.*

*» Dès maintenant, une société commune sera créée pour préparer les voies et moyens du rapprochement, puis en constituera éventuellement le pivot.*

*» Il est précisé que les participations des deux groupes au capital de cette société ne seront définitivement fixées qu'au début de la deuxième phase et que, d'ici là, celle de Michelin sera très largement prépondérante. »*

### Les deux partenaires

#### PEUGEOT

*Créée en 1896, la firme a produit l'an passé 766 000 véhicules. Elle emploie en France 57 700 salariés dans six usines dont deux unités de montage et quatre consacrées à la fabrication des pièces. Elle possède également six usines en participation avec la régie Renault et sept usines de montage à l'étranger.*

*En 1973, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs et vendu au total 761 800 véhicules, dont 52 % en France et 48 % à l'étranger. Elle détenait l'an passé la deuxième place sur le marché français, après Renault, avec 20,1 % des immatriculations totales. Moins bien placée que ses concurrents sur le marché européen, elle a entrepris, depuis le début de l'année, un vigoureux effort de pénétration en Afrique et au Proche-Orient, qui lui a permis de compenser en partie la baisse des ventes en France et en Europe.*

*Ainsi, au cours des cinq premiers mois de 1974, sa production et ses ventes n'ont-elles été inférieures que de respectivement 1,5 % et 3,6 % à celles de la période correspondante de l'an passé.*

#### CITROËN

*Créée en 1924, la Société des automobiles Citroën a été reprise en 1934 par le groupe Michelin. Elle a produit, en 1973, 751 400 véhicules dans ses vingt et une usines, qui emploient actuellement quarante-sept mille salariés. Elle a réalisé, l'an passé, un chiffre d'affaire de 7,79 milliards de francs, dont environ 52 % à l'exportation et 48 % en France. Elle occupait la troisième place sur le marché national avec 19,4 % des immatriculations totales. Au cours des cinq premiers mois ses ventes en France ont chuté de 10 % et ses exportations de 8 % par rapport à la même période de l'an passé, tandis que sa production restait pratiquement identique (— 0,8 %).*

*Cette évolution globale masque cependant un glissement accentué vers les petits modèles ; au cours des quatre premiers mois, les ventes de 2 CV et de Dyane ont, en effet, progressé de 20 %, tandis que celles de DS chutaient de 40 % environ. Cette situation a aggravé les problèmes financiers de la firme, qui a engagé, pour 1974, un programme d'investissements de 800 millions de francs environ, dans la mesure où les bénéfices dégagés sur les voitures de petite cylindrée sont beaucoup plus faibles que sur les modèles puissants.*

Pour quelles raisons ? D'abord le constructeur du quai de Javel a une gamme incomplète de modèles et, en plus, ceux-ci, malgré leur originalité, ont tout de même vieilli. Ensuite, en matière de politique commerciale, Citroën a longtemps conservé une attitude seigneuriale : tout P.D.G. soit-on, il fallait faire longuement et humblement la queue chez son concessionnaire pour mériter sa D.S. De surcroît, il est vraisemblable que toutes les mésaventures traversées par le constructeur depuis une décennie — rapprochements ratés avec Peugeot et Fiat, bouleversement des équipes de direction avec les départs de MM. Bercot et Sarre — n'ont pas été sans nuire à la bonne marche de l'entreprise. Pourtant, depuis l'arrivée de M. Rollier, bras droit de M. François Michelin à la tête de la société, les choses semblaient aller mieux. Géré plus rigoureusement, *« à la manière clermontoise »*, Citroën était, de l'avis général, sur la voie du redressement, notamment en réussissant le transfert de ses usines, des ateliers vieillots du quai de Javel aux nouvelles installations d'Aulnay-sous-Bois. Mais la crise pétrolière éclata.

Aussitôt, la firme au double chevron fut avec Simca-Chrysler sévèrement touchée. La première, elle recourt au chômage partiel. Elle qui, par règle, n'avait qu'un stock minimum, aurait compté jusqu'à cinquante mille voitures en réserve, ce qui, si la chose est exacte, représenterait une immobilisation de 1 milliard de francs, soit une charge financière annuelle de 140 millions de francs, quatre fois supérieure au bénéfice déclaré en 1972.

De surcroît, pour mener à bien le lancement inopportun du modèle G.S. à moteur rotatif et le programme d'investissement immobiliers à Aulnay-sous-Bois, il serait apparu que Citroën avait besoin de quelque 300 millions de francs supplémentaires. Mévente, difficultés de trésorerie, d'investissements : si on doutait encore de la mauvaise santé de Citroën, la démarche pressante que fit l'hiver dernier M. Rollier auprès de M. Pompidou pour arracher l'assouplissement de la limitation de vitesse sur les autoroutes, devait montrer sans ambiguïté qu'on était réduit quai de Javel aux avant-derniers expédients.

### Un groupe de taille américaine ?

Et Peugeot ? C'est depuis bien longtemps une des sociétés les mieux gérées de France, nantie d'une confortable matelas de réserves. La crise l'a évidemment ébranlée, un peu plus que Renault — dans la mesure où sa gamme comporte quelques faiblesses dans la catégorie moyenne (204, 304), — mais bien moins que Simca, Citroën, Volkswagen. Alors pourquoi cette tentative de rapprochement ? Sans doute parce que la crise aura enseigné au constructeur de Sochaux qu'il était plus aisé à une société de grande taille, possédant une gamme équilibrée de modèles — tels Renault et Fiat — de traverser les difficultés ; ensuite parce que les dirigeants de Peugeot ont dû se dire que Citroën était dans de tels ennuis que s'ils ne se lançaient pas dans l'aventure, quelqu'un d'autre irait et que serait perdue ainsi pour eux l'une des dernières occasions de constituer un grand groupe nationale ; enfin que l'association avec Renault, après avoir donné lieu à de nombreuses réalisations dans les dernières années, semble aujourd'hui marquer un peu le pas et vivre de ses succès passés.

Bon gré, mal gré, mais avec l'appui et la bénédiction du ministère de l'industrie et de la recherche, Citroën et Peugeot vont donc tenter de regrouper leurs activités dans l'automobile. Jusqu'où ira ce rapprochement ? Quelle forme prendra-t-il ? Est-on sûr qu'il aboutira ? Comment Renault et Simca-Chrysler réagiront-ils devant cette perspective nouvelle ? La précision relative du communiqué publié lundi, le laconisme des commentaires qui l'entourent et le souvenir des échecs passés des mariages avec Peugeot et Fiat obligent à la plus grande réserve. Tout au plus peut-on faire les remarques suivantes :

● Peugeot assurera la direction de l'ensemble, ce que n'avait pu obtenir Fiat, qui, de guerre lasse, avait fini par rompre. Toutefois, il n'est pas tout à fait certain pour autant que dans la future société commune, annoncée en filigrane par le communiqué, la firme de Sochaux possède la majorité du capital.

● Les deux constructeurs annoncent que sera maintenue la diversité des gammes. De toute manière, comment faire autrement dans l'immédiat ? Il faut cinq ans pour créer une voiture. Par la suite, Citroën et Peugeot feront vraisemblablement ce qu'ont fait en Allemagne Volkswagen et Audi-N.S.U. : dans un premier temps, confronter leurs politiques de modèles pour éviter les doubles emplois ; ensuite concevoir en commun des modèles de base, à partir desquels chaque constructeur pourra tirer des véhicules légèrement différents, portant sa signature ; c'est le cas en République fédérale, pour la K-70 d'Audi et la Passat de Volkswagen. Il est vraisemblable aussi que Peugeot s'efforcera d'exploiter le merveilleux grenier à idées qu'est le bureau d'études de Citroën.

● Enfin, il est certain que chaque firme gardera son réseau français de concessionnaires, ne serait-ce que pour éviter qu'il passe à la concurrence, en particulier du côté des constructeurs japonais ou américains. A l'étranger, en revanche, et surtout en dehors de la C.E.E., il faut s'attendre à une rationalisation des circuits de vente.

### La solitude de Simca-Chrysler

De toute manière et quoi que les deux constructeurs fassent, il faudra du temps, beaucoup de temps, pour aller de l'avant. En quatre ans, le mariage — raté, il est vrai, de Fiat et de Citroën — n'a abouti qu'au lancement d'une camionnette. Cela laisse donc du répit à Renault et à Simca-Chysler pour réorienter leurs politiques. A la Régie, où l'on semble avoir appris très tardivement la nouvelle de l'accord, on est sûrement beaucoup plus contrarié qu'on ne l'avoue. Certes, raisonne-t-on, Peugeot et Renault ont fait assez de choses en commun pour que tout ne soit pas effacé. Mais, dans la crise présente de l'automobile, l'impératif est tout de même plus d'avancer que de gérer les réalisations passées. Or, pendant deux ans au moins, Peugeot risque d'être fort occupé par la remise en ordre de Citroën. Dès lors, envisager déjà la constitution d'un groupe à trois, de taille américaine, entre les deux fiancés d'aujourd'hui et la Régie nationale paraît prématuré.

Reste Simca-Chrysler : ce qui était vrai hier — à savoir que, en dépit de l'appui de son propriétaire américain, la firme de Poissy est inquiète — le sera encore plus demain si le mariage Peugeot-Citroën est conclu. Quel avenir lorsqu'on tient moins de 10 % du marché français avec une gamme hétéroclite, et que l'on a contre soi des constructeurs quatre, cinq, six fois plus puissants ! La logique voudrait que Simca rejoigne ou bien le camp Peugeot ou bien celui de Renault. Et sans doute la Régie est-elle prête à cette éventualité. Mais là aussi, comme dans toute affaire touchant Citroën, chaque jour apporte sa vérité.

P.-M. DOUTRELANT.

### L'ACCORD RENAULT-PEUGEOT :

## Une « communauté réduite aux acquêts »

L'accord signé par Peugeot et Renault, en avril 1966, tout en préservant l'indépendance financière et commerciale des deux groupes, prévoyait une collaboration dans trois domaines : les bureaux d'étude, les services d'achat et les investissements. En ce qui concerne le premier point, l'association est très avancée. Chaque partenaire est tenu informé des projets et des études de l'autre, et la plupart des brevets sont déposés en commun. Dans plusieurs cas, les équipes de chercheurs ont même fusionné (l'équipe « boîte automatique », par exemple).

Pour les achats, la coopération s'est avérée plus délicate dans la mesure où elle supposait une harmonisation progressive des gammes de pièces détachées et des fournisseurs.

Mais c'est surtout dans le domaine des investissements que l'association a été la plus fructueuse. D'une part, les deux firmes harmonisent leurs programmes de production de pièces de façon à éviter toute sous utilisation des capacités de production existantes. Renault *fabrique ainsi dans ses propres* usines des boîtes de vitesses, des transmissions pour certains modèles Peugeot, tandis que la firme de Sochaux produit des directions, des bielles, destinées à la Régie. D'autre part, les deux groupes ont créé deux unités de production communes : la Société française de mécanique, qui fabrique à Douvrin, depuis 1972, des moteurs et des villebrequins, et une usine de transmissions automatiques à Bruay-Ruitz.

Par ailleurs, les deux firmes ont pris des participations égales dans le capital de deux sociétés : Chausson et Brissonneau et Lotz. Elles envisagent enfin la création d'une filiale commune de montage en Grèce.

L'association qui, dès sa création, se voulait « évolutive » (sans échéancier précis) et « pragmatique », résolvant les problèmes au fur et à mesure, s'est développée lentement mais sûrement. Il y a un an et demi, M. Dreyfus, président de la régie Renault, déclarait que cette « communauté réduite aux acquêts prenait une consistance *de plus en plus considérable* ».

### Les mariages manqués

L'existence de Citroën est parsemée de fiançailles tumultueuses et de ruptures spectaculaires.

Ainsi, le 15 novembre 1963, un « protocole d'intention » est signé par la firme du quai de Javel avec Peugeot *(déjà ! )*. Une coopération au niveau de la fabrication et des achats s'instaure entre les deux sociétés. Une filiale commune, la Société auxiliaire de fabrications automobiles (S.F.A.) est constituée.

La lune de miel toutefois ne dure pas. Dès 1965, il apparaît clair que ces accords sont ambigus : il faut les rompre ou aller plus loin. Aller plus loin, c'est fusionner. C'est là que des divergences graves naissent entre les fiancés : Peugeot n'entend pas laisser le « leadership » à Citroën qui l'exige. En 1966, Peugeot annonce un accord d'association avec Renault (voir encadré ci-contre). Citroën n'a pas été tenu au courant : c'est la rupture.

Citroën ne se décourage pas. Le 25 octobre 1968 est annoncé à grand fracas un accord d'étroite coopération avec Fiat. Fiat prend une participation directe de 15 % dans Citroën. Les choses vont plus loin. Le 15 décembre 1970 est créée la Pardevi, société holding qui détient 53 % des actions Citroën, et dont le capital est détenu à 51 % par Michelin et à 49 % par Fiat.

Cette situation d'actionnaire minoritaire devient rapidement insupportable à Fiat, qui veut précipiter les choses et marcher vers une fusion qui permettrait d'intégrer Citroën dans son groupe. Refus de Michelin. Les associés décident de se séparer, et, en 1973, Michelin rachète la participation de Fiat dans la Pardevi, redevenant ainsi directement l'actionnaire majoritaire de Citroën avec 53 % de son capital.

Rappelons enfin les difficiles négociations menées entre Berliet (dont l'actionnaire majoritaire est Citroën) et le groupe suédois Volvo, négociations qui n'ont pas abouti.

# BANQUE

## Le conseil des ministres déciderait d'importants changements à la tête de certains établissements nationalisés

Le conseil des ministres qui se réunira jeudi prochain adopterait le principe d'importants changements à la tête de certains établissements nationalisés. Leur étendue n'est pas encore précisée. Dans l'immédiat, il est fort probable que M. François Bloch-Lainé, président du Crédit Lyonnais, sera remplacé par M. Jacques Chaine, président de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.).

D'autres mutations seraient susceptibles d'intervenir dans le secteur des banques, des assurances et de l'énergie. Le motif mis officiellement en avant serait celui du « changement » et du renouvellement des hauts fonctionnaires détenant des postes de responsabilité. Dans le cas des banques nationalisées, la véritable raison résiderait plutôt dans les infractions aux normes d'encadrement du crédit que M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, avait relevées à plusieurs reprises, déclarant même que les dirigeants de ces banques auraient « à lui rendre compte personnellement ».

Le fait que M. Bloch-Lainé soit le premier sur la liste n'implique pas que le Crédit Lyonnais ait davantage « débordé » que la B.N.P. ou la Société Générale. Ce n'est un secret pour personne, MM. Bloch-Lainé et Giscard d'Estaing n'avaient pas beaucoup d'atomes crochus. Le plus surprenant est, tout de même, que le mandat de l'actuel président du Crédit Lyonnais ait été renouvelé en janvier dernier. Mais les dirigeants des établissements nationalisés sont des hauts fonctionnaires en service détaché, sans aucune « garantie d'emploi ». Tout au plus peut-on se demander si, à la longue, ils ne sont pas victimes de l'ambiguïté du rôle dévolu aux établissements nationalisés, appartenant à l'Etat mais fonctionnant dans un cadre concurrentiel, que l'on s'est plu à leur tracer sans directives précises ni objectifs bien définis.

F. R.

# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● LA SOCIÉTÉ SHELL VIENT D'ANNONCER une hausse de 16 % en moyenne des prix de vente de toute une gamme de produits pétrochimiques, notamment les matières plastiques, les dissolvants et les résines industrielles. Pour certains produits, la hausse atteindra jusqu'à 50 %. — *(A.F.P.)*

### Conjoncture

● LES COMMERÇANTS DEMEURENT PESSIMISTES. Selon l'Institut de la statistique, ils s'attendent à un ralentissement sensible de leurs activités et continuent de se montrer prudents dans leurs intentions de commandes. Ils se contentent donc de passer les fortes commandes de réassortiment rendues nécessaires par l'importance de leurs ventes du début de l'année. Les commerçants sont très nombreux à prévoir des hausses de prix. Les hausses à la production ont des répercussions dans la plupart des secteurs du commerce spécialisé en produits non alimentaires. La hausse des prix des produits alimentaires devrait connaître une accélération très sensible au cours des prochains mois, estime l'INSEE au vu des réponses des commerçants.

### Économies étrangères

● UN ACCORD DE COOPERATION ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE ENTRE L'ITALIE ET L'ARGENTINE a été signé à Rome. Il prévoit la recherche et le renforcement de nouvelles formes de coopération, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de la chimie et de la pétrochimie, de l'alimentation, des télécommunications, de la pêche, de l'agriculture et des équipements.

● LE DEFICIT COMMERCIAL DU BRESIL atteindra 2 milliards de dollars en 1974 en raison de l'augmentation du prix du pétrole dont ce pays importe 80 % de sa consommation. *Les exportations s'élèveront* en valeur à quelque 8 milliards de dollars et les importations à environ 10 milliards de dollars. En 1973, la balance commerciale avait enregistré un excédent de 200 millions de dollars, les exportations totalisant 6,2 milliards de dollars et les importations 6 milliards.

### Énergie

● LE PRIX DU GAZ NATUREL AMERICAIN extrait de gisements mis en exploitation depuis le 1er janvier 1973 va doubler, passant de 23 cents par millier de pieds cubes à 42 cents. Ces prix plafonds s'appliqueront à l'ensemble des nouveaux gisements des Etats-Unis, alors qu les tarifs autorisés jusqu'ici varient selon les régions de production. Cette décision de la commission fédérale de l'énergie a pour but de stimuler la recherche de nouveaux gisements. — *(A.F.P.)*

● SELON « BUSINESS WEEK », ABOU DHABI à son tour aurait l'intention de porter à 60 % sa participation dans le capital des compagnies pétrolières opérant sur son territoire. Ces compagnies sont : Exxon, Mobil, Shell, British Petroleum, et Compagnie française des pétroles A.F.P.).

● LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN a accordé à trois compagnies pétrolières, British Petroleum (britannique), Deminex (Allemagne) et Shell (anglo - hollandaise), des concessions d'exploration dans le Sinaï et sur la côte orientale du golfe de Suez. Les compagnies verseront lors de la signature du contrat une somme de 27,5 millions de dollars.

● EN BIRMANIE, le ministère des mines a annoncé la signature d'un contrat avec un consortium japonais, la Arakan Oil Development Company, pour la prospection et l'exploitation pétrolière dans le golfe d'Arakan. Plusieurs autres firmes, dont la Française des pétroles, l'AGIP (Italie) et Deminex (R.F.A.), pourraient signer des contrats analogues. La prospection « off shore » a commencé en janvier 1972 en Birmanie ; du gaz naturel a été découvert.

### Industrie

● LA CINQUIEME REUNION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI) se tient à Tunis du 24 au 29 juin. Groupant les délégués d'environ soixante-dix pays et les représentants d'institutions bancaires régionales et interrégionales, cette session devrait permettre aux représentants des institutions de financement de pays avancés et de pays en voie de développement d'examiner la possibilité d'une action commune, afin de promouvoir des projets industriels dans les pays en voie de développement. — *(A.F.P.)*

### Logement

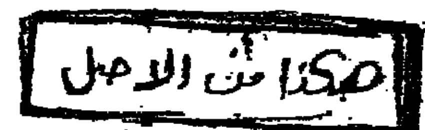
● « LA CHARGE DU LOGEMENT sera un élément fondamental de *dégradation du* pouvoir d'achat », a déclaré M. Claude Massu, président de la Confédération nationale du logement (C.N.L.), lundi 24 juin, en présentant les résolutions du conseil national du C.N.L., qui s'est réuni le 23 juin à Paris. Le C.N.L. demande donc que le gouvernement prolonge le blocage des loyers jusqu'au 31 décembre 1974. Si cette mesure n'était pas reconduite après le 1er juillet, comme les pouvoirs publics l'ont décidé le 14 juin, la C.N.L., serait prête à soutenir les locataires qui refuseraient d'acquitter les hausses nouvelles, sans toutefois *« lancer de mot d'ordre national »*.

### Tiers-monde

● L'AIDE PUBLIQUE ALLEMANDE AU DEVELOPPEMENT DU TIERS MONDE a augmenté de 12,9 % en 1973, pour atteindre 2 941 millions de deutschemarks (2 604 millions en 1972). L'aide apportée par des organismes privés (Eglises, fondations) a atteint de son côté 419,5 millions de deutschemarks.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Francs suisses | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 18 heures | 14 3/4 | 15 3/4 | 8 1/2 | 9 1/2 | 15 | 20 |
| 1 mois | 12 7/8 | 13 3/8 | 9 | 9 1/2 | 10 3/4 | 11 1/4 |
| 3 mois | 13 | 13 1/2 | 9 1/4 | 9 3/4 | 10 3/4 | 11 1/4 |
| 6 mois | 12 3/4 | 13 1/4 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 3/4 | 11 1/4 |



## LA VIE ÉCONOMIQUE

# Vers un nouveau pouvoir dans l'entreprise

## II. — Instaurer une démocratie industrielle

Par FRANÇOIS DALLE

**La nécessité d'établir un nouveau pouvoir dans l'entreprise ne fait aucun doute pour M. François Dalle. Dans un premier article (« le Monde » du 25 juin), le président de l'Oréal a souligné les limites de ce pouvoir et les difficultés de son instauration. L'arbitraire ne peut en aucun cas être éliminé, le désir de changement se heurte à un goût immodéré de l'immobilisme et enfin aucun critère mesurable n'a encore été défini pour fonder la légitimité des nouveaux responsables.**

**M. Dalle, qui est aussi un des animateurs de l'association patronale Entreprise et Progrès, poursuit ici sa réflexion et définit ce que pourraient être les organismes de décision et de consultation de la « démocratie industrielle ».**

Il faut que l'entreprise s'ouvre sur l'extérieur, qu'elle s'efforce de prendre en considération le phénomène du « consumérisme » et se rende plus attentive aux coûts sociaux et économiques que ses projets ne ne manquent pas d'induire dans la cité. L'entreprise privée (la grande entreprise surtout) se transformera ainsi, comme on a pu l'annoncer, en « entreprise privée d'intérêt public ». Cet état de fait rendra nécessaire de consacrer, à côté des droits du capital, des dirigeants *et du personnel, les droits* du citoyen et ceux du consommateur à la participation au pouvoir dans la grande entreprise.

La reconnaissance par les milieux industriels de leur dépendance accrue à l'égard de l'extérieur aura aussi des conséquences importantes sur les structures de direction des entreprises. Les organes chargés de l'anticipation stratégique de l'avenir et de la mise en œuvre du changement vont devoir se différencier par rapport à ceux qui auront à la fois la charge infiniment prenante de réduire les conflits internes et d'assurer le fonctionnement quotidien de l'entreprise. Cette dichotomie novateur/gestionnaire n'est rien d'autre que la conséquence dans le domaine de l'organisation de la dialectique long terme/court terme, dont Jay W. Forrester (1) a souligné l'emprise sur toute espèce d'organisation sociale.

Dès lors que la réforme de l'entreprise va viser à l'instauration d'une « démocratie industrielle », il convient de garder à l'esprit que les consensus démocratiques ont tendance à se former plus aisément sur le court terme que sur le long terme, et que les « récompenses » à court terme d'un système social sont très généralement en contradiction avec ses récompenses à long terme.

Il faut enfin souligner qu'une réforme du pouvoir dans l'entreprise risquerait de ne pas satisfaire à sa finalité profonde, qui est de faire changer l'entreprise, si elle devait s'accompagner d'un dispositif réglementaire qui, par ses prétentions à la rigueur et à l'universalité, aboutirait en fait à paralyser le changement.

### Se hâter avec lenteur

A cet égard, les enseignements tirés des expériences innombrables menées par les entreprises innovatrices sont clairs. Tout processus de changement sociologique est nécessairement lent et progressif dans son avancement, aléatoire et contrasté dans ses effets. D'ailleurs, les sociétés ont-elles jamais changé autrement qu'à coups d'essais, d'erreurs et d'adaptations successives ? Cela est vrai de l'introduction d'un nouveau produit sur le marché, comme c'est vrai de toutes les tentatives qui sont en cours et de toutes celles qu'on pourra faire demain pour forger de nouveaux modes de production, d'information, d'éducation ou de consommation. Un des plus sûrs moyens de compromettre l'innovation sociale, qu'il s'agisse d'instaurer les horaires flexibles dans une entreprise, de réformer le travail à la chaîne ou de recourir à certaines formes d'autogestion des moyens de production, est de prétendre vouloir légiférer *a priori* à leur sujet. Nous devrons réapprendre à nous « hâter avec lenteur », non point pour assurer, dans des combats d'arrière-garde, la défense de tel ou tel intérêt particulier, mais parce que, dans la conscience individuelle de chacun, les risques du changement s'opposent constamment à la sécurité des situations acquises. Ce n'est peut-être pas autrement qu'il faut interpréter les résultats des élections européennes de ces toutes dernières années, car il est permis de penser que la bipolarisation des électorats n'est jamais que le reflet de tous les déchirements personnels des citoyens, faits à la fois du désir et de la peur de bouger.

Poun vaincre les préventions sociologiques à l'égard du changement, l'entreprise du futur devra multiplier les propositions créatrices et les essais, et se garder d'une prétention excessive à la « planification normative » de ses objectifs économiques, sociaux et culturels. En fait, tout le système industriel européen s'est déterminé, au cours de ces dernières années, en référence à un modèle qu'elle n'avait pas inventé, le « modèle américain » qui lui fut proposé au lendemain de la dernière guerre. En relevant le défi américain, il ne s'est finalisé que sur un plan purement matérialiste, et son critère de performance prédominant a été le profit.

Le défi que l'entreprise du futur doit maintenant relever, c'est de se donner un nouveau projet, et d'inventer de nouveaux modèles de production, de consommation et d'éducation qui offrent aux hommes l'espérance d'une existence moins « unidimensionnelle ». C'est une recherche incessante et sans apriorisme qui doit désormais s'engager, surtout dans les domaines sociaux et culturels, où, si l'on sait mal ce que l'on va trouver lorsqu'on cherche, on sait que l'on doit chercher, et trouver, parce que l'attente des hommes est immense.

### A la recherche de nouvelles structures

*« Les principes se sentent, les propositions se concluent... »* Contrairement à celles de Pascal, nos propositions sont hélas ! agnostiques, et c'est ici-bas que devra être démontré le bien-fondé du « pari » qu'elles comportent et qui nous implique tous. Aussi serions-nous plutôt tentés d'écrire qu'en matière de changement social, les principes se concluent et les propositions se sentent.

N'avons-nous pas établi, dans les développements précédents de cet article, que toutes les idées qui pourront être avancées pour répondre à la problématique de l'entreprise contemporaine devront être débattues, et surtout expérimentées, avant de faire l'objet d'une adoption généralisée. C'est dire que les propositions qui seront présentées ici à l'égard d'une réforme des structures de pouvoir dans l'entreprise ne sauraient être comprises autrement que comme des hypothèses de travail. Il en est de même des appellations dont il sera fait état pour caractériser d'une part le gouvernement de l'entreprise et, d'autre part, le pouvoir pluraliste qui doit donner à ce gouvernement sa légitimité.

Le fait de désigner par « le directoire » l'organe de direction de l'entreprise ne devrait pas soulever d'objections de fond. Par contre, les désignations de « conseil d'administration » et de « conseil de surveillance » ne paraissent pas de nature à refléter le caractère novateur qu'il convient de donner à la structure du pouvoir pluraliste dans l'entreprise. Ce pouvoir, en effet, ne doit pas être conçu comme un pouvoir d'administration, — c'est-à-dire de gestion, — son organe représentatif ferait alors double emploi avec le directoire, ce qui est souvent le cas des conseils d'administration. Il ne peut non plus être seulement compris comme un pouvoir de contrôle, ce qui est généralement l'attribut des conseils d'administration et, statutairement, celui des conseils de surveillance. Ce pouvoir doit être avant tout un pouvoir d'orientation. C'est tout le destin de l'entreprise du futur qui se joue en fait dans ce débat. Toute la question est de savoir si le consensus social sur les finalités de l'entreprise doit désormais s'opérer sur les seuls objectifs explicites que constituent, à l'évidence, les objectifs d'efficacité économique, ou si on ne doit pas admettre, ce qui est notre conviction, que l'on doit nécessairement débattre, au plus haut niveau de l'entreprise, de questions aussi subtiles et impondérables que celles qui ont trait à sa vocation ainsi qu'à son écologie (2).

### Un conseil économique et social de l'entreprise...

Le pouvoir dans l'entreprise doit être pluraliste. Il doit être dévolu à des représentants du capital, du personnel ouvrier, des employés et des cadres, élus au scrutin majoritaire et secret. Dans les entreprises (ou groupes consolidés d'entreprises) employant, par exemple, plus de 2 000 personnes, devraient également participer au pouvoir des représentants des citoyens qui pourraient émaner du Conseil économique et social de la nation ainsi que des représentant des consommateurs. Ces derniers, pour commencer, pourraient être désignés par l'Institut national de la consommation et auraient seulement voix délibérative.

Incarnant ensemble le pouvoir dans l'entreprise, ces représentants auraient à connaître de tous les grands problèmes d'importance stratégique impliquant des changements fondamentaux dans les orientations de l'entreprise ou dans sa marche. Leur deuxième prérogative serait de nommer le directoire, en contrôlant souverainement les processus de cooptation interne qui seront amenés à *se développer, dans l'entreprise du* futur, pour assurer la promotion des dirigeants sans esprit de caste ni de classe sociale.

Il reste à organiser cette chambre de représentants pour qu'elle puisse exercer réellement le pouvoir qu'elle détient, sans que la nature de ses délibérations vienne contredire la délégation qu'elle doit donner au directoire pour diriger l'entreprise.

L'appellation de « conseil économique et social de l'entreprise » permettrait tout à la fois de faire référence à un concept déjà largement connu du public et de marquer l'importance du sujet dont devrait essentiellement débattre le conseil, à savoir le plan. C'est au conseil économique et social de l'entreprise que le plan doit être présenté par le président du directoire (qui doit, bien entendu, en être membre de droit). Ce plan doit être discuté en réunion et son contrôle doit faire l'objet de délibérations périodiques. Sauf événements majeurs nécessitant une délibération particulière, le conseil pourrait se réunir en principe tous les trois mois. Il faut admettre que, tant que l'entreprise ne disposera pas de références expérimentales suffisantes ni de critères de mesure aussi universellement étalonnés que ceux de l'économie, son plan restera dominé, dans son aspect normatif comme dans ses sanctions, par des objectifs à caractère économique, et que, dans sa logique conceptuelle, les paramètres sociaux et culturels devront être pris en compte comme des contraintes plutôt que comme des objectifs, au sens strict. Faut-il d'ailleurs dissimuler que les légitimes aspirations des hommes à voir s'améliorer la qualité de leurs rapports de toute nature avec l'entreprise vont exiger, pour être satisfaites, des investissements parfois très lourds ?

Aussi paraît-il nécessaire de conserver, dans l'immédiat, la prépondérance dans la composition du conseil économique et social de l'entreprise aux représentants des actionnaires. Ce ne sera peut-être qu'un passage. Mais n'est-ce pas un passage obligé dans une évolution qui doit rester ouverte ?

Il est indéniable que toutes les forces qui participent du pouvoir pluraliste dans l'entreprise auront tendance à équilibrer leurs influences respectives. Faut-il préjuger la manière dont s'opérera ce rééquilibrage ? N'est-il pas plus essentiel que l'entreprise soit dotée, d'abord, des moyens qui amorceront cette évolution en lui donnant l'assurance d'un progrès social continu ?

Le directoire doit diriger l'entreprise. Cela va sans dire, mais cela va mieux en disant ce que cela veut dire. Les prolégomènes de ces deux articles l'ont suffisamment souligné : on ne dirige pas sans un minimum d'arbitraire. Certes, la pratique maintenant répandue de la direction collégiale, le souci de se faire informer et de mieux informer l'ensemble du corps social, et par conséquent de l'associer en permanence et à tous les niveaux à la « logique de vie » de l'entreprise, la reconnaissance du fait syndical et l'acceptation de la contestation, le recours systématique enfin à l'expérimentation à échelle réduite avant d'instaurer le changement dans l'entreprise, apparaissent comme autant de moyens de réduire l'arbitraire des décisions du directoire. Mais une incertitude résiduelle subsiste toujours à la fin de tout processus de décision, qui ne peut être levée qu'arbitrairement. C'est au président du directoire qu'il appartient de le faire en dernier ressort. En cela réside en définitive le rôle essentiel de ce *primus inter pares*.

Il faut mettre en évidence, dans l'organigramme de l'entreprise, les postes de direction, respectivement affectés au changement, aux relations sociales, aux relations avec le public et à l'éducation permanente. Mais plus encore que les moyens, il faut considérer l'esprit qui doit animer l'entreprise à travers ses structures de direction.

Installé désormais et contrôlé par le pouvoir pluraliste détenu par le conseil économique et social de l'entreprise, le directoire justifie la délégation d'autorité qu'il en reçoit par une double fonction. Il lui appartient de réduire les incertitudes du futur par l'anticipation stratégique du changement que l'entreprise devra consentir dans ses trois dimensions économique, sociale et culturelle. Il lui appartient aussi de réduire les tensions internes qui pèsent constamment sur toute la survie d'une organisation sociale. C'est sur l'aptitude à exercer cette double fonction que se fondera, dans l'avenir, plus que jamais, le droit de diriger.

FIN

(1) Jay W. Forrester, « Counter intuitive behavior or Social Systems », *Technology Review MIT* 1971. 1971.

(2) On entend ici écologie au sens du Petit Robert : « Etude des milieux où vivent et se reproduisent les êtres vivants, ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu. »

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Des Japonais en Europe

*(Suite de la première page.)*

Les rues avoisiantes sont plus ou moins annexées avec leur hôtels et leurs restaurants, telle la petite rue de Berri, où l'on trouve entre autres Mitsubishi France, Sumitomo Sohj, Teijin Limited, Ataka et Cie, Nomura Securities etc. Au nouveau centre international de Paris, à la porte Maillot, le groupe Daimaru a inauguré un grand magasin de 1 000 mètres carrés de surface.

Six mille Japonais vivent déjà en France. Mais il n'y a, jusqu'à présent, que deux usines appartenant à des firmes japonaises. A Lille, Yoshida emploie trente-huit personnes à la fabrication de fermetures à glissière pour la confection. En Eure-et-Loir, Euro-Pentel en emploie cinquante à la fabrication de stylos à pointe feutre. Toyota a annoncé son intention d'installer à Cherbourg une aire d'accueil pour 30 000 véhicules par an en 1975 et un centre de réparation et de pièces détachées. Sony a l'intention de construire une usine de tubes pour récepteurs de télévision en couleur qui utilisera environ trois cents personnes. Une petite douzaine d'autres projets sont à l'étude, dont environ un tiers ont quelques chances d'aboutir prochainement. Environ cent vingt sociétés japonaises sont installées en Europe, mais elles n'y fabriquent pas beaucoup : elles ont moins de cinquante usines au total dans la Communauté des Neuf.

La difficulté de diriger un personnel européen dont ils connaissent mal les habitudes, et d'intervenir directement dans une vie locale dont ils analysent mal les mécanismes de fonctionnement et de contrôle, l'incertitude dans laquelle ils sont sur l'accueil qui leur est fait, incitent les fabricants japonais à la prudence. Aussi les investissements nippons sont-ils le plus souvent dirigés vers des activités commerciales, minières, financières, ou de placements variés, plutôt que vers l'industrie

L'Europe a drainé régulièrement ces dernières années un cinquième environ des investissements directs japonais à l'étranger ; mais ce taux est passé à 40 % en 1973. En 1972, le Japon a investi 2,3 milliards de dollars à l'étranger, et encore 2,7 milliards pendant les neuf premiers mois de 1973, ce qui a porté le total des actifs ainsi acquis depuis 1965 à plus de 9,5 milliards de dollars. A l'heure actuelle, le pays du Soleil-Levant a certainement largement franchi le seuil des 10 milliards. Les autorités japonaises trouvent néanmoins ce chiffre relativement modeste, puisque le total des actifs américains comparable dépasse de beaucoup les 80 milliards de dollars. Le plus gros investisseur japonais, Toyota, dépense à l'étranger doix fois moins que Ford. Mais les Etats-Unis sont les plus gros investisseurs du monde à l'étranger, et cela depuis vingt ans...

### Londres et Düsseldorf

Pour les Japonais, les plus grands centres d'attraction européens ont été, et restent, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. Rares sont les sociétés qui ont choisi, comme Nikko Securities, de fixer leur quartier général européen à Paris. Environ quatre mille Japonais vivent à Londres, où se trouvent dix-huit grandes Trading Companies, vingt-trois banques, six sociétés d'investissements et une soixantaine de filiales commerciales d'entreprises japonaises, auxquelles s'ajoutent une dizaine de restaurants et, comme il se doit, un club, The Nippon, à Chelsea.

L'anglais étant la première langue étrangère obligatoire au Japon, les Japonais sont plus à l'aise dans les pays anglophones. Sony a dépensé quelque 5 millions de livres pour installer en Grande-Bretagne une usine de téléviseurs qui démarre cette année. Tokiron et C. Itoh ont construit une usine de produits chimiques qui emploie une cinquantaine de personnes dans le Pays de Galles. Cent vingt personnes travaillent dans une usine britannique de fermetures à glissières Yoshida (Y.K.K.). Nippon Seiko essaie de faire démarrer une fabrication de roulements à billes dans le nord-est de l'Angleterre. Et le groupe horloger Seiko a déjà fait parler de lui par les grèves avec occupation d'usine qu'il a eu à subir sous le gouvernement de M. Heath.

Mais c'est Düsseldorf qui peut se flatter d'avoir la plus grande communauté japonaise d'Europe concentrée en un seul point : deux mille cinq cents personnes vivant pour la plupart dans la banlieue d'Oberkassel, autour de leur école élémentaire. En effet, les liens entre le Japon et l'Allemagne fédérale sont de plus en plus forts. La R.F.A. est le second meilleur client européen du Japon, à peu près au même niveau que l'Angleterre. Très libérale pour les importations, elle a acheté pour 986 millions de dollars de produits au Japon l'année dernière (soit presque le triple des achats français : 360 millions en 1973). La balance commerciale entre les deux pays a constamment été déficitaire pour la République fédérale depuis 1968. Et son déficit est passé de 700 à 1 300 millions de DM entre 1971 et 1972. Un important institut de recherche germanique a prévu que le marché allemand des appareils de radio, de télévision et de photographie serait complètement dominé par les fabricants japonais dès 1980.

On sait quels combats d'arrière-garde l'industrie allemande de l'optique a livrés ces dernières années, ici jetant l'éponge, là s'associant avec ses concurrents nippons pour fabriquer en Asie du Sud-Est (1). D'ores et déjà, on estime que l'industrie japonaise fournit en Allemagne 99 % des postes de radio à transistors, la moitié des appareils photographiques, 34 % des appareils de télévision portatifs et 35 % des machines à coudre, la plus grande partie des mini-calculatrices de bureau (74 % de celles du Marché commun), les neuf dixièmes des cassettes pour magnétophones, etc. La Fédération allemande de l'électro-ménager aurait même demandé l'application de la clause de sauvegarde internationale, déjà utilisée en France et en Italie, mais le gouvernement fédéral serait réticent et s'en tiendrait encore à son libéralisme de principe. D'autant plus que les statistiques du commerce extérieur montrent une progression de 35,9 % des exportations allemandes vers le Japon (premier semestre de 1973), alors qu'en sens inverse les ventes japonaises en Allemagne n'ont augmenté que de 15 %.

### Le « nippon shock »

Pour les entreprises nippones, l'investissement en Europe n'est ni un objectif ni une règle. Il est un sous-produit — parfois inévitable — du commerce. Pour vivre, le Japon doit importer. Pour financer ses importations, il doit exporter. Et pour exporter, il doit investir. Les ventes du Japon à la Communauté des Six sont passées de 652 millions à 2 milliards de dollars entre 1968 et 1973, et l'excédent commercial nippon avec ces pays a progressé parallèlement de 16 millions à 1,3 milliard de dollars. « *Les Etats-Unis ont passé le plus mauvais cap ; c'est sur l'Europe que va maintenant se concentrer l'attention du Japon* », disait le parlementaire américain Wilbur Mills en 1971 à la suite des mesures prises par le président des Etats-Unis pour enrayer le déficit américain vis-à-vis du Japon

De fait, quelques mois après ce que les Japonais ont appelé amèrement le « *Nixon shock* », c'était un... « *nippon shock* » qui heurtait l'Europe : l'excédent commercial du Japon à l'égard de la C.E.E. n'a pas moins que doublé en 1972. Les autorités nippones voient bien venir l'orage : « *...Le déséquilibre commercial nippo-européen va s'élargissant* », pouvait-on lire dans un récent rapport du patronat japonais, *le* Kendanren. « *Pour éviter qu'une telle évolution ne conduise au développement de sentiments protectionnistes hostiles au Japon, une politique d'investissements en Europe semble être la solution la plus judicieuse pour rendre moins sensible la pénétration japonaise.* »

Comme la taxation, la pénétration peut être plus ou moins indolore. Cependant, on ne saurait dramatiser : le total des ventes du Japon à la Communauté européenne représente encore moins de 4 % des importations du Marché commun, alors que son commerce avec les Etats-Unis représente près du tiers des échanges de chacun des deux pays. Le Japon est le plus important partenaire commercial de la France parmi les pays d'Asie. Certes, ses ventes à la France se sont multipliées par 9,3 en dix ans, tandis que ses achats quintuplaient; son commerce avec notre pays est donc constamment excédentaire. Mais les échanges dans chaque sens ne représentent pas plus de 1 % du total des importations et des exportations de chacun des deux pays. Ce qui est grave, en réalité, c'est moins la masse et le déséquilibre des échanges que leur composition. Alors que la France exporte des tableaux, des objets d'arts, des produits alimentaires, des vêtements, des boissons alcoolisées, des parfums, des produits de beauté..., le Japon vend des produits industriels de haute technicité : les motocyclettes et les calculateurs ont détrôné la soie grège et les perles de culture.

Si la politique d'expansion économique choisie par les entreprises japonaises a réussi ces dernières années à imposer leur image de marque en Europe, dissipant les mauvais souvenirs de la camelote d'avant guerre, sa faiblesse est certainement de n'avoir pas réussi à la faire bien accepter. Les autorités nippones, qui commencent à subir les inconvénients d'une nette hostilité dans les pays de l'Asie du Sud-Est (2), commencent à ressentir l'appréhension de voir le phénomène se généraliser.

Elles ont aussi le souci de mettre un frein à la folie dépensière qui a saisi les Japonais en 1972 et 1973. En moins d'un an les réserves monétaires du pays ont fondu comme neige ou soleil, tombant de 20 milliards de dollars à 10 milliards de dollars. Or les dépenses supplémentaires dues à l'augmentation des prix du pétrole importé au Japon (13 milliards de dollars en plus par an) n'étaient pas encore prises en compte dans la balance des paiements ; il faut maintenant les financer avec un yen en baisse. Il y a donc fort à parier qu'on ne verra pas cette année les clients nippons enlever, comme dans un feu d'artifice, 47 % de la grande vente de Christie's pour 3 millions de dollars, comme l'année dernière. Les grandes ventes d'étalons, si courues l'an dernier, verront sans doute les Américains remplacer, avec leurs dollars retrouvés, les acheteurs japonais de l'an dernier. Le gouvernement de Tokyo a déjà pris des dispositions pour calmer, entre autres, les désirs de quatre-vingt mille milliardaires nippons (cent fois plus nombreux qu'en 1965 et trois fois plus qu'en 1970).

Mais certains faits sont difficilement réversibles. Les Japan Airlines ont augmenté de 40 % le nombre de leurs vols réguliers sur l'Europe en deux ans, et trois cent mille Japonais ont pris l'habitude de circuler, sous prétexte d'affaires, caméra au poing dans plus des deux tiers des cas. Les entreprises, quant à elles, ont maintenant des activités importantes, donc des réserves, à l'étranger. De plus en plus multinationales, elles échappent largement, comme leurs homologues américaines ou européennes, à la tutelle de leur gouvernement. C'est ainsi que rien ne les empêche, même en période de contrôle des sorties de capitaux au Japon, de continuer à racheter au prix fort hôtels, clubs de golf, magasins, ensembles immobiliers, usines situés en Europe.

Ce sont ces grandes firmes qui se font les agents de la puissance nippone... Et peut-être de son impérialisme, s'il est vrai, comme le dit la légende, que la déesse Amaterasu (le soleil), engendrant le premier empereur du Japon, lui attribua en cadeau de naissance la domination de l'univers.

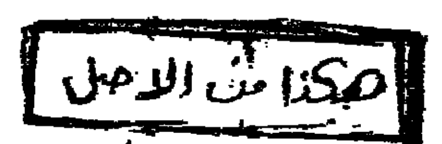
JACQUELINE GRAPIN.

Prochain article :

**DES SOURIRES TRANCHANTS**

(1) *Le Monde* des 25 juillet 1972 et 28 mars 1973.
(2) *Le Monde* des 8 et 9 janvier. *L'« affreux Nippon » en Asie du Sud-Est.*





# LA VIE SOCIALE

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### SITUATION TENDUE A USINOR-DUNKERQUE où les fondeurs ont voté la poursuite de leur mouvement

De notre correspondant

**Dunkerque. — Le conflit déclenché à Usinor après l'accident mortel survenu le 2 juin devant le haut fourneau n° 4 (« le Monde » des 19 et 25 juin) s'est sensiblement aggravé.**

Réunis lundi après-midi 24 juin au local syndical, les fondeurs ont décidé de poursuivre leur mouvement *« pour la sécurité du travail »*. Ce vote, prévu initialement à bulletins secrets, a eu lieu à mains levées.

Le matin, les ouvriers avaient appris que la direction retirait les propositions qu'elle avait formulées le vendredi 21 juin, en présence de la commission d'enquête ministérielle. Ces propositions (indemnité pour chaque jour de *« chômage technique »*, paiement du salaire normal depuis le 18 juin, *« compensation »* de 100 F compte tenu des difficultés de remise en route des hauts fourneaux) étaient subordonnées à la reprise immédiate du travail. Les syndicats entendaient les soumettre lundi aux salariés, ils n'ont pas eu le temps de le faire. Querelle de procédure ? La porte, à peine entrebâillée sur un arrangement possible, s'est brutalement refermée.

Cette *« provocation de la direction »* a entraîné de la part des syndicats une *« protestation énergique »* auprès du ministère du travail. A l'issue du débat de lundi, les responsables des sections C.F.D.T. de toutes les usines du groupe ont annoncé qu'ils proposeraient à la C.G.T. et au syndicat F.O. une réunion destinée à *« décider, dans l'unité, des moyens d'action pour briser l'intransigeance de la direction »*.

Toutefois, le cabinet du ministre du travail est intervenu « fermement » auprès de la direction pour *« une reprise immédiate des négociations, dans le respect des engagements mutuels »*. Et l'on s'attendait, le mardi matin, que ces propositions soient formulées en ce sens par les représentants d'Usinor-Dunkerque au cours d'une réunion du comité d'entreprise. Une délégation d'élus de Dunkerque, conduite par M. Albert Denvers, député (P.S.), président de la communauté urbaine de Dunkerque et du Conseil général du Nord, et par M. René Carême, maire socialiste de Grande-Synthe (Nord), devait être reçue le même jour au ministère du travail.

#### Une perte de 500 millions ?

Si le conflit se prolonge, la vague du chômage technique atteindra les quelque dix mille salariés d'Usinor-Dunkerque, et déferlera sur d'autres usines. Les délégués de ces usines-sœurs ont paru très sensibilisés à ce sujet. Le secrétaire de l'intersyndicale d'Usinor, venu de Longwy (Meurthe-et-Moselle), a annoncé qu'il proposerait au personnel un arrêt de vingt-quatre heures dans toutes ces usines. Le délégué C.G.T. a annoncé que la fédération cégétiste de la métallurgie organiserait deux journées fédérales à Dunkerque les 27 et 28 septembre sur le thème de la sécurité dans la sidérurgie.

Les délégués syndicaux ont évalué à 500 millions de francs la perte déjà subie par le patronat du fait de l'arrêt de la production. En acier, cette perte n'est pas loin de dépasser les 400 000 tonnes.

C'est à présent toute l'organisation du groupe qui risque d'être touchée par une réaction en chaine. Il ne reste que le train à bandes de Denain pour approvisionner les laminages à froid d'Usinor-Mardyck (Nord) et de Montataires (Oise), producteurs de tôles fines. Pour les tôles fortes, dont la pénurie était déjà très accusée en France, plusieurs usines, dont la tuberie Vallourec de Dunkerque, devront avoir recours, pour leur approvisionnement, à la Suède et à l'Allemagne fédérale.

## HONORAIRES MÉDICAUX

### Le malaise s'aggrave entre les médecins la Sécurité sociale et le gouvernement

**Est-ce le retour à la guerre froide entre les médecins et la Sécurité sociale ? Mardi matin 25 juin, les dirigeants de la caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne ont lancé un sévère appel au corps médical parisien : si les dépassements des tarifs contractuels d'honoraires continuent à se multiplier, la caisse sera « contrainte » de « dégager » les auteurs de ces dépassements, c'est-à-dire de les déclarer « hors convention », celle qui lie les praticiens aux caisses d'assurance-maladie et permet aux malades d'être remboursés.**

Déjà des lettres d'avertissement ont été envoyées à certains médecins du district parisien ; en retour, les organisations syndicales de la profession se sont déclarées prêtes à réagir, et certaines ont déjà imprimé des tracts expliquant pourquoi la grève — si elle est décidée — *« a été déclenchée »*. Au niveau de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), on reconnaît que les dépassements de tarifs ne sont pas admissibles, mais on admet encore moins que les éventuels coupables ne puissent pas être défendus — au sein des commissions médicales prévues par la convention — avant d'être « dégagés ».

L'annonce, mardi matin, par la caisse d'assurance-maladie que le temps de la conciliation est dépassé signifie-t-elle qu'une nouvelle guerre va se déclencher entre la Sécurité sociale et les praticiens ?

Le malaise est d'autant plus sérieux que les organisations médicales sont mécontentes : la C.S.M.F. et la Fédération des médecins de France demandent une révision de l'avenant tarifaire pour 1974, afin de tenir compte de l'inflation : elles réclament aussi l'ouverture rapide de négociations pour le renouvellement de la convention qui, élaborée pour cinq ans, arrivera à son terme en mai 1975.

Un long délai est nécessaire, estime-t-on à la C.S.M.F., où l'on souligne les carences du gouvernement qui, par *« un engagement national »*, devait accorder certains avantages aux médecins conventionnés, ce qui n'a pas été fait. Faute d'ouvrir rapidement des pourparlers, la C.S.M.F. et la F.M.F. envisagent de dénoncer la convention. Mais il s'agit de menaces... applicables éventuellement en septembre.

D'ici là, les partenaires sociaux pourraient se retrouver autour d'un tapis vert. C'est du moins ce que souhaite le président de la C.S.M.F., le docteur Monier, qui devait être reçu, ce mardi également, par le ministre du travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

## CONJONCTURE

### L'OCDE PRÉVOIT UN RALENTISSEMENT DE L'INFLATION DÈS LE SECOND SEMESTRE

*La hausse des prix va se ralentir dans les grands pays industrialisés : telle est la prévision que font les experts de l'O.C.D.E. qui ont tenu lundi 24 juin, à Paris, au château de la Muette, leur réunion dite de politique économique.*

*L'O.C.D.E. prévoit une assez nette décélération de l'inflation qui passerait du taux de 15 % l'an au premier semestre de cette année à 13 % au deuxième semestre 1974 et à 10 % au premier semestre 1975. Ces prévisions valent pour les sept pays les plus industrialisés de l'O.C.D.E. Elles seraient respectivement de 15 %, 14 % et 10 % pour la France seule. De même, la croissance économique serait plus vive et pourrait atteindre ... % en volume au cours du premier semestre 1975.*

*Les pays membres de l'O.C.D.E. dont les balances des paiements restent équilibrées malgré le renchérissement des prix du pétrole, s'apprêtent à mener une politique économique moins sévère, notamment pour protéger l'emploi. C'est le cas de l'Allemagne et des Etats-Unis. En revanche, des pays comme la France, la Grande-Bretagne et surtout l'Italie, doivent accorder à la lutte contre la hausse des prix une priorité absolue, même si cette priorité doit entraîner une aggravation du chômage. C'est la condition mise par les pays riches — Allemagne en tête — pour leur venir en aide.*

● LE C.N.P.F. A ENVOYE AUX SYNDICATS un document d'une trentaine de pages sur l'état des négociations entamées depuis plus d'un an ; en plus des thèmes abordés sur la sécurité du travail, les cadences et le travail à la chaîne, la maîtrise, etc., s'ajoute un nouveau point, celui de l'information et de l'expression des salariés sur les normes de travail

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## ARTHUR MARTIN

Réunie le 20 juin 1974 sous la présidence de M. Georges Martin, président du conseil de surveillance, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

L'année 1973 a été marquée par une très sensible progression de l'activité de la société.

Sur le plan industriel tout d'abord, la production s'est accrue dans des proportions importantes. Au cours de l'année, il a été fabriqué 288 000 cuisinières, soit 52 000 de plus qu'en 1972 ; pour les machines à laver (linge + vaisselle), la production a été de 188 000 appareils, soit 37 000 de plus qu'en 1972.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société est passé de 369 millions de F en 1972 à 451 millions en 1973, confirmant le redressement de la société.

Le bénéfice net est de 9,24 millions de F après 15,59 millions d'amortissements et 1,78 million de provisions.

En 1972, il avait été au niveau de la société de 0,25 million de F après 8,21 millions de F d'amortissements et 1,17 million de F de provisions ; au niveau du groupe, le bénéfice net consolidé était de 3,88 millions de F après 11,65 millions d'amortissements et 1,39 million de provisions.

Les premiers mois de l'exercice 1974 confirment la croissance de l'activité de la société : le chiffre d'affaires du premier trimestre s'élève à 141,90 millions de F contre 102,26 millions pour le premier trimestre de 1973, marquant ainsi une progression d'environ 37 %.

## C.G.P. PRIMAGAZ

La compagnie Primagaz a réuni successivement le 20 juin 1974 son assemblée générale ordinaire annuelle et une assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. E. Noël-Bouton.

Sur les 800 000 titres composant le capital social, la feuille de présence avait été initialement arrêtée à 622 189 actions présentes ou représentées. Cependant, par suite de l'absence de MM. Lazard Frères et Cie, qui avaient immobilisé 160 000 titres à leur nom, la situation s'est établie à 462 189 actions, le nombre de voix s'élevant au total à 624 367.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1973 et a pris connaissance des comptes consolidés.

Le président a souligné qu'en dépit des perturbations qu'a connues le marché international du pétrole et des difficultés d'approvisionnement qui en ont résulté, les tonnages commercialisés se sont accrus de 7,01 % ; à l'intérieur de ce taux, l'expansion du propane en vrac a été très soutenue. Le chiffre d'affaire total (366 750 180 F) s'améliore de 11,35 %.

L'assemblée générale a autorisé la mise en paiement, à partir du 8 juillet 1974, d'un coupon unitaire de 9,36 F assorti d'un avoir fiscal de 4,68 F, le revenu global par action s'établissant à 14,04 F (1973 : 13,50 F). Elle a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jean Grégoire, venu à expiration, et ratifié les nominations par le conseil d'administration de M. Jean-Charles Inglessi, ainsi que de l'Union des assurances de Paris-Vie, qui a désigné son directeur général, M. Pierre Esteva, comme représentant permanent.

L'assemblée générale extraordinaire s'est ensuite réunie.

L'apport, par la société Briffault, de son usine de Romilly-sur-Andelle, qui figurait à l'ordre du jour, en a été retiré, l'assemblée générale extraordinaire de ladite société, en date du 18 juin, n'ayant pas approuvé le projet, en considération du contexte économique actuel.

L'apport, par la compagnie Lebon, de ses participations dans les filiales communes en Allemagne fédérale a été approuvé ; la position de Primagaz se trouve ainsi renforcée sur ce marché en rapide expansion. Cet apport est rémunéré par la création de 24 000 actions nouvelles.

## SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 21 juin 1974 sous la présidence de M. Paul Baseilhac, président du conseil de surveillance : elle a approuvé les comptes de l'exercice 1973 se soldant par un bénéfice net de 20 082 385 F et décidé la distribution d'un dividende de 15,80 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par action de 23,70 F : ce dividende sera payable à partir du 10 juillet 1974 contre remise du coupon n° 28.

L'assemblée a désigné en qualité de membres du conseil de surveillance MM. Léopold Blampain et Albert Frère, en remplacement de MM. Roger Genebrier et Jean-Pierre de Launoit, démissionnaires ; elle a, en outre, renouvelé les mandats de M. Arsène de Launoit, président d'honneur, et de l'Opfi-Paribas.

Dans son allocution à l'assemblée, le président a donné des indications sur l'exercice en cours : le premier semestre qui s'achève a été marqué pour la société par une demande très soutenue et par la poursuite du redressement des prix sur tous les marchés. Dans ces conditions, les activités se sont développées d'une façon satisfaisante : c'est ainsi qu'à fin mai la production d'acier était supérieure de 5,6 % à celle des cinq premiers mois de 1973 et celle de produits transformés de 22,5 % ; quant au chiffre d'affaires, il dépassait, à fin avril, de 50 % celui réalisé à fin avril 1973.

Le président a également fait connaître que, malgré une forte augmentation de tous les éléments des prix de revient, les résultats sont, jusqu'à présent, nettement supérieurs à ceux de l'année précédente et que, sauf événement imprévu de grande importance, l'on peut prévoir que l'exercice 1974 marquera une sensible accentuation des progrès de la société.

Au cours de la séance du conseil de surveillance qui a suivi l'assemblée, M. Pierre-Treps, directeur technique de la société, a été nommé membre du directoire, en remplacement de M. Léopold Blampain. Le directoire est ainsi composé de MM. Jean Souret, président ; Marcel Rodie, directeur général, et Pierre Treps.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





## COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie nationale du Rhône s'est tenue le 20 juin 1974 à Lyon, sous la présidence de M. Max Moulins, en présence de M. Legrand, commissaire du gouvernement.

La lecture traditionnelle du rapport relatif à l'exercice 1973 a été remplacée par la présentation d'un montage audiovisuel, coloré et suggestif, mettant clairement en valeur les étapes de l'œuvre de restructuration économique entreprise dans la vallée du Rhône. Certains actionnaires ont souhaité à cette occasion que la compagnie accentue très largement son effort d'information pour que son action soit connue par l'ensemble des populations rhodaniennes et soit relayée par les instances économiques et politiques concernées.

Dans son allocution, le président Max Moulins a souligné l'intérêt accru, depuis la crise de l'énergie, de l'aménagement hydroélectrique accéléré du Rhône de Lyon à la mer, ainsi que celui du Haut-Rhône, qui redevient d'actualité. Il a redit sa confiance dans l'avenir de la voie navigable à grand gabarit, qu'il s'agisse de l'axe Rhône-Saône ou de la liaison Rhin-Rhône.

Aux termes des résolutions votées à l'unanimité, l'assemblée générale a décidé qu'aucun dividende ne serait distribué, au titre de l'exercice 1973, le bénéfice net de cet exercice, qui s'élève à 8 731 583,13 F étant affecté à l'apurement, à due concurrence du déficit de l'exercice 1971.

## JAEGER

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 14 juin 1974 sous la présidence de M. Jean Blazy, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 faisant apparaître une perte de 5 202 287 F après 18 889 000 F d'amortissements et 2 752 000 F de provisions (contre, pour l'exercice 1972, un bénéfice de 3 619 000 F après 17 879 000 F d'amortissements et 1 421 000 F de provisions).

Dans son rapport, le conseil d'administration rappelle que l'évolution du chiffre d'affaires a été favorable (+ 18 % environ) et que ces résultats sont dus à la conjonction de charges exceptionnelles auxquelles et ses filiales ont dû faire face (voir nos feuilles du 18 mai 1974).

L'activité des filiales à l'étranger a été satisfaisante (chiffre d'affaires en progression de 34,9 %) et la part revenant au groupe dans les résultats qu'elles ont dégagés au titre de 1973 ressort à 1 293 000 F contre 588 000 F en 1972.

Parlant des filiales françaises, dont le chiffre d'affaires a également progressé de plus de 30 %, le conseil signale notamment que la société Stationnement urbain rationnel a largement développé son activité et avec une bonne rentabilité.

L'assemblée générale a renouvelé pour six années les mandats venus à expiration :

— De M. Joseph Roos, administrateur ;

— De MM. Jacques Dreyer et Jean Nataf, commissaires aux comptes titulaires, ainsi que de M. François Capelo, commissaire suppléant.

## M.L.S. PARTICIPATIONS

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 1974 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973, faisant apparaître un bénéfice net de 852 541,83 F.

Elle a voté la distribution d'un dividende de 7,40 F (contre 7 F l'an dernier) à chacune des 106 800 actions de 50 F composant le capital social, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 3,70 F), assurera un revenu global de 11,10 F (contre 10,50 F).

Ce dividende, qui sera représenté par le coupon n° 62, sera payé dans les conditions d'usage à partir du 22 juillet 1974 aux guichets de la Banque Worms, de la Banque Rothschild, de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et de MM. Hottinguer et Cie.

L'assemblée a renouvelé pour six ans les mandats venus à expiration de MM. Georges Marin-Darbel et Jean-Claude Thorel, administrateurs.

## UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin 1974 sous la présidence de M. Etienne Gout, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice net de 35 138 000 F contre 30 504 000 F en 1972, en progression de 15,18 %, pour un capital inchangé.

Se conformant, sur proposition du conseil, aux recommandations gouvernementales incitant à limiter la progression du dividende, l'assemblée a décidé de fixer celui-ci à 6,84 F par action (dont 1,56 F non soumis à l'impôt sur le revenu), contre 6,50 F pour l'exercice précédent. La mise en paiement aura lieu le 15 juill 1974 contre remise des coupons et 27.

L'exercice 1973 a vu l'achèvemer de deux importants immeubles d bureaux : « Mercure », 31, quai d Grenelle, à Paris (15e), et « Neuilly Pont-de-Seine », 8 à 16, boulevard d Général-Leclerc à Neuilly-sur-Sein

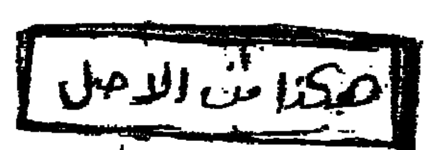
Ces deux immeubles ont été lou dès leur achèvement, le premier e totalité, le second à 85 %.

Dans son allocution, le président laissé prévoir une importante aug mentation du prochain dividende.









# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 24 JUIN

### Très léger mieux
### Nouvelle et forte baisse de l'or

*Après son vif et récent repli, la Bourse de Paris s'est un peu ressaisie en ce début de semaine.*

*Des baisses se sont encore produites mais elles ont considérablement diminué tant en nombre qu'en ampleur. Parallèlement, plusieurs valeurs ont reproduit, à peu d'écart près, leurs cours précédents, cependant qu'une sélection d'entre elles se redressaient sensiblement. L'on a ainsi remarqué la meilleure tenue, toute relative, des banques, des établissements de crédit et de la construction électrique, particulièrement malmenés la semaine passée, et la timide reprise de quelques valeurs de croissance (Carrefour, Mumm, Poclain, J. Borel, Moulinex). Bref, la tendance est apparue beaucoup plus résistante.*

*Est-ce l'annonce d'une reprise technique ? Il est encore trop tôt pour se prononcer, et les professionnels s'en gardent bien, d'autant que l'échéance semestrielle n'est pas encore passée et que les nouvelles émissions en cours ou annoncées risquent d'absorber les rares liquidités encore disponibles. Certains se bornent à faire observer que les ventes anglaises se sont arrêtées et que quelques rachats de vendeurs à découvert ont été enregistrés.*

*Progrès de Compagnie bancaire, C.C.F., Sefimeg, Pricel, Suez, Grands Travaux de Marseille, Hutchinson, P.L.M., Hachette, Prénatal, C.G.E., Creusot-Loire, Métallurgique de Normandie, Europe n° 1.*

*Sur le marché de l'or, en revanche, le recul des cours s'est poursuivi. Le lingot a baissé de 2 % à 24 000 F (— 710 F), le kilo en barre de 2 % à 24 250 F (— 500 F) et le napoléon de 5 % à 234,90 F après 236,50 F (… ,50 F). La rente 4,5 % 1973 a suivi la pièce française de 20 F dans son repli. Le volume des transactions est resté élevé : …10 millions de francs contre …07 millions.*

*Recul quasi-général des valeurs étrangères.*

## LONDRES

**Redressement**

Stimulé par l'espoir d'un plan de relance économique, le marché se redresse sur un large front mardi à l'ouverture. Après quelques instants, ce mouvement tend cependant à s'essouffler. Les industrielles, après avoir gagné jusqu'à 10 pence, n'en conservent que 8. Hausse des banques et des pétroles. Nouveau recul des mines d'or. Les fonds d'Etat marquent le pas.

OR (ouverture) dollars : 147 .. contre 150 ..

| VALEURS | CLOTURE 24/6 | COURS 25/6 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 23 1/2 | 23 1/2 |
| Beechams | 194 ... | 193 3/4 |
| British Petroleum | 390 ... | 393 1/2 |
| Shell | 176 ... | 179 ... |
| Vickers | 100 ... | 89 ... |
| Imperial Chemical | 197 ... | 205 ... |
| Courtaulds | 88 ... | 89 ... |
| De Beers | 216 . | 217 . |
| * Western Holdings | 23 1/2 | 23 1/8 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 118 ... | 116 ... |
| * West Driefontein | 32 ... | 31 ... |

(*) En livres.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

| | 21 juin | 24 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 84,1 | 84,2 |
| Valeurs étrangères .. | 92,5 | 91,4 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 71,6 | 71,2 |

### NOUVELLES DES SOCIETES

**APPLICATION DES GAZ (A.D.G.).** — Chiffre d'affaires du premier semestre (31 mars 1974) : 137 millions de francs (+ 33 %). Résultats avant impôts : 15,14 millions de francs, en légère augmentation. La hausse des coûts n'a pu être répercutée que début avril, les perspectives de bénéfices pour le second semestre s'annonçant plus favorables.

**B. S. N. - GERVAIS-DANONE.** — Pour 1973, le bénéfice du groupe — plus-values exceptionnelles et intérêts des tiers exclus — a atteint 233 millions de francs contre 135 millions de francs en 1972, soit 101,5 F par action en croissance réelle de 32 %, et de 16,5 % par rapport au bénéfice de B.S.N. avant la fusion. La surtaxe instaurée dans le cadre du plan de « refroidissement » ramènera le bénéfice par action de 101,50 francs à 87 F environ.

### MARCHE MONETAIRE

| | Taux Banque de France | Taux du marché |
|---|---|---|
| Effets publics... | ............ | ... |
| Effets privés.... | ............ | 14 3/8 % |
| Moyen terme.... | ............ | 13 1/4 % |

## NEW YORK

Wall Street paraît s'être résigné à l'idée que la hausse du loyer de l'argent était inéluctable. La décision de plusieurs grandes banques californiennes de relever leurs taux de base de 11 1/2 % à 11 3/4 % et celle de la First National Bank of Chicago de porter le sien au niveau record de 11,80 % n'ont pas eu d'effet sur le marché. D'abord en très léger progrès, il a ensuite reperdu ses gains initiaux durant la seconde partie de la séance de lundi. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 816,33, soit 0,94 point au-dessus de son niveau précédent. L'activité a été particulièrement faible : 9,96 millions de titres ont changé de mains contre 11,83 millions précédemment.

De l'avis des professionnels, les opérateurs paraissent davantage sensibilisés par l'importance du crédit bancaire accordé hebdomadairement aux entreprises. Or, selon certaines informations, le chiffre qui sera publié jeudi devrait marquer une nette diminution, expliquant ainsi l'attitude prudente du marché.

Progrès des ordinateurs, des papeteries et des sidérurgiques. Recul des transports aériens, de l'alimentation, des constructions mécaniques, des maisons d'édition, des tabacs et des mines d'or.

Sur 1 743 valeurs traitées, 728 ont baissé, 580 ont monté et 435 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 165,66 (— 0,23) ; services publics, 88,44 (+ 0,28).

| VALEURS | COURS 21/6 | COURS 24/6 |
|---|---|---|
| Alcoa | 41 1/4 | 41 1/2 |
| A.T.T. | 46 ... | 46 5/8 |
| Boeing | 17 3/4 | 17 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 37 ... | 36 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 167 ... | 167 ... |
| Eastman Kodak | 107 3/4 | 108 3/8 |
| Exxon | 70 3/8 | 70 1/4 |
| Ford | 52 1/8 | 52 1/8 |
| General Electric | 47 5/8 | 48 ... |
| General Foods | 24 ... | 23 7/8 |
| General Motors | 49 1/8 | 49 5/8 |
| Goodyear | 16 1/8 | 16 3/8 |
| I.B.M. | 213 ... | 215 3/4 |
| I.T.T. | 19 5/8 | 19 5/8 |
| Kennecott | 32 3/4 | 32 1/8 |
| Mobil Oil | 40 3/8 | 40 3/4 |
| Pfizer | 37 3/4 | 37 5/8 |
| Schlumberger | 103 ... | 102 1/4 |
| Texaco | 25 1/4 | 25 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 25 1/2 | 25 3/8 |
| Union Carbide | 40 1/8 | 40 3/4 |
| U.S. Steel | 42 7/8 | 43 7/8 |
| Westinghouse | 15 1/4 | 15 ... |
| Woolworth | 15 1/8 | 15 ... |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 24/6 | 25/6 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) .. | 283 26 | 283 50 |

## BOURSE DE PARIS — 24 JUIN — COMPTANT

## MARCHÉ A TERME

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 24/6 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 915 | 4 925 | 4 93 |
| Canada ($ can. 1) | 5 073 | 5 075 | 5 05 |
| Allemagne (100 DM) | 192 990 | 192 690 | 192 .. |
| Belgique (100 fr.) | 12 902 | 12 845 | 12 25 |
| Danemark (100 krd.) | 82 520 | 82 ... | 82 10 |
| Espagne (100 pes.) | 8 560 | 8 565 | 8 55 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 707 | 11 645 | 11 72 |
| Italie (100 lires) | 0 754 | 0 754 | 0 71 |
| Norvège (100 krn.) | 90 450 | 90 700 | 91 .. |
| Pays-Bas (100 fl.) | 184 550 | 183 950 | 183 .. |
| Portugal (100 esc.) | 19 830 | 19 780 | 20 20 |
| Suède (100 krs.) | 112 850 | 112 250 | 112 .. |
| Suisse (100 fr.) | 163 550 | 163 050 | 163 25 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 24/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) .. | 24750 | 23857 .. |
| Or fin (kilo en lingot).. | 24710 | 24000 .. |
| Pièce française (20 fr.).. | 241 .. | 234 90 |
| Pièce française (10 fr.).. | 195 . | 187 .. |
| Pièce suisse (20 fr.).... | 258 | 244 30 |
| Union latine (20 fr.).... | 223 | 212 .. |
| Souverain | 247 20 | 241 .. |
| Pièce de 20 dollars.... | 1238 . | 1199 20 |
| Pièce de 10 dollars.... | 685 | 619 .. |
| Pièce de 5 dollars.... | 395 .. | 381 50 |
| Pièce de 50 pesos | 1060 50 | 1035 .. |
| Pièce de 10 florins | 217 .. | 210 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1974 a été tiré à 566 538 exemplaires.



LA VISITE EN FRANCE DU SOUVERAIN IRANIEN

# Un débat télévisé entre le chah et quatre journalistes

*Détendu, sûr de lui, tantôt ironique, tantôt cinglant, le chah a répondu aux questions de quatre journalistes — Roland Faure* (l'Aurore), *Yves Cuau* (le Figaro), *Josette Alia* (le Nouvel Observateur) *et notre rédacteur en chef André Fontaine — qui l'interviewaient dans le cadre d'une émission d'« Actuel 2 », enregistrée à Téhéran, il y a une semaine, et diffusée lundi soir 24 juin.*

*Pendant plus d'une heure, le souverain a développé ses idées sur des sujets aussi variés que sa conception du pouvoir monarchique, la démocratie, la crise de l'énergie, l'inflation mondiale, le rôle de l'Iran dans le golfe Persique, la subversion communiste, l'étendue de la répression dans son pays, les relations franco-iraniennes.*

*A deux ou trois reprises, l'empereur a paru perdre quelque peu de sa sérénité. Visiblement embarrassé, il a beaucoup hésité à critiquer, d'ailleurs timidement, le rôle de l'U.R.S.S. dans la région, en particulier en Irak. Sa colère a été plus visible quand les journalistes évoquèrent les accusations de tortures dans les prisons iraniennes et quand l'un d'eux a désigné les victimes comme étant des* « intellectuels ». « *Des tueurs !* » *a rectifié le chah.*

*Quant au déséquilibre de la balance commerciale des pays européens, aggravé par le renchérissement excessif du brut, le souverain en a rejeté l'entière responsabilité sur les compagnies pétrolières et les gouvernements concernés. La solution ? Les Européens devraient « travailler davantage ».* — E. R.

DEVANT LES DIRIGEANTS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

# M. Poniatowski souhaite une collaboration « sans arrière-pensée et sans réticence » au sein de la nouvelle majorité

**Le comité directeur de la Fédération nationale des républicains indépendants (parti dont M. Giscard d'Estaing était le président) a siégé mardi matin 25 juin à huis clos à Paris. M. Roger Chinaud, secrétaire politique national du mouvement, devait être désigné pour succéder à M. Michel d'Ornano, devenu ministre de l'industrie, au poste de secrétaire général.**

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et ancien secrétaire général de la F.N.R.I., a participé aux travaux du comité directeur. Dans le discours qu'il a prononcé, il s'est adressé successivement aux républicains indépendants, aux mouvements du Centre et à l'U.D.R.

A ses compagnons de parti, le ministre a dit : « *Nous avons gagné, certes, mais il nous faut maintenant, avec le président, gagner pour tous les Français, c'est-à-dire transformer notre pays et notre société, faire que chaque Française et chaque Français puisse réaliser une vie plus juste, plus humaine, plus fraternelle dans une indispensable liberté : le progrès social et économique sans l'archipel Goulag.*

» *Là est votre rôle. Pour cela il faut transformer les structures de notre formation politique. Notre appareil était léger, avec des structures fragiles et des hommes peu nombreux, conçu pour réaliser grâce à une pensée conductrice et un chef exceptionnel le fait présidentiel.*

» *Mais aujourd'hui les choses sont différentes. Nous devons, à tous les niveaux, être ceux qui expliquent, diffusent, développent et défendent l'action du président.*

» *Cela suppose une refonte complète de nos structures nationales, régionales et départementales. Un renforcement accru de celles-ci, des moyens matériels développés, des relais d'information plus appropriés, un large recrutement, une forte pénétration à travers tout le territoire, un développement numérique de nos fédérations.*

## CENTRISTES : des liens confédéraux

L'ancien secrétaire général des républicains indépendants s'est ensuite adressés aux mouvements centristes. Il a déclaré :

« *L'un des faits marquants de cette élection présidentielle a été que Valéry Giscard d'Estaing est apparu comme le premier fédérateur des centres trop longtemps divisés. Ce reclassement indispensable à la vie politique française a permis de réinsérer dans l'action politique des familles naturellement semblables et proches les unes des autres (...).*

» *Majorité présidentielle veut d'abord dire rassemblement de tous ceux qui ont en commun — qu'il me soit pardonné d'user d'une phrase historique — « une certaine idée de la France ».*

» *Une majorité présidentielle, c'est d'abord la défense de l'essentiel. Quels que soient les partis, les uns au premier tour, les autres au second, ils ont tous obéi à six priorités essentielles : plein exercice de la démocratie ; respect des institutions ; politique sociale et justice fiscale ; indépendance nationale ; respect des libertés individuelles ; défense d'une économie libérale et de progrès*

» *Mais, pour réaliser un tel programme, il n'est pas nécessaire, il n'est pas sain, il est même dangereux que la majorité s'exprime à travers un seul parti ou même un parti trop puissant. C'est de la diversité que naît la qualité de la vie politique.*

» *Il me semble bon que des formations différentes, correspondant à de vraies familles d'esprit politique, s'associent pour conduire une action et défendre ce qu'elles ont en commun.* »

Après avoir souligné l'« *unité de vues* » entre les républicains indépendants et les « *hommes de qualité* », qui ont rejoint aujourd'hui le président de la République, M. Poniatowski a ajouté : « *Cette communauté de vues et de pensées entre eux et nous, et l'esprit fondamentalement libéral qui les anime, nous conduisent bien naturellement à envisager dans un proche avenir une structure confédérale.*

» *Le danger, en effet, est dans l'émiettement et la dispersion. Tout en gardant leur indépendance et leurs orientations, les formations libérales doivent s'efforcer de tisser entre elles des liens privilégiés, qui, au Parlement comme dans la nation, leur permettront, sur les points essentiels, de donner plus de poids à leur action.* »

## GAULLISTES : il est souhaitable que des voix se fassent entendre

Enfin le ministre d'Etat, parlant à l'intention des gaullistes, a affirmé :

« *Qui pourrait raisonnablement croire que l'U.D.R. n'a pas une place importante dans cette nouvelle majorité présidentielle ?*

» *Pénétrée des réalités de ce pays, elle a su comprendre les transformations nécessaires, et loyalement, comme elle l'avait fait pour le président Pompidou, elle a soutenu le président élu.*

» *Pouvait-il en être autrement, alors que ce candidat avait été placé aux fonctions les plus élevées par le général de Gaulle, puis confirmé par le président disparu (...), qu'il était (...) le seul rempart contre la coalition socialo-marxiste, le seul défenseur des institutions de la Ve République ?*

» *Aujourd'hui enfin il est le garant actif de l'indépendance nationale. Je ne doute pas que l'U.D.R., dans l'avenir, garde à l'esprit ces vérités. Cette formation a été marquée, tout au long de ces dix-sept années, par des hommes de premier plan, possédant au plus haut degré le sens de l'Etat. Si le temps du renouvellement et des nécessaires mutations prive certains de responsabilités, il est souhaitable par contre que leurs voix se fassent entendre.*

» *Ceux qui en connaissance de cause ont accepté que l'ère nouvelle annoncée par Valéry Giscard d'Estaing voie le jour doivent maintenant en poursuivre la réalisation, sans arrière-pensée, sans réticence. Il y a un nouveau président et il y a une majorité nouvelle. Telle est la logique de la Constitution voulue en 1958 par le général de Gaulle. Qui, mieux que l'U.D.R., peut le comprendre ?*

» *La France d'aujourd'hui, et plus encore celle de demain, n'est ni une ébauche ni même une esquisse, c'est une réalité sérieuse que tous ensemble nous devons défendre et parachever.*

» *L'U.D.R. peut y contribuer beaucoup. C'est avec amitié que nous la verrons s'associer à cette œuvre essentielle : une France moderne et juste.* »

## FERMETÉ DU DOLLAR ET DU FRANC

### L'or accentue son repli

**Le dollar a continué à se raffermir, ce mardi 25 juin au matin, sur les marchés des changes : il valait à Francfort 2,57 DM contre 2,55 DM. De son côté, le franc a poursuivi son redressement vis-à-vis du DM, qui était coté 1,91 1/2 F contre 1,92 1/2 F.**

**Sur la place de Londres, le cours de l'once d'or a accentué son repli à 147 dollars contre 152 dollars lundi, retombant ainsi au niveau du 14 février après avoir touché 177 dollars en mars et avril.**

## UN ACCORD IMPORTANT SERAIT BIENTOT SIGNÉ ENTRE C.D.F.-CHIMIE ET LE QATAR

**Un important accord serait signé les tout prochains jours entre les groupes français C. D. F.-Chimie et Gazocéan d'une part et l'émirat du Qatar de l'autre pour la construction d'un vaste complexe pétrochimique sur le site d'Umm-Saïd.**

**Ce complexe comprendrait une unité de production d'éthylène et une unité de polyéthylène basse densité, dont les capacités respectives atteindraient 300 000 tonnes par an et 145 000 tonnes par an. Sa mise en service est prévue pour 1978. Le capital de la société exploitante, à laquelle C. D. F.-Chimie participerait, et qui prendra la dénomination de Qatar Petrochemical Cy., sera détenu à 80 % par l'Etat qatari et à 20 % par des capitaux français.**

**Le projet prévoit également la création d'une société de transport, dont le Qatar serait l'actionnaire majoritaire à 60 %, ainsi que d'une société de distribution, qui serait contrôlée à 75 % par des intérêts français. Gazocéan, spécialisé dans le transport des gaz liquéfiés, serait partie prenante dans ces deux sociétés. Cet accord revêt une double importance. Il serait d'abord le premier que C. D. F.-Chimie signerait dans cette partie du monde. Pour l'heure, aucune des négociations similaires engagées par le troisième grand chimiste français, notamment avec l'Iran et Abou-Dhabi, n'a encore abouti.**

**Enfin, le montage industriel auquel il donnerait lieu constituerait une solution originale, en offrant au Qatar un débouché pour sa production et aux deux groupes français la possibilité de rapprocher la leur des sources d'approvisionnement.**

## M. SUDREAU REMETTRA DANS SEPT MOIS SON RAPPORT SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. Pierre Sudreau, ancien ministre, député, maire de Blois (Union centriste), a accepté la présidence du comité chargé de préparer la réforme de l'entreprise. Il a annoncé l'intention de présenter son rapport dans six à sept mois environ. Le gouvernement avait primitivement déclaré que ce texte pourrait être publié d'ici à la fin de l'année. De toute façon, un projet de loi sera soumis au Parlement à la session de printemps. « *C'est une tâche immense et extrêmement difficile qui se heurte d'une part au scepticisme de certains et d'autre part à la crainte d'autres* », a expliqué M. Sudreau.

*M. Chirac ouvrira « une large consultation de l'ensemble des organisations professionnelles et syndicales avant d'engager les réformes nécessaires ».*

« *Le patronat*, a déclaré de son côté M. Durafour, ministre du travail, *doit comprendre que nous sommes en pleine mutation de société et que, si les modifications souhaitées unanimement ne se faisaient pas, le risque serait grand d'assister à un « clash » dans la rue... Il faut établir une solidarité du plus haut au plus bas niveau, il faut parvenir à ce que les salariés et la direction parlent le même langage.* »

Une délégation du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise a déjà été reçue, le 24 juin, par M. Sudreau.

[M. Pierre Sudreau, né le 13 mai 1919 à Paris, était chef du réseau de résistance Brutus quand il fut déporté à Buchenwald, en 1944. Nommé directeur adjoint au service de documentation extérieure et de contre-espionnage, puis directeur des affaires générales de la sûreté nationale, il devient préfet en 1951. Secrétaire général de la préfecture de la Seine en 1955, il est, à ce titre, commissaire à la construction et à l'urbanisme de la région parisienne.

Entré au gouvernement du général de Gaulle en 1958 comme ministre de la construction, M. Sudreau est ensuite ministre de l'éducation nationale et démissionne en 1962, en désaccord avec le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Député P. D. M. du Loir-et-Cher depuis 1967, il a apporté son soutien à M. Poher lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, en 1969. Président du comité national pour l'aménagement du territoire, M. Sudreau a été chargé de nombreuses missions et a inauguré le mois dernier, à Pékin, la Foire industrielle française.]

● *Les techniciens soviétiques* ont lancé le mardi 25 juin une nouvelle station orbitale Saliout-3. La station, qui est inhabitée, gravite entre 219 et 270 kilomètres, sur une orbite inclinée à 51,6 degrés sur l'équateur. Selon Radio-Moscou, elle est destinée à des expériences scientifiques et techniques. Il n'est pas impossible qu'elle soit rejointe, dans quelque temps, par des cosmonautes. Mais les Soviétiques vérifieront sans doute d'abord longuement le fonctionnement de la station avant d'y envoyer des hommes.

## De janvier à avril

### MILLE SOIXANTE-SEPT TUÉS DE MOINS SUR LES ROUTES

**De nouvelles mesures pour atténuer les effets des collisions entre poids lourds et voitures légères, et pour mieux protéger les piétons, vont être mises à l'étude, a annoncé ce mardi 25 juin, à l'occasion d'une conférence de presse, M. Christian Gérondeau, délégué à la sécurité routière.**

**Les pare-chocs avants et la barre anti-encastrement arrière des poids lourds pourraient être abaissés. Une meilleure signalisation arrière pourrait être mise en place grâce à de nouveaux panneaux. En faveur des piétons, des mesures vont être mises au point pour inciter ceux qui sont isolés à marcher, en dehors des agglomérations, à gauche de la chaussée et les piétons en groupe à droite.**

**Le délégué a d'autre part commenté les dernières statistiques des accidents. « Jamais une diminution aussi impressionnante du nombre des victimes n'avait été enregistrée », a-t-il souligné. En effet, au cours des quatre premiers mois de 1974 (janvier à avril) on a relevé 1 067 tués de moins que pendant la période correspondante de l'année dernière, soit une baisse de 22.6 %. Au mois de mai, le nombre des tués a diminué de 20 % et celui des blessés de 9,9 %. Ces résultats sont d'autant plus significatifs, a affirmé M. Gérondeau, que la circulation s'est légèrement accrue : 2,5 % de plus que l'an dernier à la même époque.**

## Le scolasticat de Fourvière fermant ses portes

### LES JEUNES JÉSUITES DE FRANCE FERONT DÉSORMAIS LEURS ÉTUDES A PARIS

Le scolasticat de Fourvière ne rouvrira pas ses portes en octobre prochain. Depuis 1961, cette maison accueillait les jeunes théologiens jésuites de France ainsi que de nombreux théologiens de l'étranger. Le noviciat des jésuites demeure cependant à Lyon. Après ce temps de probation, les jeunes gens se rendront désormais à Paris, rue Blomet, pour une première période d'études de quatre ans, dites « fondamentales ». Cet établissement travaillera en lien étroit avec la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris.

La seconde période (deux ans), qui comporte en outre des responsabilités apostoliques, ne nécessite pas un regroupement en un même lieu. Mais les professeurs seront généralement, soit rue Blomet, soit au nouveau centre du 35 rue de Sèvres (Paris), qui ouvre en octobre 1974. S'y situeront des activités d'enseignement, de recherche et de publications jusque-là assurées à Lyon.

La réforme en cours ne correspond pas seulement à la raréfaction des vocations, mais au souci d'assurer de meilleures relations entre les jeunes jésuites et les équipes intellectuelles des aînés.








A B C D F G H